

# RACINE

# POÈTE BIBLIQUE

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel  
pour obtenir le grade de Docteur ès Lettres

par

J. LICHTENSTEIN

—

PARIS  
LIBRAIRIE LIPSCHUTZ  
4, PLACE DE L'ODÉON

—  
1933

IMPRIMERIE D'ART VOLTAIRE 34, RUE RICHER, PARIS

*La Faculté des Lettres de l'Université de NEUCHÂTEL, sur le préavis de MM. les professeurs Alfred LOMBARD, Paul HUMBERT et Pierre GODET, autorise l'impression de la thèse présentée par M. J. LICHTENSTEIN, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions qui y sont énoncées.*

NEUCHÂTEL, le 19 octobre 1932.

*Le Doyen : G. MEAUTIS.*

**A MES CHÈRES PARENTS**

*Tout me vient de vous,  
C'est de vous que je tiens, ce que je vous offre.*  
(d'après I. CHRONIQUES XXIX, 14)

## AVANT-PROPOS

Un nouveau livre sur Racine, après tant d'excellentes études qui ont paru ces dernières années sur cet auteur, après la thèse de l'abbé Delfour sur le même sujet ?

Mes éminents maîtres de l'Université de Neuchâtel qui, pendant près de dix ans, se sont intéressés à ce travail, ainsi que de nombreux amis qui, en Suisse et en France, n'ont cessé d'engager l'auteur à l'achever, ont jugé qu'après ces ouvrages, dont nous sommes le premier à reconnaître toute la valeur, ces pages méritent encore d'être publiées.

Dans la préface de son Jean RACINE politique, M. Lucien DUBECH affirme qu'« on ne peut enlever la politique dans la Thébàide, Bérénice, Mithridate, Bajazet, Iphigénie, Esther et Athalie sans retrancher la moitié du drame ». Etudiant spécialement ces deux dernières pièces, nous répétons ce lieu commun qu'on ne peut enlever la religion dans Esther et dans Athalie sans leur enlever l'âme même.

Le but que nous nous assignons est donc plus restreint que celui qu'ont poursuivi dans des pages devenues classiques, MM. MESNARD, Jules LEMAITRE et LARROUMET, ainsi que MM. François MAURIAC et Gonzague TRUC, dans des ouvrages plus récents. Quant aux deux livres consciencieux que la France possède depuis longtemps sur le sujet que nous traitons spécialement, ceux de M. COQBREL, Athalie et Esther avec un commentaire biblique, et de M. DELFOUR, La Bible dans Racine, nous les avons consultés (est-il nécessaire de le dire ?) avec beaucoup d'attention. Pourtant, un examen, même superficiel, de notre travail convaincra le lecteur qu'il a été conçu sur un autre plan que celui de nos prédécesseurs.

Ce qui distingue notre écrit de l'admirable commentaire du pasteur Coquerel ? Nous n'étudions point les différents vers, les uns après les autres. C'est une étude d'ensemble que nous présentons. A l'opposé de l'abbé Delfour nous ne nous intéressons pas en premier lieu aux questions théologiques. Nous ne consacrons pas, comme lui, la moitié de notre travail à l'étude de la religion d'Israël : nous pensons qu'elle est suffisamment connue. Notre but est purement littéraire. Ayant notamment puisé à presque toutes les sources juives qui auraient un rapport quelconque avec notre sujet, nous espérons avoir surtout servi la cause de la littérature comparée.

Après avoir donné un tableau de la vie religieuse et morale de notre auteur, nous nous sommes attaché aux pièces qui, avant Racine, ont traité le problème de la Providence. Avec amour, nous avons ensuite exploré cette inépuisable littérature juive se rapportant à Esther : Bible, Talmud, Midrach, Targum Chéni, liturgie et pièces de théâtre. Ces recherches font ressortir combien Racine, ce grand connaisseur de la Bible, a su traduire les beautés du Livre éternel. Ce qui ensuite nous a tenu le plus, c'est de montrer comment, grâce à un sens poétique unique, l'âme de Racine a retrouvé l'esprit de textes que l'auteur ignorait certainement, puisqu'il ne connaissait pas l'hébreu : là est incontestablement la mar-

que du génie. Les idées et le style bibliques d'Esther et d'Athalie sont étudiés dans les deux chapitres suivants. Les dernières pages sont consacrées à faire la preuve de l'influence des immortelles pièces de Racine, catholique et janséniste, sur les protestants et sur les juifs, ainsi que sur les auteurs français du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Voyant en Racine le plus grand représentant de la poésie biblique en France, nous avons d'abord voulu faire de l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui le centre d'une étude plus étendue qui aurait eu pour titre : L'influence biblique dans la pensée, dans la langue et dans les lettres françaises. Or, plus nous avançons dans notre travail, plus nous apparaisse le caractère vraiment gigantesque de la tâche. En effet, M. TRENEL, qui ne s'était intéressé qu'à l'Ancien Testament et la langue française du moyen âge, était d'avis que cette seule question serait « sans fin pour qui voudrait la traiter dans son ensemble. Suivre l'influence de la Bible tout entière à travers le développement complet de la langue est une entreprise impossible ». Plus loin l'auteur ajoute que son étude « malgré ses dimensions — elle a 670 pages — n'est rien de plus qu'un essai ».

Aussi avons-nous dû nous rendre à l'évidence : notre but initial n'était en aucun rapport avec nos forces — et peut-être même avec les limites assignées à une seule existence humaine. (Que M. VIANEY, dont nous apprécions grandement la belle étude sur La Bible et la poésie française depuis Marot, excuse cette affirmation!). Nous avons alors extrait, les pages qui devaient former le noyau de l'étude envisagée espérant que les recherches faites en vue du plus vaste sujet pourraient être utilisées ultérieurement.

C'est à nos vénérés Maîtres, MM. Alfred LOMBARD et Paul HUBERT, professeurs à l'Université de Neuchâtel, que nous sommes redevable de nous avoir persuadé de la nécessité de limiter ces pages à l'étude du « biblisme » de Racine. L'intérêt vraiment inlassable qu'il leur a plu de témoigner à cette étude leur assure la profonde reconnaissance de l'auteur. Par ailleurs, ceux qui, pendant ces longues années, ont bien voulu nous guider et nous aider de leur amitié et de leurs conseils désintéressés sont trop nombreux pour être énumérés tous. Nous manquons cependant à un devoir agréable si nous ne nommons pas quelques-uns d'entre eux.

La vénération de la Bible et son amour pour Racine a fait de notre infatigable ami Auguste DUTOIT, instituteur retraité à Bex (Suisse), un conseiller éclairé et dévoué. Mlle Claire ROSSELET, licenciée en lettres et premier bibliothécaire, et M. André BOVET, directeur de la Bibliothèque publique de la Ville de Neuchâtel ont bien voulu faciliter nos recherches. Les avis de M. Israël LEVI, grand-rabbin de France, et de M. Maurice LIBER, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, ont été pour nous un encouragement précieux.

A tous, ainsi qu'aux autres amis que nous ne nommerons pas pour ne pas allonger encore cette liste, va notre gratitude très sincère.

Espérant n'avoir pas démerité de leur dévouement et de leur confiance, nous terminons en paraphrasant une parole connue : ce livre est non seulement un livre de foi, mais aussi de bonne foi.

Paris, Juillet 1933.

## INTRODUCTION

---

La poésie de la Bible fut longtemps méconnue. — Causes de cette méconnaissance. — La poésie biblique est pourtant la plus belle des poésies. — C'est dans Racine qu'elle a trouvé son interprète le plus illustre

Pour tous ceux qui, dans l'antiquité, ont connu la Bible, elle était — son nom le dit — *le Livre tout court*. Chez les Juifs notamment, elle était à la base de toute la vie publique et privée. Elle était la source de toute sagesse, de toute bonté et de toute beauté. Hors d'elle, il n'y avait rien. Son rôle — de tout premier ordre — était tel qu'on aurait pu le comparer à l'air qu'on respirait, à l'eau qu'on buvait, au pain qu'on mangeait : son importance, connue de tous, ne se discutait pas; on n'en parlait pas.

Cet état de choses est resté à peu près le même durant tout le moyen âge. Si bien que le nombre des auteurs médiévaux qui se sont prononcés sur l'art biblique est extrêmement restreint. Ce qui les intéresse, c'est l'exégèse du texte. Le maître dans ce genre fut le savant rabbin de Troyes, Salomon ben Isaac, dit *Rachi* (1040-1105). Or, celui-ci a tout mis dans son précieux commentaire, sauf des appréciations d'ordre esthétique. Même chez un aussi grand connaisseur de la langue hébraïque qu'Abraham ibn Ezra (1092-1167), on ne rencontrera que des remarques philosophiques

et des jeux de mots fins et spirituels : c'était surtout un grammairien et un penseur. D'autre part, maintes belles paroles touchant la valeur poétique de l'idiome biblique se trouvent déjà dans Par'hon (1), Maïmonide (2) et Efodi (3). Juda Halévy a approfondi la question : en comparant l'hébreu à l'arabe, la langue des savants et des poètes de son temps, il proclame la supériorité du premier sur le second (ce parallèle, soit dit en passant, annonce Herder et Chateaubriand). Le critique avoue que sa langue a perdu en force et en profondeur (« elle a subi le sort du peuple qui la parle »), mais conteste la pauvreté de l'hébreu, pauvreté que d'autres tiendront pour réelle. Et vraiment, les œuvres de l'illustre enfant de Tolède suffiraient, à elles seules, à prouver ce que cet instrument peut devenir entre les mains d'un homme de génie.

Cependant, de même que Jean Bodin et Montesquieu (tous deux ont connu l'œuvre de Juda Halévy) ne sont point parvenus à une compréhension plus profonde de la Bible, de même les Juifs ne se sont pas réveillés de leur léthargie. Ceux mêmes qui ont exalté la muse de l'immortel Juda n'ont cherché dans le *Kouzari* que de la philosophie religieuse.

Il faut arriver à la Réforme pour rencontrer, en plus grand nombre, des esprits sensibles à la poésie biblique. Luther, qui a travaillé treize ans à sa traduction si justement célèbre, savait apprécier les beautés de la Bible. Ses préférences allaient aux *Psaumes*, d'où, comme les protestants français, il tira ses hymnes les plus émouvantes. Il s'exprime en ces termes sur la portée littéraire du recueil : « Je suis d'avis qu'il n'y a jamais eu sur cette terre un seul livre (« Exempelbuch ») qui pût être comparé à celui des *Psaumes*. » C'est grâce à l'enthousiasme qui l'animait que Luther parvint à rendre le charme des écrits sacrés. Et M. Kautzsch affirme que si, dans nombre de cas, l'exégèse moderne traduit plus fidèlement, la version de Luther mérite la préférence parce que plus poétique et plus vraie.

Le chantre du *Paradis perdu* n'est ni traducteur, ni théologien : il est poète. C'est en poète qu'il lit la Bible et s'en inspire, pour la faire entrer à grands flots dans son œuvre. Celle-ci, de son côté, exercera une influence considérable sur les lettres européennes.

1) *Ma'hbérèt*, Introduction.

2) *Guide des Egarés*, I, 61 (cf. *Kouzari*, éd. D. Kassel).

3) *Maassé Efod*, chap. II.

Les opinions des auteurs nommés jusqu'ici ressemblent à des effusions lyriques plutôt qu'à des appréciations réfléchies. Par contre, les paroles de Herder ont d'autant plus de poids que l'auteur de la *Poésie des Hébreux* a encore écrit les *Fragments sur la nouvelle littérature allemande*, les *Forêts critiques*, le *Traité sur Ossian*, les *Chants des anciens peuples*, le *Traité sur l'origine des langues* et les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, ouvrages qui le placent parmi les premiers critiques que l'Allemagne ait produits. Pour Herder, la poésie juive est la plus naïve, la plus proche du cœur, l'histoire la plus ancienne de l'esprit humain. Avec une profondeur extraordinaire et une rare compétence, il analyse d'abord l'élément esthétique de l'idiome biblique, pour montrer ensuite que la littérature des Hébreux dut être de l'essence la plus pure, puisque leur langue était poétique par elle-même. Nous reprendrons cette étude quelque peu spéciale dans les pages consacrées au parallèle entre le style hébreu et le style français.(1) Qu'il nous soit permis cependant de transcrire, dès à présent, un passage qui montre l'enthousiasme de Herder pour les auteurs sacrés : « Leur génie, dit-il, a servi de fanal aux peuples à venir, et leur cœur embrassait des nations entières que, par leur force gigantesque, ils ont ennoblies, malgré elles. Dieu ne nous envoie que rarement de pareils hommes, les institutions humaines ne sauraient les faire naître, mais les besoins humains les réclament, et la Divinité les fait briller comme ces astres éphémères et rares qui, en paraissant sur le ciel nocturne, ternissent l'éclat de toutes les autres étoiles. » (2)

Goethe, déjà avancé en âge, s'est mis à apprendre l'hébreu. La critique s'occupe beaucoup de ce qu'elle appelle le Décalogue primitif — dit le Décalogue de Goethe. (3) Et c'est probablement à ses propres études bibliques que le poète a fait allusion dans ces lignes : « Je suis persuadé que la Bible devient plus belle à

---

1) P. 155 et suiv.

2) *La poésie des Hébreux*, trad. Carlovitz, p. 314.

3) Et pourtant, c'est bien lui qui parle en ces termes des critiques de la Bible : « Ils ébranlent maintenant l'autorité du Pentateuque; or, si jamais critique peut être funeste, elle l'est dans des affaires religieuses: tout y repose sur la foi, à laquelle on ne peut plus revenir si on l'a perdue. » (*Conversations de Goethe dans les dernières années de sa vie*, fév. 1827). Ailleurs, il écrit : « Je ne sais s'il est possible de démontrer la divinité de la Bible à quiconque ne la sent pas; quant à moi, je tiens cette démonstration pour inutile. »

mesure qu'on la connaît mieux. » (1) Nous pensons encore à ce jugement de Goethe quand il s'agit d'expliquer le charme poétique de certains passages bibliques qui, malgré tout le zèle des exégètes, demeurent obscurs : « C'est encore grâce à cette raison, dit-il, que la Bible sera un livre éternellement agissant, parce que, aussi longtemps qu'il y aura des hommes, aucun d'eux ne pourra jamais dire : « je l'embrasse entièrement, je la comprends dans tous ses détails. » (2) Le même auteur résume en ces termes l'influence de la Bible sur son œuvre : « Les événements, les maximes, les symboles, les comparaisons — tout m'a profondément ému et a trouvé son expression d'une manière ou d'une autre. » (3)

En France, c'est le romantisme qui a décerné à l'Écriture les éloges les plus enthousiastes. « Les productions les plus étrangères à nos mœurs, affirme le *Génie du Christianisme*, les livres sacrés des nations infidèles, le Zend-Avesta des Parsis, le Veidam des Brahmes, le Coran des Turcs, les Edda des Scandinaves, les maximes de Confucius, les poèmes sanscrits ne nous surprennent point; nous y retrouvons la chaîne ordinaire des idées humaines; ils ont quelque chose de commun entre eux et dans le ton et dans la pensée. *La Bible seule ne ressemble à rien.* » (4) Le fameux parallèle de Chateaubriand entre la Bible et Homère ne pose point la question de savoir si les auteurs hébreux l'emportent sur le poète grec, mais pourquoi la Bible est plus belle qu'Homère. (5)

Victor Hugo fera, lui aussi, une comparaison entre la Bible et Homère. Admirant les deux, il ne se prononce pas sur ses préférences. Il se contente d'affirmer que la Bible et Homère sont les monuments poétiques les plus achevés. « De tous les livres, lit-on dans la préface des *Odes*, qui circulent entre les mains des hommes, deux seuls doivent être étudiés par moi, Homère et la Bible. C'est que ces deux livres vénérables, les premiers de tous par leur date et par leur valeur, presque aussi anciens que le monde, sont eux-mêmes deux mondes pour la pensée. On y retrouve en quelque sorte la création tout entière considérée sous

---

1) *Maximes et réflexions.*

2) *Id.*

3) *Poésie et Vérité.* Toutes ces citations dans Deutschlœnder, « *Goethe und das Alte Testament* », Francfort Omnioth-Verlag, 1923. Cf. aussi l'article de M. Blau dans *Jeschurun* X. 11/12 et XI 1/2.

4) II<sup>e</sup> partie, livre V, chap. I.

5) *Id.*, chap. III.

son double aspect, dans Homère par le génie de l'homme, dans la Bible par l'esprit de Dieu. » (1)

Comme on vient de le voir, les appréciations tendant à glorifier la valeur poétique de la Bible sont de date relativement récente. Des siècles durant, on a entièrement méconnu les beautés des livres sacrés. Tâchons d'expliquer les multiples causes de cette méconnaissance, que déplorent autant les amis de la Bible que les amis de la poésie.

Elles sont d'abord d'ordre psychologique. Les fidèles prennent au pied de la lettre l'exhortation du *Deutéronome* : « Tu les inculqueras (les préceptes de la Bible) à tes enfants et tu t'en entretiendras, soit dans ta maison, soit en voyage, en te couchant et en te levant. » (2) Il en est de même de cette autre recommandation adressée à Josué : « Ce livre de la Doctrine ne doit pas quitter ta bouche ; tu le méditeras jour et nuit. » (3) Or, une loi psychologique inexorable veut que le sentiment esthétique — comme tout autre sentiment — s'émousse par la répétition. Dès lors, comment croire que des hommes qui passent leur vie à étudier certains livres aient l'impression de se trouver en présence d'une œuvre d'art ?

Chose plus grave : les plus belles pages de la Bible étant incorporées dans la liturgie, on les récite chaque semaine, chaque jour, voire même plusieurs fois par jour. D'où, pour le point de vue esthétique, ce fâcheux résultat : la masse demeure précisément insensible à ce qu'il y a de plus beau dans la Bible, dont le commun des fidèles ne connaît guère que les passages contenus dans la liturgie. Quant aux savants, aux exégètes, trop intéressés par les détails pour avoir une vue d'ensemble, il ne leur est jamais venu à l'idée de comparer la littérature sacrée à la littérature profane, à celle des Grecs et des Latins, ou à celle de leur pays respectif. Ce n'est pourtant pas en isolant un sujet qu'on peut l'apprécier comme il le mérite. Ainsi l'amour même de la Bible tue chez l'homme pieux cette admiration littéraire qu'il ne refuserait pas à des œuvres qui lui sont moins chères.

Aux raisons que nous venons de donner, il faut en ajouter une autre : le respect. L'amour ouvre les cœurs ; le respect veut qu'on se tienne à distance. S'il est possible de respecter ceux et ce qu'on ne connaît que superficiellement, on n'aimera, par contre, que

---

1) Grillet, *La Bible dans V. Hugo*, Hachette, 1910.

2) Deut. VI, 7.

3) Josué I, 8.

les personnes ou les choses dans l'intimité desquelles on aura pénétré.

La profondeur et la gravité du thème ont, elles aussi, souvent empêché le fidèle d'apprécier la beauté de certains textes bibliques. Cela est vrai surtout de *Job* et de *l'Ecclésiaste*, deux livres qui remuent le fond de l'être et soulèvent les problèmes philosophiques les plus graves. Accablé sous le poids des arguments religieux, on a craint d'y toucher, et l'on n'y a pas cherché de plaisirs esthétiques.

De plus, des difficultés dogmatiques surgirent. *L'Ecclésiaste*, croyait-on, aboutirait au doute; *Job* mènerait à la négation. L'exégète se demandait, en outre, comment expliquer certains passages difficiles, tels que les visions d'Isaïe (chap. VI), d'Ezéchiel (chap. I), de Daniel et de bien d'autres encore. On oubliait que la poésie a ses exigences, comme les sciences exactes ont les leurs : ce qui est cher aux âmes poétiques, ce n'est nullement la clarté éblouissante, mais le vague bienfaisant.

D'autre part, les citations suivantes nous semblent extrêmement précieuses pour expliquer pourquoi même les croyants parmi les poètes ont donné la préférence à la mythologie païenne sur la poésie biblique. Voici quelques vers de *l'Art poétique* qui sont dans toutes les mémoires :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles  
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.  
L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés  
Que pénitence à faire et tourments mérités;  
Et de vos fictions le mélange coupable  
Même à ses vérités donne l'air de la fable. (Chant III.)

Et la préface d'*Esther* nous apprend quelles difficultés devait rencontrer un auteur qui, malgré Boileau, eut le courage d'aborder un thème biblique : « Je crus, dit Racine, que je trouverais assez de facilité à traiter ce sujet, d'autant plus qu'il me semble que, sans altérer aucune des circonstances tant soit peu considérables de l'Écriture Sainte, ce qui serait, à mon avis, une espèce de sacrilège, je pourrais remplir toute mon action avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées. »

La préface d'*Athalie* se fait l'écho de scrupules analogues : « On me trouvera peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scène un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. Mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. »

Les lignes qu'on vient de lire permettent de faire une autre constatation : non seulement le sentiment religieux constituait un obstacle à la compréhension de la poésie biblique, mais encore il paralysait tout élan poétique chez les écrivains, obligés de choisir entre l'imitation servile et la crainte de commettre un sacrilège.

D'une part, une poésie religieuse médiocre (à peu d'exceptions près : nous pensons à quelques rares morceaux de la littérature religieuse); d'autre part, des œuvres profanes d'inspiration païenne, tel était, somme toute, l'état des lettres françaises jusque vers le dernier quart du dix-septième siècle. Voici Ronsard au tour d'esprit profondément grec, qui prétendait pourtant être un bon chrétien, voire même un fervent catholique. En effet, il fut à la fois Grec et Catholique; il invoquait l'Olympe païen et le Dieu chrétien, chacun à son heure; en quoi il ne faisait qu'imiter Rabelais. Cela est vrai aussi de maints écrivains religieux : de du Bartas, de d'Aubigné et de bien d'autres.

Pour montrer l'exactitude de cette dernière affirmation, nous citerons également Racine : « La plupart des plus excellents vers de notre langue, lit-on dans la préface de la tragédie de 1689, ayant été composés sur des matières fort profanes, les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison ont souhaité qu'il y eût quelque ouvrage qui, sans avoir tous ces défauts, pût produire une partie de ces bons effets. »

Racine se félicite, dans la suite, que le roi ait été touché des beautés d'*Esther*, et que tous les seigneurs ayant assisté à la représentation de Saint-Cyr aient eu la satisfaction de voir « qu'on se peut aussi bien divertir aux choses de piété qu'à tous les spectacles profanes. »

Là est le véritable triomphe de Racine. Nous allons même plus loin : si l'on a pu dire que « Racine est unique » (Jules Lemaitre), ce n'est pas, nous semble-t-il, à l'auteur d'*Andromaque*, des *Plaideurs*, de *Britannicus*, de *Bérénice*, de *Bajazet*, de *Mithridate* et même d'*Iphigénie* et de *Phèdre* qu'on a décerné cette épithète, mais au poète d'*Esther* et d'*Athalie*. Seules ces deux pièces — nous allons le montrer — ont fait qu'il lui revient une place tout à fait à part dans l'histoire des lettres françaises.

Quels sont les mérites que, d'ordinaire, on reconnaît à l'auteur d'*Andromaque* et d'*Iphigénie* ? Quelles sont les marques distinctives de son génie ? On l'appelle (quoi qu'en dise M. Masson-

Foreslier), le *doux*, le *tendre* Racine. « Mon père, écrit Louis, était sensible et tout cœur. » D'autres témoins, notamment Boileau, ont souligné ce trait du caractère de Jean Racine. Cette sensibilité si grande, devenue irascibilité, explique l'amertume qu'il ressentait à la moindre critique. C'est encore elle qui le rendit ingrat envers Port-Royal, fit de lui un amoureux exalté dans sa jeunesse et un chrétien soumis dans son âge mûr.

Or, cette réceptivité, qui eut une part prépondérante dans sa vie intime, ne fut certainement pas moins profonde dans l'âme vibrante de J.-J. Rousseau, qui a dit de lui-même : « Je n'avais aucune idée des choses que tous les sentiments m'étaient déjà connus ; je n'avais rien conçu, j'avais tout senti. » Que dire enfin d'un Musset qui définit sa mission en ces termes ?

Ecouter dans son cœur l'écho de son génie ;  
Chanter, rire, pleurer, seul, sans but, au hasard ;  
D'un sourire, d'un mot, d'un soupir, d'un regard,  
Faire un travail exquis, plein de crainte et de charme,  
Faire une perle d'une larme,  
Du poète, ici-bas, voilà la passion.  
Voilà son bien, sa vie et son ambition.

Il n'est pas étonnant que le sensible Racine ait admirablement compris l'amour et l'âme féminine. Mais Racine ne fut pourtant pas l'unique poète à avoir scruté le cœur de la femme, qui, plus tard, fut finement analysé par une femme même (dans *Indiana*, *Valentine*, *Lélia*, *Jeanne* et *La petite Madette*). Quant à la place que l'amour tient au théâtre, Racine a trouvé son égal dans celui qui nous donna *Les Caprices de Marianne*, *Fantasio*, *On ne badine pas avec l'amour*, *La Quenouille de Barbérine*, *Le Chandelier* et *Il ne faut jurer de rien*. « L'Amour » pourrait être le titre de toutes les œuvres de Marivaux.

L'extrême simplicité de l'intrigue qu'on vante encore dans Racine n'est pas davantage une marque spécifique de son génie. S'il est vrai que sa tragédie est faite d'un rien, que l'action en est simple, chargée de peu de matière, c'est qu'elle « n'est soutenue que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages » (première préface de *Britannicus*). Or, nous venons de voir que ces éléments ne sont pas des litres de gloire caractéristiques de Racine, à l'exclusion d'autres.

Personne, croyons-nous, ne prétendra que le mérite de notre poète soit fondé sur la peinture dramatique de l'antiquité gréco-romaine, si étendues que soient les connaissances historiques de

l'auteur d'*Andromaque*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre* et des remarques judicieuses sur les tragiques grecs. Les hellénistes n'étaient pourtant pas si rares au XVII<sup>e</sup> siècle, ni l'érudition du docile élève de Lancelot si extraordinaire qu'il faille lui assigner une place à part. Dans la présentation des caractères romains, Corneille s'est montré supérieur — et de beaucoup — à l'auteur de *Bérénice*, peut-être même par ce qu'il y a de rigide et d'outré dans des pièces comme *Horace*. Racine était trop humain pour être exclusivement romain.

C'est dans la préface de *Britannicus* que le jeune auteur combat avec le plus de force le genre héroïque du vieux Corneille : « Que faudrait-il faire, y lit-on, pour contenter des juges si difficiles ? La chose serait aisée pour peu qu'on voulût trahir le bon sens. Il ne faudrait que s'écarter du naturel pour se jeter dans l'extraordinaire. » Il condamne encore le « grand nombre de jeux de théâtre, d'autant plus surprenant qu'ils seraient moins vraisemblables. » Or, ces lignes, qui déclarent la guerre au classicisme cornélien, que font-elles, si ce n'est préparer la voie au réalisme ? A un réalisme bien timide, il est vrai.

Racine, qu'on oppose d'ordinaire aux hommes de 1830 (sa réapparition sur la scène marque la défaite du théâtre romantique), ne semble donc point être le « pur classique » pour lequel il passe communément. De plus, s'il n'a pas pratiqué ce qu'on appellera plus tard « le mélange des genres », il a déjà rapproché les genres : la comédie de la tragédie et la poésie de la prose. « La principale règle, dit-il dans la préface de *Bérénice*, est de plaire. »

Voici un dernier point de contact entre le grand classique et les modernes : son lyrisme si pur, si harmonieux au sein de la tragédie. Il n'est pas nécessaire de rappeler à ce propos les obscurs d'*Esther* et d'*Athalie*, car dans toutes les œuvres du poète, on trouve des vers aussi mélodieux que parfaits. « C'est avec Racine, écrit Faguet, que la question de la tragédie lyrique se pose en France. » Elle triomphera avec les romantiques.

Nous venons de passer en revue ce qu'on nomme les titres de gloire de Racine. Il est juste de constater que le poète a donné l'impulsion à maints mouvements littéraires ; que, dans nombre de cas, il a devancé son temps et qu'il a ouvert la voie aux romantiques eux-mêmes. Or, le problème qui se pose maintenant est celui-ci : en quoi consiste son originalité, puisqu'il partage, avec beaucoup d'autres, des traits qu'on attribue, le plus souvent, à lui seul ? Dira-t-on que son mérite est d'avoir uni en un tout les qualités éparses chez ses rivaux ? Ce serait affirmer de Racine ce qu'on a reproché à Voltaire, à savoir qu'il n'a été que le second

dans tous les genres, ou encore le premier des esprits médiocres. S'il en était ainsi, Racine ne serait même pas digne de figurer à côté d'un Marivaux. On sait que ce dernier eût préféré « être bumblement assis sur le dernier banc dans la petite troupe des auteurs originaux, qu'orgueilleusement placé à la première ligne dans le nombreux bétail des singes littéraires. »

Et pourtant, *Racine est original*. Dans le domaine qui lui est propre, dans le drame biblique, il est parvenu à la perfection, personne ne l'a encore égalé. Mme de Sévigné a dit d'*Esther* : « C'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée. » (1) Jusqu'ici, ces paroles ont eu la valeur d'une prophétie, non seulement pour *Esther*, mais aussi et surtout pour *Athalie*.

Qu'est-ce qui assure l'immortalité à ces tragédies de Racine ? Leur lyrisme doux et caressant, uni à la sérénité et au grandiose. La majesté en sera ressentie aussi longtemps qu'il y aura des êtres sensibles à la poésie, au sublime et à la Bible, cet éternel document de beauté et de grandeur, dans lequel on sent l'âme humaine se mêler au souffle divin pour s'envoler vers les régions célestes, où règnent le Beau, le Vrai et le Bien.

En faisant remarquer que le mérite des deux tragédies raciniennes est, en premier lieu, dû au fait que le poète a suivi de près les Saintes Écritures, on entendra trop souvent des jugements semblables à celui que Jules Lemaitre a porté sur le *Livre d'Esther* : « C'est un conte, un conte voluptueux et sanglant, et un poème de fanatisme juif... Dans la tragédie de Racine, Esther est une colombe gémissante. » (2) N'en déplaise à Jules Lemaitre, les traits qu'il admire dans l'œuvre de 1689, y compris le caractère de la colombe gémissante, sont, eux aussi, bibliques : Racine eût été le premier à le reconnaître.

Pour comprendre cette vérité, il suffit de se rappeler que l'auteur ne s'est pas contenté de rechercher ces détails dans quelques passages scripturaux seulement, mais qu'il a puisé son inspiration dans le *recueil sacré tout entier* : c'est précisément ce que se propose de montrer la présente étude et ce qu'ont déjà reconnu plusieurs maîtres de la critique littéraire. « Toute la poésie des Livres Saints, dit M. Lauson, est passée dans la prière d'Esther. » Et, en parlant des chœurs des tragédies raciniennes, Faguet s'exprime ainsi : « La poésie en est puisée aux sources vraies du lyrisme, dans la Bible. »

1) Lettre du 21 février 1689.

2) *Jean Racine*, p. 279-281 (Paris, Calman-Lévy).

## CHAPITRE I

### La Vie religieuse et morale de Racine

Racine et Port-Royal. — Racine à Paris et à Uzès. — Boileau. — La rupture avec Port-Royal. — Au théâtre. — Phèdre. — La retraite. — La réconciliation avec Port-Royal. — Ecrits de Racine après 1677. — Le mari, le père, et l'ami. — Le courtisan, le janséniste et l'historiographe.

« On ne peut pas séparer du nom de Racine le nom de Port-Royal, dit M. Petit de Julleville. Les solitaires ont formé les sentiments de l'enfant; leur empreinte est marquée sur le talent du poète; ce sont eux qui, après l'insuccès de *Phèdre*, l'ont ramené à Dieu. Leur influence sur Racine est donc sensible de son berceau jusqu'à sa tombe. » Nombre de critiques littéraires ont trouvé, avec Jules Lemaitre, que cette affirmation catégorique ne traduirait pas encore toute la vérité. Rappelant que l'influence janséniste sur les Racine remonte jusqu'en 1638, année de la première dispersion des solitaires réfugiés à la Ferté-Milon, ils affirment même que : « Port-Royal façonna Racine *dès avant* sa naissance. » Le même auteur parle de cet « enfant privilégié, élevé dans le sanctuaire de la piété, et qui reçoit l'empreinte chrétienne à une profondeur dont il ne s'apercevra lui-même que plus tard... De tous côtés, Port-Royal enveloppe Jean Racine... Port-Royal est, littéralement, la famille du petit Racine. » (1) Et Sainte-Beuve : « Port-Royal, c'est sa patrie à lui, c'est sa nourrice, sa famille d'adoption. Port-Royal entretint, développa dans Racine tous les sentiments de famille : Racine ne fut jamais orphelin. » (2) En effet, une lettre demeurée célèbre de Le Maistre, datée de Bourg-Fontaine, le 21 mars 1656, se termine par ces touchantes paroles : « Bonjour, mon cher fils; aimez toujours votre papa comme il vous aime. » Racine aurait été dépourvu de tout sentiment, si tant d'amour et de honté n'avaient pas laissé de traces en lui. L'auteur des *Lettres contre Port-Royal* aura beau endormir sa conscience et endurcir son cœur, il n'arrivera pas à leur imposer entièrement silence. Au contraire, chez un homme aussi sensible, ces impres-

1) *Jean Racine*, p. 14.

2) *Port-Royal*, t. VI, p. 80.

sions de jeunesse, tôt ou tard, devaient se réveiller, fortes et impérieuses.

Pourtant, bien des critiques ne sont nullement d'accord avec ces affirmations tranchantes. On connaît la thèse soutenue par M. Masson-Forestier : son génie, Racine ne le doit pas à Port-Royal; il l'a malgré Port-Royal. Comme tout grand homme, il ne doit rien à ses éducateurs. A l'appui de cette affirmation, on cite l'exemple donné par Ribot : d'Alembert, enfant trouvé, est élu, à l'âge de vingt-quatre ans, membre de l'Académie des Sciences.

Or, la conclusion à tirer de ce cas frappant — d'autres pourraient encore être invoqués — ne consiste pas à dire que l'effort du pédagogue est, toujours et partout, nul, mais que sa peine reste sans effet sur les individus peu doués ou supérieurement doués, alors qu'elle exerce ses bienfaits sur la grande majorité des autres hommes. Comme, d'une part, le génie de Racine s'est révélé dans ses créations poétiques et comme, d'autre part, ce n'est guère par l'élévation de son caractère qu'il a brillé (M. Masson-Forestier sera le premier à l'avancer), on est en droit de dire que Racine fut poète malgré Port-Royal, et que seule sa formation religieuse et morale était l'œuvre de ses maîtres jansénistes.

Contester tout bonnement la part de Port-Royal dans la vie du poète est évidemment absurde. Il y a des faits qui demeurent : les années passées chez les solitaires, le moment où il se jeta aux pieds du grand Arnauld, son intervention en faveur de l'abbaye auprès des archevêques de Paris, son désir d'être enterré à côté de M. Hamon. Port-Royal n'est pas non plus absent de ses œuvres : à commencer par les *Promenades*, en passant par *Phèdre*, *Esther* et *Athalie*, jusqu'à l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal* et le *Mémoire pour les religieuses*.

C'est en ces termes que, dans les *Promenades*, Racine parle de sa chère abbaye :

Saintes demeures du silence,  
Lieux pleins de charmes et d'attraits,  
Port où, dans le sein de la paix,  
Règnent la Grâce et l'Innocence...

(Ode première)

Sacré palais de l'Innocence,  
Astres vivants, chœurs glorieux,  
Qui faites voir de nouveaux cieux  
Dans ces demeures du silence...

((Ode II)

Si nous transcrivons ces strophes de jeunesse, ce n'est pas parce que nous les apprécions démesurément (Louis Racine lui-

même avoue qu'elles prouvent seulement « qu'on ne doit pas juger du talent d'un jeune homme par ses premiers ouvrages »),<sup>(1)</sup> mais pour montrer l'amour et la vénération que Racine professait pour les lieux où il avait passé les plus belles années de sa vie.

Emportant la bénédiction de ses maîtres, Racine les quitta, en octobre 1658, pour faire sa philosophie au collège d'Harcourt.

La sortie de l'école constitue un événement important dans la vie de tout adolescent. Elle devait figurer comme tel dans l'évolution de Racine. Il se mêle au monde et s'émancipe promptement. Nous le voyons fréquenter La Fontaine, son compatriote — comme on sait, assez léger de mœurs — et son oncle Vitart, qui lui prête de l'argent... non point évidemment pour aller à l'église. Mme Vitart est une des premières femmes qui captivent le jeune homme. En toute amitié, elle lui donne des coups de poing et des soufflets : « Cela était assez ordinaire. » (Lettre du 26 décembre 1661). Racine avait encore fait la connaissance de l'abbé Le Vasseur, « toujours amoureux, tantôt de Mlle Lucrèce, tantôt d'une « toute jeune mignonne », dont le nom ne nous est pas parvenu, tantôt de quelque chambrière. » (2)

C'est de ce temps que datent les premiers vers destinés au grand public : *La Nymphé de la Seine à la reine*, ode écrite à l'occasion du mariage du roi avec Marie-Thérèse d'Autriche (*La Promenade de Port-Royal* et *Ad Christum* ne semblent avoir été connus que des maîtres du jeune poète.) Il n'y a rien de biblique, ni de particulièrement pieux dans ces strophes (le sujet, d'ailleurs, ne s'y prêtait guère). Pourtant, ici aussi, quelques vers trahissent l'élève de Port-Royal :

..... un nouveau Mars, sorti de votre sein,  
Ira couronner sa vaillance  
De la palme qui croît aux rives du Jourdain.

Racine avait encore composé deux sonnets : il chantait, dans l'un, la naissance d'un enfant de Mme Vitart; dans l'autre, les louanges de Mazarin. Voici ce qu'on lit à ce propos dans une page devenue célèbre : « Je reçois tous les jours lettres sur lettres, ou, pour mieux dire, excommunications sur excommunications, à cause de mon triste sonnet. »

La révolte commence, quoiqu'elle ne soit pas encore déclarée. Les solitaires ne peuvent croire leur cher élève déjà perdu. Le poète, de son côté, voudrait éviter la rupture. Il est cependant vrai

1) Œuvres de Louis Racine, t. V, p. 15. Paris, 1808.

2) J. Lemaitre, loc. cit. p. 36.

que le pieux adolescent d'alors avait fait des progrès qui durent inquiéter ces « Messieurs ». Sa réputation souffre à tel point qu'il doit rassurer sa sœur : « Ne croyez rien de moi, lui écrit-il, que je ne vous le mande. » (1)

Les lignes suivantes, adressées à Le Vasseur, ne montrent pas moins combien, à ce moment, l'auteur s'était déjà éloigné de Port-Royal. Après avoir parlé du fils de sa tante Vitart qu'on avait cru mort, et qui se trouvait frais et gaillard à Hédin, Racine continue en ces termes : « Je vas dès cette après-dinée en féliciter Madame sa sainte mère, qui se croyait incapable d'aucune joie depuis la perte de son saint père, (2) ou, comme disait M. de Gomberville, de son futur époux. En effet, il n'est plus dessus le trône de saint Augustin, et il a évité, par une sage retraite, le déplaisir de recevoir une lettre de cachet, par laquelle on l'envoyait à Quimper. Le siège n'a pas été vacant bien longtemps. La cour, sans avoir consulté le Saint Esprit, à ce qu'ils disent, y a élevé M. Bail... Tout le consistoire a fait schisme à la création de ce nouveau pape, et ils se sont retirés, de côté et d'autre, ne laissant pas de se gouverner toujours par les monitoires de M. Singlin, qui n'est plus considéré que comme un antipape. »

Sainte-Beuve qui, comme tant d'autres critiques, cite ce passage caractéristique, fait cette remarque : « Je sais qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux des plaisanteries un peu froides, faites pour égayer une lettre, et sans que le cœur y ait une grande part. Pourtant, quel chemin Racine avait fait en peu de temps! comme son goût contrarié le rend ingrat! comme il plaisante de douleurs respectables avec une grâce pincée et cruelle! Ainsi parlait-il de ses saints maîtres le jour et à l'âge où il les rencontrait en travers de sa passion. Malheur à ceux, quels qu'ils soient, que l'on rencontre dans le travers de sa passion principale, quand elle a hâte de sortir! Ils ont tort. » (3)

Pour le moment, il est si bien Parisien que, lorsqu'il se trouve au château de Chevreuse pour surveiller les constructions et payer les ouvriers, il se sent là comme en exil. C'est pourquoi il date la lettre écrite le 26 janvier 1661 de « Babylone ».

La poésie est une vocation qui ne plaît guère aux parents et aux amis des jeunes auteurs : la carrière est trop difficile, le succès,

---

1) Cette lettre est, selon M. l'abbé de la Roque, la plus ancienne qu'on connaisse de Racine; de 1658 ou 1659; cf. cependant l'éd. Mesnard t. VI, p. 409, où elle est datée de 1661.

2) Virglin, directeur du Port-Royal (Note de M. Mesnard).

3) *Port-Royal*, Hachette, t. VI, p. 97.

trop incertain. « Il faut *du solide*, avait dit M. l'Avocat, et un honnête homme ne doit faire le métier de poète que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, et qu'il se peut dire honnête homme à juste titre. » (1)

Comme il a un parent quelque peu influent qui croit pouvoir lui procurer un bénéfice, Racine part pour le Languedoc (octobre 1661). « Mon oncle, écrit-il alors, veut que j'étudie. Je ne demande pas mieux. » Il s'intéresse à saint Thomas, à Aristote et à la Bible. Il relit Virgile, compose des vers galants pour Mme Vitart, adresse des lettres pleines de charme à La Fontaine et à l'abbé Le Vasseur, les suppliant de lui faire parvenir des nouvelles de Paris, surtout celles qui se rapportent aux ouvrages de l'esprit. Pendant qu'il prépare *La Thébàïde* et *La Renommée, aux Muses*, il attend son dimissoire de Soissons : peu s'en fallut donc qu'au lieu d'un auteur d'admirables tragédies, nous n'eussions un Révérend Père de plus. Heureusement pour les lettres, ce document arriva quand Racine était las des disputes avec le clergé d'Uzès. Il ne désespérait tout de même pas de trouver une prébende. Le bon oncle était même prêt à lui céder sa place. Mais des difficultés surgirent de tous côtés : de la part de l'aumônier D. Cosme, *le méchant Dom Cosme*, et des moines.

Quelques années plus tard, il obtint pourtant certains bénéfices. Le privilège d'*Andromaque*, donné le 28 décembre 1667, est accordé au prieur d'Epinau. C'est encore en cette qualité que, le 12 mai 1668, Racine signa un acte de baptême. Le poète avait aussi un bénéfice dans sa ville natale : celui de Saint-Jacques de la Ferté (en 1671 et 1672). « On pourra s'étonner, dit M. Mesnard, qu'il ne se soit fait si longtemps aucun scrupule de posséder des biens de l'Eglise, abus sans doute alors très commun, mais qui n'en était pas moins condamnable, et n'ait pas suivi sur ce point l'exemple que lui donnait Boileau. »

Quelle fut l'évolution de Racine durant le temps qu'il passa en Languedoc ? A peine était-il arrivé que l'oncle lui dit : « *Domus mea, domus orationis* ». Vêtu entièrement de noir et disposé à entrer dans les ordres, il s'efforça d'adapter sa tenue à sa future existence. Aussi le Parisien et le chanoine s'entendent-ils bien, celui-ci étant moins exigeant que les solitaires. L'auteur des *Bains de Vénus* est connu dans la petite ville d'Uzès. On goûte ses vers, on lui apporte des livres. Il a ses petites amours passagères. Mais, en somme, il tient sa parole : il est « régulier avec les réguliers ».

1) Lettre à Le Vasseur (juin 1661).

Une grande passion l'obsède : il est fou de littérature et de gloire. Il est jeune, il a conscience de son génie, il veut arriver.

D'ailleurs, la réaction contre son éducation première couvait depuis longtemps en lui et se faisait sentir dans les lettres qu'il écrivait à ses confidents. Il lui est même assez difficile d'adresser quelques lignes à Port-Royal : « Je tâcherai d'écrire cette après-dînée à ma tante Vitart et à ma tante la religieuse, puisque vous vous en plaignez. Vous devez pourtant m'exouser si je ne l'ai pas fait, et elles aussi; car que puis-je leur mander ? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite, sans le faire encore à Paris par lettres ; car j'appelle hypocrisie d'écrire des lettres où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire autre chose que se recommander aux prières. Ce n'est pas que je n'en aie bon besoin ; mais je voudrais qu'on en fit pour moi sans être obligé d'en tant demander. » (Lettre du 16 mai 1662).

A ce moment, Racine était plus sensible à la poésie profane qu'à la Bible. Commentant une ode de Perrault, il écrit : « Je vous dirai pourtant encore qu'il y a un endroit où j'ai reconnu M. Perrault ; c'est lorsqu'il parle de Josué, et qu'il amène à l'Écriture Sainte. Je lui dis une fois qu'il mettait trop la Bible en jeu dans ses poésies ; mais il me dit qu'il la lisait fort, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'en insérer quelque passage. Pour moi, je crus que la lecture en est fort bonne, mais que la citation était mieux séante à un prédicateur qu'à un poète. » (1)

Vingt-sept ans plus tard, Racine écrira *Esther*. Il aura alors changé d'avis.

La piété filiale a fait de Louis Racine un des biographes les moins exacts qui soient. Il affirme que, fidèle à la discipline de Port-Royal, son père « fuyait le monde et les plaisirs pour se livrer à l'étude ». — « Naïve prévention d'un bon fils, note justement M. Mesnard, ou plutôt respectueux aveuglement, quelque peu volontaire ! » Comment l'auteur des *Mémoires* a-t-il pu oublier l'aveu contenu dans ces mots adressés à La Fontaine ? « On m'a dit : Soyez aveugle... Je ne le puis être tout à fait. » (11 novembre 1661.) La confiance faite dans une lettre datée du 30 avril 1662 montre qu'à l'église même le jeune homme avait les yeux ouverts sur les charmes des belles dévotes.

Toutefois, Racine, âgé alors de vingt-deux ans et demi, est innocent encore ; malgré les fanfaronnades sur sa vie de loup à Paris et le ton libertin de quelques lettres d'Uzès. Car c'est à ce même

1) Lettre à Le Vasseur (28 mars 1662).

Le Vasseur, auquel il ne cache rien, qu'il écrit : « Dieu merci, je suis libre encore, et si je quittais ce pays, je reporterais mon cœur aussi sain et aussi entier que je l'ai apporté. » Son bon fils ajoute à ces paroles : « C'est ce qu'il a pu toujours dire; malgré la vivacité de son caractère : l'amour de l'étude l'a sauvé des dangers. »

Au double point de vue intellectuel et artistique, Racine a grandement profité de son premier séjour à Paris et du temps passé en Languedoc. Il faut admirer l'habileté de cet homme de génie, sachant tirer profit de toutes les circonstances ; à Port-Royal, il acquiert une bonne instruction ; au contact des gens du monde, il perd la raideur janséniste et commence son apprentissage de courtisan ; à Uzès, mûrissent lentement, mais sûrement, l'homme et le poète.

Le prieuré ou l'abbaye que le neveu du R. P. Sconin avait vainement cherché à Uzès, n'était à ses yeux qu'un des moyens pour parvenir à une situation et aux honneurs. Or, « on peut arriver à la gloire par plus d'une voie. » (*Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires.*)

Ses odes *Sur la convalescence du Roi* et *La Renommée aux Muses* le font connaître dans le monde littéraire et à la cour. Le chemin le plus sûr qui mène à la notoriété étant le théâtre, Racine donne, en 1664, *La Thébàide* ou *Les Frères ennemis*, pièce qui annonce déjà la série de ses immortelles tragédies (interrompues par une comédie). (1) Jusqu'en 1677, l'histoire du poète sera celle de ses œuvres.

Le Vasseur, qui avait reçu la *Renommée aux Muses*, la fit lire à son voisin de campagne, Nicolas Boileau-Despréaux. Le critique sagace émit sur cette œuvre des jugements qui donnèrent à Racine l'envie de le connaître : « Je suis, écrit-il, fort obligé à l'auteur des Remarques, et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il ne me sera point permis quelque jour de le connaître. » Peu de temps après, ils se rencontrèrent. C'est alors que naquit cette amitié que seule la mort viendra interrompre.

Racine a beaucoup gagné à ces relations. Boileau, « toujours amateur de la vérité », l'a préservé des pièges dans lesquels il serait facilement tombé en compagnie des Le Vasseur, Chapelain, Vivonne et Nantouillet. C'est Boileau qui l'empêcha de publier la seconde lettre contre Port-Royal. En ne demandant rien à ses

---

1) Tragédies : *Alexandre* (1665), *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie* (1674), *Phèdre* (1677), *Esther* (1689), *Athalie* (1691). Une comédie : *Les Plaideurs* (1668).

libraires, Boileau donna à son ami un exemple de rare désintéressement, exemple que Racine suivra lors de la publication d'*Esther* et d'*Athalie*. C'est de Despréaux qu'il apprendra la générosité et la franchise; c'est encore lui qui le réconciliera avec les solitaires. Résumant ces heureuses et multiples influences, Jules Lemaitre a pu affirmer : « Boileau fut pour Racine un excellent tuteur. Il fut, dans bien des circonstances, quelque chose comme sa conscience morale et sa conscience littéraire. » (1)

C'était au *Mouton Blanc*, à la *Pomme de Pin* ou à la *Croix de Lorraine* que se réunissaient d'ordinaire *Polyphile* (La Fontaine), *Ariste* (Boileau), *Gélaste* (Chapelle) et *Acante* (Racine). Il est intéressant de lire l'explication que donne M. Mesnard du dernier pseudonyme. Celui-ci proviendrait de « *mollis acanthus* » : « plante dont les formes sont les plus ornées que la sculpture ait choisies pour modèle, cette plante qui parfois aussi a ses épines et soit piquer. »

Le 12 août 1663, Racine perd son aïeule Marie des Moulins. Pierre Sconin meurt le 20 avril 1667. Le poète n'est plus guère gêné dans sa passion pour le théâtre que par sa tante de Port-Royal. Il reçoit de celle-ci lettres sur lettres qui l'inquiètent peut-être encore, mais qui ne l'empêchent plus de fréquenter les gens dont « le nom — aux yeux de ses anciens maîtres — est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété. »

Quel effet ces perpétuelles recommandations devaient-elles produire sur Racine, qui se voyait encore traité en écolier ? N'était-il pas déjà l'auteur de maintes pièces appréciées même à la cour ? Pouvait-il, sans se révolter, lire des lignes comme celles-ci : « Jugez donc, mon cher Neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher Neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre cœur pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. »

Est-ce l'attachement pour sa tante qui l'avait retenu jusque-là ? Est-ce le respect envers ces Messieurs ?... Quoi qu'il en soit, pour le moment, il continue d'aller son chemin, sans montrer le déplaisir que lui causent ces éternelles excommunications. Cependant, la sourde irritation ne fera que rendre plus violente l'explosion future.

1) Loc. cit. p. 82.

On sait dans quelles circonstances furent écrites les deux lettres contre Port-Royal. Dans son *Avis du Saint-Esprit*, Des Marets de Saint-Sorlin, auteur d'une comédie, les *Visionnaires* (1640), conseille à Louis XIV de lever une armée de cent quarante-quatre mille hommes pour combattre l'hérésie. C'est dans ce même écrit que le nouveau saint attaque le jansénisme. Nicole répond, en 1664 et 1665, par les *Lettres sur l'Hérésie imaginaire* (bref : *Imaginaires*), suivies, en 1666, d'autres, intitulées : *Visionnaires*. Dans celle de janvier 1666, le champion de Port-Royal parle en ces termes de l'ancienne profession de Des Marets : « Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles, qui se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet ou qu'il a pu causer par ses écrits pernicieux. »

Racine, qui avait déjà reçu des exhortations du même genre, se crut obligé de répondre aux attaques répétées contre son art. Il publie, en janvier 1666, sa *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires*. Quelques extraits feront entrevoir l'esprit belliqueux de cette épître, expression d'une aigreur trop longtemps contenue. « Qu'est-ce que les romans et les comédies peuvent avoir de commun avec le jansénisme ? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes, et horrible devant Dieu ? Faut-il, parce que Des Marets a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire ? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en cherchez de nouveaux ? » Et plus loin : « Hé ! Monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde : ne réglez point les récompenses de celui-ci. Vous l'avez quitté il y a longtemps : laissez-le juger des choses qui lui appartiennent. »

Tout en se révoltant contre le jansénisme, Racine tient à demeurer fidèle chrétien : « Je ne suis pas un théologien comme vous ; je prendrai pourtant la liberté de vous dire que l'Eglise ne nous défend point de lire les poètes ; qu'elle ne nous commande point de les avoir en horreur. » Maintenant, c'est l'élève renégat qui demande compte à ses maîtres : « Et vous autres, qui avez succédé à ces Pères, de quoi vous êtes-vous avisés de mettre en français les comédies de Térence ? Fallait-il interrompre vos saintes occupations pour devenir des traducteurs de comédies ? » Connaissant tous les secrets de Port-Royal, Racine raconte dans la suite l'amusante affaire des capucins.

La conclusion est digne de tout ce qui précède : « Retranchez-

vous donc sur le sérieux. Remplissez vos lettres de longues et doctes périodes. Citez les Pères. Jetez-vous souvent sur les injures, et presque toujours sur les antithèses. Vous êtes appelé à ce style. Il faut que chacun suive sa vocation. »

On voit volontiers dans cette lettre un chef-d'œuvre de style. C'est pourtant aussi à propos de cette même épître qu'on a dit : « Racine, le tendre Racine, aurait eu peu de chose à faire pour être méchant. C'est la même sensibilité fine qu'on a pour soi, qui nous dénote celle des autres et les endroits délicats à piquer. L'aigreur qu'on ressent et qu'on exprime est toujours en raison de la finesse et de la tendresse sensible qu'on a... » (1) « Un esprit s'y révèle qui ravit, par son talent, et effraye par la perfection qu'il apporte dans la méchanceté. » (2)

Quel dut être le sentiment de Racine en lisant ces lignes ? « Il n'y a personne qui n'ait horreur de voir que votre haine va déterrer les morts, et outrager lâchement la mémoire de M. le Maître et de la mère Angélique... » Il s'agit de ce M. le Maître qui appelait son « petit Racine », son *fils* et de qui il voulait être appelé *papa* ! Ah ! comme le trop oublieux élève répondra par une noire ingratitude à un amour si désintéressé ! « Dites-moi, Monsieur, que faisait dans le monde M. le Maître ? Il plaquait, il faisait des vers : tout cela est également profane, selon vos maximes. Il avoue aussi dans une lettre qu'il a été dans le dérèglement et qu'il s'est retiré chez vous pour pleurer ses crimes. Comment donc avez-vous souffert qu'il ait tant fait de traductions, tant de livres sur les matières de grâce ? Ho, ho ! direz-vous, il a fait auparavant une longue et sérieuse pénitence. Il a été deux ans entiers à bêcher le jardin, à faucher les prés, à laver les vaiselles. Voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de saint Augustin. »

Boileau dira un jour à son ami : « J'aime mieux avoir tort que d'avoir orgueilleusement raison. » Racine, repentant, avouera en pleine Académie à l'abbé Tallement qui lui avait reproché sa conduite envers ses maîtres : « C'est l'endroit le plus honteux de ma vie, et je donnerais tout mon sang pour l'effacer... » On a noté — non sans une certaine malignité — qu'il a néanmoins conservé les mêmes papiers dans ses tiroirs, où on les a retrouvés après sa mort.

1) Sainte-Beuve, loc. cit. p. 110.

2) M. Goussier Truc, *Racine*, p. 46.

Comme Port-Royal ne répond pas aux attaques de l'enfant égaré, deux amis s'en chargent : Goibaud du Bois, traducteur de Cicéron et de saint Augustin, et l'avocat Barbier d'Aucourt. Leurs lettres sont datées du 22 mars et du 1<sup>er</sup> avril 1666. Le 10 mai, Racine rédige sa *Lettre aux deux apologistes de l'auteur des Hérésies imaginaires*. Selon Louis Racine, c'est à Boileau que revient la gloire d'en avoir empêché l'impression. « Celui-ci, quoiqu'il n'eût encore aucune liaison avec Port-Royal, lui représenta que cet ouvrage ferait honneur à son esprit, mais n'en ferait pas à son cœur, parce qu'il attaquait des hommes fort estimés, et le plus doux de tous (Nicole), auquel il avait lui-même, comme aux autres, de grandes obligations. Eh bien, répondit mon père, pénétré de ce reproche, le public ne verra jamais cette seconde lettre ! » (1)

Cette épître est sous tous les rapports digne de la précédente. Racine, préoccupé avant tout de questions de style, constate d'abord que les deux réponses sont écrites de manières fort différentes. Le ton, chagrin dans l'une, est plaisant dans l'autre. « Je vous puis assurer, continue-t-il, que le mélancolique m'a fait rire et que le plaisant m'a fait pitié. » Et, plus loin : « Je croirai même, si vous voulez, que vous n'êtes point de Port-Royal, comme le dit un de vous, quelque, à dire le vrai, j'aie eu peine à comprendre qu'il ait renoncé de gaieté de cœur à sa plus belle qualité. Croyez-moi, si vous en êtes, ne faites point de difficulté de l'avouer, et si vous n'en êtes point, faites tout ce que vous pourrez pour y être reçus : vous n'avez que cette voie pour vous distinguer. Le nombre de ceux qui condamnent Jansénius est trop grand : le moyen de se faire connaître dans la foule ? jetez-vous dans le petit nombre de ses défenseurs ; commencez à faire les importants, mettez-vous dans la tête que l'on ne parle que de vous, et que l'on vous cherche partout pour vous arrêter ; délogez souvent, changez de nom, si vous ne l'avez déjà fait ; ou plutôt n'en changez point du tout ; vous ne sauriez être moins connus qu'avec le vôtre ; surtout louez vos Messieurs, et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon ; ce n'est pas assez : mettez-les devant, vous ferez un peu souffrir leur humilité ; mais ne craignez rien : ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir. »

1) Jules Lemaitre doute cependant que ce soit à Boileau qu'on doive cet acte généreux. Il croit plutôt que Racine renonça à la publication du second pamphlet sur la lecture d'une belle et dure lettre de Lancelot, qui fit rougir et rentrer en lui-même le jeune ingrat. (Cf. aussi M. Truc. loc. cit., p. 50.)

A Uzès, Racine faisait peu de cas des *Provinciales*. Maintenant qu'il s'agit de les opposer aux *Imaginaires* et aux *Visionnaires*, il insiste sur la grandeur de Pascal et le néant de ses imitateurs, qui ne seraient parvenus à l'égaliser que par le nombre de leurs pamphlets. Voici une autre remarque aussi judicieuse que blessante : « Et vous semble-t-il que les *Lettres provinciales* soient autre chose que des comédies ? » Puis, prenant une fois de plus à partie ce bon M. le Maistre, il le maltraite de nouveau cruellement : « Je n'ai point prétendu égaler Des Marets à M. le Maistre; il ne faut point pour cela que vous souleviez les juges et le palais contre moi; je reconnais de bonne foi que les plaidoyers de ce dernier sont, sans comparaison, plus dévots que les romans du premier; je crois bien que si Des Marets avait revu ses romans depuis sa conversion, comme on dit que M. le Maistre a revu ses plaidoyers, il y aurait peut-être mis de la spiritualité; mais il a cru qu'un pénitent devait oublier tout ce qu'il a fait pour le monde. »

L'ardeur que Racine apportait à la défense du théâtre montre bien à quel point il identifiait la cause de la tragédie avec la sienne propre. En effet, toutes ses préoccupations se concentrent autour de la scène. Il est en rapport continuel avec des acteurs et des actrices. Déjà en 1660, Mlle Roste du Mareis l'avait guidé lorsqu'il préparait l'*Amasie*. En 1661, ce fut la Beauchâteau qui lui indiqua le plan des *Amours d'Ovide*. Cependant, ces deux femmes n'ont pas eu dans la vie du poète la même importance que deux autres comédiennes : la Du Parc et la Champmeslé. La première, qui, en 1653, épousa René Bertholet, sieur Du Parc, fut très courtisée par Molière, chez lequel elle avait joué. Mais Racine l'enleva pour lui confier le rôle d'Andromaque à l'hôtel de Bourgogne. Elle mourut le 11 décembre 1668 — empoisonnée par Racine, aux dires de la Voisin. M<sup>r</sup> Henri Robert, dans la cinquième série des *Grands procès de l'Histoire* (1), a définitivement établi que cette accusation, trop longtemps maintenue, était dépourvue de tout fondement.

M. François Mauriac rattache ingénieusement l'*Ode tirée du psaume XVII* à l'affaire des poisons. Il faut avouer que les vers mis en relief par le critique prennent un sens qu'on était loin de leur attribuer jusqu'ici.

---

1) Paris 1926. Payot.

*Ma perte était inévitable;  
J'invoquai ton nom redoutable,  
Et tu fus sensible à mes cris :  
Tu vis leurs trames sacrilèges,  
Et ta pitié rompit le piège  
Où leurs complots m'avaient surpris.*

*Malgré le siècle et ses maximes,  
Tu vis mon cœur exempt de crimes....*

*Tu mets un terme à ta justice,  
Et ton courroux s'est apaisé :  
Ta main m'enlève au précipice  
Que les méchants m'avaient creusé.*

« M. Mesnard s'étonne que le manuscrit de cette ode, de la main même du grand Racine, se soit trouvé dans les papiers de Louis, et que pourtant celui-ci ne l'ait pas publié et qu'il n'en ait même jamais parlé comme d'un ouvrage de son père. Ne serait-ce pas qu'elle se rattachait à une époque affreuse, qu'elle faisait allusion à des événements sur lesquels les enfants et les amis du poète souhaitaient que règne le plus profond silence ? » (1)

L'amour du poète pour la Champmeslé est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister là-dessus. Mme de Sévigné prétendait même que Racine ne faisait ses tragédies que pour son amie. Depuis Bruzen de la Martinière, on a aussi souvent répété que Racine avait eu un fils « de cette fameuse actrice qu'il aimait tendrement », et que l'infidélité de la Champmeslé qui lui préféra le comte de Clermont-Tonnerre, lui fit abandonner le théâtre. Louis Racine dément catégoriquement tous ces bruits, et cette fois-ci il a raison. Mais son respect lui arrache de nouveau quelques affirmations exagérées. « Selon toutes les apparences, dit-il, mon père n'a jamais eu pour la Chammèle (2) cette passion qu'on a conjecturée de ses assiduités auprès d'elle. » Louis explique les fréquentes visites de son père à sa maîtresse par la nécessité de suivre la répétition des rôles d'Hermione, Roxane, Monime, Iphigénie et Phèdre. Cet aveuglement est fort louable de la part d'un fils qui évoque une époque des plus agitées dans l'existence de son père; il est pourtant impossible à l'historien de le partager : de 1670 jusqu'aux environs de 1677, le poète était profondément épris de l'actrice. Plus tard seulement, en rompant avec toutes les idoles du passé, il s'efforça d'oublier aussi la

1) *La Vie de Jean Racine*, p. 155-56.

2) C'est ainsi que l'auteur des *Mémoires* orthographe ce nom. Jean Racine écrit *Chammeslay* ou *Chameslé*.

Champmeslé. Il y a même si bien réusé qu'on éprouve quelque peine à entendre Racine raconter à son fils la mort de l'ancienne amante sur un ton de complète indifférence (Lettre du 16 mai 1698).

Quand on étudie l'évolution religieuse et morale du poète, on peut passer sous silence la plupart de ses tragédies; il est, en revanche, nécessaire de parler de *Phèdre*. Celle-ci n'est pas pour nous une pièce quelconque inspirée de l'antiquité grecque. Qu'on relise cette page classique de Jules Lemaitre et l'on verra combien l'héroïne, malgré sa passion perverse, est, au fond, chrétienne et même janséniste. « Racine réunit dans le personnage de Phèdre la passion, la passion la plus criminelle par définition — la claire conscience de la culpabilité, du démerite, de la souillure, du péché — et enfin de la crainte de Dieu représentée par le Soleil en tant que Dieu clairvoyant et par Minos en tant que Dieu punisseur. Il entendait montrer que nous ne pouvons rien, dans l'ordre du salut, sans la grâce de Dieu : c'était donc fortifier sa thèse que de supposer Phèdre « humainement honnête », de lui prêter toutes les excuses; de multiplier autour d'elle les circonstances atténuantes; bref, de ne pas la faire odieuse. Car, plus il marquait la noblesse d'âme de la malheureuse sur tout le reste, plus aussi il marquait, par là même, le caractère fatal de sa passion, et plus il nous persuadait que nous avons, en effet, besoin d'un secours surnaturel pour vaincre les tentations mauvaises. »

Ce sont certainement des appréciations de ce genre que M. Masson-Forestier attaque dans le passage suivant : « On a voulu que *Phèdre*, par un côté, fût un peu chrétienne. Drôle de côté, drôle de chrétienne! » (1) Arnauld qui, pourtant, se connaissait en matière religieuse, affirmait qu'il n'y a rien à reprendre au caractère de Phèdre. Soyez certains que son jugement eût été tout autre, si la pièce de son adversaire (Racine l'était encore à ce moment-là) avait froissé ses convictions chrétiennes et jansénistes.

Jules Lemaitre semble donc exprimer la vérité littéraires, quand il écrit : « Phèdre succombe, non par sa volonté, mais parce que Dieu lui refuse la grâce efficace. » M. François Mauriac arrive à une conclusion analogue : « Phèdre est de ces misérables que les maîtres du petit Racine frustrèrent sereinement du bénéfice de la Rédemption. Ils avaient une pire croyance : ils ne doutaient pas que le Dieu tout-puissant ait voulu aveugler et perdre telles de ses créatures. Leur divinité rejoignait le *Fatum* : un Destin qui ne

---

1) *Autour d'un Racine ignoré*, p. 361.

serait pas aveugle, terriblement attentif au contraire à la perte des âmes réprouvées dès avant leur naissance. » (1)

Les beaux paradoxes de M. Masson-Forestier ne nous convainquent pas davantage, lorsqu'il affirme qu'une crise physiologique fut la cause du changement radical qu'amena l'année 1677 dans la vie de Racine. Nous inclinons même à voir dans la dernière tragédie profane de Racine bien plus qu'une simple étape vers sa conversion. Il est vrai que c'est seulement dans la préface de *Phèdre* que le révolté d'hier affirme son désir de « réconcilier la tragédie avec quantité de personnes, célèbres par leur piété et leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps. » Un aveu public à cette date ne suppose-t-il pas un retour antérieur du poète sur lui-même ? De fait, en parlant de cet événement historique, nombre de critiques ne se contentent plus de citer le passage ci-dessus. M. Michaut, par exemple, remonte jusqu'en 1670, année de la publication de *Bérénice*, qui montre « l'évolution morale par laquelle une femme s'élève lentement, en luttant contre une nécessité inflexible, malgré son amour, malgré sa colère, malgré son désespoir, à la hauteur d'un sacrifice consenti. » (2) M. Dubech fait cette constatation : « De *Mithridate* à *Phèdre*, on voit l'esprit chrétien de Port-Royal revenir par degrés. L'écheo de *Phèdre* tombait au moment où le fruit était mûr. » (3) M. Truo, lui aussi, affirme que la conversion de Racine ne fut pas l'œuvre d'un jour : « Racine vint à la pénitence comme les Pascal, les Conti, les Tréville, les Rancé... La vie le ramena au problème de la vie, la faute au repentir ; parti d'un point, il s'y retrouva, une fois parcouru ce long chemin qui, renfermé dans nos jours exigus, ne peut revenir que sur soi. Egaré, les voix qui le rappelaient étaient d'une force singulière. Il finit par les entendre. » (4)

Nous nous demandons s'il ne faudrait pas chercher le commencement de ce changement, énigmatique à tous égards, dans une période antérieure à toutes les dates indiquées jusqu'ici : nous pensons à celle qui a vu la retraite de la seconde lettre contre Port-Royal.

Une cause d'ordre extérieur vint s'ajouter à celles que nous venons d'évoquer et contribua à éloigner Racine de la scène : l'insignifiante *Phèdre* de l'imbécile Pradon (5) l'emporta sur le chef-

1) loc. cit. p. 136-37.

2) G. Michaut, *La Bérénice de Racine* (Paris 1907) p. X, cité par M. Truo, p. 191.

3) *Jean Racine politique*, p. 228. Grasset, Paris 1926.

4) loc. cit. p. 192.

5) L'épithète est de Jules Lemaitre.

d'œuvre de notre poète. En amant passionné du beau, il se sentit profondément dégoûté d'un public indigne de ses pièces. Comme des scrupules religieux, et qui sait combien d'autres encore — on est mal renseigné sur cette époque de sa vie — le travaillaient depuis longtemps déjà, il ne tarda pas à prendre une décision irrévocable. Imitant Joad, il s'écriera : « C'est à Dieu seul qu'il nous faut attacher. »

« Désormais, comme on l'a dit ingénieusement, « l'auteur » est bien mort en lui. Le chrétien écrira un jour *Esther* et *Athalie*, mais l'auteur, c'est-à-dire la bête la plus vivace, la plus longue à mourir et la plus prompte à ressusciter que nous portions dans nos entrailles, se taira pour toujours. » (1) Si les amis des lettres déplorent cette résolution, qui a privé la France de chefs-d'œuvre, le moraliste s'inclinera avec un religieux respect devant cet héroïsme. « Cet homme-là, par un exemple unique, a fait vraiment à son Dieu le sacrifice de son génie, il s'est retiré quand il n'était ni épuisé, ni fatigué, quand il avait seulement montré ce qu'il pouvait faire. » (2) Jules Lemaitre, dont il faut continuellement citer la belle étude sur Racine, dit encore de cet acte mémorable : « Après *Phèdre*, Racine, à trente-sept ans, renonce au théâtre. Ceci est un fait extraordinaire, et peut-être unique de son espèce dans toute l'histoire de la littérature. Car songez ! Racine était aimé. Il avait la gloire ; il était dans toute la force de son génie... En pleine jeunesse, en pleine force et en pleine joie de production poétique, non seulement il se range tout à coup à une vie pieuse et à une pratique exacte de la morale chrétienne, ce qui serait déjà remarquable, mais il répudie entièrement et sans retour ce qui avait été pour lui, jusque-là, la principale raison de vivre. Il fait une chose plus difficile encore, la plus difficile de toutes : il brûle, il anéantit les œuvres commencées, il les anéantit, les sachant belles. Ce qu'il tue en lui, ce n'est pas seulement la vanité, l'orgueil, l'amour de la gloire, il cherche, tout au fond de lui-même quelque chose de plus intime et de plus cher encore à immoler. Ce qu'il tue en lui, c'est l'attachement de l'artiste à son œuvre, le désir invincible de réaliser le beau qu'il conçoit. » (3)

Racine aurait été incapable d'un pareil sacrifice s'il n'avait puisé ses forces dans le sentiment religieux.

Rappelons, pourtant, aussi que des raisons plus profanes ont

---

1) Jules Lemaitre, loc. cit. p. 258.

2) M. Lanson.

3) p. 257-58.

été données pour expliquer sa retraite : « Un auteur a souvent conscience d'être débarrassé de tout ce qu'il avait à dire; il est souvent le premier à se sentir fini. Mais il faut vivre, et le métier survit au talent. Un roi de France dirait aujourd'hui à tel ou tel : « Laissez-là votre roman annuel, je vous nomme gentilhomme de ma chambre et vous ne ferez plus rien que de raconter mes exploits... » Ah ! qu'il quitterait de bon cœur son écritoire ! Surtout si sa jeunesse ne fut pas toute pure, si d'inquiétantes figures rôdent autour de lui, s'il a le sentiment que le sol est miné sous ses pas. » (1)

An lendemain de son amour pour la Champmeslé, Racine songe à se faire chartreux. Que les esprits superficiels l'en raillent, le psychologue ne s'y trompe pas : l'excès provoque l'excès. Nous croyons à la sincérité de Racine, qui finit par se tourner de nouveau — cette fois-ci définitivement — vers Port-Royal. Le pécheur repentant devait d'autant plus se sentir attiré par l'austérité janséniste que des liens de famille et des souvenirs d'enfance s'associaient à son désir de réparer les fautes d'un passé qu'il avait en horreur : la conséquence immédiate de l'échec de *Phèdre* fut la réconciliation avec Port-Royal.

Avec Nicole, elle se fit sans difficulté. Arnauld, par contre, se montra d'abord intraitable : il ne pouvait oublier l'offense faite à la mémoire de la mère Angélique. Cependant, en lui parlant de *Phèdre*, l'infatigable Boileau lui arracha cet aveu : « L'auteur nous donne cette grande leçon, que lorsqu'en punition de fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes, et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant. » Voilà des paroles fort différentes de celles qu'il avait entendues en 1666 ! Les auteurs de pièces de théâtre ne sont pas forcément des « empoisonneurs publics ». Ils sont même capables de donner de « grandes leçons ». Arnauld ne critique que des détails dans *Phèdre* : pourquoi Racine a-t-il fait Hippolyte amoureux ? Boileau n'avait plus qu'à amener l'ami, à qui le pardon était assuré. Plus tard, il jouera un rôle actif dans les affaires de l'abbaye, qu'il visitera fréquemment et où il mettra ses enfants. Alors, Racine aura beau protester de son innocence, en affirmant qu'il était exempt du crime de « ralliement » : Louis XIV savait à quoi s'en tenir.

Comme « dans l'idée du roi, un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église » (Lettre à Mme de Maintenon), il ne peut y avoir des allusions directes à

1) M. Mauriac, loc. cit. p. 145-46.

Port-Royal dans *Esther* et *Athalie*. N'en contiennent-elles pas de caebées ? On a noté depuis longtemps que le deuxième vers du prologue d'*Esther* mentionne déjà la Grâce :

Je descends dans ce lieu, par la Grâce habité.

M. Dubech interprète les quatre scènes contre la calomnie,

Rois, chasses la calomnie! etc.

comme un avertissement au roi de France lui-même. Et c'est à propos d'*Athalie* que M. Manriac fait cette remarque : « La reine, dans ses invectives contre Joad, ne prononce pas une parole où n'éclate le sentiment de sa grandeur, jusqu'à ce vers dont Louis XIV devait pénétrer le sens profond :

Eternel ennemi des suprêmes puissances !

Mais ce n'est pas au grand prêtre, c'était au grand Arnauld qu'il l'avait souvent adressé. » (1) Cette autre parole de l'usurpatrice, Racine l'a peut-être aussi entendue de la bouche de son souverain :

Ils vivent cependant, et leur temple est debout

(II, 5; 597).

Est-ce le noir pressentiment de la destruction complète de Port-Royal qui a dicté ces vers ?

Que de corps entassés ! que de membres épars,  
Privés de sépulture !

Grand Dieu ! tes saints sont la pâture  
Des tigres et des léopards.

(E. I, 5; 321-24)

En 1710, le fanatisme n'a pas même respecté le repos des morts, pas plus celui de Racine que celui des solitaires.

A l'instar d'*Esther*, les religieuses de Port-Royal ont certainement souvent commencé leurs prières par les paroles :

O Dieu, confonds l'audace et l'imposture.

(III, 4; 1044)

Enfin, comment le loyalisme de Racine aurait-il pu accorder l'attachement à son souverain et le respect dû à ses anciens maîtres traqués par ce même monarque, si ce n'est en répétant les vers du dernier chœur d'*Esther* ?

On peut des plus grands rois surprendre la justice.

Incapables de tromper,  
Ils ont peine à s'échapper  
Des pièges de l'artifice.

(III, 9; 1214-17)

1) p. 201.

Le pénitent n'abandonne pas le métier de poète, pas même celui de poète profane. Pourtant, on a eu tort de crier à l'hypocrisie. En comparant les dates, M. Mauriac est arrivé à expliquer ces prétendues inconséquences : « Entre novembre 1679 et janvier 1680, Racine accepte la besogne de *Phaëton*. C'est aussi l'époque de la Chambre Ardente; et précisément le 11 janvier 1680, Louvois écrit à Bazin de Bezons que les ordres du roi pour l'arrêt du sieur Racine lui seront envoyés aussitôt qu'il le demandera. Comment Racine ne se garderait-il alors de s'attirer aucune inimitié ? Il s'agit pour lui de ne déplaire à quiconque le peut servir ou lui peut nuire. Et, de fait, il consent, vers la même époque, à traduire le *Banquet* de Platon pour l'abbesse de Fontevault (qu'en eût pensé Sainte-Thècle, abbesse de Port-Royal ?). Il s'humilie jusqu'à rimer des madrigaux comme préface aux *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*, qui était le duo du Maine. Or, il n'apparaît pas que le péril enfin conjuré, Racine, aussi courtisan qu'il s'efforce de paraître, ait une seule autre fois prêté la main à ces sortes de niaiseries. » (1)

Des niaiseries, non ! mais des chefs-d'œuvre : *Esther* et *Athalie* n'auraient pas vu le jour si le poète n'avait été un intime de Saint-Cyr. Rendons grâce au ciel d'avoir laissé Racine à Versailles, où l'occasion lui fut donnée d'écrire ses tragédies bibliques. (2) Et gardons-nous bien de le qualifier de simple poète de cour. Ces deux drames sont encore l'œuvre de l'élève de Port-Royal, du lecteur assidu de la Bible et du chrétien fidèle : « Ce qu'on lui demandait, c'était d'illustrer par des images prises aux textes qui l'inspiraient le sujet de ses méditations quotidiennes. Il n'eut qu'à prolonger sa prière et il manifesta dans un chant final sa pénitence tout autant que la maîtrise qu'il avait conservée dans son art. » (3)

Les honneurs que lui valurent ses œuvres religieuses furent, eux aussi, d'un autre ordre que ceux qu'il devait à ses compositions profanes. Nous croyons volontiers que ces lignes du grand Arnauld au prince-landgrave de Hesse-Rhinfelds étaient pour l'auteur d'*Esther* d'une valeur inestimable : « On n'a rien fait dans ce genre de si édifiant, et où on ait eu plus de soin d'éviter tout ce qui s'appelle galanterie, et d'y faire entrer de parfaitement beaux endroits de l'Écriture, touchant la grandeur de Dieu, le bonheur qu'il y a de le servir, et la vanité de ce que les hommes

1) loc. cit. p. 153-54.

2) « J'ai fait par votre ordre, écrit Racine à Mme de Maintenon, près de trois mille vers sur des sujets de piété. » (Mesnard, t. VII, p. 217).

3) M. Truc, loc. cit. p. 206.

appellent le bonheur; outre que c'est une pièce achevée pour ce qui est de la beauté des vers et de la conduite du sujet. »

Faisant plus tard une comparaison entre *Esther* et *Athalie*, Arnauld se prononce en faveur de la première. « Les charmes de la cadette, dit-il, n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée. » (Lettre à M. Willard, du 10 avril 1691.) Il y trouvait « beaucoup plus de choses très édifiantes et très capables d'inspirer la piété ». Malgré lui, le théologien partageait peut-être le sentiment de ses contemporains qui, tous, considéraient la tragédie de 1689 comme supérieure à celle de 1691.

Bien plus, *Athalie*, l'immortelle *Athalie*, fut un échec. Les motifs en sont multiples. Selon Louis Racine, une des causes aurait été celle-ci : « On avait entendu dire que la pièce était faite pour Saint-Cyr et qu'un enfant y faisait un principal personnage : on se persuada que c'était une pièce qui n'était que pour des enfants, et les gens du monde furent peu empressés de la lire. » (1)

Or, déjà Voltaire voyait en elle « l'ouvrage le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes. » Marmontel, dans sa *Poétique*, affirme que la langue française n'a rien qui soit comparable à la prophétie de Joad. Pour Sainte-Beuve, *Athalie* est surtout une œuvre merveilleuse d'ensemble. « C'est l'éloge, dit-il, qu'il faut donner à presque toutes les pièces de Racine; mais l'éloge s'applique ici dans une inconcevable rigueur. Depuis le premier vers d'*Athalie* jusqu'au dernier, le solennel mis en dehors et en action, le solennel-éternel, articulé dès la première rime, vous saisit et ne vous laisse plus. » Jules Lemaitre définit ainsi ce chef-d'œuvre : « *Athalie* est unique chez nous. *Athalie* est une sorte de miracle. »

M. Coquerel admire surtout le lyrisme des deux pièces : « Malherbe, avant Racine, offre des strophes, et après lui Rousseau, des odes et des cantates, qui supportent le parallèle en laissant la palme à Racine. Comme poète lyrique, le premier rang ne peut lui être contesté, et c'est à l'Écriture Sainte qu'il doit cette gloire. » (2)

C'est de l'année 1694 que date le chant du cygne de Racine (3) : les quatre *Cantiques spirituels*, qui, suivant le témoignage de son fils, lui valurent les éloges d'un homme bien connu alors par son esprit et sa piété : « Que ces cantiques sont beaux, avait écrit

1) loc. cit. p. 145.

2) *Athalie et Esther de Racine avec un commentaire biblique par le pasteur Athanase Coquerel*. Paris. Oberbois 1863, p. 8.

3) D'après la plupart des critiques modernes ; selon Louis Racine, les *Cantiques* dataient de 1689.

celui-ci, qu'ils sont admirables, tendres, naturels, pleins d'onction ! Ils élèvent l'âme, et la portent où l'auteur l'a voulu porter, jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu. » Il n'y a rien d'exagéré dans ces appréciations. La perfection de la forme ne le cède en rien à l'élévation du sentiment :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle !  
Je trouve deux hommes en moi :  
L'un veut que plein d'amour pour toi  
Mon cœur te soit toujours fidèle ;  
L'autre à tes volontés rebelle  
Me révolte contre ta loi.

Lorsque le roi entendit chanter ces paroles pour la première fois, il se tourna vers Mme de Maintenon : « Madame, voilà deux hommes que je connais bien. » Louis XIV avait saisi la vérité exprimée dans ces vers. Mais a-t-il compris le sentiment qui les avait dictés ? Il est permis d'en douter : Racine n'avait pas comme Sa Majesté des moments officiels destinés au recueillement ; son âme était pénétrée de l'horreur du péché. Un enthousiasme passager n'aurait pu donner naissance à un lyrisme aussi soutenu et aussi varié que celui des *Cantiques*, d'*Esther* et d'*Athalie*.

Après avoir pris la décision de refaire sa vie, le poète ne se retira pas du monde : son confesseur lui ayant conseillé de se marier, il épousa Catherine de Romanet (1<sup>er</sup> juin 1677). Bien que les deux époux fussent fort différents par leur éducation, leur caractère, leurs goûts et leur passé, ce mariage fut des plus heureux. On peut pourtant contester qu'il y ait là l'exemple d'une union idéale : si, comme l'a dit M. Mesnard, on ne pouvait exiger de Racine de prendre une Mme de Sévigné, était-ce une raison pour que le célèbre auteur s'alliât à une femme qui n'avait jamais lu ses tragédies et qui, aux dires de son fils, portait l'indifférence pour la poésie jusqu'à ignorer, sa vie durant, ce que c'est qu'un vers ? On peut, par contre, imaginer combien forts durent être les liens qui les rattachaient : le sentiment religieux et le désir d'élever leurs enfants d'après leurs aspirations communes.

Désormais, l'affection de Racine se concentre sur son foyer. Il s'intéresse à tout ce qui concerne son ménage. « Je vous remercie, ma chère sœur, des excellents fromages que vous nous avez envoyés ; je n'en ai jamais vu de si bons. » (1) Le 27 octobre 1682, il fait mention des alouettes de Mlle Rivière. En homme économe, il la prie de ne point lui donner « tant de biens à la fois ».

1) Lettre du 12 nov. 1684 ou 1686, cf. La Roque, p. 143 et Mesnard VI, 589.

Dans une lettre adressée à Boileau du camp de Gévries, Racine raconte la revue superbe des armées de M. de Luxembourg. Après avoir décrit l'éclat éblouissant des épées et des mousquets, il continue en ces termes : « J'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyais eussent été chacun dans leur chaumière, ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfants ; et moi, dans ma rue des Maçons, avec ma famille. » Si cette réflexion semble indigne d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, elle honore, par contre, l'homme sensible au bonheur domestique. Ce n'est pas non plus la lâcheté qui a dicté ces lignes au bourgeois anobli, mais l'âme pleine d'affection du père de famille, qui, entouré des splendeurs de Versailles, regrettait assez souvent de n'être pas auprès des siens. Lorsqu'il se trouvait à table avec sa femme et ses enfants, il déclarait faire meilleure chère que chez les grands : nous faisons allusion à l'histoire de la carpe mangée en famille.

Nous qui, à l'opposé du public de 1691, admirons le rôle d'Éliacin, nous savons que c'est l'amour paternel qui l'avait inspiré au poète. Qu'on relise la lettre du 8 novembre 1692, adressée à M. Rivière, pour voir combien l'auteur d'*Athalie* est plein de sollicitude pour son fils cadet, Louis, quand il l'envoie à la Ferté ! Le tendre père veille aux moindres détails intéressant son enfant chéri. Nous voyons aussi Racine, revenu de Versailles, embrasser Jean-Baptiste et Louis, Marie-Catherine, Nanette, Elisabeth, Fançon ou Madelon :

Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs.

(A. I. 3; 302).

C'est à son fils aîné que le poète a adressé les lettres pleines de charme et de douceur qu'on connaît. Là, le grand homme se révèle tel qu'il fut dans ses dernières années : soucieux avant tout de son salut et de celui de sa famille. Le ton qui y domine est celui de Joad s'adressant à Joas :

Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle  
Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés,  
Et de payer à Dieu ce que vous lui devez.

(A. IV. 2; 1270-72)

Celui qui, à un moment décisif de sa vie, fut indigné de voir les auteurs traités d'empoisonneurs publics, dans la lettre du 3 octobre 1694, déconseille à Jean-Baptiste la lecture des comédies et des romans. « *Ces niaiseries*, lui écrit-il, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient

point vous tenir autant à cœur qu'elles font. » (1) Rapprochons ces paroles des vers qui terminent le prologue d'*Esther* :

Et vous, qui vous plaisez aux folles passions  
 Qu'altument dans vos cœurs les vaines actions,  
 Profanes amateurs de spectacles frivoles,  
 Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles,  
 Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité.  
 Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.

L'épître du 14 octobre 1693 n'est pas moins caractéristique de l'état d'esprit du Racine des dernières années : « Je vois par ces lettres que vous êtes fort attaché à bien faire, et surtout que vous craignez Dieu, et que vous prenez du plaisir à le servir. C'est la plus grande satisfaction que je puisse recevoir, et en même temps la meilleure fortune que vous puissiez souhaiter. J'espère que plus vous irez en avant, plus vous trouverez qu'il n'y a de véritable bonheur que celui-là. »

Cinq ans plus tard, lorsque Jean-Baptiste se trouvait à la Haye auprès de l'ambassadeur de France, M. de Bonrepas, il reçut ces lignes : « Je n'ai pas osé lui demander (à M. de Bonrepas qui lui avait rendu visite) si vous pensiez un peu au bon Dieu, et j'ai eu peur que la réponse ne fût pas telle que je l'aurais souhaitée; mais enfin, je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne le peut être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connaissez la religion : je puis dire même que vous la connaissez belle et noble comme elle est, et il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. » (21 juillet 1698).

Ecolier, Jean-Baptiste avait composé une épigramme qu'il fit parvenir à son père. Elle lui valut cette réponse : « Je ne saurais trop vous recommander de ne vous point laisser aller à la tentation de faire des vers français, qui ne serviraient qu'à vous dissiper l'esprit. Surtout, il n'en faut faire contre personne... » Il serait intéressant de savoir si le jeune poète connaissait les épigrammes de son père contre d'Olonne et Créqui, contre Le Clerc et Fontenelle. Bien mieux, cette lettre est datée du 3 juin 1693. Racine publie encore des vers fort méchants en 1695. L'autorité paternelle fut pourtant assez forte pour détourner Jean-Baptiste du métier d'écrivain. Ce n'était pas tout à fait le cas du second fils du poète : c'est que le futur auteur des *Mémoires sur la vie de Jean Racine* n'avait que sept ans lorsqu'il perdit son père.

1) cf. aussi les lettres de Fontainebleau, les 4 et 9 octobre 1692 et celle du camp de Thiennes, le 3 juin 1693.

Le sort des filles de Racine, « ces fleurs si tendres et si tôt moissonnées », doit vraiment être qualifié de tragique; trois entrèrent en religion. Marie-Catherine avait été novice aux Carmélites (elle se maria cependant plus tard); Nanette et Babet furent Ursulines. Le père aurait voulu empêcher ces douloureux sacrifices : il fut victime de sa propre œuvre. L'éducation qu'il avait donnée à ses enfants en fit des Salomiths recherchant

l'ombre salutaire  
Du redoutable sanctuaire.

Racine fut aussi bon parent qu'ami dévoué. Il est vrai que ses rapports avec sa sœur Marie ne furent pas toujours des meilleurs; mais le frère en souffrait lui-même et ne cessait de la supplier de vivre avec lui en parfaite concorde. « Mandez-moi, lit-on dans la lettre du 3 janvier 1662, tout ce qui se passe à la Ferté, comme vous avez commencé, mais faites-le un peu plus au long que vous ne l'avez fait. Quand on écrit de si loin, il ne faut pas écrire pour une page... Assurez-vous que je ne saurais avoir plus de plaisir que lorsque vous vous donnerez cette peine pour moi. En récompense, lorsque je trouverai l'occasion de vous envoyer quelque chose de ce pays, je ne la laisserai pas passer. » Il fallait l'hostilité notoire de M. Masson-Foreslier envers le poète pour interpréter, comme il l'a fait, des lettres... qui ne nous sont même pas parvenues. (1)

Ses relations avec Boileau sont incontestablement des plus cordiales. « Cette union, qui a duré près de quarante ans, affirme Louis, n'a jamais été un seul jour refroidie. » Le 13 août 1687, Racine adresse ces lignes à Boileau : « Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste. Et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste presque plus que vous. Adieu. Je crains de m'attendrir follement en m'arrétant trop sur celle réflexion. » Boileau qui, pourtant, des deux, n'était pas le plus sensible, répondra, six jours plus tard : « Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre : les larmes m'en sont presque venues aux yeux... je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous. »

Celui qui affirme :

Si je n'aime, je ne suis rien

*(Premier des Cantiques spirituels).*

1) loc. cit. p. 164.

rendra amour pour amour. A ses derniers moments, il dira à Boileau : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous. » Louis rapporte encore ce trait touchant : « Lorsqu'il fut persuadé que sa maladie finirait par la mort, il chargea mon frère d'écrire une lettre à M. de Cavoye pour le prier de solliciter le paiement de ce qui lui était dû de sa pension, afin de laisser quelque argent comptant à sa famille. Mon frère fit la lettre et vint la lui lire : « Pourquoi, lui dit-il, ne demandez-vous pas aussi le paiement de la pension de Boileau ? Il ne faut pas nous séparer. »

L'union la plus parfaite entre deux âmes est celle qui, fondée sur l'accord des sentiments, se maintient par une œuvre commune. Racine et Boileau ont collaboré depuis qu'ils se sont connus. C'est à la suite de la critique sensée que ce dernier avait faite de la *Renommée aux Muses* que Racine désira le connaître. Depuis lors, ils n'ont pas cessé d'examiner mutuellement leurs écrits, avant de les publier. Boileau soutenait le courage de l'ami trop sensible aux nombreuses attaques contre presque toutes ses pièces. Privé de cet appui, Racine eût probablement succombé plus tôt au dégoût et au découragement. Lui, de son côté, revit, entre autres, l'*Ode sur la prise de Namur* et deux lettres que Boileau devait soumettre au roi et à Mme de Maintenon. On se rappelle que *Phaëton* est dû à la collaboration la plus étroite des deux poètes. Mentionnons enfin la grande œuvre commune qu'ils ont créée comme historiographes du roi.

Est-ce le courtisan Racine ou l'homme de lettres qui, en 1677, fut nommé à ces fonctions honorifiques ? S'il est vrai que Sa Majesté ait arraché Racine à la poésie pour l'obliger, en quelque sorte, à chanter les merveilles de son règne, alors il faut déplorer cet égoïsme. Au surplus, M. Mesnard l'a judicieusement dit, le compte aurait été faux : « S'il voulait être bien loué dans la postérité, comprit-il si peu qu'il l'eût été plus magnifiquement par les chefs-d'œuvre qu'il empêchait de naître que par tous les éloges de ses historiens d'office ? » A supposer que le monarque ait choisi le courtisan Racine, alors, il semble avoir eu une singulière idée de la responsabilité qui pèse sur celui qui est appelé à transmettre la vérité aux générations futures.

Quoi qu'il en soit, renonçant au théâtre et demeurant attaché à la cour, Racine devait regarder sa nomination comme une marque de la bonté céleste, qui daignait lui accorder un poste aussi envié. Notons que le poète aimait sincèrement son maître.

J'admire un roi victorieux,  
Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux.

(E. III, 3; 989-90)

Ce n'est pas seulement le sujet loyal qui a écrit les vers suivants, mais aussi l'historiographe qui adresse à son souverain ce vœu ardent :

Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière !  
Ainsi puisse à jamais contre tes ennemis  
Le bruit de ta valeur te servir de barrière !  
S'ils l'attaquent, qu'ils soient en un moment soumis.  
Que de ton bras la force les renverse ;  
Que de ton nom la terreur les disperse ;  
Que tout leur camp nombreux soit devant tes soldats  
Comme d'enfants une troupe inutile ;  
Et si par un chemin il entre en tes Etats,  
Qu'il en sorte par plus de mille.

(ib. 1006-15)

Louis XIV semble être le roi idéal, le « roi sage » de Joas. C'est à lui que s'appliquent aussi ces vers du dernier chœur d'*Esther* :

O repos ! ô tranquillité !  
O d'un parfait bonheur assurance éternelle,  
Quand la suprême autorité  
Dans ses conseils a toujours auprès d'elle  
La justice et la vérité !

(III, 3; 964-68)

Il a toutes les vertus, celles d'Athalie même. Sa volonté s'impose :

Manquerait-on pour moi de complaisance ?

(II, 5; 588)

Le bonheur de la patrie est son œuvre :

Sur d'éclatants succès ma puissance établie  
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie.

(II, 5; 471-72)

Louis Racine conteste que son père fût courtisan, dans le sens péjoratif du mot : « Si l'on entend par courtisan un homme qui ne cherche qu'à mériter l'estime de son maître, il l'était; si l'on entend un homme qui, pour arriver à ses vues, est savant dans l'art de la dissimulation et de la flatterie, il ne l'était point. » Certes, Racine fait partie de la première catégorie de courtisans: il s'efforce de contenter le roi par un travail consciencieux. Pourtant, n'appartient-il pas aussi à la seconde classe ? Ne s'est-il pas défini : « Un homme qui passe sa vie à penser au Roi, à s'informer

des grandes actions du Roi, et à inspirer aux autres les sentiments d'amour et d'admiration qu'il a pour le Roi » ? (Lettre à Mme de Maintenon.) Ne parlait-il pas de Louis XIV en termes trop serviles, même si l'on admet qu'à Versailles l'adulation était de rigueur ? N'est-ce pas lui qui, à propos du Dictionnaire de l'Académie, affirmait que « tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur » ? Et ailleurs : « Je suis persuadé, comme vous, écrit-il à Boileau, que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. » (1)

A certains moments, Louis XIV lui-même trouvait que c'en était trop : « Je vous louerais davantage, dit-il un jour à Racine, si vous m'aviez moins loué. » Malgré tout et en dépit du fameux « Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais ni du Roi ni de l'Évangile », où il met le roi avant l'Évangile, son attachement à son maître ne fut, dans ses dernières années, ni sa seule passion, ni même la plus forte : il y avait encore Dieu et Port-Royal. On sait pour qui il se prononça quand, dans une heure pleine d'angoisses, il dut opter pour l'un ou pour l'autre.

Celui qui, en présence même de Louis XIV, osa attaquer « l'absolu pouvoir », celui qui rappela à son maître qu'il ne devait point accabler ses frères d'injustes fardeaux, se sentit touché de la misère du peuple. Il en parle à Mme de Maintenon, à qui il remet un mémoire sur ce sujet. Le roi la surprit pendant qu'elle le lisait. L'auteur fut nommé, bien qu'elle eût promis le secret. (2) Louis XIV fronça les sourcils et dit : « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir ? Et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre ? »

Ces mots suffirent à ruiner la faible santé de Racine et à hâter sa mort. (3) Pauvre courtisan ! Il ne put survivre à ce malheur, lui qui avait pénétré dans la plus profonde intimité du souverain, lui qui avait eu l'honneur de coucher dans la chambre voisine de celle du roi. Il traîna, une année encore, son incurable chagrin et mourra, le 21 avril 1699, après avoir abjuré aussi cette idolâtrie que fut l'adoration de Louis XIV.

1) Lettre du 24 août 1687.

2) M. Mauriac soupçonne Mme de Maintenon d'avoir trahi le poète : « Elle savait se laisser surprendre quand cela lui plaisait : par exemple, quand elle écrivait des gentilhommes au roi. »

3) Ce geste tragique de Racine n'empêche pas M. Masson-Forestier d'appeler le Mémoire un simple placet ou encore un article de journal ! A propos de la disgrâce, cf. aussi la version qu'en donne M. Truc, p. 237.

Comment le chrétien Racine a-t-il pu accepter d'aliéner sa liberté ? Pourquoi le pénitent est-il resté à la cour ? (Et encore à celle de Louis XIV, où l'on était loin de mener une existence conforme à l'idéal des pieux solitaires, ses maîtres.) Il est permis de poser ces questions ; mais on n'a nullement le droit de condamner Racine pour n'avoir pas appliqué des préceptes dont il reconnaissait assurément la justesse. Les hommes ne sont pas des abstractions philosophiques. « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. »

Certes, au siècle de Racine, les poètes ne se faisaient pas encore gloire d'étaler leur « moi ». Ils ne soupçonnaient même pas que leur vie pût intéresser leurs lecteurs. Or, l'œuvre de Racine, notamment son œuvre biblique, s'explique en grande partie par sa biographie. Les pages qu'on vient de lire, tout en montrant l'évolution morale et religieuse du poète, nous ont déjà initiés à son œuvre : *Esther*, *Athalie*, *Hymnes*, *Cantiques*. Bien plus, à côté de ces créations littéraires, le critique, à moins d'être incomplet, doit étudier aussi cette pièce dont Jules Lemaitre a affirmé qu'elle fut, aux yeux de Dieu, la plus belle des tragédies de Racine : sa vie.

---

## CHAPITRE II

### Le problème de la Providence dans la tragédie française.

#### I. Avant Racine :

Théodore de Bèze et des Mesures. — *Saül furieux* et *La Famine* par Jean de la Taille. — *Les Juifs* par Robert Garnier. — *Polyeucte*.

#### II. Dans Racine :

De même que Bossuet fut le théologien du dogme de la Providence, Racine en fut le poète. — « La gloire de l'impie. » — Le dogme de la Révélation. — L'action de la Providence prouvée par l'histoire universelle. — « Les choses fortuites ». — Le rapport entre les deux Testaments. — La suite de la religion. — Les attaques de Bossuet contre le judaïsme et le protestantisme. — La thèse d'*Athalie*.

### I

Le problème central dans les deux tragédies de Racine (surtout dans *Athalie*) est celui de la Providence. C'est le problème qui avait déjà arraché à Jérémie ce cri d'angoisse : « Tu es trop équitable, ô Eternel, pour que je récrimine contre toi. Cependant, je voudrais te parler justice : Pourquoi la voie des méchants est-elle prospère ? Pourquoi vivent-ils en sécurité, tous ces auteurs de perfidies ? » (chap. XII, 1). La même question fait l'objet du livre de *Job*. Elle a occupé la génération d'Ezéchiel, et rongé le psalmiste. Le Talmud a repris le sujet. Maïmonide et Albo — pour ne nommer que les plus illustres des philosophes juifs du moyen âge — l'ont même érigé en système.

Pour être complet, il faudrait faire entrer dans ces pages toute la poésie inspirée par l'Écriture Sainte. En effet, toute œuvre religieuse part de ce principe : Dieu, auteur de l'univers, souverain Maître du sort des peuples, tient entre ses mains puissantes les

destinées des hommes, qu'il guide selon sa Sagesse impénétrable. Mais, comme cette idée maîtresse n'apparaît pas toujours nettement, nous n'étudierons dans les écrits des poètes que ceux où l'action de la Providence sur la vie des individus et des nations se trouve au centre même de l'intérêt.

Maints auteurs dramatiques se sont singulièrement facilité la tâche. C'est ainsi que, dans *Abraham sacrifiant* de Théodore de Bèze, figure, à côté de Satan et des anges, Dieu lui-même. C'est lui qui ordonne au patriarche le sacrifice douloureux. Le fidèle se soumet à la volonté du Seigneur : Raison l'emporte sur Nature, Pitié et Amour. Abraham vainc les faibles résistances du jeune Isaac, confondu par un ordre qui oblige le père à immoler son propre fils :

Mais il me semble que suffire  
Devrait que par un étranger  
Me fisse la vie abréger ;  
Et non pas vous même m'occire.  
Car c'est grand chose que détruire  
Son sang, son enfant, son semblable :  
Nature le jugera pire  
Que d'une bête irraisonnable.(1)

Après un adieu émouvant, Abraham, déjà prêt à porter le coup mortel, est arrêté par un ange : par l'intervention de Dieu.

C'est le cas aussi de la *Bergerie spirituelle* de Louise Des-Masures, où paraissent Vérité, Religion, Erreur et... Providence divine.

L'œuvre capitale du même auteur, c'est sa trilogie : *David combattant*, *David triomphant*, *David fugitif*. Dans l'Épître dédicatoire adressée au Seigneur Philippe Le Bruu, le poète dit en particulier de son héros :

...David,

De qui Dieu tellement le courage ravit,  
Qu'en toute affliction dure, estrange et moleste,  
Ce serviteur de Dieu, sur la bonté céleste  
S'appuyant fermement, y a eu son recours,  
Et il a de son Dieu espruvé le secours,  
Comme le Tout-Puissant tousjours de pres assiste  
A quiconque de cœur à l'invoquer persiste...  
De Dieu donc, et des siens en son Nom, les victoires  
Me font escrire en vers ces tragiques hïstoires. (2)

(v. 71-90.)

1) Cité par E. Faguet, *La Tragédie française au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette 1883.

2) v. l'édition critique publiée par M. Charles Comte (Société des Textes français modernes) Paris, Hachette. 1907.

Plus loin, Des-Masures parle encore de David, vainqueur de Goliath, grâce au nom de l'Éternel,  
Qui abbat la hauteesse, et renverse les forts,  
Et de vigueur celeste anime un petit corps.

(v. 135-136)

L'invocation de David, qui ouvre la pièce, montre qu'en effet, la piété en est l'inspiratrice principale :

Dieu d'Israël, Dieu qui fit ciel et terre,  
Qui sur les forts rend son peuple vainqueur :  
C'est Dieu, c'est Dieu que j'ay toujours au cœur :  
Dieu par qui seul en toutes parts diverses  
Conduites sont les choses universes.

(v. 57-62).

Les imprécations abominables que, pareil à Athalie, prononce le géant païen, contrastent cruellement avec le cantique plein d'onction qu'entonne aussitôt David :

A toy, Seigneur, qui ton peuple visites,  
Soit à toy seul, ô Dieu des exercites,  
A toy, qui es mon glaive et mon escu,  
A toy, qui as le Philistin vaincu,  
A toy, qui mets les ennemis en route,  
Honneur sans fin, gloire et puissance toute !

(v. 1699-1704.)

Abner, Samma, Eliab et tout le camp israélite saluent le jeune berger de Bethléem comme leur unique sauveur. Celui-ci, cependant, réplique d'un ton digne du chantre des *Psaumes* :

C'est Dieu puissant et glorieux,  
C'est lui qui est victorieux.  
C'est Dieu seul en qui est notoire  
De son Israël la victoire.

(v. 1771-74.)

Il y a peu de chose à dire de *David triomphant*, dont le principal sujet est l'amour de David pour Michol, fille de Saül.

*David fugitif* reprend la scène racontée dans I. Sam. XXIII. Dans le désert de Maon, après des échecs nombreux, l'armée royale se croit enfin maîtresse du prétendu insurgé. Entouré d'ennemis, celui-ci adresse au Ciel une ardente prière :

Dieu tout-puissant, Dieu de qui la main forte  
Encontre tous nous defend et conforte,  
Ton Nom, Seigneur, sans fin nous chanterons.  
En toy sans fin, Seigneur, nous esperons.  
Seure est en toy, nostre vive esperance,  
Et nulle en nous des hommes l'assurance.

(v. 403-408.)

Ce n'est plus de biais, comme Des-Masures, mais de front que, dans *Saül furieux* et dans *La Famine*, Jean de la Taille aborde le problème de la Providence. Le sujet de ces tragédies est fourni par l'histoire de Saül et de ses descendants. « L'idée générale, dit Faguet, c'est l'homme sous la main de Dieu, la créature humaine faible et bornée, se sentant de plus en plus écrasée par une volonté supérieure, dont elle souffre le poids sans en comprendre les secrets desseins. » (1)

Les héros de Jean de la Taille sont des révoltés, tels les Caïns et les Satans de l'époque romantique. Certes, ce n'est pas de l'Écriture que l'auteur s'est inspiré en mettant ces vers dans la bouche du roi damné :

Tu me tiras, ô Dieu envieux de mon être,  
Où je vivais content sans malédiction,  
Mais pour me faire choir d'un saut plus misérable.

L'allusion au Dieu jaloux du bonheur humain offre une réminiscence classique, d'où l'inspiration biblique est aussi absente que de ces strophes :

Oh ! la belle façon d'aller ainsi chercher  
Les hommes, pour après les faire trébucher !  
Tu m'alléchas d'honneur, tu m'élevas en gloire,  
Tu me fis triomphant, tu me donnas victoire,  
Afin de m'enfoncer en mil malheurs après !...  
Tu élis donc des rois de tes ennemis mêmes !  
Hé bien ! aime les donc et favorise les :  
Mais je vas, puisqu'ainsi en mes maux tu te plais,  
Finir au camp mes jours, mon malheur et ta haine.

Si, malgré tout, nous signalons ici Jean de la Taille, c'est que son héros scrute le sens des événements qui se déroulent devant lui et dont il est le jouet :

Oh ! que sa Providence est cachée aux humains !

Saül est un frère impie, soit ! mais enfin il est un frère de Job. Il rappelle l'Achab de Leconte de Lisle et peut-être aussi la fille de ce roi, telle qu'on la voit dans *Athalie*. Jean de la Taille parle en païen, Racine en chrétien : ils traitent le même thème.

N'y a-t-il pas quelque raison à rapprocher le songe de Récèfe de celui d'Athalie ?

---

1) loc. cit.

Voici soudain que mon époux j'avise,  
Le roi Saül, las, bien d'une autre guise  
Qu'il n'était lors quand le voyant de Dieu  
L'établit roi dessus le peuple Hébreu ;  
Ou quand lui, chef du camp Israélite,  
Mettait de loin les ennemis en fuite.  
Lors il n'avait ce maintien flamboyant  
Mais tout *défait, hteux et larmoyant*....  
Dors-tu, dit-il, ô ma femme pudique ?  
Ah ! peux-tu bien dormir en ce temps-ci,  
O folle, hélas, sans prendre plus souci  
Du mal voisin ? Mais va-t-en de bonne heure,  
Va-t-en cacher avant qu'elle ne meure  
Notre lignée et celle de Mérobe.  
Dépêche-toi qu'on ne nous la dérobe,  
Pour apaiser demain notre famine,  
Qui n'aura fin si ma race ne fine,  
Tel est de Dieu la destinée horrible.

Jusqu'ici, nous avons mis en lumière la conception ancienne des deux tragédies ; et voici des éléments qui font entrevoir la religion du poète. Rezéfe avait caché ses enfants dans la tombe de Saül, le seul endroit, croyait-elle, qui pût les sauver de la fureur des ennemis. Elle se voit cruellement trompée : Joab les retire de ce lieu sinistre : « Sors d'enfer, ô Saül, s'écrie-t-elle, et t'en viens garder ton corps d'encombres ! »

Les fils mourront. Ils finiront, cependant, en héros. Leur nom sera célébré par les générations futures. La malheureuse femme osant affirmer que les louanges laissent indifférents les trépassés, entendra cette belle réponse :

Si font, ma mère, ils le sentent là-bas :  
Car sans l'espoir de ce dernier salaire  
Rien ne pourrait aux vertus nous attirer. (1)

« La voici presque tout entière, dit Faguet, cette scène d'adieux, qui ne pâlit point auprès de tout ce que l'antiquité nous a légué en ce genre, et qui à la fois rappelle Euripide et annonce Racine. »

Bèze s'intéresse au patriarche juif ; Des-Masures et Jean de la Taille, aux premières familles royales d'Israël ; Garnier montre la Providence écrasant tout un peuple ; Racine donnera à cette question toute son ampleur et toute sa profondeur : il y verra un problème universel.

On est unanime à voir dans *Les Juifves*, l'*Athalie* du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

1) Toutes ces citations dans Faguet, loc. cit.

Déjà le début nous renseigne sur la portée de la pièce. Le prophète s'écrie :

Jusques à quand, Seigneur, épandras-tu ton ire ?  
Jusqu'à quand voudras-tu ton peuple aimé détruire ?

La suite confirme la première impression : l'existence de toute une nation est en jeu.

Hélas ! voilà que c'est d'offenser l'Éternel,  
Qui te portoit, Sion, un amour paternel....  
Retourne-toy vers luy, peuple fautier, à fin  
Qu'à tes calamitez il vueille mettre fin.

*Les Juifves* dépassent peut-être même le cadre national. On entrevoit des problèmes qui intéressent chacun de nous en tant qu'homme :

Nul ne se peut empêcher  
En ce monde de pécher,  
Tant est nostre race  
Encline à se dévoyer,  
Si Dieu ne vient déployer  
Sur nous sa divine grâce.

Garnier a dramatisé le récit tragique de II. Rois XXV, qui raconte l'agonie de l'indépendance juive : Sédécias et ses enfants symbolisent le désastre national ; la pauvre Amital et les reines, implorant en vain le barbare Nabuchodonosor, c'est Sion vaincue, livrée à ses ennemis.

Le tableau horrible qui reste gravé dans la mémoire du roi de Juda, à qui Nabuchodonosor a fait crever les yeux, c'est le massacre de ses enfants. Ah ! que l'infortuné a raison de s'écrier :

Astres, qui sur nos chefs éternels flamboyez,  
Regardez mes tourmens, mes angoisses voyez.  
Mes yeux ne verront plus vostre lumière belle,  
Et vous verrez toujours ma passion cruelle,  
Vous me verrez un roy privé de liberté,  
De royaume, d'amis, d'enfans et de clairté.  
Qui vit si misérable ? Autour de ceste masse  
Voyez-vous un malheur qui mon malheur surpasse ?

Le prophète avoue :

Non, il est infini, de semblable il n'a rien.

Mais il ajoute :

Il en faut louer Dieu tout ainsi que d'un bien.

Garnier ne traduit-il pas à merveille cette belle parole d'Isaïe : « Je te remercie, ô Seigneur, d'avoir fait éclater sur moi ta colère ! » (XII, 1.) Tel est aussi l'avis de la *Michna* (qu'ignorait évidemment le poète) : « De même, y lit-on, qu'on est obligé de remercier Dieu d'un bien, il faut lui rendre hommage d'un mal. » (*Berakhoth* IX, 5.)

Sédécias répond à l'exhortation du prophète par ces paroles héroïques :

Tousjours soit-il bénuist, et que par trop d'angoisse  
Jamais désespéré je ne le déconnoisse.  
Je sçay bien que je l'ay mille fois irrité,  
Que j'ay son ire esmeuë, et que par mon seul crime  
J'ay incité à mal toute Jérusalem.  
Je suis cause de tout, je le sçay...

La détresse n'accable point une grande âme; elle l'élève. Mais voilà précisément cette foi absolue en la justice divine qui se redresse pour questionner :

Mais pourquoi

Me fait-il torturer par un pire que moy ?  
Par ce roy chaldéan qui ne rien le redoute,  
Qui sa grâce n'invoque, ainçois qui la reboute ?

#### LE PROPHETE.

Et ne sçavez-vous pas qu'il le fait tout exprès,  
Le souffre en ses horreurs, pour l'en punir après ?...  
...Dieu vengera les massacres commis  
Par ce roy carnacier, bien qu'il les ait permis.  
Les maux qu'il nous a faits il luy sçaura bien rendre,  
Et quelquefois sera Babyion mise en cendre.

Bien que le cœur du monarque saigne, sa raison est tranquille : Nabuchodonosor vainc, mais la Chaldée n'échappera pas au châtimement mérité ; si Juda est en exil, c'est pour lui faire expier son passé abominable et pour le préparer à un avenir meilleur.

Le spectateur ne s'intéresse pas moins au dernier roi de Juda qu'à son aïeul Joas, tel que le représentera la tragédie de Saint-Cyr. Le sujet traité par Garnier est aussi important que le problème soulevé par Racine. Que manque-t-il alors à l'*Athalie* du XVII<sup>e</sup> siècle pour valoir celle du XVII<sup>e</sup> ? Le génie, l'harmonie, la profondeur et surtout la langue enchanteresse. Dans *Les Juifves*,

l'action n'a ni cette vigueur, ni cette unité, nous dirions presque cette logique, qui caractérisent l'œuvre de 1691.

Comparant *Les Juives* aux pièces de l'époque, Faguet a pu dire : « On sent dans tout cela un grand effort, un grand progrès et une grande promesse. Un jour viendra où un grand poète dramatique, passionné pour le théâtre grec, aura, dans ses longues années de recueillement solitaire, comme la vision d'une tragédie grecque rapprochée du goût français... Comme Garnier, il choisira un sujet biblique, il s'inspirera de la poésie des livres saints, il aura des chœurs intimement liés à l'action, une scène toujours remplie, des figurations riches et variées; comme Garnier, il concevra une grande idée religieuse, et en fera l'unité morale de son drame; il introduira sur le théâtre l'éloquence sacrée et osera la pousser jusqu'au désordre ardent et terrible du délire prophétique; à ce que Garnier a conçu et crayonné, il ajoutera le génie, et *Athalie* verra le jour. » (1)

## II.

Ce jour se fera attendre plus d'un siècle. Dans l'intervalle, les thèmes bibliques continueront à passionner la chaire et la scène françaises. Les représentants les plus brillants en seront pour l'une Bossuet, pour l'autre Racine.

Pour montrer l'aspect du problème de la Providence aux environs de 1691, nous citerons ce remarquable passage de Fénelon, dans sa *Réfutation du système du P. Malebranche* : « Qu'entendons-nous par le mot de Providence? — Ce n'est point, répond-il, l'établissement des lois générales ni des causes occasionnelles; tout cela ne renferme que les règles communes que Dieu a mises dans son ouvrage en le créant. On ne dit point que c'est la Providence qui tient la terre suspendue, qui règle le cours du soleil, et qui fait la variété des saisons; on regarde ces choses comme les effets constants et nécessaires des lois générales que Dieu a mises d'abord dans la nature; mais ce qu'on appelle Providence, selon le langage des Ecritures, c'est un gouvernement continu qui dirige à une fin les choses qui semblent fortuites. » (2) C'est contre cette conception de la Providence que les philosophes du XVII<sup>e</sup> siècle ont élevé des objections que, à la suite de Brunetière, nous résumerons ainsi : N'y a-t-il pas un

1) Faguet, loc. cit. p. 253.

2) Voir toute cette page dans Brunetière, *La Philosophie de Bossuet, Etudes critiques*, 5<sup>e</sup> série, p. 73 et suiv.

rapport évident entre l'effort humain et le succès ? S'il n'en était pas ainsi, le monde tomberait dans une léthargie néfaste. En outre, beaucoup de penseurs ont conclu avec Spinoza qu'il n'arrive rien dans le monde de contraire aux règles que Dieu lui-même a, une fois pour toutes, assignées à la création. L'idée de Providence, a-t-on dit, est en opposition avec les lois de la nature : modifiant le cours des événements historiques, Dieu agirait contre sa propre essence, ce qui serait le comble de l'absurdité. (1) Comment, se demandait-on encore, concilier l'idée de la grandeur de Dieu avec la pensée qu'il s'immisce dans nos petites affaires humaines ?

Enfin, le gros problème de la justice divine est en étroite relation avec celui de la Providence. L'aveu d'impuissance d'un ancien sage (2) à expliquer comment il se peut que le méchant prospère tandis que, trop souvent, le juste manque du nécessaire, cet aveu n'est pas de nature à contenter la raison.

Et la pieuse Elise a beau affirmer :

Je n'admirai jamais la gloire de l'impie

(II, 8, 780).

cette gloire n'en existe pas moins. Certes, elle n'envie pas le bonheur du méchant. Sa soumission l'empêchera-t-elle de voir l'étal de choses véritable ?

Tous ses jours paraissent charmants.

(II, 8; 778).

« Paraissent », affirme-t-elle; d'autres disent « sont » — affaire d'interprétation, toute subjective. C'est pour défendre le point de vue catholique que Bossuet écrivit *Le Discours sur l'Histoire universelle* et que Racine composa *Athalie*. (On comprendra donc que, désireux de faire connaître la thèse du poète, dans les pages suivantes, nous citons souvent le théologien.)

Peut-on prouver l'action de la Providence ? Non ! Jamais la raison n'usurpera la place de la croyance. Accumulez tant que vous voudrez les preuves en faveur de l'existence de Dieu ou du dogme de la révélation, il y aura toujours place pour l'indémontrable, pour la foi religieuse. Pour imposer silence aux ennemis de l'orthodoxie et gagner les indifférents, Bossuet — malgré la fameuse définition : « l'hérétique est celui qui a une opinion » — n'avait qu'un chemin à suivre : vaincre par le raisonnement, désarmer par la logique. « Pour établir le dogme de la Providence, il fallait commencer par mettre hors de doute l'autorité de la

1) Pour plus de détails, v. Brunetière, loc. cit.

2) *Pirgè Aboth* IV, 19.

révélation, ou, si l'on veut, il fallait les prouver l'une par l'autre, et toutes les deux par l'histoire, en montrant que l'histoire, inexplicable sans la Providence, n'achève de s'éclairer qu'à la lumière de la révélation. » (1)

Voici, brossée à grands traits, l'histoire sainte, dont chaque atome entre dans un tout unique, que Dieu seul connaît : « Quatre cent vingt-six ans après le Déluge, comme les peuples marobaient chacun en sa voie, et oubliaient celui qui les avait faits, ce grand Dieu, pour empêcher le progrès d'un si grand mal, au milieu de la corruption, commença à se séparer un peuple élu. Abraham fut choisi pour être la tige et le Père de tous les croyants. Dieu l'appela dans la terre de Chanaan, où il voulait établir son culte. » (2)

Il est curieux de voir Bossuet mêler intimement l'histoire biblique à l'histoire profane. On passe, sans transition, des patriarches au royaume d'Argos, pour continuer par le récit du combat entre Jacob et l'ange. L'auteur parle pêle-mêle de Moïse et du déluge de Deucalion, de Débora et de Ninus, fils de Bel, de Saül et de Médon, fils de Codrus : tout cela précisément dans l'intention de mettre le peuple d'Israël en rapport avec le reste du monde, auprès de qui il a une mission providentielle.

« L'ignorance et l'aveuglement s'étaient prodigieusement accrus depuis le temps d'Abraham... Le vrai Dieu n'était plus connu en Egypte comme le Dieu de tous les peuples de l'Univers, mais comme le Dieu des Hébreux... Tout était Dieu, excepté Dieu même. » (3) Dans l'idolâtrie égyptienne, les descendants d'Abraham avaient oublié leur vocation. Dieu, désireux de former ses élus par des ordonnances expresses, se révéla à eux et leur donna sa « charmante loi » :

O mont de Sināï, conserve la mémoire  
De ce jour à jamais auguste et renommé,  
Quand, sur ton sommet enflammé,  
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé  
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.

(A. I, 4; 332-36)

Une nouvelle époque commence, celle de la Loi écrite, ainsi nommée « pour la distinguer du temps précédent qu'on appelle le temps de la Loi de la Nature, où les hommes n'avaient pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de leurs an-

1) *La Philosophie de Bossuet*, p. 74.

2) Première partie, 3<sup>e</sup> époque.

3) Seconde partie, chap. III.

cêtres... (1) Moïse inculquait les lois divines avec tant de force, qu'à la fin ce peuple charnel se laissa toucher de l'idée si pure d'un Dieu qui faisait tout par sa parole, d'un Dieu qui n'était qu'esprit, que raison et intelligence. » (2)

Moïse fut le premier des prophètes; d'autres hommes inspirés lui succéderont, qui, littéralement, furent les porte-parole de la Providence, chargés de transmettre aux mortels les messages divins : c'est un prophète qui révèle à Elise le séjour d'Esther.

Les visions n'ont déjà plus leur place dans l'ordre naturel des choses. Les miracles suspendent tout autrement encore la marche coutumière de l'univers — et sont une marque de plus de la Sagesse providentielle : avouer que Dieu est le créateur du monde et prétendre qu'il n'est pas libre d'en changer le cours, c'est — quoi qu'en ait dit Spinoza — assujettir Dieu à lui-même. Bossuet répond à ceux qui opposent aux miracles la stabilité des lois de nature que celles-ci, loin de contredire l'idée de Providence, la confirment. « Dieu qui a fait toutes les parties de l'univers, a voulu les lier les unes aux autres, et faire éclater sa Sagesse par ce merveilleux enchaînement. » (3)

Les personnages pieux de Racine attendent des miracles. Abner rapporte ces propos :

Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous....  
On ne voit plus pour nous ses redoutables mains  
De merveilles sans nombre effrayer les humains;  
L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles.

(I, 1; 97-103)

Pour ranimer le courage de son peuple, Joad répond :

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?  
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir ?

(ib. 104-105)

Athalie avait fait emprisonner Abner. Le grand prêtre ne peut s'expliquer le retour inespéré du général que par l'intervention divine :

Par quel miracle a-t-on obtenu votre grâce ?

(V, 2; 1575)

En suspendant le cours régulier de la nature en faveur d'une nation quelconque, le Maître de l'univers rappelle qu'il est aussi l'Auteur de nos destinées :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

(A. I, 1; 61-62)

1) Première partie, IV<sup>e</sup> époque.

2) II, 3.

3) II, 1.

Il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans le consentement divin. Tout ce que nous faisons se passe sous l'œil vigilant de la Providence. Le *fiat* nécessaire à chacun de nos mouvements remonte à Dieu.

Le songe d'Athalie est-il l'œuvre du hasard?... La foi ne reconnaît aucune valeur à ce mot. Non! ce rêve, le ressort caché de toute l'action tragique, est l'œuvre du Dieu des Juifs. A l'interrogatoire d'Eliacin, Athalie, cette reine sans cœur, cette fille sans amitié, cette marâtre qui a lâchement mis à mort tous ses petits-fils... est touchée par les charmes du dernier d'entre eux. Et cela arrive à un moment où, plus que jamais, on s'attend à l'explosion de sa haine sanguinaire. Comment est-il possible, semble s'écrier le poète, de ne pas y voir l'intervention divine?

Il y a une situation analogue dans la scène où, sans avoir été appelée, Esther se présente devant le roi. Le courroux d'Assuérus s'évanouit dès qu'il aperçoit la reine. Un rationaliste dira : c'est fort simple; le monarque est séduit par la beauté de son épouse. Mais, répondra Racine, cette grâce elle-même est un don céleste; qu'elle apparaisse dans tout son éclat précisément à cet instant, cela est dû à l'influence des *choses fortuites* (cf. le chœur de la scène suivante II, 8.)

L'admirable récit de Zacharie offre un autre exemple de cette manière de voir : Dieu, maître absolu de notre existence, l'est aussi de chacune de nos actions. Athalie entre dans le parvis du Temple. Joad la chasse par son fondroyant « Reine, sors de ce lieu redoutable! » :

La Reine alors, sur lui jetant un œil farouche,  
Pour blasphémer sans doute ouvrait déjà la bouche.  
J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant  
Est venu lui montrer un glaive étincelant ;  
Mais sa langue en sa bouche à l'instant s'est glacée,  
Et toute son audace a paru terrassée.

(II, 2; 407-12)

Relevons encore ces points dans les preuves de Bossuet en faveur du dogme de la Providence : la divinité de la Loi et le rapport entre les deux Testaments; en d'autres termes, la tradition catholique. L'évêque de Meaux est évidemment traditionaliste et, par conséquent, adversaire déclaré de Richard Simon. On parle néanmoins d'une certaine amitié entre le prélat et l'ancien oratorien. Est-ce parce que Bossuet appréciait le savoir de l'auteur de l'*Histoire critique du Vieux Testament* et que, tout en abhorrant la méthode nouvelle, il désirait le retenir au sein de

l'Eglise romaine ? On l'ignore. Mais ce qui est certain, c'est qu'il fit suspendre la publication du malencontreux ouvrage, examiné et condamné par les docteurs Grandin, Boust, Pirost — et Bossuet. (1)

Dans ces négociations, qui durèrent un quart de siècle (de 1678 à 1703), Bossuet n'abandonna rien de ses convictions. L'histoire, d'ailleurs, lui a donné raison : le pire ennemi de l'orthodoxie sera la méthode critique.

O divine, ô charmante loi !

chante Racine. Bossuet, avant lui, s'écriait : « C'est ainsi que les Ecritures sont venues jusqu'à nous, toujours saines, toujours sacrées, toujours inviolables; conservées les unes par la Tradition constante du Peuple Juif, et les autres par la Tradition du Peuple Chrétien. » (2)

On a dit et redit qu'*Esther* et *Athalie* étaient des œuvres tirées de l'Ancien Testament, interprétées à la lumière du Nouveau. Nous n'y contredisons point. S'intéressant au problème de la Providence, Racine aurait agi contre l'exemple de toute la tradition ecclésiastique, s'il n'avait pas fait intervenir le Christ dans une tragédie consacrée à un descendant de David, alors même que sa pièce rappelle des événements datant de neuf siècles avant l'ère chrétienne. Le seul nom du premier roi de Juda l'y obligeait; c'est ce que sentit encore, deux cents ans plus tard, l'auteur de *Booz endormi*.

Pareil en cela aux *Advocacies* médiévales, le *Discours sur l'Histoire universelle* offre des spécimens de cette singulière exégèse, déjà dans les pages rappelant la création d'Adam et d'Eve. D'autres exemples se trouvent dans les paragraphes parlant d'Abraham, de Jacob et de Juda. Une ligne droite relie Moïse et le Christ : la quatrième époque de l'histoire universelle commence par l'un et va jusqu'à l'autre.

La tradition insiste naturellement sur la personne de David et sur les psaumes qui, d'une manière quelconque, feraient allusion au Messie. « Il a assisté en esprit au conseil de Dieu, et a ouï de la propre bouche du Père Eternel cette parole qu'il adresse à son Fils unique : Je t'ai engendré aujourd'hui, à laquelle Dieu joint la promesse d'un Empire perpétuel, qui s'étendra sur tous les Gentils, et n'aura point d'autres bornes que celles du monde. »

1) v. les détails dans l'ouvrage de M. Bernus, *Richard Simon*. Thèse Lausanne 1869.

2) II<sup>e</sup> partie, chap. XIII.

Comme les Juifs s'obstinaient à ne pas reconnaître Jésus dans les passages allégués par l'Eglise, Bossuet consacra tout un chapitre — le dixième — aux « Erreurs des Juifs et à la manière dont ils expliquent les Prophéties. » Les Juifs, affirme-t-il, aveugles pour les signes des temps, interprétaient à faux les prédictions de leurs prophètes et voyaient le Messie dans la personne d'Hérode, de Vespasien, de saint Jean-Baptiste et de Barcochébas. Désillusionnés, ils prétendaient dans la suite n'avoir plus de Messie à attendre. Les rabbins en sont venus à écrire : tous les temps marqués pour la venue du Messie sont passés — maudits soient ceux qui supputeront les temps du Messie. « Ils ne se sont pas souciés de renverser toutes les Traditions de leurs Pères, pourvu qu'ils pussent ôter aux chrétiens ces admirables Propphéties. »

Il ne serait pas difficile de montrer que ces assertions présentent un mélange d'erreurs manifestes et de vérités mal comprises. Or, comme nous recherchons ici la seule exactitude littéraire — et non point historique —, nous avons cité ces passages pour montrer à quel point Racine et Bossuet étaient persuadés que toute vision prophétique devait forcément se rapporter à Jésus. Lorsque l'auteur d'*Athalie* s'est décidé à introduire dans sa pièce « un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir », il était entendu que Joad annoncerait le Christ. Le poète écrit :

Cieux, répandez votre rosée,  
Et que la terre enfante son Sauveur.

(III, 7; 1173-74)

Heureusement, la France possédait déjà ces belles strophes, lorsqu'un Ernest Renan fit paraître sa *Vie de Jésus*. Nous renoncions, en effet, plus volontiers aux œuvres critiques de ce genre qu'aux admirables vers dont Geoffroy a dit : « Toute cette prophétie, composée de passages très bien liés ensemble, est peut-être le plus beau morceau de poésie lyrique qu'il y ait en notre langue. »

S'appuyant sur les visions de Jacob et de Daniel, Bossuet apporte encore une autre preuve, selon lui, concluante, en faveur du dogme catholique. Toutes, affirme-t-il, prédisent la ruine du royaume de Juda lors de la venue du Christ. La magistrature, « la puissance de vie et de mort », les Juifs la perdirent quand Jésus naquit.

Serait-il téméraire de comprendre dans le même sens la plainte d'Abner ?

Hé ! que puis-je au milieu de ce peuple abattu ?  
Benjamin est sans force, et Juda sans vertu.

(I, 1; 93-94)

Bien que présentant la venue du Messie, les Juifs se méprirent sur la personne du Sauveur. Ils laissèrent écouler un temps précieux : leur foi s'affaiblit de plus en plus et ils perdirent complètement une des croyances les plus chères à leurs prophètes. (1)

Demeurera-t-elle impunie, cette méconnaissance, d'autant plus criminelle que, dans les seize siècles qui s'étaient écoulés depuis, le peuple juif n'a pas abandonné son aveuglement volontaire?... Bossuet ne trouve pas de termes assez forts pour flétrir l'inorédulité juive, qui n'a plus d'excuse. « Ils n'ont fait, constate l'évêque, que de s'enfoncer de plus en plus dans l'ignorance et dans la misère, d'où la seule extrémité de leurs maux, et la honte d'avoir été si souvent en proie à l'erreur, les fera sortir. »

Beaucoup de vers d'*Esther* et d'*Athalie* ne prennent toute leur signification qu'à la lumière de passages de ce genre. Pour bien comprendre les pièces de Racine, il est indispensable de songer aux Juifs, tels qu'ils ont vécu dans la fantaisie — et dans la réalité du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le monologue d'Assuérus au deuxième acte, un chef-d'œuvre de pénétration psychologique, reste obscur si on ne le replace dans son véritable cadre, c'est-à-dire dans l'histoire juive avant l'émancipation.

Mardochée a sauvé le roi. Longtemps encore, celui-ci ignorera le nom même de son bienfaiteur. Lorsqu'enfin le monarque se décide à lui accorder une récompense, une objection gênante se présente : comment rémunérer un Juif, lui dussiez-vous même la vie ?

Mais plus la récompense est grande et glorieuse,  
Plus même de ce Juif la race est odieuse....  
Je n'en perdrai pas moins ce peuple abominable.  
Leurs crimes.....

(II, 6; 625-31)

Voici un autre trait non moins caractéristique. Assuérus vient de faire la plus chaleureuse déclaration à son adorable épouse. Mais, ô cruauté du destin, « Esther eut un Juif pour père ! »

---

1) C'est Bossuet qui parle. N'est-il pas formellement démenti par une riche production littéraire se rapportant au Messie ainsi que par les différents mouvements messianiques?... (Il fait lui-même allusion aux agitations provoquées par Sabbataï Zewi, le faux Messie de Smyrne, son contemporain ?).

Ah ! de quel coup me percez-vous le cœur ?  
Vous la fille d'un Juif ? Hé quoi ? tout ce que j'aime,  
Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,  
Que je croyais du ciel les plus chères amours,  
Dans cette source impure aurait puisé ses jours ?  
Malheureux ! (1)

(III, 4; 1035-40)

Ajoutons pourtant qu'il ne peut en aucun cas être question d'antisémitisme à propos de tragédies bibliques. Seuls des sentiments religieux et poétiques ont guidé le poète. (2) Mais précisément son orthodoxie a dû montrer à Racine, à côté d'un Israël, peuple de Dieu (représenté par Mardochée, Esther, Joad, Josabeth, Joas et Zacharie), un autre Israël, nation sourde aux appels de l'Évangile (les porte-parole en sont Aman, Mathan et Athalie). Le premier, qui est franchement le génie chrétien (mieux encore : catholique), chante des psaumes; le second, le Juif errant, ne mérite que trop son sort misérable. (3) C'est ce que dit ouvertement l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*; c'est encore ce que fait entendre, à qui connaît les annales d'Israël, l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie*.

Un antagonisme analogue existe à propos de Jérusalem. Il y a deux Jérusalem : l'une est le repaire affreux de reptiles impurs, l'herbe en cache le mur ; l'autre a son front dans les cieux, elle renaît plus charmante et plus belle. La première, ville terrestre, vouée à la ruine, symbolise la Synagogue; la seconde, la Jérusalem nouvelle, cité éternelle, représente l'Église.

Si différentes que soient la Jérusalem ancienne et la Jérusalem nouvelle, elles ont bien plus en commun que le simple nom : l'une est le développement organique de l'autre. On sait que c'est là l'idée dominante du *Discours sur l'Histoire universelle*, celle sur laquelle l'auteur insiste pour écraser ses adversaires juifs et protestants. Où est la continuité de votre religion? leur demande-t-il. Les uns n'ont, pour ainsi dire, pas de présent et d'avenir; les autres manquent de passé. Que les premiers lui répondent : notre religion et notre peuple continuent à vivre, bien que vous les déclara-

---

1) Qu'on relise aussi la scène entre Assérus et Asaph, notamment les vers 566-73 ! Quelle vérité poignante !

2) Il est piquant de constater qu'un critique identifie néanmoins Nabal (celui qui ne sert ni Baal ni le Dieu d'Israël!)... avec l'Israël du XX<sup>e</sup> siècle, tel que le voit un antisémite moderne. La caricature malveillante du Juif que, dans la notice de son édition d'*Athalie*, a créée M. Bernardin est digne d'une assemblée politique médiocre. Ceci constaté, on nous dispensera d'y revenir dans un travail littéraire et de faire à Racine l'offense de le mêler à des interprétations aussi scandaleuses, qui, malheureusement, ont trouvé place dans une édition scolaire.

3) cf. p. 210.

riez morts depuis longtemps; que les seconds lui objectent : notre confession ne remonte pas moins que la vôtre au Christ — tout cela n'inquiétera aucunement l'évêque, qui entend prouver le bien-fondé de ses assertions.

Contre les Juifs, il soutiendra que le rapport entre les deux Testaments est une preuve éclatante en faveur de la religion chrétienne. La désolation du peuple d'Israël, la conversion des Gentils et la propagation de l'Évangile, « ces trois choses unies dans l'ordre des temps, l'étaient encore beaucoup davantage dans l'ordre des conseils de Dieu ». Il est vrai que le Seigneur avait choisi le peuple de la Bible, mais, ajoutera Bossuet, il n'est pas moins vrai que ce même Dieu retira aux mécréants la grâce de son alliance, pour la donner aux fidèles qui ont reconnu le Sauveur. Sur ceux-ci se reporteront dorénavant les promesses en faveur des élus de la Providence. Le Messie est attendu par les Hébreux; il vient, et appelle les Gentils, comme il avait été prédit. Le peuple qui croit à sa venue est incorporé au peuple qui l'attendait, sans qu'il y ait entre eux un seul moment d'interruption. « Quelle consolation aux enfants de Dieu, s'écrie le prélat! Quelle conviction de vérité, quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siège de l'Église, on remonte en ligne droite jusqu'à saint Pierre, établi par le Christ lui-même, et, à travers les pontifes qui ont servi sous la Loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse, de là jusqu'aux patriarches; et jusqu'aux origines du monde... Quelle plus grande autorité que celle de l'Église catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés! »

Et voici à l'adresse des protestants : « Les hérésiarques qui ont fondé des Sectes nouvelles parmi les Chrétiens ont bien pu rendre la Foi plus facile, en niant les mystères qui dépassent les sens. Ils ont bien pu éblouir les hommes par leur éloquence et par une apparence de piété, les remuer par leurs passions, les engager par leurs intérêts, les attirer par la nouveauté et par le libertinage, soit par celui de l'esprit, soit même par celui des sens... il y a toujours un fait malheureux pour eux, que jamais il n'ont pu couvrir, c'est celui de leur nouveauté. »

De la chaîne que l'auteur du *Discours* fait aller d'Adam à Innocent XI, Racine ne devait faire entrevoir que la partie qui va de David au Christ. Joas est apostrophé :

Triste reste de nos rois,  
Chère et dernière fleur d'une tige si belle.

S'il périssait, cette continuité, indispensable à la démonstration catholique, ne serait plus.

Parce qu'Abner ne doute pas des prophéties messianiques et qu'il croit mort le dernier rejeton de David, il pousse ce cri de douleur, expression de ses angoisses religieuses plutôt que de son fervent légitimisme :

Mais où sont ces honneurs à David tant promis,  
Et prédits même encore à Salomon son fils ?  
Hélas ! nous espérons que...

(I, 1; 129-31)

L'attachement de Josabeth pour Joas est un sentiment bien plus fort que le simple amour maternel, c'est la tendresse de la Vierge pour l'Enfant Jésus. Nous inclinons même à croire que, si Racine a composé une tragédie dont l'intérêt principal se concentre sur un garçon de huit ans, c'est que le sujet plaisait autant à son cœur de chrétien qu'à son âme de poète. Le croyant désirait entonner un hymne au Sauveur, et l'artiste sentait que cette pièce serait un chef-d'œuvre.

Chaque enfant est une espérance; or, celui-ci sera la Consolation de toute la chrétienté.

Quel astre à nos yeux vient de luire ?  
Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux ?

(III, 9; 751-52)

Si, contrairement à l'histoire, le même chœur chante la naissance secrète d'Eliacin, c'est que le poète, en écrivant ces vers, a certainement pensé à la scène de la Nativité. D'ailleurs, le grossier Nabal à part, il n'y a personne qui ne reconnaisse avec Athalie que Joas « n'est point un enfant ordinaire ». Mathan lui-même voit en Eliacin « un autre Moïse ». Comme celui-ci, il échappera à tous les pièges que lui tendent les ennemis de Dieu, parce qu'une *Providence particulière* veille sur lui. Car, qui donc a attendri l'âme de l'aïeule dénaturée? (Un prince quelconque, fût-il beau et innocent, n'eût jamais été capable d'inspirer des sentiments humains à cette marâtre.) Dieu, soucieux de l'accomplissement de ses promesses, est intervenu au moment propice. Replacés dans leur cadre, ces mots de Joad :

Les temps sont accomplis,

(v. 165)

reprennent l'importance historique qu'a, dans les livres prophé-

liques, une expression analogue : « il arrivera à la fin des temps », « des jours ». (1)

La véritable portée d'*Athalie* une fois trouvée, on avouera que la conclusion tirée des événements par Joad n'est pas très exacte,

Par cette fin terrible et due à ses forfaits,  
Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais  
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,  
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.  
(V, 8; 1813-16)

Certes, cette thèse ressort d'*Athalie*. Cependant, le poète a visé plus loin. Comme Bossuet dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, dont il s'est continuellement inspiré, Racine s'est proposé de montrer, à la lumière de la foi catholique, l'action de la Providence dans l'histoire juive, et, par l'intermédiaire du Christ, dans l'histoire universelle.

---

1) cf. *Isaïe*, II; *Zacharie* XII.

---

## CHAPITRE III

### Le sujet d'Esther avant Racine.

#### I. Dans la littérature juive.

La place du livre d'*Esther* dans le canon biblique. — Son autorité chez les Juifs. — *Esther* dans la Bible, dans le Talmud, dans le *Midrach*, dans le *Targum Chéni*, dans l'exégèse médiévale et dans l'exégèse moderne. — La fête de *Pourim*. — Pièces judéo-françaises sur *Esther* : le roman provençal par Crescas et la *Tragediou de la Reine Esther*, par Jacob de Lunel.

#### II. Dans les livres apocryphes et dans la littérature chrétienne.

*Les Septante*, la Vulgate, le *Mistère du Viel Testament*.

#### III. Au théâtre.

A l'étranger. — En France : les pièces de Pierre Matthieu, de Montchrestien, de Ville-Toustain (Marfrière) et de du Ryer.

### I

Qu'une étude sur *Esther* doive prendre comme point de départ l'*Esther* de la littérature juive, c'est ce dont on conviendra facilement. Cependant, tandis que presque tous les critiques, pour ne pas dire tous, se reportent au seul récit biblique, nous examinerons le Talmud, le *Midrach*, le *Targum Chéni* (compilation araméenne relative au livre d'*Esther*), l'exégèse et la liturgie. Après avoir mis en lumière l'intérêt de ces recherches, nous exposerons la place que tient le livre d'*Esther* dans la littérature chrétienne et sur la scène, tant française qu'étrangère.

Disons tout de suite que, dans le canon biblique, il y a peu de livres qui, chez les Israélites et chez les Chrétiens, soient aussi populaires que celui-là. Le rite synagogaal exige qu'à l'occasion de la fête de *Pourim* (commémoration de la victoire juive sur Aman), le ministre officiant récite seul la *Meguilla*

(pour: *Meguillath Esther*, Livre d'Esther). C'est ainsi que toute l'assistance comprendra, comme elle le doit, chaque mot, voire chaque syllabe du récit sacré. Comment en est-il si, malgré cette norme, plusieurs personnes lisent à la fois? Elles n'ont pas dérogé à la Loi, répond le Talmud : « Comme chacun aime le texte de la Meguilla tout le monde y aura prêté une oreille attentive. » (1)

Cette prédilection pour *Esther* se traduit autrement encore. Le Pentateuque mis à part, c'est le seul livre dont la lecture, ou l'audition, soit exigée de tout Juif : hommes, femmes et enfants. Aucune occupation ne peut en dispenser le fidèle : « Les prêtres abandonnent l'autel, les lévites interrompent les cantiques, les israélites (c'est-à-dire les non-lévites) quittent le service divin pour venir entendre la Meguilla. » (2). Maïmonide, reprenant cette décision du Talmud, s'exprime ainsi : « Excepté les obligations envers un défunt (lesquelles priment toutes les autres), aucun devoir n'a la prépondérance sur celui de la lecture de la Meguilla. » (3) « A la venue du Messie, assure encore le même rabbin, tous les écrits prophétiques et hagiographiques seront abolis; seule la Méguilla subsistera, comme les cinq livres de la Thora, lesquels sont éternels. » (4)

Quelle est la raison de ces affirmations absolues, que ni le contenu religieux et moral du livre, ni le caractère de la fête de Pourim ne semblent justifier? (Ce qui est dit de l'ouvrage biblique vaut aussi pour la solennité.) S'agirait-il d'une interprétation par trop littérale de ce verset : « Ces jours de Pourim ne disparaîtront jamais du milieu des Juifs et leur souvenir n'en sera pas effacé du milieu de leurs descendants? » (E. IX, 28.) Y aurait-il une autre raison? Nous l'ignorons. Tout ce que nous désirons, c'est montrer que le livre dont Racine a tiré sa pièce jouit dans la littérature juive d'une autorité particulière, qui lui vient probablement du charme de la narration.

Le chroniqueur biblique commence par faire le récit d'un banquet fastueux que donne Assuérus aux satrapes et aux gouverneurs de ses cent vingt-sept provinces. Avoir festoyé six mois ne leur suffit point. Des réjouissances supplémentaires de sept jours, offertes à toute la population de Suse, font suite à ces orgies. La reine Vasthi, qui, de son côté, donne un repas somptueux

---

(1) *Meguilla*, 21 b.

(2) *ib.* 3 a.

(3) *Michné Thora*, *Meguilla* 1, 1.

(4) *ib.* JJ, 18.

aux dames, est mandée auprès du roi, désireux de faire admirer son épouse par les princes assemblés. Elle refuse d'obéir à ce caprice. Le despote, furieux, convoque son Conseil, qui, sur la proposition de Mémoukhan, la condamne ; car, prétend-il, l'insoumission de Vasthi ne constitue pas seulement un crime de lèse-majesté ; cette indiscipline pourrait encore être la cause d'une révolte générale de toutes les femmes contre la volonté de leurs époux... « et de là naîtront force avanies et querelles irritantes. » (I, 18.)

« Quand la colère du roi Assuérus fut tombée, il se souvint de Vasthi, de ce qu'elle avait fait et de la sentence prononcée contre elle. » (II, 1.) Assuérus semble regretter sa précipitation. Trop tard ! Vasthi n'était plus. « Alors les courtisans du roi, attachés à son service, dirent : « Qu'on recherche pour le roi des jeunes filles vierges, belles de visage, et que le roi institue des fonctionnaires dans toutes les provinces de son royaume, chargés de rassembler toutes les jeunes filles vierges, d'un bel extérieur, à Suse, la capitale, dans le palais des femmes, sous la direction de Hégbé, gardien des femmes, pour que celui-ci leur fournisse les apprêts de leur toilette ; et la jeune fille qui plaira le plus au roi, qu'elle devienne reine à la place de Vasthi ! » La chose fut approuvée par le roi, et il en décida ainsi. » (II, 2-4)

Les filles de l'Égypte à Suse comparurent.  
Celles même du Parthe et du Scythe indompté  
Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.

(I, 1; 40-42)

A Suse vivait alors Mardochée, un des nombreux déportés juifs. Il avait adopté Esther, fille de son oncle, orpheline de père et de mère. Conformément aux ordres d'Assuérus, Esther « fut emmenée au palais du roi », peut-être malgré elle. Au contraire des autres jeunes filles, elle ne désirait ni toilettes, ni aromates. Un nouveau festin annonça l'avènement d'Esther aux populations de Perse et de Médie. Le texte a soin d'ajouter que, cette fois, le roi accorda des dégrèvements d'impôts, alors que jusque-là il avait été question d'orgies seulement.

Les trois derniers versets du deuxième chapitre racontent un événement dont l'importance sera capitale : « Bigthan et Téréch, deux des eunuques du roi, préposés à la garde du seuil, conçurent un violent ressentiment et cherchèrent à attenter à la vie du roi Assuérus. Mardochée eut connaissance du complot et en informa la reine Esther, qui en fit part au roi *au nom de*

*Mardochée*. Une enquête fut ouverte, qui confirma la chose; les deux coupables furent pendus à une potence, et le fait fut consigné dans le livre des annales, en présence du roi. »

On comprend que, dans Racine, le confident d'Aman mentionne cet épisode en passant seulement :

Seigneur, vous le savez, son avis salutaire  
Découvrit de Tharès le complot sanguinaire.  
Le Roi promit alors de le récompenser.  
Le Roi, depuis ce temps, paraît n'y plus penser.

(II, 1; 445-49)

De leur côté, les *Pirqé Aboth* (Traité de la Michna) ne manquent pas de souligner que c'est la fidélité d'Esther aux détails mêmes de son récit, qui sauva les Juifs.

Seuls les lâches et les faibles flattent. Les hommes droits s'inclinent volontiers devant les humbles; ils portent haut la tête devant la vanité, si puissante soit-elle.

Les despotes ne se contentent pas de s'attribuer les suprêmes honneurs, ils les exigent aussi pour l'objet de leur inconstante faveur : Assuérus ordonne qu'on se prosterne devant son nouveau ministre, Aman, fils de Hamdatha, l'Agaghitte. « Tous les serviteurs du roi, admis à la Cour royale, s'agenouillaient et se prosternaient devant Aman; mais Mardochée... » Écoutons le poète :

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés  
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés,  
Lui, fièrement assis, et la tête immobile,  
Traite tous ces honneurs d'impiété servile,  
Présente à mes regards un front séditieux,  
Et ne daignerait pas au moins baisser les yeux.

(II, 1; 427-32)

Si vous ne rendez pas à un homme de bien les honneurs que vous lui devez, il ne s'en sentira pas offensé : vous ne lui avez rien pris de ce qui fait sa véritable valeur. Mais si vous refusez les marques de respect à un parvenu, il deviendra votre ennemi acharné : vous lui avez tout pris. Ce n'est pas par méchanceté, c'est par vanité qu'Aman devait se venger cruellement. « Il résolut donc d'anéantir tous les Juifs établis dans le royaume d'Assuérus, la nation entière de Mardochée. » Comme Sa Majesté Perse approuve, sans hésitation aucune, la persécution générale, il ne reste au déloyal serviteur qu'à consulter le sort pour décider de la date du carnage. La tuerie fut fixée au treize du douzième mois, qui est le mois d'Adar. Le message funeste

écrit au nom du roi fut envoyé à toutes les provinces. « Les courriers partirent en toute hâte par ordre du roi, et dans Suse, la capitale, l'édit fut publié. Le roi et Aman s'attablèrent pour boire, tandis que la ville de Suse était dans la consternation. » (III, 15.)

Mardochée, soit qu'il se reprochât d'avoir été — bien qu'indirectement — la cause du désastre national, soit que, grâce à ses relations, il espérait être utile à ses frères, Mardochée courut au palais. Esther était reine : elle devait intervenir en faveur des persécutés. Elle n'avait qu'à prier le roi d'annuler l'arrêt inhumain ou d'en empêcher l'exécution. Or, qui prendra l'initiative de la démarche? « Toute personne, homme ou femme, qui pénètre chez le roi, dans la cour intérieure, sans avoir été convoquée, une loi égale pour tous la rend passible de la peine de mort. » (IV, 11)

Moi-même, sur son trône, à ses côtés assise,  
Je suis à cette loi comme une autre soumise.

(I, 3, 201-202)

« Ne te berce pas de l'illusion, lui répond Mardochée, que, seule d'entre les Juifs, tu échapperas au danger. grâce au palais du roi; car si tu persistes à garder le silence à l'heure où nous sommes, la délivrance et le salut surgiront pour les Juifs d'autre part, tandis que toi et la maison de ton père vous périrez. Et qui sait si ce n'est pas pour une conjoncture pareille que tu es parvenue à la royauté? » (IV, 13-14.)

A moins de se rendre odieuse, Esther ne peut résister aux prières et aux menaces de Mardochée. Sachant qu'au-dessus de la grandeur éphémère d'Assuérus et d'Aman, il y a une puissance autrement redoutable, elle prend courage et désire seulement que, trois jours et trois nuits durant, tous les Juifs de Suse jeûnent pour elle; elle en fera de même. « Et puis, ajoute-t-elle, je me présenterai au roi, et si je dois périr, je périrai ! » (IV, 16.)

Lorsqu'elle fut introduite pour la première fois chez le roi Assuérus, Esther n'avait pas fait le moindre effort pour toucher le cœur du monarque, bien que le prix offert à sa beauté fût une couronne. A présent, elle a une obligation morale de plaire : de sa victoire dépend la vie de tout un peuple. Aussi, le texte sacré nous apprend-il que « le troisième jour, Esther se revêtit de ses atours de reine et se présenta dans la cour intérieure du palais du roi. » (V, 1)

Contraint par les exigences de l'unité de temps, Racine place au lendemain la visite de la reine chez Assuérus :

Déjà la sombre nuit a commencé son tour :

*Demain*, quand le soleil rallumera le jour,

Contente de périr, s'il faut que je périsse,

J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice.

(I, 3; 243-46)

La colère du despote s'évanouit, en effet, dès qu'il aperçoit Esther. Il lui promet, d'avance, tout ce qu'elle demandera : « Quand ce serait la moitié du royaume, elle le serait accordée. » (V, 3.) Pour le moment, la reine désire seulement voir chez elle son époux et maître, en compagnie d'Aman.

Ne nous imaginons pas que le caprice fût le seul facteur de cette circonstance : Dieu veillait; il ne laissait pas dormir Assuérus. Celui-ci, pour se distraire, se fit apporter les annales de son règne. « On y trouva consigné ce fait que Mardochée avait dénoncé Bigthana (1) et Térech, deux des eunuques du roi, préposés à la garde du seuil, qui avaient résolu d'attenter à la vie du roi Assuérus. Quel bonheur, demanda le roi, et quelle dignité a-t-on décernés à Mardochée pour cela? — Rien n'a été fait pour lui, répondirent les pages du roi. » (VI, 2-3.)

Il est plaisant de constater que, dans la tragédie racinienne, Asaph, plus habile courtisan que ceux de l'Assuérus biblique, ne se permet point de donner au roi une réponse aussi... incivile. La seule réplique que, dans un pareil cas, l'étiquette de Versailles ait permise, la voici :

On lui promet beaucoup : c'est tout ce que j'ai su.

(II, 3; 540)

Aman vient chercher la permission de pendre son adversaire ; Assuérus lui demande : « Que convient-il de faire pour l'homme que le roi désire honorer? » Et Aman de se dire à part soi : « Est-il quelqu'un à qui le roi tienne à rendre plus d'honneurs qu'à moi-même? » (O vanité, tu es aussi aveugle que dangereuse !) Aman répondit : « S'il est un homme que le roi ait à cœur d'honorer, qu'on fasse venir un vêtement royal qu'a porté le roi et un cheval que le roi a monté et sur la tête duquel figure une couronne royale; que l'on confie le vêtement et le cheval à l'un des seigneurs du roi, des hauts dignitaires, pour qu'on mette le vêtement à l'homme que le roi veut honorer, qu'on le promène sur le cheval par la grand'place de la ville, en le faisant précéder de cette proclamation : « Voilà ce qui se fait pour

(1) Le texte hébreu porte au chap. II « Bigthan », et au chap. VI « Bigthana ».

l'homme que le roi veut honorer ! » — Va vite, dit le roi à Aman, prendre le vêtement et le cheval dont tu as parlé, et fais comme tu l'as dit à l'égard du Juif Mardochée, qui est assis à la porte du roi ; n'ometts aucun détail de tout ce que tu as proposé. » (ib.)

Voilà la scène qui est censée s'être passée entre le deuxième et le troisième actes de Racine.

O douleur ! ô supplice affreux à la pensée !  
O honte, qui jamais ne peut être effacée !  
Un exécration Juif, l'opprobre des humains,  
S'est donc vu de la pourpre habillé par mes mains ?

(III, I ; 844-47)

Malgré ce contretemps, Aman se croit plus puissant que jamais ; n'est-il pas le seul courtisan invité chez la reine ? Il se rend au festin, assoiffé de vengeance. Du sang coulera ! Et vraiment, on comprend sa rage, l'on serait même tenté de la lui pardonner. Le roi, d'aussi bonne humeur que la veille — c'est toujours de bonne ou de mauvaise humeur qu'il faut parler à propos d'Assuérus (1) — est de nouveau prêt à combler tous les vœux d'Esther. Quelles durent cependant être la surprise et la stupéfaction du monarque, lorsqu'il entendit cette réponse : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et si tel est le bon plaisir du roi, puisse-t-on, à ma demande, me faire don de la vie et, à ma requête, sauver mon peuple ! Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être détruits, exterminés, anéantis. » (VII, 3-4.)

« Le roi Assuérus se récria et dit à la reine Esther : Qui est-il, où est-il, celui qui a eu l'audace d'agir de la sorte ? — Cet homme, répliqua Esther, cruel et acharné, c'est ce méchant Aman que voilà. » (ib.)

Dans le *Livre d'Esther*, Aman est humilié, il ne se rabaisse pas lui-même ; dans la tragédie, sa flatterie a quelque chose de repoussant. Ne va-t-il pas jusqu'à dire des aïeux d'Assuérus :

Pour vous régier sur eux que sont-ils près de vous ?

(II, 5 ; 596)

Tombé, ce ministre n'est pas, comme tout malheureux, digne de pitié ; ses mensonges semblent écœurants :

Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés...

(III, 5 ; 1150)

Bientôt, les événements se précipiteront avec la rapidité des caprices des majestés orientales. Aman, espérant en la clémence d'Esther, se jette aux pieds de la reine. C'est à cette occasion

(1) Racine fait justement dire à Aman : « Je viens pour épier le moment favorable. » (II, 1 ; 517).

que (dans Racine) le vizir déclame ces vers qui achèvent de le rendre ridicule :

Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse,  
Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race,  
Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux.  
Sauvez Aman, qui tremble à vos sacrés genoux.

(ib. 1164-67)

Le roi s'était absenté un moment. En rentrant, il voit son sanguinaire conseiller sur le divan occupé par Esther. Apprenant, en ce même moment qu'Aman avait préparé une potence pour Mardochée, le justicier s'écrie :

Qu'à ce monstre à l'instant l'âme soit arrachée ;  
Et que devant sa porte, au lieu de Mardochée,  
Apaissant par sa mort et la terre et les cieux,  
De mes peuples vengés il repaisse les yeux.

(III, 6; 1172-75)

Aman est mort; son œuvre subsiste. Ses ordres ne sont pas révoqués. Son successeur peut les maintenir. Cependant, l'anxiété, qui, jusqu'ici, étreignait les cœurs, se dissipe. Ce qui persiste, ce sont des possibilités inquiétantes, mais non pas la certitude terrifiante. Le drame est terminé. Voilà, nous semble-t-il, une des raisons qui ont déterminé Racine à arrêter sa tragédie à la chute d'Aman. Ce n'est donc pas qu'une sensibilité plus fine lui ait défendu de parler des massacres dont il est question dans la suite. Du point de vue dramatique, il n'y a plus grand intérêt à savoir que Mardochée succède à Aman, que les Juifs tuent cinq cents hommes à Suse et soixante-quinze mille dans la province, sans pourtant toucher aux biens des adversaires (la Bible tient à souligner ce fait, qu'elle répète à plusieurs reprises) et qu'on pend les dix fils d'Aman. Le narrateur sacré, plus libre que le poète tragique, retracera encore à son aise l'avènement et la grandeur de Mardochée, la révocation des édits d'Aman, la vengeance des Juifs, l'établissement et le rituel de la fête de Pourim.

L'histoire d'*Esther* n'a rien de spécifiquement juif. Rappelons ce fait depuis longtemps signalé : toute intervention divine et le nom même de Dieu sont absents du livre biblique, alors que le vocable *hammêlech* (le roi) s'y trouve 187 fois et le mot *mal'houth* (royaume, royauté), 26 fois. La fête de *Pourim* elle-même commémore une victoire judéo-nationale plutôt qu'un événement religieux. Et encore ! n'étaient la joie folle de ce 14 Adar (unique, on dirait presque étrangère chez les Juifs) et la lecture du charmant opuscule, cet anniversaire aurait

peut-être été oublié, comme le fut, par exemple, la journée de Nicanor, qui se célébrait la veille même de *Pourim*.

Le récit scriptural ne prendra une couleur hébraïque que dans la littérature postérieure : dans le *Talmud*, dans le *Targum* et dans le *Midrach*....

Certes, l'auditoire de Saint-Cyr ne s'est pas douté qu'il fallût remonter à des sources talmudiques pour expliquer la tragédie de Racine. Et pourtant, on s'apercevra par la lecture des pages suivantes que non seulement la littérature comparée est intéressée à ces recherches, mais que les études raciniennes elles-mêmes y gagnent. Le pieux auteur catholique ignorait les textes que nous allons citer, mais il en connaissait l'esprit; et cela par l'intermédiaire des *Additions au Livre d'Esther*, dont certains passages se trouvent textuellement et dans les sources talmudiques et dans le livre apocryphe. *Racine, qu'il s'inspirât du Livre d'Esther ou des Additions, remontait à une seule et même source : au génie juif, tel qu'il se manifeste dans la Bible et dans la littérature rabbinique.*

Le Talmud de Babylone, comme celui de Jérusalem, consacre à l'histoire d'*Esther* un traité spécial, intitulé *Meguilla*. Contrairement à ce que prétendent certains exégètes modernes, ni l'historicité ni l'authenticité de l'ouvrage biblique n'y sont débattues. Seule la question de savoir s'il fallait l'incorporer au recueil sacré y est discutée. Ce qui frappait les rabbins, c'est précisément ce caractère profane que nous avons mis en évidence dans les pages précédentes. Avec R. Samuel, s'opposant à ce que l'opuscule fasse partie du canon, (1) mais affirmant néanmoins que l'auteur en était un homme inspiré, (2) s'annonce le revirement, qui, dans la suite, amènera la glorification de ce livre et donnera naissance aux jugements qu'on a pu lire au début de ce chapitre.

Le Talmud s'intéressera surtout à des problèmes religieux. Comment la *Juive Esther* s'est-elle comportée dans la maison du païen Assuérus? Quelle a été l'influence de l'atmosphère polythéiste sur la vie morale de la reine?

La Bible rapporte que Hégai, (3) gardien des femmes, témoigna une faveur exceptionnelle à Esther et à ses suivantes (II, 9.)

(1) *Esther éna metam'a eth hayadaïm (Meg. 7a), cf. kitvê haqôdech V/i 'Abbatan bi toum'atan » et « kitvê haqôdech metamin eth hayadayim. » (Ya. dayim, IV, 6).*

(2) *Esther b'roua'h haqôdech néemrah (Meguilla, 7a).*

(3) La Bible écrit « Hégé » et « Hégai ».

Se fondant sur ce texte, Rab déclare que l'eunuque apportait de la nourriture rituelle à la jeune Juive. (1) L'élévation d'Aman et les terribles conséquences qui faillirent en découler sont considérées comme la punition de la légèreté des Juifs à l'égard des mets défendus. (Le Talmud affirme que les Israélites furent aussi invités par Assuérus et qu'à ces occasions ils auraient désobéi à la Loi.)

A-t-on assez souligné le rôle que jouent ces prescriptions dans la prière d'Esther? (Racine a tiré ce détail des *Additions*.)

Pour moi, que tu retiens parmi ces infidèles,  
Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles,  
Et que je mets au rang des profanations  
Leur table, leurs festins et leurs libations ?

(I, 4; 273-76)

Quant aux images des dieux qui, à coup sûr, se trouvaient dans le palais royal, la littérature juive raconte que leur présence eut de fâcheux résultats : après les trois jours de jeûne qui précédèrent la terrible visite d'Esther au roi, l'Esprit Divin descendit sur elle; mais lorsqu'elle passa près du temple des païens, il la quitta. (2)

En un style purement épique et en l'absence de toute controverse, l'Écriture raconte les faits et gestes du roi Assuérus, de la reine Esther, du Juif Mardochée, d'Aman, fils de Hamdatha, l'Agaghite. Ce dernier est quelquefois traité d'« ennemi des Juifs ». Tout autres sont les épithètes dont se servent les rabbins, et les problèmes auxquels ils s'intéressent : Assuérus était-il bon ou méchant, sensé ou stupide? (3) Les charmes d'Esther sont comparés à ceux de Sarah, de Rahah et d'Abigail. (4) Cependant, ce n'est pas la beauté qui constitue son plus grand charme; c'est son attachement à son Dieu et à son peuple.

On s'est demandé pourquoi Esther fait venir Aman au repas qu'elle donne au roi. Voici la belle réponse du Talmud : sachant une des leurs à la cour, les Juifs auraient pu se croire à l'abri de tout danger et cesser de prier. En invitant leur ennemi, Esther a voulu rappeler à ses frères que c'est uniquement à Dieu qu'il devaient confier leur salut. (5)

1) Meg. 13 a.

2) Meg. 15 b.

(3) Ib. 11 a et 12 a.

(4) Ib. 15a

(5) Ib. 15 b.

Aman personnifie le *rachs* absolu, le méchant. On l'appellera volontiers l'Insensé, tout court. Mardochée est le type même du *tsaddiq*, du juste. Rabbïn accompli, il fait partie du Sanhédrin (1) et consacre toute sa vie à l'étude de la Loi. Lorsque le vizir vient le chercher il le trouve en compagnie de savants. C'est à regret que le fidèle interrompt la controverse talmudique pour monter, selon l'ordre royal, le cheval d'honneur. (2) Le *Midrach* ajoute encore du sien, en faisant de Mardochée un maître non d'adultes, mais d'enfants, au nombre respectable de vingt-deux mille. Tel est l'idéal des docteurs juifs : enseigner, toujours enseigner ! Plus grande est la réputation du maître, plus grand aussi sera le nombre de ses disciples, et, fait à retenir, il recrutera ses élèves, de préférence parmi les tout petits. (3)

L'existence d'Israël est menacée par le premier ministre perse. Vous croyez peut-être que le péril réside dans le fait que l'ennemi inexorable s'apprête à exterminer la race judaïque. Erreur ! La véritable cause de l'alarme, la voici : Aman est le représentant de l'apostasie. Il est même initié à la vie et aux lois juives, discute avec Mardochée des questions de juridiction religieuse. S'il choisit le mois d'Adar comme le plus favorable à ses desseins, c'est que, connaissant la tradition, il sait que ce mois avait déjà une fois été désastreux pour Israël : Moïse mourut le sept Adar. Or, demandera-t-on, pourquoi n'a-t-il tout de même pas réussi ? C'est qu'il ignore — Aman n'est tout de même pas un rabbin ! — que cette date avait également vu naître le chef israélite. (4)

En moraliste, le Talmud résume toute l'histoire d'*Esther* par cette constatation : « Le fait qu'Assuérus enleva sa bague pour la donner à Aman influença bien plus les Juifs que l'enseignement continu de sept prophétesses et de quarante-huit prophètes ; car ceux-ci ne sont pas parvenus à déraciner l'infidélité, tandis que l'anneau d'Assuérus (c'est-à-dire la faveur accordée à Aman) a ramené Israël sur la voie du bien. » (5)

On s'était plaint de l'absence de l'élément surnaturel dans le livre biblique ; le Talmud, de même que plus tard Racine, n'a pas manqué d'y remédier. Lorsque Esther se rendit chez le roi, trois anges

---

(1) *ib.* 13 b.

(2) *ib.* 16 a.

(3) *Tinoqôth*, des nourissons, dit le texte !

(4) 13 b.

(5) 14 a.

l'accompagnèrent. Un allongea (*sic!*) le cou de la reine, un autre lui prêta une grâce particulière et le troisième accomplit ce miracle: le sceptre d'Assuérus, qui mesurait deux aunes, en eut soudain dix de plus; ainsi, sans se déranger, le monarque le tendit à l'épouse. C'est là la version de R. Johanan. D'autres rabbins veulent que le sceptre ait atteint la longueur respectable de seize, de vingt-quatre et même de soixante coudées. Rabba, fils d'Ofran, affirme au nom de R. Eléazar, lequel le tenait de ses maîtres, que le sceptre royal avait alors... deux cents aunes. (1)

La Bible raconte qu'après le festin, Assuérus s'était levé pour gagner le parc du palais. (VII, 7) Le Talmud, on le comprend, sent le besoin d'appuyer sur ce moment décisif. En se rendant au jardin, nous apprennent les rabbins, le roi y trouve des anges déguisés en hommes, (2) occupés à détruire des arbres précieux. Il leur demande comment ils osent commettre ces actes de vandalisme. « Nous accomplissons ces travaux, répondent-ils calmement, sur l'ordre d'Aman. » Le monarque rentre au palais à l'instant même où un autre ange fait tomber Aman sur le divan occupé par Esther. Ce second déplaisir met fin à la patience du roi, qui s'écrie: « Comment, tu vas jusqu'à faire violence à la reine en ma présence! » (VII, 8) (3)

Qu'on nous permette de souligner que, désireux d'expliquer la même péripétie, l'habile Racine eut aussi recours à un procédé: nous pensons au long monologue d'Esther dans le troisième acte et aux vers qui l'introduisent, pour ne pas dire qui tâchent de l'excuser.

Vous pourrez rejeter ma prière.

Mais je demande au moins que pour grâce dernière

Jusqu'à la fin, Seigneur, vous m'entendiez parler,

Et que surtout Aman n'ose point me troubler.

(III, 4; 1040-43)

Il est clair que, dans l'atmosphère talmudique, rien de grand ne se fait sans la prière. Comme le *Targum Chéni* et le *Midrach*, le Talmud fait prononcer à l'héroïne une ardente oraison, précédée par la récitation du psaume XXII: « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonnée? » Cette opinion est respectée par la Synagogue, qui intercale ce psaume dans la liturgie de Pourim.

L'invocation d'Esther — elle est absente de la Bible hébraïque

(1) 15 b.

(2) Le *Midrach*, qui rapporte aussi cet épisode, ne parle que d'un ange et précise que ce fut l'archange Michaël.

(3) 16 a.

— qu'on trouve dans les autres sources juives, nous amène insensiblement aux monuments littéraires dont nous aurons à nous occuper. Voici un extrait de cette supplication, telle que la rapporte le *Targum*, et qu'on comparera volontiers à la prière d'Esther que Racine a tirée des *Additions* :

« Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob! Dieu de mon aïeul Benjamin! Je sais bien que tu ne m'as pas amenée devant ce roi parce que je l'aurais mérité ; tu m'as choisie en faveur de ton peuple d'Israël... Si tu permets, ô Dieu, qu'on détruise ta nation, qui donc glorifiera dorénavant ta sainteté? Sauve-moi des mains de ce roi inconstant comme tu sauvas Hanania, Misaël et Azaria de la fournaise, et Daniel de la fosse aux lions!

« Nous sommes exilés; on nous a arrachés à notre patrie. C'est pour expier nos péchés que nous sommes vendus comme esclaves. Considère que maintenant le glaive, la mort et la destruction nous attendent. Les enfants d'Abraham, habillés de sacs et couverts de cendres, sont devant toi. Et si vraiment les pères t'ont offensé, quel est le crime des enfants?

« O, combats pour nous contre Aman. Venge-nous du fils de Hamdatha, qui s'apprête à nous égorger comme des agneaux! Tu nous as juré une alliance éternelle. Préserve-nous du péril imminent! Pour nous sauver, rappelle-toi le mérite d'Abraham, le sacrifice d'Isaac et la piété de Jacob! Heureux l'homme qui se confie en Dieu; il n'est jamais déçu.

« Tout Israël prie pour moi. C'est pour lui que je t'invoque. Toi qui as vu nos jeûnes, Dieu des Armées, ne me refuse pas la grâce que je te demande ! Eternel, ne m'abandonne pas ! » (1)

La prière que le *Midrach* rapporte est plus concise: « Eternel, Dieu d'Israël, Roi du Monde, Créateur! Soutiens ta servante, orpheline de père et de mère. Seigneur! fais que je réussisse. Sauve, des nombreux ennemis qui le menacent, le troupeau que tu t'es choisi. Car pour toi, point d'obstacle; tu donnes la victoire au petit comme au grand camp. Père des orphelins, prête-moi ton secours, à moi qui suis orpheline! J'ai pleine confiance en ta bonté. Puissé-je trouver grâce auprès de cet homme que je crains tant et devant qui je dois paraître! Fléchis son orgueil, Toi qui abaisces les superbes! » (2)

On voit que les exégètes juifs parlent de supplication là où le texte biblique mentionne le jeûne. En effet, les deux marchaient de pair. Puisqu'il en est ainsi, on se demande pourquoi les auteurs

---

(1) V, 1.

(2) VIII, p. 25 a de l'éd. Adelin, Varsovie, 1890.

n'ont pas cru devoir attribuer aussi une invocation à Mardochée. La Bible ne raconte-t-elle pas qu'Esther avait recommandé à son cousin (Mardochée était bien le cousin d'Esther et non point son oncle, comme on le dit couramment) de rassembler tous les Juifs de Suse et de jeûner, c'est-à-dire de prier pour elle, et que Mardochée exécuta fidèlement tout ce qu'on lui avait enjoint?

Les auteurs religieux et dramatiques auraient pu trouver un modèle de cette prière non seulement dans le Midrach, mais encore dans les *Additions* : « Tu sais, mon Dieu, lit-on dans le premier, que ce n'est ni par orgueil ni par vanité que j'ai refusé de me prosterner devant Aman. C'était uniquement par respect pour Toi que je me suis opposé à rendre à un mortel des honneurs dus à Toi seul.

« Grand Dieu, délivre-nous de sa main! qu'il tombe dans la fosse qu'il a creusée, qu'il soit pris dans la trappe qu'il a préparée pour tes élus! L'ennemi reconnaîtra que tu n'as point oublié l'assurance donnée à nos pères: « Même alors, quand ils se trouveront relégués dans les pays de leurs ennemis, je ne les aurai ni dédaignés ni repoussés au point de les anéantir, de dissoudre mon alliance avec eux; car je suis l'Eternel, leur Dieu! » (Lev. XXVI, 44.) (1)

Produits de la fantaisie créatrice, ces ouvrages ne prétendent nullement être considérés comme des documents historiques. On est donc quelque peu surpris de voir le Midrach poser cette question d'ordre purement historique, qui, depuis, a été discutée par tous les exégètes : *Qui était Assuérus?* R. Lévi l'identifie avec Artaxerxès. D'ailleurs, quel que fût le roi de Perse, le jugement que prononce sur lui le Midrach est aussi dur que juste. Le monarque y est traité d'inconstant, d'imbécile, d'abruti même. C'est à lui que s'appliquerait le verset: « Le sot lâche toute sa mauvaise humeur. » (Prov. XXIX, 11) (2)

La Bible rapporte que le roi avait recommandé aux serviteurs de sa maison de se conformer aux désirs de tous les hôtes. (1, 8) Là-dessus, Dieu lui aurait demandé: « Hé! comment veux-tu satisfaire cette ambition? Sais-tu que cela m'est impossible, à moi, de contenter tout le monde? » (3)

La bêtise n'est pas la méchanceté; elle en est cependant voisine. Dans leurs effets, elles se confondent facilement, surtout quand

---

(1) *ib.*

(2) *Md.* II. p. 8 a.

(3) *ib.*, p. 10 b.

elles s'allient à la légèreté. C'est ce qui arriva à Assuérus quand il se servit, comme l'avait fait Balhazar, des ustensiles dérobés au Temple de Jérusalem. (1) La manière dont le roi traita son épouse est d'un esclave plutôt que d'un homme respectueux de lui-même. On raconte, en effet, que le monarque avait débuté, non point comme prince, mais... comme palefrenier, chez le père de cette même Vastbi qu'il considérait comme un objet sans volonté et sans valeur. (2)

Les rabbins ne peuvent admettre que la disgrâce de Vastbi n'ait eu d'autre cause qu'un caprice royal, né dans un moment d'ivresse. La vanité d'Assuérus, affirment-ils, était en jeu. On parlait à table des plus belles femmes du royaume. Les uns prétendaient que les plus charmantes étaient les Persanes, les autres tenaient pour les Mèdes. Sur quoi Assuérus dit : Vasthi n'est ni de Médie ni de Perse, et vous jugerez vous-mêmes si elle n'est pas la plus exquise de toutes. (3) Dans ces conditions, le refus de la reine de paraître au festin fut pour le souverain une offense, pour ne pas dire une trahison.

Fait à noter : Esther ne tient pas, dans la littérature rabbinique, la place que lui assigne la Bible. Mardochée est la figure centrale. On se demande, entre autres, comment celle à qui l'on reconnaît volontiers toutes les vertus juives, a pu épouser un païen, fût-il roi ? Aux yeux des gardiens de la Loi, il n'y a qu'une réponse possible : elle obéit à un ordre exprès d'en haut, ordre donné en vue d'événements futurs. (4)

On s'accorde, de nos jours, à voir dans le nom d'Esther celui de la déesse babylonienne *Ichtar*, qui signifie Etoile (cf. Vénus). Une hypothèse analogue a déjà été défendue par R. Néhémie, qui rapprochait ce vocable de *sahar*, Lune. R. Juda était pour l'étymologie *satar* (5), cacher (son origine). On sait que le nom hébreu d'Esther était *Hadassah*, Myrte.

Nous avons cité plus haut la belle réponse du Talmud à la question de savoir pourquoi Esther avait invité Aman. Ne lui aurait-il pas suffi de voir son royal époux pour obtenir de lui tout ce qu'elle désirait ? L'interprétation du Targum n'est pas moins belle que celle qu'on connaît déjà : Esther espérait désarmer la haine par la bonté. (6)

(1) Ib. 10 a.

(2) Ib. III, p. 13 a.

(3) Meg. 12 b.

(4) Mid. VI, p. 18 a.

(5) Meg. 13 a.

(6) V, 3.

La fantaisie des rabbins et leur prédilection pour le charmant récit ont rivalisé dans la création du caractère de Mardochée, le Moïse de son temps,(1) le premier des justes de l'époque,(2) le seul qui déclina l'invitation royale. (S'il l'avait acceptée, cela l'eût obligé à violer des commandements religieux.) Pourtant, son ascendant sur ses frères n'était pas assez fort pour les empêcher, eux aussi, de prendre part au festin des païens. Une vaine gloire les y attire. La colère divine est sur le point d'éclater lorsque Moïse, dans les cieux, intervient en rappelant au Seigneur que tous les Juifs ne l'ont pas abandonné — un lui est resté fidèle. C'est ainsi que, grâce à la piété de Mardochée, tout le peuple fut sauvé. (3)

Le désastre une fois déchaîné, le chef des Juifs recourut au seul moyen capable de préserver la nation : « Mardochée rassembla des enfants, leur refusa le manger et le boire, les revêtit de cilices et les fit asseoir sur la cendre. Ils invoquèrent Dieu par des cris, par des larmes et par l'étude de la Thora. » (4)

La confiance des Israélites en ce suprême remède est inébranlable. Le décret donnant pleins pouvoirs à Aman venait d'être signé et arriva aux oreilles de Mardochée, quand celui-ci rencontra dans la rue trois enfants sortant de l'école. Il leur demanda ce qu'ils avaient appris. L'un cita ce verset du livre des *Proverbes* : « Tu ne seras pas exposé à des terreurs soudaines ni au malheur qui fond sur le méchant. » (III, 25) Ses camarades avaient étudié *Isaïe* : « Concertez des plans: ils échoueront; annoncez des résolutions: elles ne tiendront pas. Car l'Eternel est avec nous. » (VIII, 10) Le troisième ajouta : « Jusqu'à votre vieillesse, je resterai le même (pour vous); jusqu'à votre âge extrême, je vous porterai : comme je l'ai fait, je continuerai à vous porter, à vous soutenir, à vous sauver. » (XLVI, 4.) Ces versets rappelèrent à Mardochée le mot rassurant du psalmiste : « Le gardien d'Israël ne dort ni ne sommeille. » Dieu parlait par la bouche des petits. Persuadé qu'il n'y avait rien à craindre pour l'avenir de son peuple, le vieillard manifesta une grande joie. L'insensé Aman, qui avait suivi de près le chef des Juifs, ajoute le Midrach, résolut de commencer sa vengeance par ces trois écoliers. (5)

Cette opposition entre Mardochée, qui met toute sa confiance dans la fidélité de la jeune postérité de l'antique Jacob, et Aman, bourreau des enfants innocents, se manifeste à maintes reprises.

(1) Mid. VI, p. 17 b.

(2) Ib. 18 a.

(3) Ib. VII, 23 a.

(4) Ib. 25 a.

(5) Ib. VII, 22 b.

« Après avoir préparé le gibet, lit-on ailleurs, Aman trouva son adversaire à l'académie. Le Juif était entouré de ses disciples, tous habillés de sacs. Ils étudiaient, sanglotaient et pleuraient. Indifférent à leurs cris, il les chargea de fers et dit : « Demain, je commencerai par les élèves, pour achever mon œuvre par le supplice du maître. » Les mères des prosorits, qui avaient jeûné jusqu'alors, leur apportèrent des vivres. Ils mirent cependant les mains sur leurs saintes lèvres pour jurer par la vie de Mardochée qu'ils ne mangeraient ni ne boiraient rien — et continuèrent à gémir. Vers minuit, Moïse dit au Seigneur : « Tu crois certainement entendre un hèlement d'agneaux. Or, ce sont les plus jeunes membres de la communauté, que l'ennemi veut abattre comme s'ils étaient des agneaux. » Dieu prit alors les décrets de mort déjà signés et les déchira. Ce fut la même nuit, ajoute le récit rabbinique, que le sommeil fuyait le roi Assuérus. (1)

Dans le Midrach, Aman cesse d'être un personnage tragique : c'est un bouffon. On ne le redoute plus, on le raille. C'est quelque peu l'humeur de Pourim qui a créé un Scaramouche antique. La scène qui se prêtait le mieux au comique est assurément celle où Aman, déçu, conduit Mardochée en triomphe. On la représente à partir du moment où le roi ordonne à son ministre d'exécuter fidèlement tout ce que celui-ci avait proposé. Aman entend, pâlit, chancelle; ses yeux sortent de leurs orbites, ses dents grincent, ses pensées se précipitent. Une idée lui vient : il fera la bête et échappera ainsi à la honte. Le roi lui ayant ordonné de rendre les honneurs à Mardochée, Aman demande : « A quel Mardochée? — Au Juif Mardochée, lui répond-on. — Il y en a un grand nombre de ce nom. — Celui qui est à la porte du palais. — Le palais a plusieurs sorties. — J'entends celle qui est près du harem. »

Ne pouvant réussir par ce moyen, il cherche un autre expédient : « Grand roi ! cet homme est mon ennemi ; je préférerais lui donner dix mille kikars d'argent (2) plutôt que de lui rendre ces honneurs. — Eh bien ! dit Assuérus, apporte-lui cette somme ; tu ne feras pas moins ce que je t'ai ordonné ! » (3)

Aman va chez Mardochée. Il le trouve (où trouvera-t-on Mardochée?) à l'académie, plongé dans ses études. Le fidèle, persuadé que le méchant vient le chercher pour le conduire au supplice, n'interrompt pas sa sainte occupation. Sa leçon terminée, Mardochée se met à prier ; Aman attend humblement. Il s'approche enfin, l'air

(1) Ib. IX. p. 26.

(2) Cf. E. III, 9.

(3) Targ., VI, 10.

piteux, pour offrir la couronne et les habits royaux à son rival, à qui l'heureuse surprise n'ôte rien de sa gravité. Affaibli par les trois jours de jeûne, Mardochée ne peut monter sur le cheval que tient Aman. L'orgueilleux d'hier doit s'accroupir pour servir de marchepied au vainqueur d'aujourd'hui. On chemine. Le Juif sur le cheval entonne un psaume. (XXX) « Je t'exalterai, Seigneur, car tu m'as relevé; tu n'as pas réjoui mes ennemis à mes dépens. Eternel, mon Dieu, je t'ai invoqué, et tu m'as guéri : Seigneur, tu as fait remonter mon âme du Cheol, tu m'as permis de vivre, de ne pas descendre au tombeau. » (ih. 2-4) Et les élèves qui suivent le triomphateur (il ne faut pas séparer l'un des autres) répondent : « Chantez l'Eternel, vous ses fidèles, rendez grâce à son saint nom; car sa colère ne dure qu'un instant, mais sa bienveillance est pour la vie; le soir dominant les pleurs, le matin, c'est l'allégresse. » (v. 5-6) Aman lui-même continue avec les paroles du psalmiste : « J'avais dit en ma quiétude: jamais je ne chancellerai. Seigneur, dans ta bonté, tu avais puissamment fortifié ma montagne. Mais tu as caché ta face : j'ai été consterné. » (v. 7-8) (1)

A peine Aman rentra-t-il de ce malheureux tour à travers Suse qu'un envoyé du roi l'attendait pour l'amener au festin d'Esther, où son sort se décidera: le bourreau sera pendu. Comme plus tard le mystère, (sera-ce sous l'influence du récit bébraïque?) le Midrach égaye encore la scène du supplice. De quel bois faire la potence? Aucun arbre n'aimerait se souiller au contact d'Aman : l'un fait valoir qu'il a fourni les matériaux pour la construction du Temple; l'autre prétend qu'il est d'une très grande utilité aux hommes; un troisième affirme que ses fruits sont employés au service de la synagogue. Comme il faut cependant une potence pour le méchant, le cèdre se sacrifie. (2)

Dans le Targum, comme dans Racine, Aman meurt sans grandeur. (3) Il se met à pleurer, supplie lâchement Mardochée de lui laisser son indigne vie. « Sache, dit-il, que les hommes les plus éminents étaient mes subordonnés et que des souverains étaient soumis à ma puissance. Moi, Aman, après le roi, j'étais le premier de l'Empire. » Mardochée n'ayant pas pitié de l'ennemi, le vaniteux adresse cette dernière demande: qu'on le tue avec l'épée qui sert à l'exécution des grands du royaume. (4)

Telle est l'histoire d'Esther d'après les anciennes sources juives:

(1) Meg. 18 a et Midr. X, p. 27 a.

(2) Targ. VII, 10, cf. aussi Midr. IX, p. 26 a.

(3) Cf. E. v. 1164-67 et notre p. 64.

(4) Targ., ib.

la Bible l'a traitée du point de vue historique; le Talmud y a introduit l'élément religieux et merveilleux; le Midrach a sa part à l'imagination et s'est attaché au côté psychologique du récit scriptural. Les exégètes médiévaux s'intéresseront aux détails seulement. Nul, avant Racine, même parmi les poètes, n'y verra une source d'inspiration, le sujet d'une œuvre à créer.

Ibn-Ezra et Racbi examinent scrupuleusement chaque verset, en expliquent les difficultés grammaticales et étymologiques qu'ils rencontrent. Ils sont philologues et, quelquefois, archéologues ou historiens minutieux. Le premier tâchera d'expliquer ainsi l'absence du nom de Dieu dans le livre d'*Esther* : Mardochée en fit faire des copies qu'il envoya à ses coreligionnaires. Craignant qu'en incorporant ce récit à leurs chroniques, les Perses ne remplacent le nom de Dieu par celui d'une divinité païenne (obangement dont les Samaritains se seraient rendus coupables), il ne voulait pas exposer son ouvrage à ce blasphème. Ainsi donc, au lieu de conclure au caractère profane du livre, respectons la piété de son auteur !

Nous n'avons pas à examiner jusqu'à quel point ces assertions répondent à la réalité. Qu'il nous suffise de signaler que la question qui agite tant les exégètes modernes a été déjà débattue au XII<sup>e</sup> siècle.

Rappelons aussi cette belle remarque du rabbin de Troyes sur le dernier verset d'*Esther* (d'après *Meguilla* 16 b) : un Mardochée même n'était pas aimé de tous ses frères (le texte affirme : aimé de *la plupart* de ses frères). Les éternels raisonneurs étaient contre lui... ainsi que les chefs spirituels, qui ne pouvaient lui pardonner son infidélité à la Loi : n'avait-il pas échangé la noble carrière de savant contre celle de ministre ?

Certes, ceux qui s'intéressent à la Bible seront toujours reconnaissants à cet exégète de génie pour son explication si concise et si claire à la fois. Cependant, par rapport à notre problème, Racbi n'a rien créé non plus, si ce n'est précisément sa méthode.

Le sujet semblait épuisé. Il ne l'était pourtant pas. Au contraire, il n'y a guère de livre biblique qui ait suscité une production aussi féconde que celui-ci, tant chez les auteurs dramatiques que chez les interprètes modernes de l'Écriture. Les problèmes que posent ceux-ci diffèrent radicalement de ceux qu'avaient soulevés les anciens commentateurs. Ce n'est plus à des détails qu'on s'attaque, la base même du livre est ébranlée : raconte-t-il une légende orientale, issue d'un mythe babylonien ? est-il historique ?

L'identification de *Mardochée* avec *Mardouk*, d'*Esther* avec

*Ichtar* n'est-elle pas frappante, pour ne pas dire convaincante? *Aman*, a-t-on dit, serait *Houman*, dieu élamite, *Zarès* et *Vasthi* correspondraient aux déesses *Guiriricha* et *Vasthi*. Le nom de fille d'Esther est *Hadassah*, celui d'Ichtar, *Hadachatu*. On a même cru découvrir des similitudes dans les détails des récits babylonien et juif. Babylone fait la guerre à Elam. *Mardouk-Guilgamich*, aidé de sa fiancée, vainc *Humbaba-Houman*, et le tue près du grand cèdre du temple d'*Ichtar*.

Énoncée par Jensen, Zimmern et Jeremias, cette hypothèse a été accueillie avec enthousiasme par un grand nombre d'exégètes modernes. Il s'en faut pourtant de beaucoup que les conclusions qu'on en a tirées soient exactes. Parce que le nom de Mardochee proviendrait de Mardouk et, probablement aussi, celui d'Esther, d'Ichtar, faut-il en conclure que tout le panthéon babylonien et élamite se retrouve dans la Bible? On nous aura seulement appris que des noms perses et même ceux des divinités étrangères se trouvent dans l'Écriture. Or, cela, nous le savions depuis longtemps; les Juifs établis en Perse ont donné à leurs enfants des noms usités dans le milieu où ils vivaient, sans se demander si ceux-ci remontaient à l'histoire profane, ou même à la mythologie.

Il y a encore un autre obstacle contre lequel s'achoppent les détracteurs les plus acharnés du livre d'*Esther*: la fête de *Pourim*. Ce n'est pas sur un mythe, une légende que tout un peuple accepte une solennité nouvelle. Pour défendre les premières suppositions, on en a émis d'autres qui expliqueraient la fête elle-même. On en a cherché l'origine, tantôt en Babylonie, tantôt en Grèce et en Égypte même. Zunz, E. Meyer et Fürst ont voulu l'identifier avec le Nouvel-An perse, *Nauroz*. Graetz a pensé aux fêtes dionysiaques en expliquant *Pourim* par *pourah*, *pressoir*. Lagarde, après avoir constaté que les Septante ont une fois transcrit le nom de la fête par *Phourdaia*, y a entrevu le *Phourdigan* perse, le jour des Morts, alors que *Pourim* est l'affirmation même de la vie, de la vie bruyante et joyeuse. D'autres ont rapproché le mot hébreu d'une racine syriaque et ménéaïte, *Pouchrou*, qui signifie « repas » : notre fête correspondrait alors au Nouvel An babylonien, *zagmoug* (Hommel et Zimmern). Erbt et Reuss supposent — sans aucune raison — que la fête de Nicanor se célébrait à Jérusalem non seulement le treize, mais aussi le quatorze Adar. Par un miracle, que seuls connaissent les auteurs de cette hypothèse, la légende babylonienne aurait supplanté l'ancienne fête nationale. (1)

(1) Cf. S. Jampel : « *Das Buch Esther auf seine Geschichtlichkeit kritisch untersucht.* » Francfort-s.-Main, 1907, p. 48 et suiv.

Les doutes et les attaques dont nous venons de parler visent le livre d'*Esther* en tant qu'entité. De nombreuses difficultés de détail furent en outre signalées, qui seraient de nature à ébranler l'autorité de la tradition. Aucune source grecque ou perse ne rapporte les événements si chers aux Juifs : *Sirach*, *I. Macchabée*, *Esra* et *Néhémie* eux-mêmes n'en parlent pas; les données géographiques et chronologiques de la Bible sont en opposition avec ce que nous savons du règne de Xerxès et d'Artaxerxès; la répétition trop fréquente du nombre « sept » est suspecte; il est peu probable qu'une sultane ait osé désobéir à un despote asiatique; les courtisans, aussi bien qu'Assuérus lui-même (affaire de l'attentat) n'ignoraient point qu'Esther était une parente de Mardochée. Comment la reine avait-elle pu cacher son origine? Comment Mardochée a-t-il pu communiquer avec sa cousine, alors que le harem était jalousement gardé? Il ne semble pas davantage probable qu'Aman ait publié onze mois d'avance l'arrêt condamnant tous les Juifs, comme il est aussi incroyable que, plus tard, ce petit peuple ait tué soixante-quinze mille ennemis, sans perdre lui-même un seul homme. Comment croire encore qu'on puisse festoyer, sans interruption, pendant cent quatre-vingts jours?

En face de tant de problèmes — et la liste pourrait en être doublée — on comprend que maints savants aient cru devoir conclure que le livre canonique ne peut en aucune façon présenter une histoire vraie, mais un conte oriental quelconque (on l'a même rattaché aux *Mille et une Nuits!*). Et pourtant, ceux qui ont tiré ces conclusions ont eu le grand tort de confondre les siècles et les pays: la faute la plus grave qu'on puisse commettre en histoire. Ce qui semble absurde dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle était, trop souvent, la réalité même dans l'Asie d'il y a deux mille ans.

En outre, le fait qu'un événement n'est pas relaté dans plusieurs ouvrages ne constitue pas une preuve permettant d'en nier l'authenticité. On sait que tous les documents se rapportant à cette époque furent brûlés par Alexandre le Grand, excepté ceux qui traitaient de l'histoire naturelle, qu'il fit parvenir à son maître Aristote. Le silence des livres juifs mentionnés ne doit pas surprendre non plus; il y a dans ceux-ci d'autres lacunes regrettables. A propos de la critique faisant observer que la Bible donne au royaume d'Assuérus une étendue exagérée (Hérodote parle seulement de vingt satrapie d'Artaxerxès), rappelons, avec M. Jampel, que les cent vingt-sept *medinoth*, mentionnées dans l'Écriture, indiquent des districts judiciaires, et non pas administratifs. Le même savant impute à une autre erreur de traduction la difficulté

touchant les six mois de fête: les cent quatre-vingts jours dont il est question dans les premiers versets ne se rapportent pas aux festins, mais à la conférence d'Empire qui précéda les guerres médiques.

Pour nous, nous n'attachons aucune importance à cette question. Les orgies les plus stupides étaient coutumières à la Perse de la décadence. On sait aussi qu'à ces occasions les souverains orientaux se livraient à la débauche : de là le refus de Vasthi de se montrer devant Assuérus et ses compagnons ivres.(1)

Les autres traits frappants signalés, loin de s'opposer à la réalité historiques, la confirment. C'est ce que n'avouera pas volontiers le commun des lecteurs; cependant, ceux qui ont étudié de près le passé de la Perse ne s'y trompent pas. M. Marcel Dieulafoy, qui a dirigé l'expédition française à Persépolis et à Suse, un des meilleurs connaisseurs en cette matière, affirme que le livre d'*Esther* est en parfaite harmonie avec la topographie du terrain, les monuments architecturaux de Suse, les us et coutumes de ses habitants. Le chroniqueur, dit l'auteur de cette œuvre admirable qu'est l'*Acropole de Suse*, connaissait le palais d'Assuérus aussi bien que le cérémonial de la cour des Achéménides.

En effet, personne n'a pu contester que la couleur locale ne fût rendue avec une extrême fidélité. Qu'on note aussi la double dénomination des mois : le premier mois, c'est le mois de Nissan, le dixième, c'est Tébhêth, le douzième — Adar. On était habitué à Suse à donner des noms imposants aux grands dignitaires du royaume, tels que « les fils, les frères, les yeux, les oreilles du roi ». Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, le Chah se fit appeler *Kibla e alem*, le centre du monde, le pôle vers lequel convergent les désirs des humains. Ainsi s'explique que Hadassah, de simple *Myrte* qu'elle était, devenue reine, fut nommée *Esther, Etoile*. Encore de nos jours, rapporte le savant, il est de rigueur au pays d'Assuérus que les fonctionnaires fassent des cadeaux, dit *Pichkach*, à des préposés dont il s'agit de conquérir la bienveillance. Les dix mille kikars d'argent qu'offre Aman au roi ne sont rien d'autre. Le nom même des habits royaux dont on a revêtu Mardochée nous est conservé : *Khalat*. On a raillé les dépêches envoyées à toutes les provinces d'Assuérus. Pourtant, tout ce qu'on sait de l'organisation de la poste sous les Achéménides corrobore le récit biblique. Les courriers s'appelaient *Argada*. Le vocable *Pour*, enfin, (dans *Pourim*) a cessé d'être énigmatique : on l'a identifié avec l'assy-

(1) Cf. Midr. III, p. 13 a et Targ. I, 13.

rien *Pourou*, qui a toutes les significations de *Pour* et de *Gérai*: lot, sort, destinée.

Un dernier point reste à élucider : Qui était Assuérus? On a vu que, dans le Talmud, R. Lévy s'est prononcé en faveur d'Artaxerxès. Tel est aussi l'avis des Septante. (Il a prévalu plus de mille ans.) Le lecteur moyen ne semble pourtant pas avoir attaché une très grande importance à toute cette discussion. On se disait d'une manière fort simpliste : Assuérus, eh bien ! c'est Assuérus. Racine, sur la foi de Lemaistre de Sacy, se déclarait pour Darins, fils d'Hystaspe. De nombreux autres rois de Perse et de Médie ont retenu l'attention des exégètes : Astyage et Cyaxare, rois des Mèdes; Cyrus (*sic!*), Cambyse, Xerxès et Artaxerxès-Longue-Main. De nos jours, on est unanime, ou à peu près, à voir dans le roi dont parle la Bible le vaincu de Salamine. Enlevez l'Aleph prosthétique, et ces consonnes resteront (il n'y a que celles-ci qui comptent en hébreu !) du nom juif d'Assuérus : 'h, ch, v, r, ch. Or, dans les inscriptions cunéiformes, le vocable que les Grecs ont déformé en *Xerxès*, est rendu par : 'h, ch, j, r, ch, a ou par 'hi, chi, i, ar, chi. Cette identification une fois faite il sera facile de replacer dans leur cadre tous les événements racontés dans le livre d'*Esther*. A noter encore que les deux princes ne se ressemblent pas moins par les traits les plus saillants de leur caractère : la légèreté, la débauche, l'orgueil, l'inconstance, la témérité, qui, d'un moment à l'autre, fera place à la faiblesse la plus incroyable. (1)

Ainsi donc la science est arrivée, non seulement à démontrer l'historicité de la *Meguilla*, mais encore à préciser les noms des personnages, en rendant hommage à l'exactitude du récit sacré.

A maintes reprises, nous avons déjà eu l'occasion de parler de la fête de *Pourim*. Il serait impossible, en effet, de nommer le livre d'*Esther* sans mentionner cette solennité. D'ailleurs, la seule lecture de la tragédie de Saint-Cyr nous oblige à nous intéresser à ce jour commémoratif. En effet, c'est par cette phrase caractéristique que Racine termine sa préface : « *On dit même que les Juifs, encore aujourd'hui, célèbrent par de grandes actions de grâces le jour où leurs ancêtres furent délivrés par Esther de la cruauté d'Aman.* »

Lors de son séjour chez le bon Sconin, Racine, se préparant à l'état ecclésiastique, se trouvait à quelques lieues de Carpentras.

(1) Cf. les belles pages de MM. Coquerel (p. 222 et suiv.) et Jampel (p. 116, paashn), qui nous ont continuellement guidés.

d'Avignon, de Cavaillon et d'Isles-sur-Sorgues, alors centres de vie juive. S'il avait traversé le Rhône, il aurait vu comment les Juifs du Comtat célébraient Pourim. Eh bien, non ! le jeune étudiant en théologie n'a pas profité de cette précieuse occasion.

De son côté, M. Jacquinet fait, à propos des lignes que nous avons citées, la remarque suivante : « Vous diriez qu'il s'agit d'un peuple lointain dont on ne connaît les usages que par ouï-dire. Rien n'était plus facile, cependant, que de vérifier si la fête de Pourim se célébrait toujours dans les synagogues ; mais, après tout, on ne tenait pas tant à le savoir ; Racine ne fait pas à la race, sur laquelle pesait encore tant de mépris, l'honneur d'insister. » (1)

Commentant cette même phrase de la préface d'*Esther*, tous les critiques, ou à peu près, se sont empressés de donner quelques éclaircissements touchant la fête de Pourim. Il s'en faut pourtant de beaucoup que leurs affirmations correspondent toujours à la réalité. Après avoir rappelé que la veille de la fête, on récite le livre d'*Esther* à la synagogue, M. Lanson ajoute ces mots : « Le lecteur traduit le texte du livre d'*Esther* dans la langue du pays, et commente certains passages. Il lit en comédien, appropriant le ton et les gestes aux divers moments de l'action. Quand il arrive au nom d'Aman, toute l'Assemblée s'écrie : « Son nom soit abolil » ou : « Périsset le nom de l'impie ! »

Il suffit d'entrer, un jour de Pourim, dans n'importe quelle synagogue pour voir que tout cela n'est qu'imagination.

La note que, sur la foi de l'abbé Rohrbacher, reproduit M. Mesnard, n'est guère plus juste : « En lisant le livre d'*Esther*, le lecteur de la synagogue, en cinq endroits marqués, pousse des cris terribles pour effrayer les femmes et les enfants. »

La vérité est qu'à l'occasion de Pourim l'usage veut que les fidèles lisent ou écoutent lire le livre d'*Esther*, qu'ils s'envoient des cadeaux les uns aux autres et qu'ils fassent des dons aux

---

(1) N'en déplaie au critique, la chose n'était pas aussi facile. Dans quelle synagogue Racine aurait-il pu se renseigner ? Il n'y en avait point à Saint-Cyr. Celles de Meaux, de Troyes et des différentes villes champenoises, centres de lumière jadis, étaient, depuis 1394, désertes, détruites ou transformées en églises. Pour trouver une synagogue, le poète aurait dû retourner en Provence, faire le voyage de Metz ou de Bordeaux. Or, même si celle qui, jusqu'à 1322, devait exister à La Ferté même, ou dans ses environs, était encore debout en 1689, Racine ne l'aurait pas connue. (Nous n'avons pu établir si du temps de Racine il y avait des Juifs à Uzès même qui, soit dit en passant, est une des plus anciennes communautés juives en France. Son existence est attestée à partir du VI<sup>e</sup> siècle.)

pauvres. (1) A la synagogue, on récite le livre d'*Esther* devant un auditoire désireux de ne laisser échapper aucune syllabe du beau récit. Ce silence n'est interrompu que lorsque le ministre-offioiant prononce le nom d'Aman. Alors les enfants frappent des pieds ou font tourner des orécelles pour simuler le châtiement à infliger au méchant. C'est là d'ailleurs une coutume qui, répandue en Europe orientale, se perd de plus en plus et qui, bientôt, sera vaincue par le modernisme, ennemi du pittoresque. En France, elle est totalement inconnue, ou à peu près.

Une autre erreur se trouve dans presque toutes les éditions d'*Esther* (cette fois-ci encore même dans celle des Grands Ecrivains de la France!) : Pourim se célébrerait le 28 février. Parler ainsi, c'est faire preuve d'une ignorance absolue du calendrier juif. Parce que le Pourim de l'année 1839, spécialement connu du public littéraire (la Comédie-Française reprenait alors *Esther*, avec Rachel dans le rôle principal), correspondait au 28 février, ce n'est pas une raison pour qu'un jour quelconque de l'année lunaire juive corresponde à une date de l'année solaire. En réalité, Pourim est célébré le quatorze Adar, (2) lequel tombe d'ordinaire vers la fin de février ou vers le commencement de mars et même (dans une année intercalaire juive) vers la deuxième moitié du mois de mars.

Pour indiquer la place de la fête de Pourim chez les Juifs, nous tâcherons de caractériser les principaux grands jours du calendrier israélite. Les fêtes juives sont — selon les termes mêmes du *Lévitique XXIII, 4* — « des solennités de l'Éternel, des convocations saintes ». Elles sont familiales, intimes. Le *sabbat* apporte au Juif cette tranquillité d'âme qui lui fait défaut pendant les jours ouvrables. Cependant, le sabbat est une fête pleine du sérieux le plus grave. *Roch-hachama*, le Jour de l'An juif et le *Yom hakkippourim* Grand Pardon, avec leurs prières, leur sublime, c'est l'Anstérité la plus absolue. Dans les trois fêtes, (*Péça'h*, Pâques, *Chabouoth*, Pentecôte, et *Soukkoth*, fête des cabanes), c'est encore le côté solennel qui prédomine. Quant aux jours de jeûne — le *Neuf Ab*, par exemple — ils sont vraiment la Tristesse. Israël eût donc connu la sévérité, la mortification, les larmes; mais, n'était Pourim, il lui eût manqué le franc rire, le bienfaisant oubli de soi-même.

Cet aspect joyeux de Pourim fait même qu'un dicton populaire lui conteste tout bonnement le caractère de fête. Pourtant, ce jour fut, durant des siècles, le seul de l'année

(1) Cf. *Esther IX, 22*.

(2) Ou le 15, cf. *E. IX, 19, 21*.

où le Juif du ghetto osait rire. On s'égayait aux dépens des Amans et des Assuérus, anciens et modernes. On raillait ses ennemis et soi-même; on se moquait de sa misère; on ridiculisait sa rouelle.

C'est dans cette atmosphère qu'il faut se figurer les pièces juives sur *Esther*. On en trouve dans tous les pays et dans toutes les langues. Il s'en faut pourtant de beaucoup qu'elles aient une valeur littéraire quelconque. Au contraire, peu méritent d'être signalées. Parmi les nombreuses causes qui expliquent ce fait, nous en citerons deux : absence du drame dans l'ancienne littérature juive et manque d'une scène. Or, comment exiger des pièces de théâtre — et des comédies encore! — d'une nation persuadée qu'il lui était défendu de se réjouir?

En France, de bonne heure, on a vu paraître des écrits profanes à l'occasion de Pourim. « Pour remplacer les liturgies sérieuses dans lesquelles on donne l'histoire d'Esther en forme poétique, des savants juifs du midi de la France s'amuserent à composer des parodies. » C'est en ces termes que la *Romania* présente un des plus curieux monuments littéraires : *Le Roman d'Esther, par Crescas du Caylar, médecin juif du XIV<sup>e</sup> siècle.* (1) Il fallait l'union étroite et la science du critique israélite A. Neubauer et du médiéviste remarquable Paul Meyer pour déchiffrer cet ouvrage rédigé en langue provençale, mais transcrit en lettres hébraïques; et encore, — les auteurs l'avouent — malgré leur effort commun, bien des passages demeurent obscurs.

Soulignant l'intérêt philologique et littéraire de ce poème, la *Romania* regrette qu'on néglige l'étude des œuvres judéo-méridionales, qui, certes, nous réservent encore maintes découvertes, la production du bourgeois du Caylar n'étant pas la seule de son temps ni de son genre. Neubauer cite les pages du célèbre Calonyme, fils de Méir, d'Arles, dont il existe une seconde rédaction, attribuée à Maître Léon de Bagnols ou Lévi, fils de Gerson, contemporain du premier.

Pour montrer quelle est la nature de ces pièces, nous rapprochons de celle qui précède la *Tragediou de la Reine Esther*. Ecrite, elle aussi, en langue d'oc, elle fut composée par « l'illustre Rabin Mardochée Astruc, de la Ville de l'Isle (sur Sorgues), perfectionnée et augmentée par le très-digne Rabin Jacob de Lunel, de la ville de Carpentras ». Imprimée chez Dominique Gaspard Quénin, à Carpentras, elle parut sous un faux nom d'éditeur : *A la*

(1) t. XXI, p. 194-227.

*Haye chez les frères associés.* En 1877, elle fut rééditée par Ernest Sabatier. (1) M. Armand Lunel, à qui nous devons ces détails, nous apprend aussi que, vers 1774, « les Israélites de Carpentras ont obtenu du Cardinal-Evêque la permission de jouer la comédie, afin de commémorer le mariage d'Esther et la chute d'Aman. (2) C'est donc bel et bien une farce de Pourim, comme on en avait probablement déjà écrit avant et comme on en écrira des dizaines après celle-ci.

Il ressort de l'avis au lecteur que le caractère religieux devait être conservé dans ces burlesques mêmes. « En reconnaissance des grâces merveilleuses et continuelles que Dieu a faites de tout temps à son Peuple d'Israël, nous nous sommes déterminés à faire imprimer la présente Tragédie d'Esther..., afin que chacun puisse l'avoir pour une petite somme, et célébrer les ouvrages du Seigneur. »

Cependant, il n'y a rien de pieux dans une scène comme celle-ci :

*Voix de Femme.* — Une manche jaune, comme à Prague.

*Voix d'Homme.* — A Prague, la plus vieille synagogue.

*Voix de Femme.* — Quel beau jaune ! Le jaune safran.

*Voix d'Homme.* — Non, pas à Prague, mais un peu plus près, à Draguignan.

*Voix de Femme.* — Comment trouvez-vous mon petit chapeau à cornes. Astrugnette ?

— Tout à fait à la mode de l'an mil.

*Voix d'Homme.* — Une fois par an, on se déguise avec les costumes de tous les Juifs d'Europe.

*Voix de Femme.* — Mon voile, souvenir d'Espagne !

— Chapeau rouille de Venise !

— Deux raies blanches sur le manteau: ghetto de Rome.

*Voix d'Homme, annonçant leurs roues.* — Jaune et rouge ! Jaune et verte !

— Roue pleine, verte !

(Ils se pavanent.)

Toutes les roues d'autrefois ! Celles-là brodées !

*Voix de Femme.* — Capuchon de Majorque ! Cape d'Aragon !

*Voix d'Homme.* — Moi, elle est en étain, c'est plus solide.

*Voix de Femme.* — Je me contente d'une petite cocarde sur le chignon. Comme c'est coquet. Ah ! Ah ! Ah !

*Voix d'Hommes.* — Moi, je la porte sur le dos.

— Moi, blanche et noire, sur la poitrine et le chapeau (*Pirouettes.*)

— La mienne en feutre ! — La sienne en soie ! — La tienne en drap !

Le sérieux Barcanoth a beau s'indigner :

Peuple sans vergogne ! heureux de honte !

Ils affichent, en riant, des signes d'infamie et d'interdiction.

(1) Nîmes, Catelan.

(2) v. son article dans la *Revue juive* du 15 mai 1925.

Le parterre est pour Arcaoth :

Peuple élu! comme il a raison d'être joyeux.

Rien que des pièces honorables, comme il est dit dans la science du [blason.

Barcaoth aurait eu raison n'importe quel autre jour de l'année. Il a le tort d'oublier que c'est Pourim aujourd'hui, c'est-à-dire le seul jour de l'année pendant lequel il est permis d'oublier son déshonneur et commandé (oui, commandé!) de se réjouir.

La plupart des œuvres écrites à l'occasion de Pourim sont rédigées en allemand ou en judéo-allemand, en *yiddisch*. A. Berliner en a signalé une datant du commencement du dix-huitième siècle, de Moses Sacut : *Achaschweresch-Spiel* (Francfort-sur-le-Main, 1708, in-8). Les exemplaires de cette pièce, représentée une seule fois, furent saisis par les autorités municipales et brûlés. En 1795, Joseph Haltern la traduisit en hébreu. Un second ouvrage mentionné par le même savant fut donné par les élèves du rabbin David Oppenheim : *Acta Esther mit Achaschweresch* (Prague, Joh. Baks Neffen, 1720, in-8).

Nous ne pouvons nous occuper des pièces sans nombre et, assez souvent, sans valeur, composées, ou plutôt fabriquées, pour la fête de Pourim. Contentons-nous de recommander à certains milieux juifs étrangers désireux de donner une représentation théâtrale à l'occasion de Pourim de choisir une des nombreuses traductions ou adaptations de l'*Esther* de Racine.

## II

Les *Additions au livre d'Esther* relient l'*Esther* juive à l'*Esther* telle que l'esprit chrétien se la représente. Les livres apocryphes ne faisant pas partie du patrimoine littéraire juif et, d'autre part, la quatrième session du concile de Trente (8 avril 1546) les ayant incorporés dans le canon biblique, il est certain que le grand public chrétien les connaissait mieux que le commun des lecteurs juifs de la Bible. C'est pour ces raisons que nous avons rapproché ce qui, d'ailleurs, était voisin : l'*Esther* des écrivains chrétiens et celle des *Additions*. Si l'on se rappelle, en outre, que l'auteur de ce dernier livre fut un Juif qui unissait à sa connaissance du grec celle des traditions nationales, on voit immédiatement combien les considérations précédentes sont plus proches de notre

(3) Cf. *le Mystère du Vieux Testament*, t. VI, p. LVI et suivantes.

sujet qu'on ne l'a peut-être soupçonné au premier abord. Pour expliquer les textes absents de la Bible hébraïque, mais qui font partie de la Bible grecque, on est même obligé de remonter aux sources rabbiniques. C'est ainsi que les Septante ont traduit littéralement le songe de Mardochée tiré du Midrach. (1)

« Et tel fut son songe : Voici un bruit de tempête, de tonnerre, un tremblement de terre et un grand bruit sur la terre. Et en même temps deux grands dragons, tout prêts à lutter l'un contre l'autre, qui jetèrent un grand cri. Et à leur cri toutes les nations s'émurent, pour combattre la nation des justes. Et cette journée fut pleine de ténèbres et d'obscurité, d'affliction et d'angoisse, avec adversité, et il y eut un grand trouble sur la terre. Car alors les justes craignant les afflictions furent fort troublés, et tout près de mourir. De sorte qu'ils s'écrièrent à Dieu; et comme ils criaient, une petite fontaine devint un très grand fleuve et répandit une grande abondance d'eau. La lumière et le soleil se leva; les humbles furent élevés et ils dévorèrent les nobles. » (2)

Ce récit forme, dans les Septante, le commencement du livre d'*Esther*. On en trouve l'interprétation à la fin du chapitre X : « Alors Mardochée dit: C'est Dieu qui a fait ces choses; car il me souvient du songe que j'ai eu touchant ces affaires; et il n'y a rien qui n'ait été mis en effet. La petite fontaine qui devenait une rivière et la lumière et le soleil et cette grande abondance d'eau : cette rivière, c'est Esther que le roi a prise pour femme, et qu'il a faite reine. Aman et moi sommes les deux dragons. Les peuples sont ceux qui se sont amassés pour détruire le nom des Juifs. Mais ma nation, c'est Israël, qui a crié au Seigneur, et qui a été sauvée. Car le Seigneur a sauvé son peuple, et nous a délivrés de tous ces maux; et Dieu a fait des prodiges et de grandes merveilles qui n'avaient jamais été faites entre les nations. C'est pourquoi il a fait deux lots : l'un pour le peuple de Dieu et l'autre pour toutes les autres nations. »

Au chapitre III, le texte grec ajoute un édit qu'Assuérus, à la demande d'Aman, aurait adressé aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces. Le style de ce passage trahit un auteur initié à la vie politique, dont il connaît les finesses et les mensonges. Fait à relever, d'après les *Additions*, le massacre fut fixé au quatorze Adar, alors que la Bible parle du treize du même mois.

---

(1) Citations des *Additions* d'après la version de J.-F. Osterwald, 3<sup>e</sup> éd. Bienne de Neuchâtel 1771.

(2) 24 b et 25 a. chap. VIII.

Comme nous avons cité plus haut, d'après le Midrach, la prière de Mardochée, et que celle-ci se retrouve textuellement dans le livre grec, passons sans autre à l'ardente prière d'Esther, que Racine a si éloquemment rendue. « O mon Seigneur! toi seul es notre roi. Donne-moi ton secours, à moi qui suis seule et qui n'ai point d'autre défenseur que toi; car le péril est présent. J'ai entendu dès ma naissance dans la lignée de ma famille, ô Seigneur, que tu as choisi Israël entre toutes les nations, et nos pères entre tous leurs prédécesseurs pour ton héritage éternel; et que tu leur as fait comme tu en avais parlé. Or maintenant, nous avons péché en ta présence; c'est pourquoi tu nous as livrés entre les mains de nos ennemis. Parce que nous avons honoré leurs dieux: Seigneur, tu es juste. Et maintenant, il ne leur suffit pas de nous opprimer par une dure servitude, mais ils se sont alliés ensemble, s'appuyant sur la puissance de leurs idoles: pour renverser ce que ta bouche a déterminé, pour exterminer ton héritage, pour fermer la bouche de ceux qui te louent, et pour éteindre la gloire de ton peuple et de ton autel; pour ouvrir la bouche des nations et pour louer la vertu des idoles, et pour faire à jamais admirer un roi qui est de chair. Seigneur, ne livre point ton sceptre à ceux qui ne sont rien, de peur qu'ils ne se rient de notre ruine; mais tourne contre eux leurs conseils, et couvre d'opprobre celui qui a commencé d'agir contre nous. Souviens-t'en, Seigneur, et fais-toi connaître au temps de notre affliction: donne-moi de l'assurance, Seigneur, Roi des dieux, qui as puissance sur toutes les principautés. Mets dans ma bouche des paroles bienséantes en la présence du lion, et change son cœur, pour faire qu'il haïsse celui qui nous fait la guerre, afin qu'il soit détruit, lui et tous ceux qui s'accordent avec lui. Délivre-nous par ta main, et envoie-moi du secours, à moi qui suis toute seule, et qui n'ai que toi, Seigneur. Tu as la connaissance de toutes choses, et tu sais que je hais la gloire des injustes, et que j'ai en détestation la couche des incirconcis et de tout étranger. Tu sais la nécessité à laquelle je suis réduite, et comment j'ai en abomination la marque de ma grandeur, qui est sur ma tête dans les jours qu'il faut que je sois vue; que j'ai cela en détestation, autant que le drap souillé, et que je ne le porte point aux jours de mon repos; que je n'ai point mangé à la table d'Aman, que je n'ai point bu du vin de leurs aspersions; (1) que ta servante, depuis le jour que j'ai été transportée ici, jusqu'à main-

(1) Cf. plus haut, p. 67.

tenant, ne s'est réjouie qu'en toi, Seigneur, Dieu d'Abraham. O Seigneur Dieu, qui es fort au-dessus de tous, exauce la voix de ceux qui sont sans espérance; délivre-moi de la main des méchants, et me garantis de ceux que je crains. » (IV.)

Dans la Bible, après la chute d'Aman, Assuérus ne révoque pas son ancien édit : le respect de l'autorité despotique exige qu'un « ordre écrit au nom du roi et muni du sceau royal ne soit pas rapporté » (E. VIII, 8). Pour les *Additions*, les majestés orientales ne sont pas infallibles : Assuérus avoue s'être trompé, ou plutôt avoir été dupe de son ancien ministre (c'est le cas aussi dans Racine).

Le livre d'*Esther* est caractérisé par deux traits : il est laïque et perse. Les Septante, eux, ont éprouvé le besoin de le mettre quelque peu en relation avec le sacerdoce lévitique et la patrie égyptienne. On lit, en effet, dans le dernier verset : « La quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithée, qui se disait sacrificateur et lévite, et Ptolémée, son fils, apportèrent ces lettres de Pourim, qui dirent que Lysimache, fils de Ptolémée, les avait interprétées à Jérusalem. » (1)

Nous tâcherons de résumer, aussi brièvement que possible, l'histoire du livre d'*Esther* dans ses rapports avec l'Eglise. Le fait que, dans son épître à Onésimus, Mélito (2) ne mentionne pas *Esther* ne permet aucunement de conclure que les Juifs n'avaient pas reconnu ce livre comme authentique et canonique. Contrairement à ce qu'on prétend d'ordinaire, l'évêque de Sardes ne devait pas sa connaissance de l'hébreu aux rabbins mais, comme le prouvent la suite et les titres des ouvrages qu'il cite aux judéo-chrétiens de Jérusalem, lesquels, en effet, ne semblent pas encore avoir reconnu la canonicité du livre en question. D'autre part, on notera que le même Eusèbe (3), à qui l'on doit la lettre de Mélito (l'original ne nous est pas parvenu), ne cite pas le livre d'*Esther* en énumérant les écrits bibliques. Il en est de même de l'auteur de la *Peschito* qui, lui, avait sous les yeux la Bible hébraïque.

---

(1) A titre de curiosité, rappelons qu'au commencement de notre siècle encore, on a pu émettre cette ridicule hypothèse : le livre d'*Esther*, tel qu'il figure dans la Bible hébraïque, représente la traduction d'un 'prétendu original grec. Des savants distingués ont employé leur temps précieux à donner un texte hébreu authentique (1) d'après les Septante. (WILLICH, *Judaica*, 1901, et Jahn, *Esther*, 1902.)

(2) Eusèbe Hist. Eccl. IV, 26, édit. Merx, Londres, cf. Jampel loc. cit. p. 11 et suiv.

(3) Ib. Appendice.

La Vulgate admettait le texte original juif, de même que les *Additions*, qu'elle relègue cependant à la fin du recueil. « Je me suis attaché, lit-on dans la préface de Jérôme au livre d'*Esther*, à le rendre mot pour mot, afin que le lecteur l'eût sous les yeux tel qu'il, se fit dans les monuments des Hébreux. » (1)

Les réformés ne leur reconnaissant aucune authenticité, Luther voulait exclure des Ecritures le livre hébreu même. On sait que ses disciples ne l'ont pas suivi dans cette voie et qu'au contraire, comme le constate le pasteur Coquerel, le jugement en faveur de Mardochée et d'*Esther* « est devenu une sorte de lieu commun de la piété; on en a fait, non des héros selon le monde, non des citoyens dévoués à leur patrie et à leur nation; on en a fait des saints. » (2)

Dans cet ordre d'idées, on comprendra aussi une interprétation bien étrange d'un professeur de Wurzburg, M. Scholz, prétendant que le livre d'*Esther* a une portée symbolique : le vocable « Roi », s'il n'est pas suivi d' « Assuérus », représenterait... Dieu; Assuérus serait le Messie, Mardochée, c'est Israël converti au christianisme; *Esther* est l'emblème du paganisme converti. Aman, c'est Satan... (3)

Cette exégèse vaut certainement celle des bons protestants neuchâtelois voyant dans l'*Esther* racinienne l'image de l'Eglise protestante persécutée.

Les mystères — il est permis de les rapprocher des pièces de Ponrim — sont, à notre connaissance, les premières œuvres françaises qui se soient inspirées du livre d'*Esther*.

*Le Mystère de Hester* suit de près le récit biblique. La part de l'invention y est minime. Elle se réduit à l'introduction de quelques personnages secondaires et à l'intervention de Dieu dans l'action. C'est là, que la religion du poète se fait jour, et c'est là aussi ce qui nous intéresse le plus : on y voit l'interprétation chrétienne donnée par le moyen âge au récit biblique.

Après une ardente prière de Mardochée, *Esther* en prononce une autre, non moins belle, et qui rappelle celle des *Additions*. Voici les strophes par lesquelles il plaît à Dieu de répondre à ses fidèles serviteurs :

---

(1) Cité par M. Coquerel, p. 221.

(2) *Ib.*, p. 290-31.

(3) Cf. Jampel, p. 59.

Tresnoble Hester, amyable et serie,  
 Eslevée es en grande seigneurie  
 Pour la raison de ton humilité,  
 Prefigurant que la vierge Marie,  
 Treshumble fleur, precieuse et serle,  
 Sur les autres aura auctorité.  
 Mon filz Jesus, plein de nobilité,  
 Enfantera, et, sans corruption,  
 Ne amaindrir en rien sa deité.  
 Pour les pecheurs souffrira passlon,  
 Plusieurs verront sa resurreccion  
 Et comme aux cieulx divins assistera ;  
 Lors la Vierge se magnifesterà  
 Treshumblement devant sa digne face,  
 Qui pour pecheurs souvent impetrera  
 Paix et acord, amour, concorde et grace.  
 Tont en ce point vueil que Hester ainsi face,  
 Qui est du roy privée et familière :  
 Vers Assuaire, hault prince d'efficace,  
 El obtiendra pour Juifz grace planière. (v. 47311-330)

Bagathan et Tharès, les deux serviteurs infidèles d'Assuérus, sont, selon le *Mistère*, les premiers à se prosterner devant Aman. Nous nous demandons si l'auteur a voulu dire par là que les amis du ministre étaient des criminels. A-t-il peut-être interprété à sa manière ce verset des *Additions*? « Aman, fils d'Amadathus, de la race d'Agag, et qui était en grand honneur chez le roi, tâcha de perdre Mardochée et son peuple, à cause des deux eunuques du roi. » (I, 18.)

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le compilateur donne aux personnages du livre d'*Esther* des titres usités dans la chevalerie : Mardochée est chargé des fonctions d'huisier ; le Hégai biblique — il s'appelle Egeus — est *provost et garde de la chambre des dames royales* ; Esther festoie avec les duchesses de Sirie et d'Alexandrie, tandis qu'Assuaire se fait lire les annales de son règne par Manicha, duc de Médie.

L'apparition barbare des deux bourreaux, se disputant, avant l'exécution même, les déponilles de leurs victimes, n'avait certainement non plus rien de choquant pour le public du XV<sup>e</sup> siècle. On prie Aman de faire sa paix avec le ciel :

Mon seigneur,  
 Se vous n'avez rien sur le cuer,  
 Si le dictiez tost pour le miex.  
 Recommandez vous a noz dieux,  
 Qu'ils facent de vous leur plaisir. (v. 47973-977)

Aussi s'empresse-t-il d'invoquer maints héros grecs, dont l'Aman historique ignorait certainement tout, jusqu'aux noms :

Prometheus, en bienveillance  
Et vous aussi, Deucalion,  
Pareillement Demogorgon,  
Ou j'ay eu parfaicte fiance..... (v. 47982-85)

On le pend ; on va boire ; on vous invite à en faire autant.

Certes, ce n'est point par l'abus d'exacritude dans la peinture de la couleur locale que pêche notre auteur. Au contraire, celle-ci ne le gêne guère. Sa naïveté est sans bornes : on la lui envierait presque. Il y a cependant des pages où il excelle : c'est lorsque, à son insu, il fait de l'histoire contemporaine. A la lecture du mandat d'Assnérus ordonnant le bannissement et le massacre de tous les Juifs, vous diriez qu'il n'a rien fait d'autre que de mettre en vers un des multiples décrets des souverains de France, d'Angleterre, d'Espagne ou d'Allemagne :

Assuaire, roy d'Inde trespnissant,  
A tous juges, gubernateurs,  
Officiers ; a tons gouverneurs  
Du reame, en intencion,  
Souzbz nostre honneur salut, dilection !  
Il nous a este exposé  
Par nostre cher et bien aymé  
Aman, le provost entour nous,  
De nostre pallays dessus tous,  
Qu'une nacion tresinique  
Dicte et nommée judaïque,  
Prefuge, vacant et infame,  
Disperce par nostre reame,  
Pleine de fraudes infinies,  
De iniques serimonies,  
Convertement nous rebellans,  
Noz ditz et noz loix contempnans,  
Pleine de toute maléfice,  
Ou grant grief et prejudice  
De nostre reame de nom,  
Se dessus ce provision  
N'estoit en brief mise et posée.  
Ceste chose considérée,  
Nous vous enjoignons et mandons  
Et expressement commandons,  
Sur peine de inobedience :  
Tout a ung jour en diligence,  
Au mois d'Ader, vous vous trouvez  
Et generallement mettrez,  
Sans rien reserver, sans remort,  
Tous Juifz et Juifves a la mort,

Trouvez ou royaulme sus dit,  
Depuis le grant jusque au petit ;  
Et semblable destruction,  
De quelque estat, condicion,  
Puis le povre jusque aux puissans,  
Hommes, femmes, petis enfans,  
Et fussent nez d'une heure ou deux  
Depuis les jeunes jusque es vieulx.  
Sans port, sans faveur regarder,  
Et sans ung tout seul reserver.  
De ceulx a telz fins appliquez  
Desclarez leurs biens confisquez,  
Car ainsi l'avons ordonné.  
Donné a Suse, la cité.  
Pour certain cas ainsi faire nous plaist,  
Et, que de ce ne puist estre doubté,  
A ce mand mis avons nostre signet. (v. 46795-842)

### III

Parmi les récits bibliques, il n'y a guère que l'histoire de Joseph dont la vogue ait été aussi grande que celle d'*Esther*. Les chiffres ci-dessous empruntés à l'érudition des éditeurs du *Mistère du Viel Testament*, chiffres qui se passent de tout commentaire, en sont la preuve. Il existe sur notre sujet : dix-huit pièces latines, dix-huit pièces italiennes, onze françaises, sept espagnoles, quatre anglaises, sept néerlandaises, vingt-cinq allemandes, six russes, deux polonaises, six hébraïques, une pièce provençale, une portugaise, une suédoise, une grecque et une pièce tchèque, au total, cent neuf pièces. Et ce chiffre impressionnant n'indique qu'imparfaitement la riche production poétique due au livre d'*Esther* : il faudrait y ajouter les innombrables œuvres juives écrites à l'occasion de Pourim. Il est nécessaire de se rappeler aussi le fait que plusieurs des tragédies citées ci-dessus, répandues dans de multiples éditions, forment, pour ainsi dire, une littérature à part.

La première tragédie que nous possédions sur ce sujet, c'est la pièce latine *Hamanus* du protestant Thomas Kirchmaier, dit Naogeorgus. Elle date de 1547. La scène française, après avoir applaudi le mystère, vit tour à tour des *Amans*, des *Esthers* et des *Vasthis*. *Le Jeu de la royne Ester*, joué à Metz, le 19 septembre 1512, et dont, de nos jours, on ne connaît que le titre, se confond probablement avec le mystère. Egalement perdue est la tragédie d'An-

toine Le Devin, sieur de La Roche, en Anjou. Nous passons sur l'*Aman* d'André de Rivaudeau, pièce que M. Mesnard qualifie de composition sans intérêt, pour arriver à l'*Esther* de Pierre Matthieu, qui ne vaut guère mieux. « L'œuvre est », selon M. Bernardin, « aussi consciencieuse qu'ennuyeuse; elle a la longueur et la prolixité des mystères, le mauvais goût du seizième siècle; et, si Racine l'a connue, il n'en a pas tiré grand'chose. » Il faut savoir gré à Pierre Matthieu de s'être rendu compte que son *Esther* était trop longue; il fit de sa pièce deux pièces : *Vasthi* et *Aman*. L'auteur moralisait; aussi la première tragédie est-elle une *Assuéro-pédie* ou *Institution des rois*. « La pièce de *Vasthi*, dit à son tour Faguet, n'est pas une pièce; c'est une suite de discours sur divers sujets, bien étranges parfois. Il y a toute une scène entre le roi et la reine où l'entretien roule sur la question de savoir si les rois ont un destin supérieur à celui des dieux. Assuérus tient pour les rois, Vasthi pour les dieux, ou au contraire; car il n'importe. » (1)

« L'*Aman* de Montchrestien est bien supérieur, et sans comparaison possible. » Cette constatation du critique compétent qu'est M. Mesnard suffit à expliquer notre préférence. S'il est probable que Racine ne doit presque rien aux poètes qui, avant lui, ont traité le même sujet, nous n'oserions en dire autant de Montchrestien. Toute proportion gardée, la tragédie du sieur de Vasieville et celle du poète de Saint-Cyr se ressemblent par plus d'un point. N'a-t-on pas surnommé Montchrestien le *Racine du XVII<sup>e</sup> siècle*? Quelques similitudes dans les expressions mêmes invitent à faire ces parallèles entre les deux auteurs. (2)

Mais, en comparant la pièce de Racine à celle de Montchrestien, on constatera facilement qu'il y a entre elles cette différence capitale que le génie dramatique de l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre* se retrouve dans *Esther*, alors que Montchrestien s'essouffle à remplir les cinq actes prétendus indispensables. Chez l'un tout languit et traîne, tandis que, chez l'autre, les cœurs sont encore de l'action.

Ce qui donne une valeur réelle à l'œuvre de Montchrestien, c'est son désir de présenter une étude psychologique. *Aman* a un sous-titre : *La Vanité*. C'est d'ailleurs le cas de toutes les tragédies de Montchrestien : l'*Écossaise* ou *Le Désastre*, *La Carthaginoise* ou *La Liberté*, *David* ou *l'Adultère*, etc. Le premier acte d'*Aman* ne semble même avoir d'autre raison que de justifier le sous-titre. *Aman* et son confident Cirus sont en présence. (Quelle maladresse,

---

(1) *La Tragédie française au seizième siècle*, p. 311.

(2) *Ib.*, p. 354.

soit dit en passant, que de donner le nom du bienfaiteur des Juifs au complice du ministre perse!) Le grand vizir vante sa puissance, qui n'est en rien inférieure à celle du roi :

L'univers reconnoist mon Maistre pour son Roy :  
Mon Roy ne veut avoir pour compagnon que moy,  
A moy tant seulement le Conseil se rapporte ;  
En effect je suis Roy : le tiltre je n'en porte ;  
Mais haste, c'est tout un, si Roy nommer se peut,  
Qui fait tout ce qu'il dit, et dit tout ce qu'il veut. (1)

Comme l'Hydaspe du XVII<sup>e</sup> siècle, celui du XVI<sup>e</sup> siècle provoqua l'explosion de la haine d'Aman par la constatation flatteuse que la terre entière se prosterne devant le tout-puissant parvenu. Sur quoi celui-ci de riposter amèrement :

Un Juif, un circoncis, un faquin, un esclave  
Foule ma gloire aux pieds et sans cesse me brave.  
Ni le rang que je tien, ni ma propre vertu,  
Ni cest habit Royal dont je suis revestu,  
Ni cest Edit nouveau commandant qu'on m'adore,  
A l'exemple d'autrui ne font pas qu'il m'honore,  
Encor qu'un de ces points eust assés de pouvoir,  
Pour ranger les plus fiers à cest humble devoir.  
Et quoy, verray-je ainsi ma gloire ravalée ?  
Mon honneur mesprisé ? ma dignité foulée ?

Suit la description des massacres qu'Aman médite... et voilà toute la trame du premier acte. Comme le suivant, il vaut, avant tout, par la peinture des caractères. On a plaisir à le lire, grâce au pittoresque, à la vivacité de l'expression et à son lyrisme.

Assuérus, lui aussi, débute par une longue tirade. Il exalte la gloire des rois, qui sont les égaux des dieux. Ceux-ci, gouvernant les cieux suivant leur humeur, ont cédé la terre aux caprices des tyrans.

Il faut doncques tousjours à ce point revenir,  
Que le Ciel veut les Roys en grandeur maintenir,  
Et que de jour en jour il leur donne accroissance  
De richesses, d'honneur, de vertu, de puissance. (II)

Peu s'en fallut que, pour parler comme Montchrestien, l'Olympe ne devienne l'humble serviteur des grands d'ici-bas, puisqu'Assuérus affirme encore :

Qu'il (le ciel) est leur sauvegarde, et qu'il a tousjours soin  
De leur bailler à temps ce qu'ils ont de besoin.

(1) Les Tragédies d'Anthoine de Montchrestien, sieur de Vasteville. Rouen, chez Pierre de la Motte, 1627.

Qu'on pense de la grandeur des dieux et des rois ce qu'on voudra, ces considérations ne font pas avancer la tragédie : la valeur dramatique du deuxième acte est presque nulle. Toutefois, un résultat est acquis : cette réponse d'Assuérus aux accusations d'une vigueur extrême du ministre :

O mon fidelle Aman, ce cachet je te donne ;  
Uzes-en à ton gré contre toute personne ;  
Et si je veux encor qu'on te délivre Argent ;  
Afin d'exterminer si misérable Gent. (II)

Après qu'Assuérus a commencé cet acte par un monologue aussi long qu'ennuyeux, Aman le termine par un autre, plus long et plus ennuyeux encore. Il s'écrie enfin :

Mais cesson de parler et commençon à faire !

« C'est bien ce qu'on est tenté de dire à chaque instant quand on parcourt tout ce théâtre. » (Faguet.)

Les interminables lamentations de Mardochée nous apprennent le triste état des Juifs. Respectant les données bibliques, Montchrestien n'introduit pas, comme le fera Racine, l'oncle chez Esther. Sara et Rachel, confidentes de la reine, et, plus tard, Atac lui communiqueront ce qui se passe au delà des murs du sérail.

Rien de grand dans les effusions d'Esther. A l'entendre, on croirait qu'il s'agit d'une petite affaire personnelle et nullement d'une question dont dépend le sort de tout un peuple. Elle fait pitié, cette pauvre Esther, quand, au milieu du péril national, elle demande froidement, préoccupée avant tout d'elle-même et de son ambition :

Mais encor que luy cause une telle detresse ;  
Seroit-ce le regret de me voir grand Princesse ? (III)

Bientôt, il est vrai, elle montera dans notre estime, et Montchrestien avec elle. Nous pensons à cette belle prière :

Donne moy, Seigneur, qu'en meditant ta Loy,  
Je donne tous les jours accroissance à ma Foy :  
Fay que de tes Edits la lecture sacrée,  
Augmente en moy ta crainte et mon ame recrée :  
Fay que tes Saints statuts me servent d'nn flambeau,  
Qui par le droit sentier me conduise au tombeau. (ib.)

Voilà, assurément, une femme fort pieuse. Mais un personnage dramatique?... Ce rôle est exclusivement réservé à Mardochée qui, grâce à une harangue morale, religieuse et historique, arrive enfin

à convaincre Esther de la nécessité d'intercéder en faveur de son peuple.

L'acte quatrième de Montchrestien correspond au deuxième de Racine : Assuérus, ravi de la beauté de la reine, accepte l'invitation de celle-ci et ordonne à Aman de s'y rendre aussi. Excellente occasion d'écrire une galanterie amoureuse ; un auteur du seizième siècle n'y manquera pas. Ebloui par les grâces invincibles de son épouse, Assuérus nous dit :

Quel paradis d'amour vient ores de s'ouvrir !  
Quelles rares beautés vien-je de découvrir !

Et lorsque, croyant au courroux de Sa Majesté, la reine se pâme de terreur, l'amoureux lui demande :

Ha, ma fille, qu'as-tu ! qu'as-tu, ma petite ame !  
Je suis ton cher espoux ; ma belle ne crain pas....  
Qu'as-tu, ma chère Ester, qu'as-tu, ma douce vie ?  
Qu'as-tu mon doux soulas, et mon unique envie !  
Pourquoy clos-tu ces yeux qui me donnent le jour ;  
Pourquoy me caches-tu ces vifs flambeaux d'amour ? (ib.)

L'acte cinquième, celui qui décrit le banquet d'Esther, cet acte dramatique en soi, est entièrement manqué.

Avouons cependant que, malgré nous, nous sommes probablement trop sévères pour le pauvre poète, qui a l'honneur et la malchance d'être mis en parallèle avec Racine.

Voici d'abord Sares, qui, comme dans la Bible, excite son mari à la vengeance.

Celui qui te peut voir et ne t'adore pas,  
Mérite à dire vray, la bonte et le trespas.  
Fay dresser un gibet pour pendre Mardochée ;  
Qu'aux rayons du Soleil sa peau soit dessechée ;  
Que les Vautours gloutons soient repus de sa chair ;  
Et que son sang pourri les Chiens viennent lecher.

Manque absolu de grandeur dans la suite. Quand il apprend que ce n'est pas lui, le fidèle serviteur, que le roi entend récompenser, Aman se lamente, jusqu'à nous ennuyer, sur l'ordre cruel qu'on vient de lui enjoindre. Que le simple « dieux ! » chez Racine est plus expressif et, surtout, plus dramatique !

Les défauts de l'œuvre de Montchrestien s'accroîtront dans la scène de la confusion. Lui, qui remplit des pages pour peindre la vanité d'Aman, l'amour d'Assuérus et la piété de Mardochée, sait à peine trouver quelques vers pour expliquer le revirement qui a

amené la chute de l'ancien ministre et l'avènement de son adversaire. Après qu'Esther a exposé le danger qui menace les Juifs, Assuérus adresse à Aman ces questions ridicules :

Comment, gentil galant, as-tu bien eu l'audace  
D'abuser jusques là du credit de ma grace ?  
As-tu donc bien ozé pourchasser à la mort ?  
Le peuple circoncis qui ne m'a fait nul tort ?

On condamne Aman. Mardochée lui succède. Il entonne un hymne de reconnaissance. La pièce est terminée.

Du point de vue de la peinture des caractères, celle du grand vizir est certainement la mieux réussie. Il s'en faut pourtant de beaucoup qu'elle soit parfaite. Malgré la perversité d'Aman, on pourrait avoir pitié de celui qui, d'un bout du drame à l'autre, poursuit un dessein précis, sans toutefois l'atteindre. On pourrait plaindre son infortune. Aman est cruel. Ce serait l'occasion de le craindre, de frémir à son approche (cf. Racine, III, 3). Or, il n'en est rien. Ce monstre n'est le plus souvent qu'un bouffon. Au lieu d'inspirer de l'effroi, ses vantardises font rire.

Mardochée, lui aussi, est une volonté et, par conséquent, un personnage tragique. Son entrée en scène est assez heureuse. Ses plaintes ne se font pas seulement remarquer par un lyrisme vrai; elles sont dramatiques.

Pourquoy m'as-tu, Seigneur, tiré de la matrice !  
Miserable, pourquoy m'allaita la Nourrice !  
Que ne furent mes yeux aux pleurs ores ouvers,  
Au sortir du berceau de tenebres couvers ?  
Je ne verrois ma Gent à jamais captivée ;  
Je ne verrois sa gloire à sa fin arrivée.

Mardochée se sent une double responsabilité envers son Dieu et envers son peuple. Ainsi compris, il aurait pu devenir, entre les mains d'un homme de talent, un personnage dramatique par excellence : Montchrestien en a fait un dévot, qui n'apparaît sur la scène que pour se lamenter, pour remercier ou pour philosopher. C'est à peine si on le voit agir. Il est cependant le centre de la mince action : c'est lui qui pousse Esther à intervenir en faveur de ses frères. Mais, c'est là l'ombre seulement d'un Mardochée, alors qu'on désirerait le voir en chair et en os.

On admet que, dans une pièce biblique, la prière fasse partie du drame. Cependant, Mardochée prie vraiment trop. Comme, au surplus, il débite toutes ses tirades d'une seule haleine, les spectateurs les plus pieux eux-mêmes doivent en éprouver un certain

malaise. En plein troisième acte, alors qu'on attend impatiemment le choc des forces en présence, Mardochée s'écrie :

Ams, esmouvon nous d'ardent affectioo,  
Et chanton ce Cantique en nostre affliction !

Il ne se montrera plus que pour recevoir docilement les dignités qui lui sont échues — il ne les aura pas conquises! — et pour terminer la pièce par une autre action de grâces.

Esther ressemble bien à ces jeunes filles qui rient et pleurent tour à tour, le plus souvent sans savoir pourquoi. Elle se complait dans les flatteries que lui prodigue son royal époux. Son obéissance envers Mardochée est complète. Sa piété et son courage ne sont pas des qualités du cœur, mais le fait d'une bonne éducation. En somme: c'est une aimable fillette, une élève modèle. Quarante-vingt-dix ans plus tard, Racine en fera une héroïne.

Assuérus, lui aussi, agit en enfant. Il s'amuse, accorde des faveurs et les retire, condamne à mort et distribue les honneurs les plus élevés, et tout cela sans raison aucune, par caprice seulement.

Malgré les défauts signalés, la pièce que nous examinons vaut encore la peine d'être lue, d'abord parce que Racine a daigné faire quelques emprunts à son devancier et ensuite parce que les prières et les chœurs — surtout quand l'auteur suit de près la Bible — sont d'un lyrisme remarquable. Ne croirait-on pas entendre les vers de Racine.

Le bonheur de l'impie est toujours agité,

ou

La gloire des méchants en un moment s'éteint, etc.

en lisant ces strophes du premier chœur de Montebrestien :

Il est advis à son coeur vain  
Que tout doit fléchir sous sa main ;  
Qu'en sa faveur Phoebus esclaire  
Et que chacun luy doit complaire,  
Sous ombre qu'il est grand mondain.

La terre mesme il ne croit pas  
Digne de recevoir ses pas ;  
Il pense que l'alme Nature,  
Qui l'a fait foible creature, (1)  
Prend en luy seul tous ses ébas.

Pour autant qu'il se va haussant  
Sur le mont d'un honneur glissant,  
Il s'estime fils de Portune

(1) L'édition de 1627 porte : « Qui la fait », etc.

Et que jamais disgrâce aucune  
En has ne l'ira renversant.

Mais il se trompe fort souvent  
L'Espoir qui le va decevant  
Avec luy volant en fumée  
Et sa gloire tant estimée  
Fuyant plus viste que le vent.

On ne peut s'empêcher de remarquer que, pour exprimer la même idée, il fallait à l'auteur d'*Aman* plus de vers qu'il n'en faudra des mots au chantre d'*Esther*.

Ce qui élève les chœurs de Monchrestien, c'est leur inspiration profondément religieuse. On regrette seulement que l'auteur du seizième siècle ait cru devoir étaler ses connaissances mythologiques dans une pièce biblique : on vient de lire le nom de Phœbus ; on trouvera encore ceux de Jupiter, de Neptune et des Titans.

La langue de Monchrestien est souvent franchement mauvaise. C'est là, certes, par quoi le Racine du seizième siècle est le plus éloigné de celui du dix-septième. Ce dernier est avant tout poète tragique. Le premier, quand il est poète, n'a qu'une corde à son instrument ; elle est lyrique. Monchrestien appelle son *Aman* une tragédie. Racine avait d'abord nommé son *Esther* « un ouvrage de poésie tiré de l'Écriture sainte, propre à être récité et à être chanté ». (1) Intervertissons les titres et nous approcherons de la vérité littéraire.

Reprenons enfin l'exposé et l'historique des autres pièces qui, avant Racine, se sont inspirées du livre d'*Esther*. En 1617, parut une tragédie intitulée : *Perfidie d'Aman, mignon et favori du roi Assuérus*. L'auteur anonyme y peint « nayvement l'estat miserable de ceulx qui se fient aux grandeurs ». Comme on l'a fait remarquer, les bouffonneries de cette pièce rappellent le bon vieux temps des confréries de la Passion. Voici un échantillon de cette singulière tragédie. Aman dit à Mardochee :

Ah ! te voici, coquin ! Qui te fait si hardi  
D'entrer en cette place ? Es-tu pas étourdi ?

MARDOCHEE.

Que veut dire aujourd'hui cet homme épouvantable,  
Qui croit m'épouvanter de sa voix effroyable ?  
As-tu bu trop d'un coup ? Tu es bien furieux !  
Nul homme n'ose-t-il se montrer à tes yeux ?

AMAN.

Oui, mais ne sals-tu pas ce que le Roi commande ?  
Que le peuple m'adore ; autrement, qu'on le pendre !

(1) La tragédie est ainsi nommée dans le privilège du roi.

Et encore oses-tu te montrer devant moi !  
Je t'apprendrai hientôt à mépriser le Roi.

MARDOCHEE.

O le grand personnage ! adorer un tel homme !  
J'adorerais plutôt la plus petite pomme.  
Et ne fait-il pas beau qu'un petit raboteur,  
Qu'un homme roturier reçoive un tel honneur !  
Tu te devrais cacher....(1)

Ville-Toustain, sous le pseudonyme de Japien Marfrière, publia, vers 1620, une *Belle Hester, tragédie françoise, tirée de la sainte Bible*. « Rien de plus sec, de plus plat, de plus pauvre que cet ouvrage. » Tel est le jugement laconique de M. Mesnard sur ce drame.

En 1643, (la même année que *Polyeucte*) on représenta l'*Esther* de du Ryer. Il y a du Corneille dans cette pièce : la plupart des défauts du grand poète. On y conspire, intrigue, combat, aime et hait. Aman est amoureux d'Esther. Son confident, Tharès, est épris de Thamar, suivante de la reine. Pourquoi cette complication hizarre ? On l'ignore. Vasthi fait partie des personnages de du Ryer. Il la suppose disgraciée, mais non encore déchuë, de même qu'Esther est déjà distinguée, mais non encore reine. Le courtisan Mardochee lui conseille de feindre la modestie : ce serait le meilleur moyen de gagner le cœur d'Assuérus. Aman aimait Esther, Mardochee l'a donnée au roi : voilà, selon du Ryer, le motif de la haine du ministre. L'ancienne souveraine, aidée d'Aman, use du peu de crédit qui lui reste pour empêcher le couronnement de la jeune fille juive : sa basse extraction la rendrait indigne de succéder à la fière Vasthi. Le respect du trône, interdirait au roi cette mésalliance. Mais l'autocrate répond orgueilleusement :

Un roi, comme les dieux, fait de rien toutes choses...  
Mon choix et mon amour qui l'élèvent aux cieus  
Lui tiennent lieu de sceptre, et de gloire, et d'aieus.

L'acte III met en présence les deux reines. On devine que c'est pour opposer la vanité de l'une à la modestie de l'autre. La pièce aurait beaucoup gagné à commencer par l'acte IV. Mardochee fait part à Esther du danger que court Israël. Il l'adjure de défendre la cause sacrée du peuple juif.

C'est à vous maintenant de calmer tant d'alarmes,  
C'est à vous de marcher et de prendre les armes;

(1) Cf. l'édition de M. Bernardin, pp. 15 et 16, avec un renvoi à l'édition de Saint-Marc Girardin.

Et puisqu'en ce haut rang le ciel vous a fait asseoir,  
C'est à vous d'opposer le pouvoir au pouvoir.

ESTHER.

Hélas!

MARDOCHEE.

Consultez-vous?

ESTHER.

Le danger m'épouvante.

MARDOCHEE.

Le danger vous étonne ou la gloire vous tente?

ESTHER.

Le danger qui vous suit, non celui qui me perd,  
Tient mon cœur à la crainte incessamment ouvert.

MARDOCHEE.

L'infortune des Juifs, leurs douleurs et leurs craintes  
Ont besoin de secours et non pas de vos plaintes.  
Ce n'est pas les aider que de craindre pour eux,  
Et c'est agir pour vous qu'aider ces malheureux...

ESTHER.

Pensez-vous donc qu'Esther, peu forte et magnanime,  
Comme un faible soldat ait besoin qu'on l'anime?  
Si j'ai peur maintenant, hélas! hélas! j'ai peur  
De manquer de succès, non de manquer de cœur.

Elle continuera en vraie héroïne cornélienne :

Noble et chère patrie, autrefois florissante,  
Maintenant dans les fers esclave et languissante,  
Si je ne puis t'aider et te rendre ton rang,  
Au moins dans ce dessein je te rendrai mon sang.

« Ce qu'il y a de remarquable, écrit M. Lanson, et ce qui accuse bien plus fortement que dans Racine les faiblesses et les invraisemblances de l'action, c'est l'absence totale du sentiment religieux... Le livre d'*Esther* n'a été pour du Ryer qu'une matière à tragédie, comme Tite-Live et Plutarque auraient pu l'être : sa foi n'a été pour rien dans le choix de son sujet ; il n'y a rien mis de son âme, et c'est l'âme de Racine qui fait la beauté de son *Esther*. » (1)

Dans la pièce de du Ryer on trouve une Romaine, où il fallait une Juive. Et quelle étrange idée d'attribuer à Esther tant de pitié à l'égard d'Aman ! Elle implore par deux fois la grâce du roi en faveur du persécuteur des Juifs.

(1) Ed. d'*Esther*. Appendice.

Cette tragédie vaut, avant tout, par quelques vers bien frappés. Aman ne voit qu'un moyen pour sauver Vasthi : toucher le monarque par des larmes. Or, la reine déçue a de la fierté :

J'ai du sang à verser, mais je n'ai point de pleurs.

Esther, de son côté, ne craint pas une future disgrâce :

Je ne tomberai pas, je saurai bien descendre.

On peut juger des qualités de cette pièce par une certaine rapidité du dialogue, obtenue par la stichomythie.

HAMAN.

Quoi? Sire? à Mardochée un même bonheur qu'au Roi?

ASSUERUS.

Tu l'as ordonné tel, tel il l'aura de moi.

HAMAN.

Mais il fit son devoir, s'il vous rendit service.

ASSUERUS.

Et je ferai le mien, si je lui rends justice.

HAMAN.

Sire, il faut à son rang assurer vos bienfaits.

ASSUERUS.

Je les dois mesurer par les biens qu'il m'a faits.

HAMAN.

Ils peuvent être grands sans devenir extrêmes.

ASSUERUS.

Ils me sembleraient bas, s'ils n'étaient pas suprêmes.

M. Carrington Lancastré, auteur d'un *Pierre du Ryer, écrivain dramatique*, affirme de l'œuvre que nous venons d'analyser : « *Esther* n'est pas sans influence sur la tragédie de Racine, et c'est là son meilleur titre à la renommée. » (1) Dans un compte-rendu du même ouvrage, M. Lanson n'admet cependant pas cette conclusion-là : « Le rapport de du Ryer à Racine, dit-il, me paraît être tout extérieur. Du Ryer est tout voisin de Corneille, et influencé par lui ; et il dirige la tragédie plutôt vers Quinault que vers Racine. » (2)

(1) v. son article dans la *Revue d'Histoire littéraire*, XX<sup>e</sup> année, 1913, p. 300-31.

(2) *ib.*, XXI<sup>e</sup> année, 1914, p. 206.

Avant d'en venir à Racine, il nous faut encore mentionner une autre *Esther*. Il s'agit du poème que Jean Desmarets, sous le pseudonyme de Boisval, publia en 1670. Cette composition, chronologiquement la plus proche de celle de 1689, en est des plus éloignées par son contenu. La pièce est d'ailleurs inachevée. Il n'y a pas lieu de le déplorer.

---

## CHAPITRE IV

### De quelques idées bibliques dans *Esther* et *Athalie*.

- I. — *Esther* et *Athalie*, drames politiques. — La théocratie et la royauté en Israël. — L'idée monarchique dans les tragédies de Racine. — Bons et mauvais rois. — Roi et peuple. — *Jean Racine politique*, par M. Dubech.
- II. — *Esther* et *Athalie* considérées comme épopées juives.
- III. — Idées religieuses et morales dans *Esther* et *Athalie*. — « Poème moral ou historique, d'où l'amour fût entièrement banni. » — Les attaques contre les impies. Caractère d'Aman. — La foi, source de bonheur et de grandeur. Joad: le chef spirituel et militaire, l'homme d'action et le père. — Joas, Zacharie et Esther : produits de l'éducation juive. — Josabeth: l'épouse, la mère, la Juive.
- IV. — Le prophétisme. — Aspects poétiques et psychologiques de la prophétie de Joad. — Ses sources, sa valeur dramatique. — Le lyrisme d'*Athalie* comparé à celui d'*Esther*.
- V. — *Cohen ve-nabi*, par M. A'had Haam : le prophète, représentant de l'idéal; le prêtre, serviteur de la vie. — Joad, nabi et pontife. — Le prêtre apostat. — Le rôle dramatique du Temple.

### I

Des multiples problèmes que soulève la lecture d'*Esther* et d'*Athalie*, un seul a été traité dans les pages précédentes : celui de la Providence. L'inspiration générale des deux pièces ayant été mise en lumière, ce chapitre sera consacré à quelques questions de détail.

Et d'abord, il y a lieu de rectifier une erreur : l'auteur de *Phèdre* ne peindrait que la passion, tandis que le poète du *Cid* ne s'intéresserait qu'à la politique. M. Lucien Dubech (1) a montré avec succès que celle-ci entre dans toutes les œuvres de Racine. Personne n'osera le contredire en ce qui concerne *Esther* et *Athalie*.

Nous n'examinerons pas la pure théocratie, telle que l'Écriture l'aurait désirée pour le peuple de la Bible. Au temps de Joas, la

(1) *Jean Racine politique*. Paris, Grasset, 1926.

royauté est un fait accompli. Il s'agit seulement de la mettre d'accord avec la Loi, c'est-à-dire d'établir l'harmonie entre les droits du monarque, ceux du peuple et, dominant tous les deux, la Volonté divine.

Il est question de monarchie, d'abord au *Deutéronome*, XVIII, 14-20, ensuite dans *I. Samuel VIII*. Le Pentateuque en parle sous forme hypothétique, fixant surtout les devoirs du souverain. Samuel, par contre, considère comme illégitime le désir des Juifs de se donner un roi, « comme en ont les autres peuples ». Il énumère les prérogatives des princes et montre l'esclavage de la nation soumise aux caprices des autocrates. Ne réussissant pas à convaincre ses frères, il finit par obéir à leurs instances réitérées.

Cependant, les souverains d'Israël et de Juda ne se trouvent pas toujours à l'aise sur les trônes de Samarie et de Jérusalem. S'il leur prend envie d'imiter les monarques voisins, s'ils oublient qu'au-dessus de leur autorité plane celle du Roi des rois, alors la voix retentissante des nabis les rappelle à leurs devoirs. Isaïe osera appeler les nobles du royaume « chefs de Sodome » ; Jérémie attaquera le roi lui-même. Tous les prophètes ont dressé un impitoyable réquisitoire contre les grands.

« *Esther* et surtout *Athalie* montrent Racine, après une vie de réflexion, qui donne la foi pour couronne au réalisme politique. Il arrive aux vues qui sont celles des théologiens de son temps, celles de Bossuet dans la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, sur l'essence transcendante du pouvoir royal. » (1)

Selon Racine, aussi bien que selon Bossuet et Louis XIV, l'absolutisme est à la base de la hiérarchie sociale, et cela par ordre divin. Il est vrai que les monarques ont leurs devoirs comme les plus humbles de leurs sujets ; mais, fait à noter, les souverains ne répondent de leurs actions que devant le Juge céleste. « Dieu, par qui les rois règnent (2), lit-on dans l'Avant-Propos de la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, n'oublie rien pour leur apprendre à bien régner..., c'est une partie de la morale chrétienne que de former la magistrature par des lois : Dieu a voulu tout décider, c'est-à-dire donner des décisions à tous les états et, à plus forte raison, à celui d'où dépendent tous les autres. » (3) Et dans la troisième partie (chap. I) du *Discours sur l'Histoire universelle*, le précepteur du Dauphin, parlant des visions prophétiques, enseigne

(1) M. Dubech, loc. cit. p. 241.

(2) Cf. « Je vais l'offrir au Dieu par qui règnent les rois. » (A. I, 2, 178.)

(3) Cité par Brunetière, *La philosophie de Bossuet* (Études, 5<sup>e</sup> série, p. 100).

à son élève : « Comme les Rois vos Ancêtres se sont signalés plus que tous les autres Princes chrétiens, en protégeant et en étendant l'Eglise de Dieu, je ne craindrai point de vous assurer que c'est eux qui, de tous les Rois, sont prédits le plus clairement dans ces illustres prophéties. »

Si telle fut la conviction du plus célèbre serviteur de l'Eglise française au XVII<sup>e</sup> siècle, faut-il s'étonner qu'un Louis XIV ait pris pour devise : l'Etat c'est Moi?

On comprend aussi les ordres formulés sur un ton autoritaire par les monarques raciniens : « Partez! Demeurez! Je veux... ! » sont les mots préférés d'Athalie. (1) Elle s'étonne qu'on ose l'attaquer. Elle, en qui s'incarne le péché, exige l'assistance d'Abner, au nom d'un devoir : la fidélité au prince.

Il est encore curieux de voir de quelle manière les différents personnages s'adressent au souverain. Par exemple, le ton d'Esther parlant à son époux est même plus servile que ne l'aurait exigé l'étiquette de Versailles :

Seigneur, je n'ai jamais contemplé qu'avec crainte  
L'auguste majesté sur votre front empreinte :  
Jugez combien ce front irrité contre moi  
Dans mon âme troublée a dû jeter d'effroi.  
Sur ce trône sacré qu'environne la foudre,  
J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre.

(E. II, 7; 645-50.)

On crierait au sacrilège, en lisant les derniers vers, si l'on ne savait que le poète plaçait, ou peu s'en faut, l'autorité royale sur le même plan que celle de Dieu :

Hélas! sans frissonner, quel cœur audacieux  
Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux !  
Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle...

(ib. 651-53.)

Pourtant, ces autocrates, même au faite des grandeurs, ne jouissent pas d'un bonheur sans mélange.

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire,  
Et ces profonds respects que la terreur inspire,  
A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,  
Et fatiguent souvent leur triste possesseur.

(ib. 665-68.)

Or, l'auteur du *Mémoire sur la misère du peuple* avait l'œil

(1) Cf. plus haut, p. 65

assez ouvert sur le monde, sur Versailles surtout, pour faire entrevoir aussi les revers de l'institution monarchique. C'est bien lui qui a tracé de l'absolutisme ce tableau d'une vérité saisissante :

Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,  
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;  
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;  
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;  
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,  
Et d'un sceptre de fer vent être gouverné;  
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.

(A. IV, 3; 1391-97.)

Si l'on ne connaissait que ces passages, on pourrait voir dans Racine un révolutionnaire, affirmant que les regrettables rapports entre la couronne et le peuple ne sont pas imputables aux sujets, mais au prince qui, voyant entrer quelqu'un dans son palais sacrosaint, s'écrie :

Sans mon ordre on porte ici ses pas?  
Quel mortel insolent vient chercher le trépas?  
Gardes...

(E. II, t; 631-33.)

Dans ces conditions, Aman n'a-t-il pas raison d'appeler les Assuérus des rois cruels? Comment encore ces despotes sauraient-ils se défendre quand ils tolèrent, encouragent peut-être même, les méfaits qui s'accomplissent dans le but avoué d'agrandir leur puissance et d'augmenter leur gloire? Ne devaient-ils pas craindre l'anathème, alors même qu'une partie seulement des accusations contenues dans ces vers serait vraie?

Il sait qu'il me doit tout, et que pour sa grandeur  
J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur;  
Qu'avec un cœur d'airain exerçant sa puissance,  
J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence;  
Que pour lui, des Persans bravant l'aversion,  
J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction.

(E. II, 7; 631-33.)

Qu'il soit opprimé une fois par le roi et une autre fois par le premier ministre, cela n'intéresse guère le peuple. De leur côté, les monarques feraient bien de penser de temps à autre, non seulement à l'assouvissement de leurs caprices, mais encore à l'accomplissement de leurs devoirs. C'est ce que ni le précepteur d'Eliacin ni celui du Dauphin n'ont oublié de rappeler à leurs élèves : « Dieu, a dit le second, forme les Royaumes pour les donner à qui lui platt... C'est, Monseigneur, ce qui doit tenir tous les Princes

dans une entière dépendance, et les rendre toujours attentifs aux ordres de Dieu, afin de prêter la main à ce qu'il médite pour sa gloire dans toutes les occasions qu'il leur en présente. » (III, 1.)

Dans les vers suivants, il n'est plus question de l'absolutisme d'Assuérus ou de Louis XIV. Le loyalisme d'un croyant du dix-septième siècle les a inspirés :

Tel qu'un ruisseau docile  
Obéit à la main qui détourne son cours,  
Et laissant de ses eaux partager le secours,  
Va rendre tout un champ fertile,  
Dieu, de nos volontés arbitre souverain,  
Le cœur des rois est ainsi dans ta main.

(II, 8; 729-34.)

Joad sait pourtant qu'un prince aussi peut dévier du chemin tracé par la Loi. C'est pourquoi il exhorte ainsi son royal élève :

Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,  
Que Dieu fera toujours le premier de vos soins;  
Que sévère aux méchants, et des bons le refuge,  
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge.

(A. IV, 3; 1403-06.)

Eliacin, élevé dans le Temple, étudie la Loi, qui lui révèle ses obligations. Son éducateur insiste sur l'importance que doit attacher au passé celui qui sera appelé à régner. Joad lui indique les exemples à suivre et lui désigne aussi les rois que Dieu déteste, parce qu'ils ne se sont pas soumis à ses commandements. Pareil au précepteur du Dauphin, celui du jeune roi de Juda fait promettre à son disciple de demeurer fidèle à la Loi et d'en faire sa règle éternelle.

Le type que Racine, au IV<sup>e</sup> acte d'*Athalie*, trace du prince soumis, est tiré de la Bible :

Un roi sage, ainsi Dieu l'a prononcé lui-même,  
Sur la richesse et l'or ne met point son appui,  
Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui  
Ses préceptes, ses lois, ses jugements sévères,  
Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères.

(v. 1278-82.)

En somme, le poète rend exactement ces versets du *Deutéronome* : « Il (le roi) ne doit pas avoir beaucoup de femmes, de crainte que son cœur ne s'égaré; même de l'argent et de l'or, il n'en amassera pas outre mesure. Or, quand il occupera le siège royal, il écrira pour son usage, dans un livre, une copie de cette

Doctrine, en s'inspirant des pontifes, descendants de Lévi. Elle restera par devers lui, car il doit y lire toute sa vie, afin qu'il s'habitue à révéler l'Éternel, son Dieu, qu'il respecte et exécute tout le contenu de cette Doctrine et les présents statuts; afin que son cœur ne s'enorgueillisse point à l'égard de ses frères, et qu'il ne s'écarte de la Loi ni à droite ni à gauche. » (XVII, 17-20.)

Le dernier vers de Racine montre que celui-ci avait encore un autre passage sous les yeux : les enseignements de *Samuel*. Tandis que le premier texte s'occupe surtout du souverain, qu'on met en garde contre l'orgueil, le second parle aussi du peuple, de sa servitude : « Voici comment procédera le roi que vous voulez avoir : vos fils, il les prendra pour les employer à ses chars, à sa cavalerie, les fera courir devant son char; en fera des officiers de mille, des officiers de cinquante; les forcera de labourer, de moissonner pour lui, de fabriquer ses armes et l'attirail de ses voitures. Vos filles, il les exploitera pour la préparation des parfums, pour sa cuisine et pour son pain. Les meilleurs de vos champs, de vos vignobles et de vos plants d'oliviers, il les prendra pour les donner à ses serviteurs. Il lèvera la dîme de vos grains et de vos vignes, pour la donner à ses courtisans et à ses esclaves. Vos esclaves à vous et vos servantes, et l'élite de vos jeunes gens, et vos ânes, il les prendra pour les employer à ses travaux. Il prélèvera la dîme de votre menu bétail, et vous-mêmes deviendrez ses esclaves. » (I. Sam. VIII, 14-17.)

Le roi idéal, c'est David : « des grands rois le plus parfait modèle ». Pour les contemporains, David n'était pourtant point un homme infaillible. Il avait entendu plus d'une parole cruelle de Gad et de Nathan, qui lui reprochèrent son crime envers Urie et sa désobéissance à l'égard d'un ordre exprès de Dieu (II. Sam XXIV.) L'histoire eut cependant raison de ne pas tenir compte des défaillances du chanteur des *Psaumes*. Les souffrances que lui infligèrent son injuste beau-père et son indigne fils, la grandeur d'âme dont il fit preuve à l'occasion de leur mort, son humilité et sa soumission, son espérance sans bornes et sa confiance absolue, sa fidélité exemplaire et son amitié vraie, sa piété et sa vaillance, tout cela a contribué à faire de lui le modèle d'un homme sans défaut et d'un roi dont se réclamera le Messie.

Eliacin ayant promis de se régler sur David, le grand prêtre se prosterna devant lui; il lui rend le respect qu'il doit à son roi, à l'élu de Dieu.

Ce n'est pas Jéroboam que Racine oppose à David, mais Joram

et Okosias, père et aïeul d'Eliacin. L'on sait par quelle habileté Joad appelle sur eux Panathème, que prononcera leur propre enfant.

Si le roi est né pour régner, le peuple est fait pour obéir. D'ailleurs, à en croire un vers d'*Esther*, les souverains sont, *dès avant leur naissance*, appelés à leur haute destinée :

Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vît le jour.

(III, 4; 1063) (1).

Les deux derniers chœurs d'*Esther* caractérisent bien les relations qui, selon le poète, doivent régner entre la couronne et les sujets. Israël est sauvé... grâce, nous dit-on, à la générosité du monarque. Au fond, le bon peuple et les rois ne diffèrent guère quant à leurs idées sur l'absolutisme monarchique : le souverain représente l'élément agissant; la nation est le pion que le joueur royal déplace à son gré.

Est-il possible de ne point percevoir ce qu'il y a de déprimant dans les vers élégants ci-après?

Que le peuple est heureux,  
Lorsqu'un roi généreux,  
Craint dans tout l'univers, veut encore qu'on l'aime!  
Heureux le peuple! heureux le roi lui-même!

(E. III, 3; 960-63.)

Le peuple admire, chante, *est* heureux (ou non), selon le désir royal. Mais cet être passif par excellence n'a pas le droit de se *rendre* heureux. Dès lors, l'autocrate n'a que trop raison de parler toujours de lui-même à la forme active :

*Je te donne* d'Aman les biens et la puissance;  
Possède justement son injuste opulence.  
*Je romps* le joug funeste où les Juifs sont soumis;  
*Je leur livre* le sang de tous leurs ennemis;  
A l'égal des Persans *je veux* qu'on les honore.

(E. III, 7; 1180-84.)

Le pire, c'est peut-être que la masse inerte, qu'on appelle « le Peuple », ne sent pas sa misère. Elle chante des alléluïas, célèbre le souverain toujours prêt à l'écraser, et glorifie celui qui avait donné l'ordre d'égorger à la fois

Et la sœur et le frère,  
Et la fille et la mère,  
Le fils dans les bras de son père.

(E. I, 5; 318-20.)

(1) L'idée est aussi dans Bossuet (*Discours*, III, 1) ; cf. les renvois de M. Coquerel, notamment à *Isaïe* XLV.

Les courtisans attirés continuent à rendre hommage à la justice des grands rois, lesquels, « incapables de tromper, ont peine à s'échapper des pièges de l'artifice ». A y regarder de près, Assuérus mérite-t-il le moindre remerciement? Le monarque du début de la tragédie a-t-il changé de caractère au troisième acte? N'est-ce pas plutôt le *sort* des Juifs qui est autre, parce que la colère divine n'accable plus le pauvre peuple?

Ton Dieu n'est plus irrité !

Voilà le fait dont tout découle. Pour marquer la différence capitale entre les deux situations, c'est le premier et le dernier chœur d'*Esther* qu'il faut opposer : « le Dieu jaloux, le Dieu victorieux, qui fait frémir les peuples de la terre, à qui obéissent les éclairs et le tonnerre » — et le « Dieu qui s'apaise et pardonne, qui excuse notre faiblesse et même à nous chercher s'empresse ». Que fait Assuérus au cours de cette terrible partie? Il échange un jouet contre un autre.

Abner est le représentant de ce peuple qui n'a d'autre ambition que celle d'obéir. On a dit de lui qu'il était celui qui est fidèle à tout le monde : il avait servi sous les anciens rois de Juda; il s'est incliné devant Athalie; il suit Joad; et soyez certains que, sous les ordres de Joas, il sera un général aussi soumis que vaillant. « En face d'un danger matériel, il serait courageux, et s'il ne s'agissait que de sa vie, il la donnerait. Mais sitôt qu'il s'agit d'idées, il est la lâcheté même... Les manières de désespérer, de raisonner faux et de ne pas agir, il n'en manque pas une, et les idées fausses vont se classer d'elles-mêmes dans cette brave tête impolitique. » (1)

Qu'on nous permette d'ajouter quelques mots suggérés par la lecture de l'étude que nous venons de citer. « La tragédie d'*Athalie*, affirme M. Dubech, glorifie la raison d'Etat... Il est à remarquer que c'est un prêtre, Joad, qui fait triompher la raison d'Etat au service du bien public; et que c'est un prêtre, Mathan, qui parle au nom de la raison d'Etat privée de ses supports moraux. » (p. 290-91) Il suffit, nous semble-t-il de prendre le contre-pied de ces assertions pour aboutir à des appréciations justes: Mathan, égoïste avant tout, ne craint pas de faire prévaloir des raisons aristocrates pour satisfaire ses appétits gloutons. Joad, désireux d'établir ici-bas le royaume des cieux, le veut évidemment aussi pour sa propre patrie.

(1) M. Dubech, loc. cit., p. 316.

Cette inexactitude n'est d'ailleurs pas la seule que renferme l'ouvrage en question. Les fautes sont nombreuses, surtout dans la partie consacrée à *Esther*. Sans tenir compte de l'inspiration générale, royaliste et antisémite, qui nous empêche de souscrire aux conclusions de cette étude, nous tenons à en rectifier quelques erreurs de fait.

« Le Livre Saint, nous dit-on, rapporte que Mardochée fil mâcérer six mois sa nièce dans les aromates » (p. 246). Où le Livre Saint rapporte-t-il ce que M. Dubech prétend y avoir trouvé? A-t-il pensé aux versets 12 et 13 du chap. II, les seuls qui aient pu suggérer cette fausse interprétation? Voici ce passage: « Quand arrivait le tour d'une des jeunes filles de se présenter devant le roi Assuérus, après le délai réglementaire assigné aux femmes, c'est-à-dire après douze mois révolus, — car ce temps était pris par les soins de leur toilette, dont six mois pour l'emploi de l'huile de myrrhe et six mois pour l'emploi des aromates et des essences à l'usage des femmes — alors la jeune fille se rendait auprès du roi. »

Il s'agit là d'un usage imposé par le roi, et ses fonctionnaires — « gardiens des femmes » — veillaient à l'exécution de la volonté du souverain. Mardochée n'y est pour rien; Esther non plus. En ce qui concerne la jeune Juive, le témoignage de l'Écriture est formel: « Lorsque le tour d'Esther, fille d'Abihail, oncle de Mardochée, lequel l'avait adoptée comme sa fille, fut venu de paraître devant le roi, elle ne demanda rien en dehors de ce que proposait Hégai, eunuque du roi, gardien des femmes. » (ib. v. 15.)

M. Dubech ne commet cette erreur que pour en justifier une autre: les chastes jeunes filles parthes et scythes avaient été les victimes de la Sémite, « cette fille vêtue avec rouerie et parfumée avec violence. » (p. 261) Pourtant, voici comment, dans *Esther*, l'héroïne conte les événements auxquels elle fut mêlée:

Et moi, pour toute brigue et pour tout artifice,  
De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice.

(I, 1; 63-64.)

Elle précise:

De mes faibles attraits le Roi parut frappé.  
Il m'observa longtemps dans un sombre silence;  
Et le ciel, qui pour moi fit pencher la balance,  
Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur.

(ib. 70-73.)

Conformément à l'inspiration religieuse de sa pièce, Racine fait tout dépendre de l'intervention de la Providence: M. Dubech pré-

rière celle des parfums et des fards. Si encore il avait respecté les données, nous ne disons pas de la Bible, mais celles de Racine, qu'il prétend commenter ! « Les Parthes et les Scythes, écrit-il, ont envoyé au concours de beauté ouvert à Suse de jeunes personnes qu'on imagine parées d'une plume et de leurs charmes. » (p. 260.) De grâce, qui donc, à la lecture des vers suivants, croit que l'auteur d'*Esther* ait dit ce qu'on lui prête ?

Qui pourrait cependant l'exprimer les cabales  
Que formait en ces lieux ce peuple de rivales,  
Qui toutes disputant un si grand intérêt,  
Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt ?  
Chacune avait sa brigade et de puissants suffrages :  
L'une d'un sang fameux vantait les avantages :  
L'autre, pour se parer de superbes atours,  
Des plus adroites mains empruntait le secours.

(I, 1 ; 55-62.)

De même force sont les arguments d'après lesquels Mardochée incarnerait le mal, alors qu'Aman serait l'innocence même, poursuivie par le « fils de la race de Shylock. » (p. 262) Nous ne voulons pas défendre à qui que ce soit d'admirer un Aman. Mais, au nom de la vérité, nous ne pouvons admettre qu'on se serve d'une œuvre littéraire dans un but qu'il est aisé d'entrevoir.

On nous montre Esther toute-puissante : il s'agit de cette Esther qui risquait la vie en paraissant devant le roi sans une autorisation spéciale. On nous dit encore (p. 262) qu'Esther réclamait la tête d'Aman, alors qu'elle ne voulait rien d'autre que garder la sienne (cf. chap. VII, 3-4). Si jamais il y a lieu d'imputer à quelqu'un la mort du ministre, c'est à Harbona qu'il faut s'en prendre, et surtout, à Aman lui-même, dont la bestialité dépassait même celle à laquelle on était plus ou moins accoutumé en Orient.

Mais il ne faut pas s'attendre à lire des appréciations de ce genre dans *Jean Racine politique* ; car l'auteur de cette étude éprouve une réelle sympathie pour le premier ministre perse (v. notamment p. 244). A vrai dire, cette amitié nous étonne, puisque, selon M. Dubech, Aman fut Sémite (dans Racine, Aman est Aryen ; cf. III, 1 et III, 4, v. 1096!). Et pourtant, notre critique s'entend fort bien avec le « Scythe impitoyable ». Ce qui les unit, c'est l'antisémitisme, qui, au dire de certaines gens, serait « la méfiance naturelle aux Français d'aujourd'hui à l'égard d'Israël ». Cette méfiance, nous ne la contestons point ; mais loin d'être naturelle et commune à tous les Français, elle n'existe que dans les cœurs

de ceux qui se laissent influencer par des commentaires haineux, et ne craignent pas d'interpréter à leur manière des œuvres littéraires et des faits historiques.

Des hommes qui veulent être pris au sérieux osent parler d'un péril juif dans la France du dix-septième siècle. Ah oui ! que cette faible et pauvre France a dû redouter la poignée de Juifs à peine tolérés dans sa capitale ! Qu'on feuillette les annales du jansénisme et du protestantisme, et l'on verra combien l'absolutisme administratif et religieux a redouté des ennemis tout autrement puissants ! M. Dubech rappelle fièrement que : « La France de Louis XIV avait résolu sans pogrom la question juive. » (p. 245) Pardon ! la question juive ne s'étant point posée alors, il n'est guère possible qu'on l'eût résolue. Les Juifs étaient, depuis 1394, bannis du royaume. Les quelques milliers de familles israélites qui s'y trouvaient tout de même habitaient les provinces annexées après cette date (Melz, Languedoc) et leur sort était tout plutôt qu'enviable : on peut le qualifier de pogrom perpétuel. Or, M. Dubech lui-même avoue qu'un pogrom n'est pas une mesure raisonnable (sic !).

Il n'y a donc pas lieu de se féliciter de celle prétendue réponse au problème juif. Seuls, les marranes bordelais purent vivre en paix, mais ce fut en leur qualité de néo-chrétiens. Pourtant, si l'on tient absolument à l'affirmation que la question juive fut alors tranchée en France, nous ne nous y opposons pas, à condition qu'on reconnaisse que les problèmes protestants et jansénistes furent aussi tranchés : le premier, par la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes ; le second, par la destruction de Port-Royal-des-Champs.

Nous avons cité plus haut plusieurs cas où la passion politique avait entraîné M. Dubech à voir dans certains passages exactement le contraire de ce qu'ils contiennent. En voici d'autres : Le critique veut nous faire croire « qu'Aman n'a pas fait un geste, pas dit un mot pour éviter son destin. » (p. 263) La vérité est qu'il a parlé et que le roi lui a imposé silence par un foudroyant « Tais-toi ! » Assuérus à peine sorti, Aman se jette aux pieds d'Esther, implore sa grâce dans vingt et un vers (III, 5 ; 1142-54 et 1160-67). Et, c'est seulement le retour du monarque qui l'empêche de continuer.

On reproche à Mardochée de n'avoir pas l'aspect souriant (p. 246 et 248). Pour plaire aux antisémites, le chef des Hébreux aurait dû réciter d'un ton léger ces vers tragiques :

On doit de tous les Juifs exterminer la race.  
Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés,

Les glaives, les couteaux sont déjà préparés.  
Toute la nation à la fois est proscrite.

(E. I, 3; 166-69.)

Sous prétexte que les Israélites bornés s'adressent au Dieu national au lieu d'invoquer le Dieu universel, on a même attaqué les superbes strophes des chœurs :

Tu vois nos pressants dangers, etc...  
Ton Dieu n'est plus irrité, etc...

Mais quel connaisseur du cœur humain a jamais prétendu que, dans un danger personnel imminent, on prie d'abord pour les antipodes? Racine ne se serait-il pas rendu ridicule si, après la délivrance des *Juifs*, il avait fait dire à son chœur :

Le Dieu *universel* n'est plus irrité.  
Réjouis-toi, *Monde*, et sors de la poussière!

Comme, au surplus, le poète ne fait que traduire des versets d'Isaïe, c'est à la Bible, et non aux Israélites, que le critique aurait dû adresser ses réprimandes. Et encore : il n'aurait pas eu le droit d'imputer à l'Écriture les passages tirés des *Additions* et de Bossnet. (C'est le cas pour les vers que cite M. Dubech p. 264.)

Nous faisons grâce au lecteur des nombreuses autres erreurs (pour ne pas dire davantage!) dont fourmillent les chapitres relatifs aux tragédies sacrées de Racine: Aman est un parent de Mardochée; la reine ment à son époux. On s'étonne qu'Assuérus offre la moitié de son royaume à Esther, et l'on oublie que, ici encore, Racine ne fait que répéter les données de la Bible. Pour terminer, nous signalons comme de simples fautes de goût les affirmations selon lesquelles *Esther* serait l'histoire d'un pogrom, alors qu'*Athalie* serait la tragédie de la restauration en soi.

## II.

«Le monothéisme, dit Renan, et l'absence de mythologie expliquent ce caractère fondamental des littératures sémitiques, qu'elles n'ont pas d'épopée. » (1). Cependant, Racine, qui avant tout était poète tragique, s'est inspiré de la Bible pour écrire *Athalie*. Et

(1) *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, p. 12-13.

M. Delmont a consacré tout un volume à *La magnifique épopée d'Athalie*. (1)

En effet, s'il est vrai que le genre épique conte « le récit merveilleux et légendaire d'actions grandes et héroïques », (2) pourquoi en contester l'existence dans les lettres hébraïques ? « La grande épopée, vous dira l'auteur de l'*Histoire des langues sémitiques*, sort toujours d'une mythologie : elle n'est possible qu'avec la lutte des éléments divins, et dans l'hypothèse où le monde est envisagé comme un vaste champ de bataille où les dieux et les hommes se livrent de perpétuels combats. » C'est, nous semble-t-il, rétrécir la portée de la poésie épique que de la définir de la sorte. Il est en outre trop visible qu'ici le sémitologue écrit sous l'influence des lettres européennes, sous celle de la Grèce surtout. L'épopée biblique remplit vraiment les exigences du genre : « L'action doit être une ; elle doit être grande et surtout intéressante. Le héros doit dominer. » (3)

Renan pose cette question : « Quelle lutte engager contre le Dieu de Job, qui ne répond à l'homme que par des coups de tonnerre ? » Le doute, demandons-nous de notre côté, l'espoir, la crainte, l'amour, la religion, toute la vie intérieure ne compte-t-elle pas ? N'est-elle pas digne de former le centre d'une épopée immortelle ? Racine a jugé que le Dieu vivant vaut bien, poétiquement parlant, une vaine idole,

... un fragile bois, que malgré mon secours  
Les vers sur son autel consomment tous les jours.

(A. III, 3; 921-22.)

Le Sinaï ne le cède en rien à l'Olympe ; le tonnerre du Dieu des armées, aux foudres de Jupiter. Dans l'épopée juive, les petites ruses des dieux font place à la Sagesse éternelle ; leurs pratiques, plus ou moins immorales, à la Sainteté céleste. Le champ de bataille n'est plus Troie ou Nifelheim, mais l'univers entier. L'enjeu, lui aussi, a une importance autrement grande. Il ne s'agit plus de conquérir ou de venger telle héroïne ou telle guerrière ; les croyances les plus profondes sont le prix de la victoire finale. Le ressort d'une action aussi ample ne peut évidemment plus être le caprice d'un roi, la soif de la gloire, mais la volonté sacrée du Maître de notre existence, les décisions de la Bonté qui règle nos destinées et les résolutions de la Majesté que révèrent toutes les créatures.

(1) Delmont, *La magnifique épopée d'Athalie*, Lyon, Vitte.

(2) Dictionnaire des sciences, belles-lettres et arts, art. *Epopée*.

(3) *Ib.*

Au lieu des flots de sang versés dans la vallée de Roncevaux, devant Troie et dans le château d'Étzel, des flots d'amour et de clémence se répandent dans cette sublime épopée biblique. « Ce que l'Éternel, ton Dieu, te demande uniquement, c'est de révéler l'Éternel, ton Dieu, de suivre en tout ses voies, de l'aimer, de le servir de tout ton cœur et de toute ton âme, en observant les préceptes et les lois du Seigneur, que je t'impose aujourd'hui, pour devenir heureux. » (1)

Dès lors, on comprend l'étonnement et l'indignation de l'innocente jeune fille du premier chœur d'*Athalie*, adressant aux méchants cette question :

Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile  
Et si pénible de l'aimer?

(I, 4; 365-66.)

C'est à ce Dieu clément que s'en prend Aman ; c'est ce Dieu que Mathan et Athalie voudraient anéantir. L'audace des scélérats s'accroît jusqu'à ce que la main du Seigneur s'appesantisse sur eux et les réduise en poudre. Trop avancés dans la voie du mal pour s'arrêter devant le dernier pas qui les fera disparaître dans le gouffre, il ne leur reste qu'à reconnaître avec Aman la toute-puissance de leur adversaire céleste :

Oui, ce Dieu, je l'avoue, est un Dieu redoutable,

(III, 5; 1160.)

ou de hurler avec Athalie : « Tu l'emportes ! » La rage envenimée lance des anathèmes contre celui qu'elle nomme l'impitoyable, le cruel Dieu des Juifs : le criminel accuse le juge de brutalité. Les Mathan affirment ironiquement que « le ciel est juste et sage » : l'impiété est trop aveugle pour voir que le Seigneur doit à sa bonté infinie et à son amour paternel de confondre l'audace et l'imposture, afin de faire triompher l'innocence. Pourtant, dans l'enfant pervers, le père voit encore un autre soi-même :

Il s'apaise, il pardonne.

Du cœur ingrat qui l'abandonne

Il attend le retour.

Il excuse notre faiblesse.

A nous chercher même il s'empresse.

(E. III, 9; 1272-76; cf. Ezéch. XXXIII, 11.)

Malheur au méchant qui, lassant la patience divine, continue à

(1) Deut. X, 12-13.

lever contre le ciel un bras perfide : une prompte punition sera la réponse du justicier.

Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre ;  
L'homme superbe est renversé.  
Ses propres flèches l'ont percé.

(E. III, 9; 1205-07.)

Le premier chant que la Bible entonne à la gloire de Dieu, c'est le récit de la création.

Tout l'univers est plein de sa magnificence.  
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais.  
Son empire a des temps précédé la naissance.  
Chantons, publions ses bienfaits.

Il donne aux fleurs leur aimable peinture  
Il fait naître et mûrir les fruits...  
Il commande au soleil d'animer la nature,  
Et la lumière est un don de ses mains...

(A. I, 4.)

Tel est le héros de la grandiose épopée juive. « En lui, a dit Chateaubriand, le sublime existe de soi-même. » Et Sainte-Beuve affirme : « Le grand personnage, ou plutôt l'unique, d'*Athalie*, c'est Dieu. Dieu est là, au-dessus du grand-prêtre et de l'enfant, et à chaque point de cette simple et forte histoire à laquelle sa volonté sert de loi ; il y est invisible, immuable, partout senti, caché par le voile du Saint des Saints où Joad pénètre une fois l'an et d'où il ressort le plus grand après Celui qu'on ne mesure pas. » (1)

### III.

Tout homme convaincu qu'il possède la vérité, éprouve le besoin impérieux de communiquer sa foi à son entourage. S'il est poète, ses œuvres auront — on ne peut en douter — un caractère didactique. Le Racine que nous étudions avait une âme pieuse et était poète. Aussi ses tragédies sacrées ne sont-elles pas un simple jeu d'auteur ; elles se proposent d'enseigner des vérités religieuses. On a vu que la plus grande ambition du drame de 1691 était de défendre le dogme de la Providence. La tendance morale d'*Esther*

(1) *Port-Royal*, livre VI, chap. XI.

n'est pas moins accusée. Mme de Maintenon l'avait expressément recommandé à Racine. « Nos petites filles, lui écrivait-elle, viennent de jouer votre *Andromaque*, et elles l'ont si bien jouée qu'elles ne la rejoueront plus, ni aucune de vos pièces. Elle le pria, continue Mme de Caylus, de lui faire dans ses moments de loisir quelque espèce de *poème moral* ou historique, dont l'amour fût entièrement banni,... ajoutant qu'il lui importait peu que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr, en les instruisant. » Racine composa *Esther*.

Fidèle à l'esprit de la Bible, et surtout à celui des livres sapientiaux, le poète ne connaît que deux sortes d'hommes : les justes et les impies. Quelle psychologie simpliste ! s'écrieront les railleurs. Soit ! Mais aussi, quelle élévation morale !

Deux fois, dans ses tragédies, Racine parle de la prétendue félicité de l'insensé :

ELISE.

Je n'admire jamais la gloire de l'impie.

UNE AUTRE ISRAELITE

Au honneur du méchant qu'une autre porte envie.

(II, 8; 778-79.)

De son côté, Joas jette cette vérité à la tête d'Athalie :

Le honneur des méchants comme un torrent s'écoule.

(II, 7; 688.)

Qu'on y prenne cependant garde ! Ces passages, et beaucoup d'autres, ne visent aucunement les impies, mais leur impiété. Racine ressemble en cela à Ezéchiel, promettant la prospérité aux pécheurs mêmes, à condition qu'ils abandonnent le mal : « Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je ne souhaite pas que le méchant meure, mais qu'il renonce à sa voie et qu'il vive ! Revenez, revenez de vos voies mauvaises, et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ? » (Ez. XXXIII, 11). Voulant sauver même les idolâtres, l'auteur d'*Esther* les exhorte d'un ton ferme, où perce la pitié qui l'anime :

Malheureux ! vous quittez le maître des humains  
Pour adorer l'ouvrage de vos mains !

(II, 8; 742-43.)

Or, une loi impitoyable veut que l'aveuglement des mortels s'accroisse avec leurs fautes. Plus on s'enfoncé dans un vice et moins

on est capable de s'arracher à sa tyrannie. Invités à se soustraire à la domination du péché, les méchants demandent au contraire aux justes d'abandonner des convictions qui ne trouvent pas grâce devant le tribunal des insensés :

Que vous sert, disent-ils, cette vertu sauvage?  
De tant de plaisirs si doux  
Pourquoi fuyez-vous l'usage?

(A. II, 9; 816-18.)

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut placer l'observation suivante : chaque bienfait nouveau fournit au fidèle une occasion nouvelle de remercier Dieu et de s'approcher de Lui, pour continuer à mériter sa grâce. Déjà la Bible avait remarqué que le contraire était vrai des pécheurs. Elle dit de la nation révoltée contre la volonté divine :

Yechouroun (1) engraisé, regimbe  
— Tu étais trop gras, trop repiet, trop bien nourri —  
Et il abandonne le Dieu qui l'a créé,  
Et il méprise son rocher tutélaire!

(Deut. XXXII, 15.)

On connaît le triste refrain de l'histoire des *Juges* : la détresse rappelait les Juifs à leur devoir — la prospérité le leur faisait oublier. Elise affirme d'Aman :

Que ce nouvel honneur va croître son audace !

(III, 3; 946.)

Et, qu'est-ce donc qui a perdu le prêtre de Baal ? Il le dit lui-même : l'amour des grandeurs, la soif de commander (IV, 3 ; 925). Il est vrai que, loin de reconnaître ses fautes, Mathan s'en fait gloire. Or, c'est là précisément ce qu'on est en droit d'appeler le tragique dans la vie des malfaiteurs. Le ministre d'Athalie, comme celui d'Assuérus, doit sa perte à son orgueil autant qu'à sa haute situation.

Comme Racine, toujours fidèle à la Bible, sait aussi développer l'idée contraire : le joug céleste est agréable et doux ! Le Dieu de Joad n'est pas un Jupiter armé du foudre ; c'est un Dieu qui veut être adoré de ses créatures ; c'est celui qui, plus d'une fois, a exprimé en ces termes sa sainte volonté : « Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. » (Deut. VI, 5)

Cet attachement à Dieu donne de la fermeté aux hommes vraiment pieux. Jamais croyant ne sera effrayé par un rêve, comme

(1) Nom poétique d'Israël.

le fut Athalie. Cette femme, qui se croit souveraine absolue, est, en vérité, la plus vile des esclaves. Voyez par contre Joad ! Il fait tout dépendre de Dieu, et y a-t-il homme plus libre que lui ? Sa crainte de Dieu n'a rien de la frayeur païenne en face de la Moïra ; elle tient du respect que l'enfant doit à son père.

Cette confiance absolue en Dieu rend les fidèles libres et leur donne cette force, que seule peut inspirer la foi. Joad, attaquant avec ses faibles lévites une reine protégée par une puissante armée, sait qu'il s'engage dans une entreprise extrêmement audacieuse. Le bon sens, personnifié par Abner et Josabeth, aurait exigé une conduite toute différente. Cependant, le pontife ne songe pas un instant à demander le secours de Jéhu. Jamais il ne lui confiera Joas, ne cachera l'arche sainte. Il dira avec le psalmiste : « L'Eternel est avec moi, je ne crains rien : les hommes, que pourraient-ils contre moi ? L'Eternel est pour moi, avec ceux qui m'assistent ; aussi me repaîtrai-je de la vue de mes hâisseurs. Mieux vaut s'abriter en l'Eternel que de mettre sa confiance dans les hommes. Mieux vaut s'abriter en l'Eternel que de mettre sa confiance dans les grands. » (CXVIII, 6-9)

Ce n'est pas seulement en prophète que Joad parle au nom de l'Eternel : le prêtre, le chef militaire, l'homme politique, tout son être cherche Dieu. Le vers célèbre :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

(I. 1; 64.)

exprime exactement l'état de son âme. Le Dieu vivant lui-même inspire le voyant, lorsqu'il chasse Athalie. L'esprit divin vibre en lui et lui donne le courage de terrasser les adversaires du Dieu des armées : « Le lion a rugi : qui n'aurait peur ? Le Seigneur Dieu a parlé : qui ne prophétiserait ? » (Amos III, 8)

Comment expliquer autrement les imprécations violentes contre Mathan (« Où suis-je ? » etc.), sinon par le fait que c'est le Tout-Puissant qui les avait dictées au prophète ? Joad puise à la même source qu'Isaïe qui appelle la nation juive « peuple de Gomorre ». Il imite Amos, qui osait interpellier en ces termes les premières femmes du royaume : « Ecoutez cette parole, génisses de Basan, vivant sur la montagne de Samarie, vous qui opprimez les pauvres, écrasez les indigents, qui dites à vos maris : Apportez, que nous puissions boire ! » (ib. IV. 1).

Ce prêtre admirable n'est pas victime d'une aveugle témérité ; il connaît le danger :

J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse,  
Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux  
De hardis étrangers, d'infidèles Hébreux.

(IV, 3; 1338-40.)

Le héros atteint au sublime, lorsque, en pleine possession de sa force et de sa grandeur, il s'incline pour proclamer que tout ce qu'il possède, il le doit à l'Éternel.

Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide.

(ib. 1341.)

Qui donc, si ce n'est Joad, a été l'âme de la conjuration contre l'usurpatrice ? Cependant, sa piété lui fait dire qu'il était seulement l'instrument dont a daigné se servir le grand Vainqueur d'Athalie.

Tes yeux cherchent en vain, tu ne peux échapper,  
Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.  
Ce Dieu que tu bravais, en nos mains t'a livré.

(V, 5; 1733-35.)

N'allons pas croire non plus que c'est le courage viril qui pousse Joad. Josabeth est-elle moins grande et — ne craignons pas de le dire — moins farouche que son époux, lorsque Mathan évoque le nom de Dieu à l'appui de ses mensonges ?

Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer  
Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer.  
Sa vérité par vous peut-elle être attestée,  
Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée  
Où le mensonge règne et répand son poison;  
Vous, nourri dans la fourbe et dans la trahison ?

(III, 4; 1013-18.)

Le grand pontife risque sa vie, celle de milliers de Juifs et l'existence même du Temple en faveur de Joas. Mais il n'hésite pas à appeler l'anathème du ciel sur la tête du même prince, si jamais celui-ci s'éloignait de la voie prescrite par le législateur divin :

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race,  
Il doive de David abandonner la trace,  
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,  
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché.

(I, 2; 283-86.)

Joad, paré de toutes les vertus que nous venons de mettre en lumière, pourrait très bien encore être un des *hassidé oumoth haodam*, un fidèle appartenant à une nation infidèle, n'était son ardeur religieuse qui le pousse à l'action.

La foi n'agit point, est-ce une foi sincère ?

(I, 1; 71.)

Il est vrai qu'une conception pareille aboutit facilement à un formalisme extérieur, à un culte sans âme — et c'est bien là ce que l'ignorance des demi-savants a, maintes fois, reproché au judaïsme. Racine n'est pas de ceux-là. Il avait lu attentivement la Bible. Il savait que, parmi beaucoup d'autres, Samuel et Osée avaient sévèrement condamné les sacrifices qui ne seraient pas l'expression d'une piété sincère. Il savait aussi avec quelle force Isaïe réprouvait les visites officielles au Temple. Il avait encore trouvé dans la prière de Hanna l'exemple d'une invocation vraiment sentie. Traduisant littéralement ses modèles, le poète fait dire à Joad :

Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?

Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?

(I, 1; 87-88.)

On s'est demandé comment un caractère aussi parfait avait pu recourir à la ruse, en attirant la reine dans les parvis du Temple pour l'y égorger lâchement. Chacun connaît le jugement si sévère — et si injuste — de Voltaire sur Joad : « De quel droit, demande le critique, trompe-t-il Athalie en lui promettant un trésor ? De quel droit fait-il massacrer la reine dans la plus extrême vieillesse ? » (L'auteur d'*Olympie* proclame l'innocence de l'aïeule de Joas, laquelle n'aurait voulu qu'élever l'enfant chez elle, et le préparer à lui succéder sur le trône. Mais l'ambitieux et l'exécration Joad en aurait décidé autrement.)

« Car pourquoi » s'écrie encore Voltaire plein d'indignation, dans la *Discours historique et critique*, « car pourquoi ce grand prêtre conspire-t-il très imprudemment contre la reine ? pourquoi la trahit-il ? pourquoi l'égorge-t-il ? C'est apparemment pour régner lui-même sous le nom du petit Joas. » Voltaire ose énoncer ce jugement : « Le public n'y fait pas réflexion ; il ne sait pas sa Sainte Ecriture. Racine l'a trompé avec art ; mais, au fond, il résulte que Joad est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque ? »

Racine n'a certainement jamais pensé qu'on pût se méprendre aussi grossièrement sur le véritable caractère de son héros. Néanmoins, il a très bien senti qu'on élèverait des objections contre la

ruse du prêtre : il y a répondu d'avance. Voici ce qu'on lit dans ses propres *Remarques sur Athalie*. (1)

« Equivoque de Joad.

« 1° *Solvite templum hoc* (2);

« 2° Martyre de saint Laurent, à qui le juge demanda les trésors de l'Eglise. » Comme on lui demandait les trésors de l'Eglise, il promit qu'il les montrerait. Le lendemain, il amena des pauvres. Questionné sur l'endroit où se trouvaient les trésors qu'il avait promis, il montra les pauvres en disant : *Voici les trésors de l'Eglise*... Son explication singulièrement frappante valut à Laurent la sainte couronne du martyre.

Saint Augustin même, si ennemi du mensonge, loue ce mot de saint Laurent : *Hæ sunt divitiæ Ecclesiæ* (Sermon CCCIII).

Dieu dit à Moïse : « Dis à Pharaon : laisse aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie dans le désert (Ex.V, 1). Et, chap. VIII, Pharaon répond : « Je vous laisserai aller, afin que vous sacrifiiez dans le désert au Seigneur, votre Dieu. Cependant, ne vous éloignez pas trop. » Dieu a trompé exprès Pharaon. Une autre fois Pharaon dit : « Sacrifiez ici ! » Moïse répond : « Nos victimes sont vos dieux. Nous ferons au Seigneur des sacrifices abominables aux yeux des Egyptiens. » Donc Dieu voulait faire sortir le peuple tout à fait, et Pharaon ne l'entendait pas ainsi. »

Ces versets suffirent à la piété de Racine, heureux de trouver dans les Ecritures des exemples de ruses pareilles à celles de Joad. Mais ces passages eux-mêmes auraient-ils désarmé un Voltaire? — C'est pourquoi nous préférons défendre Racine, non pas avec ses propres armes, mais avec celles de son commentateur biblique, M. Athanase Coquerel. Rappelons d'abord qu'avant celui-ci, Louis Racine, La Harpe et Geoffroy avaient déjà éloquemment répondu à Voltaire. « Il est permis aujourd'hui, écrit le savant pasteur, de déplorer que Voltaire, dans sa vieillesse, ait laissé ses préjugés religieux l'aveugler à ce point, et sans s'arrêter à discuter l'âge que, dans sa capricieuse chronologie, le critique donne à la reine de Juda, il est permis d'affirmer que, pour le réfuter, il suffit de prendre le contre-pied de toutes ses assertions; alors on sera d'accord avec l'histoire... Oui, sans nul doute, Joad, dont la première pensée a été d'aller attaquer Athalie jusque dans son palais, Joad, qui ne dispose que de faibles moyens contre la puissance d'Athalie, et qui veut épargner le sang des défenseurs de la foi qu'il commande, tend un piège à son ennemie et répond par un subterfuge à Abner. La ruse, croyons-nous, est permise à la guerre, et la guerre a éclaté entre Athalie et Joad.

(1) Mesnard, t. V, p. 211.

(2) « Détruisez ce temple. » (Saint Jean, II, 19.) Jésus y parle de son corps, tandis qu'il laisse comprendre aux Juifs qu'il s'agit du temple. (Note de M. Mesnard.)

Mais il y a plus à dire : qui est Athalie pour le grand prêtre, pour la tribu entière de Lévi, pour le dernier des Hébreux sachant ce que valait le titre de peuple de Dieu ? Athalie est une étrangère, qui n'a aucun droit d'occuper le trône israélite ; Athalie est une meurtrière, qui a fait périr dans un effroyable massacre toute la race royale, issue de David ; Athalie est une usurpatrice qui s'est emparée du trône au prix de ce crime ; et pour comble, Athalie est une idolâtre ; Baal est son dieu ; elle célèbre ce culte à Jérusalem ; elle entretient à Jérusalem pour le faux dieu des Syriens un sanctuaire et un pontificat. La peine de mort était formellement prononcée (Deut. XVII, 2, etc.) par les institutions de Moïse contre toute tentative d'introduire l'idolâtrie au sein du peuple hébreu, contre toute parole prononcée au nom d'un dieu étranger (Deut. XVIII, 20). Le grand-prêtre, le principal personnage de l'État dans cette interruption de la royauté légitime, n'a fait qu'appliquer la loi. La déception qu'il pratique n'est qu'une mesure de prudence ; il épargne le sang, il assure la ruine de l'impie, il fait triompher le droit et la vraie religion. Ne point comprendre sa conduite, c'est ne point comprendre sa foi et celle de son peuple. » (1)

Les qualités de l'homme et du croyant mises en évidence jusqu'ici ne résument nullement la belle figure de Joad. Il faut encore considérer en lui le père, le prêtre et le prophète. Réservant à ces derniers aspects du caractère complexe de Joad deux paragraphes spéciaux, nous avons à parler maintenant de la famille et de l'éducation juives.

Joad savait former des caractères à la lumière d'un idéal bien défini. On a critiqué avec trop de légèreté l'énumération faite par Joas des devoirs qui incombent au roi. On aurait eu raison de douter de la sincérité d'Eliacin, si l'on avait eu affaire à un écolier de huit ans de nos collègues (v. la préface d'*Athalie*). Mais ce jeune Israélite, élevé dans le Temple, sent vraiment dans le tréfonds de son âme quelles sont les obligations d'un Juif et surtout celle d'un roi. L'anathème qu'il prononce contre Joram et contre Okosias n'a rien de théâtral. L'horreur du mal remplit cet être pieux.

Tous les historiens impartiaux sont unanimes à reconnaître le dévouement sans précédent d'Israël à la cause de la pédagogie. « Si jamais peuple a démontré la puissance de l'éducation, dit un critique moderne, c'est bien le peuple israélite. » (2)

(1) Loc. cit. p. 30, 32.

(2) Compayré, *Histoire de la pédagogie*.

Le judaïsme n'a pas attendu l'apparition de l'*Emile* pour proclamer que c'est une erreur de croire que la formation du caractère de l'enfant commencerait seulement au moment où celui-ci entre à l'école. Il a, depuis longtemps, reconnu que dès l'âge le plus tendre les traits essentiels de son être sont déjà fixés; toute l'activité des parents et des maîtres portera sur des détails et sur l'instruction : l'éducation de l'homme commence avec sa naissance.

La pratique pédagogique des rabbins s'est conformée aux vérités découlant de ces constatations. La fête des Tabernacles (*Soukkoth*) venue, Sohamai (rabbin célèbre du temps d'Hérode) enlève le toit de sa maison pour en faire une *soukkah* (1). C'est ainsi que son nouveau-né pourra, lui aussi, s'acquitter du devoir formulé par le Lévitique en ces termes : « Vous demeurerez dans des tentes durant sept jours; tout indigène en Israël demeurera sous la tente (*Soukkah*), afin que vos générations sachent que j'ai donné des tentes pour demeure aux enfants d'Israël, quand je les ai fait sortir du pays d'Égypte. » (XXIII, 42-43.)

L'enseignement du jeune Israélite commence lorsqu'il balbutie ses premiers mots. « Lorsque l'enfant commence à parler, dit le Talmud, enseigne-lui le verset : Moïse nous a légué la Thora comme héritage de la communauté de Jacob. » (*Soukkah*, 42 a.)

Grâce à son sens merveilleux et quoiqu'il ignorât ces passages talmudiques, ainsi que beaucoup d'autres pareils, Racine a, une fois de plus, peint fidèlement toute la vérité : « Il n'en était pas de même des enfants des Juifs, dit-il dans la Préface, que de la plupart des nôtres. On leur apprenait les saintes lettres, non seulement dès qu'ils avaient atteint l'usage de la raison, mais, pour me servir de l'expression de saint Paul, dès la mamelle. » Le poète a donc justement fait dire à Joas, âgé de huit ans :

J'adore le Seigneur. On m'explique sa loi.  
Dans son livre divin on m'apprend à la lire,  
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

(II, 7; 662-64.)

C'est à cinq ans que commence l'étude de la Bible (2). La Michna suivra lorsque l'élève aura atteint l'âge de dix ans. Cinq ans plus tard ce sera le tour du Talmud. Et, déjà s'applique, dans toute la rigueur du terme, l'obligation formulée par le *Deutéro-*

(1) Sorte de tente où logent les Juifs durant cette fête. Le feuillage y remplace le toit.

(2) Cf. *Pirgè Aboth*, V, 24 (25) ; contre M. Compayré, qui fait entrer les jeunes Juifs à l'école publique, comme les jeunes Français, à six ans seulement.

*nome* VI, 6-7 et *Josué* I, 7-8, selon laquelle le fidèle doit se pénétrer, nuit et jour, de l'esprit et de la lettre de la Bible.

C'est dans cette atmosphère qu'est née la maxime que l'étude de la Thora prime tous les devoirs. (1)

Le Juif est majeur à l'âge de treize ans. Cependant — on l'a vu — les enfants, même en bas âge, furent déjà initiés à la pratique religieuse. Les pères se rendant à l'occasion des fêtes à Jérusalem amenaient leurs enfants pour qu'ils y vissent « l'ordre pompeux des cérémonies ». (2) Conformément à la vérité historique, Joas parle ainsi de ses plaisirs :

Quelquefois à l'autel

Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel.

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies.

(II, 7; 673-75.)

On remarque, par le ton de ses réponses, que les impressions d'enfance ont laissé la plus profonde empreinte dans son âme. Voilà une éducation qui n'a rien de l'enseignement superficiel de nos écoles, enseignement que combattent les meilleurs esprits de la pédagogie moderne.

Zacharie, qui a deux ou trois ans de plus que Joas, nous permet d'achever le tableau de l'éducation juive. Cet adolescent est déjà une personnalité :

Leurs enfants ont déjà leur audace hautaine :

(A. III, 3; 860.)

C'est un Joad, plus jeune, mais non moins courageux. Il n'est pas encore grand pontife ; il le sera un jour. Alors le trône de Juda ne sera plus occupé par Athalie ; le petit-fils de cette femme insensée sera roi de Jérusalem. Joas, suivant les voies d'Athalie, aura en Zacharie (son ancien ami le plus intime !) un adversaire aussi acharné que l'avait été Joad à l'égard de la fille de Jézabel. Zacharie foudroiera le roi infidèle au nom de l'éternel justicier des pécheurs incorrigibles. Le tyran le tuera dans l'enceinte du Temple. Le fils, moins heureux que le père, l'égalera en dévouement à la cause de Dieu.

Au même titre que son père, Zacharie se sent gardien de la Loi et du sanctuaire. Il en défend l'entrée à Mathan, tout comme Joad en avait chassé Athalie. Qu'il tremble encore, ce jeune prêtre, quand il fait à sa mère le récit de la profanation du Temple ! Tout

(1) *Michna, Péa* I, 1.

(2) Cf. *Dent. XXXI, 12-13.*

pâle et hors d'haleine, il ne pousse d'abord que ce cri douloureux : « O ma mère ! » Lorsque Josabeth le presse et lui demande des précisions, il ne trouve pas encore de mots pour conter tout le triste événement :

...Le temple est profané.

...Et du Seigneur l'autel abandonné.

Voilà tout ce qu'il peut dire. Mais lorsque, enfin, il pourra parler, il retracera le tableau dans tous ses détails. Rien ne sera oublié. Il en viendra au point culminant : « une femme... » Cette horreur qui l'avait frappé en voyant la maudite reine, lui coupe encore la parole. Dans un instant, il reprendra le récoil, mais se refusera à prononcer le nom de la pécheresse : « Peut-on la nommer sans blasphème ? » (1) La défense de l'*Exode* de faire mention de divinités étrangères est étendue par ce digne fils de Phinéas aux idôlâtres eux-mêmes.

Et, comme il interprète du point de vue religieux chaque geste d'Athalie, laquelle

Pour blasphémer sans doute ouvrait déjà la bouche.

(II, 2; 408.)

Mais :

... de Dieu l'ange se dévoilant

Est venu lui montrer un glaive étincelant.

(*id.* 409-10.)

On retrouve cette piété de Zacharie lorsque, au V<sup>e</sup> acte, il vient exhorter Salomith et le chœur :

Redoublez au Seigneur votre ardente prière !

(V; 1; 1511.)

S'attachant à tout ce qui est cher à son père, il rapporte maintenant avec la même minutie qu'au II<sup>e</sup> acte, les détails dont il fut le témoin oculaire. Malgré le tragique de la situation, une certaine joie anime le récit. Ce n'est pas seulement la satisfaction d'un fidèle ami qui voit arriver au comble de la gloire son camarade de jeu. Non ! Le dévouement à la cause politique du grand pontife

(1) L'édition Hatier, faite sur celle de J. Fourcassé (collection des Granges), ne rapporte, en effet, pas de vers suivant : « Une femme... C'était Athalie elle-même. » Cette omission, voulue ou non, est cependant contraire au texte des onze autres éditions que nous avons consultées.

lui ordonne la fidélité envers le souverain, auquel il est prêt à sacrifier sa vie.

Et s'il faut aujourd'hui que notre roi périsse,  
Allons, qu'un même sort avec lui nous unisse.

(*id.* 155-56.)

La conduite de Joas est, avant tout, inspirée par la reconnaissance; la subordination d'Esther est celle d'un enfant conscient de sa faiblesse. Quand son tuteur lui enjoint de se rendre auprès du roi, la pupille soulève d'abord une objection. Mardoohée fronce les sourcils, lui dit d'un ton sérieux, quelque peu sévère même :

Quoi ? Lorsque vous voyez périr votre patrie,  
Pour quelque chose, Esther, vous comptez votre vie !

(I. 3; 205-06.)

Elle n'hésite plus. Sa pensée même ploie: est-il possible de raisonner autrement? Devenue reine, Esther se sent encore attachée à la maison de son oncle et soumise à la volonté du vénéré vieillard. Il entre évidemment aussi de la gratitude dans sa conduite envers son bienfaiteur :

Un père a moins de soin du salut de son fils.

(I, 1, 97.)

Elle reconnaît franchement sa dépendance : elle le consulte à propos de tout et toujours, qu'il soit présent ou absent. Sous ce rapport, il y a grand intérêt à comparer Esther et Josabeth. Les deux femmes subissent la volonté des hommes qui les guident; elles savent qu'elles sont dominées; elles seraient pourtant malheureuses, si on leur ôtait ce joug aimable. L'épouse du pontife ne pourrait-elle pas avec le même droit qu'Esther, s'adresser à Joad par cette apostrophe ? « O mon père ! » Elle devrait encore affirmer de son mari ce que la jeune femme dit de Mardoohée, savoir qu'il lui tint lieu de père et de mère.

L'hymne le plus grandiose chanté en l'honneur de la femme, la Bible l'entonne au dernier chapitre du livre des *Proverbes*. Cette page éloquente débute par une question dans laquelle entre une bonne part de mélancolie : « Qui trouvera une femme vertueuse ? » (XXXI, 10)... Le grand pontife l'a trouvée.

Josabeth ne partage pas l'avis de Joad sur la politique à suivre. A sa fermeté, à sa témérité, attaquant avec une poignée de prêtres l'armée d'Athalie, elle oppose la sagesse modérée : l'idée de s'as-

surer l'alliance de Jéhu n'est-elle pas naturelle? Pourtant, une seule volonté mène tout : celle de son mari. Elle, Josabeth, fait ce qui lui est ordonné (IV, 1; 1256); elle se soumet entièrement, et sans que cela lui coûte le moindre effort. Ce que Joad affirme en parlant de Dieu, elle pourrait le dire de son attitude envers son époux :

Soumise avec respect à sa volonté sainte...

Pas plus que lui, elle n'obéit en esclave :

A vos sages conseils, Seigneur, je m'abandonne.

(I, 2 ; 188.)

Amie et collaboratrice de « l'auguste père » de ses enfants, elle lui permet de disposer d'elle et de sa volonté quand l'intérêt commun l'exige. Elle veille à l'exécution minutieuse des ordres de son maître.

Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,  
Le glaive de David auprès de sa couronne.

(IV, 1; 1245-46.)

De son côté, Joad respecte en Josabeth la compagne de sa vie autant que la princesse. La même fureur qui l'animait lorsqu'il avait chassé Athalie du Temple, lui arrache, au moment où il voit Mathan auprès de son épouse, ce cri d'indignation :

Quoi ? fille de David, vous parlez à ce traître ?  
Vous souffrez qu'il vous parle ?

(III, 5 ; 1020-21.)

Malgré sa déférence pour Josabeth, Joad ne plairait guère aux féministes modernes : il tient à sa supériorité. Les discours qu'il adresse à sa femme sont ceux d'un père plutôt que d'un mari. Mais enfin, peut-on les lui reprocher? Joad est né homme d'autorité. Le ton qui lui va le mieux, c'est celui qu'il emploie pour terrasser Athalie et Mathan.

Remarquons encore que ce n'est nullement par modestie qu'il attribue à son épouse la plus grande partie du succès; (elle avait sauvé Joas et veillait sur lui!) il ne fait que rendre hommage à sa fidèle collaboratrice.

Josabeth, sensible, craintive, courageuse lorsqu'un des siens est en danger, âme humble, bonne et pieuse, est le type même de

(1) Cf. aussi Ib. VII, 12-14.

la femme de cœur. Elle constate, non sans fierté, que les prêtres et les lévites, pleins d'amour pour Joad, sont assemblés par les soins prévoyants de celui qu'elle est heureuse de voir à la tête du peuple juif.

Que sa faiblesse est adorable et combien ses larmes la rehaussent ! (Joad lui-même avoue qu'elles n'ont rien de criminel !) Comme elle tremble quand l'ombre d'un danger passe sur la tête de son Joad !

Quoi donc ? Eliacin a paru devant elle ?

(II, 2; 415)

Certes, le sentiment paternel et le sentiment maternel sont essentiellement humains. Nulle race n'a le droit de les réclamer spécialement pour soi. Pourtant, il nous semble qu'aucun peuple n'ait été, autant que la nation juive, le peuple de l'enfant. Sa littérature en parle avec une candeur et un naturel uniques. Avoir une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel et le sable de la plage de la mer, c'est la plus grande félicité promise à Israël. Moïse y ajoute encore du sien : « L'Eternel votre Dieu, vous a fait multiplier, et vous voilà, aujourd'hui, nombreux comme les étoiles du ciel. Veuille l'Eternel, Dieu de vos pères, vous rendre mille fois plus nombreux encore et vous bénir comme il vous l'a promis ! » (*Deut. I, 10 et 11.*)

Aussi, dans le chœur d'*Esther*, les jeunes filles, peignant le bonheur, ne manquent pas d'ajouter ce trait caractéristique :

Pour comble de prospérité,  
Il espère revivre en sa postérité ;  
Et d'enfants à sa table une riante troupe  
Semble boire avec lui la joie à pleine coupe.

(II, 8 ; 786-89.)

Chaque nom biblique, tels ceux des fils de Jacob, est une prière ou une expression de profonde reconnaissance d'une mère heureuse : *Juda* veut dire *Remerciement*, *Gad* et *Ascher* : *Bonheur*, *Nephtali* : *Victoire*; *Joseph*: *Dieu veuille me donner encore un enfant*.

Qu'aurait été la charmante Josabeth sans Zacharie et sans Joad ? Une femme aussi malheureuse que Hanna avant la naissance de Samuel. Pareille à Rachel, elle se serait écriée : « Rends-moi mère, autrement j'en mourrai. » (*Gen. XXX, 1.*)

« Josabeth, dit M. Jacquinet, est une création très simple, mais des plus touchantes, qu'un seul mot suffirait, au besoin, à carac-

tériser : c'est une mère; elle l'est dans toute la force du terme. Elle n'a pas donné la vie à Joas, cependant : mais il la lui doit d'une autre manière. Ravi par elle au couteau des assassins, sauvé, élevé par ses mains dans le mystère, comment le chérirait-elle moins que ses autres enfants? D'ailleurs, les trésors de tendresse que contiennent le cœur des femmes ne permettent pas aux mères adoptives d'aimer à demi. Joas est donc pour Josabeth un fils, un véritable fils, qu'elle ne peut, sans trembler, voir sortir, pour la plus basardeuse des aventures, de l'ombre qui le protège. C'est en vain que, sensible aux religieuses sévérités du pontife dont elle est l'épouse soumise, aux remontrances de sa propre raison, aux reproches d'une conscience pieuse, fervente, timorée, elle condamne elle-même et réprime ses pleurs, s'exhorte elle-même à plus de calme et de confiance, et demande pardon à Dieu (avec quelle touchante humilité !) de ses frayeurs maternelles, comme d'une offense :

Grand Dieu, que mon amour ne lui soit point funeste !  
 Du fidèle David c'est le précieux reste ;  
 Nourri dans ta maison, en l'amour de ta loi,  
 Il ne connaît encor d'autre père que toi.  
 Sur le point d'attaquer une reine homicide,  
 A l'aspect du péril si ma foi s'intimide,  
 Si la chair et le sang se troublant aujourd'hui,  
 Ont trop de part aux pleurs que je répands pour lui,  
 Conserve l'héritier de tes saintes promesses,  
 Et ne punis que moi de toutes mes faiblesses !

(A. I, 2 ; 255-64.)

Son repentir, ses efforts contre elle-même ne tiennent guère : à chacun des incidents par lesquels l'action se précipite vers la lutte inévitable, ses alarmes éclatent de nouveau, et plus vives, se contiennent comme elles peuvent à la voix de Joad, se taisent pour peu de temps, sans s'apaiser : quoi de plus naturel, et comme nous lui pardonnons son manque d'héroïsme ! Remarquez d'ailleurs, pour être tout à fait juste envers elle, qu'à certains moments critiques et dans des situations qui lui créent, en l'absence de Joad, une responsabilité, elle se montre plus forte et plus maîtresse d'elle-même qu'on ne l'en croirait capable. Comme les vraies mères, elle puise de la force et une heureuse présence d'esprit dans ses frayeurs mêmes, lorsqu'en s'y abandonnant, elle risquerait d'aggraver le péril de cet enfant si cher. » ( p. XXXV et XXXVI.)

Enfin, on n'oubliera pas que Josabeth est juive. Ses invocations sont aussi nombreuses que ses pleurs. Pour détourner le mal que son amour trop grand aurait pu causer à Joas, elle a

...cru devoir aux larmes, aux prières  
Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières.  
(I, 2 ; 195-96.)

Lorsqu'on lui annonce la visite d'Athalie, elle s'y prépare par ces paroles :

Souviens-toi de David, Dieu, qui vois mes alarmes.  
(ib. 424.)

Les pages qu'on vient de lire s'étaient proposé de développer les grandes idées morales de nos deux tragédies, et elles sont devenues une peinture des caractères des principaux personnages. C'est que Joad et Josabeth, Esther et Mardochée, incarnent des principes moraux bien déterminés. Si l'on attribuait à Joad le génie militaire d'un Annibal, l'éloquence d'un Cicéron, les ruses diplomatiques d'un Machiavel, le talent d'organisateur d'un Bonaparte, on ne créerait qu'une ombre du vrai Joad. Il faut avant tout voir en lui un inspiré, à qui Dieu dicte sa conduite. Ses autres qualités l'élèvent au-dessus de la moyenne; elles ne touchent pas au fond de son être. Son âme, c'est la religion; l'air qu'il respire, la volonté divine. Cette atmosphère est aussi celle dans laquelle se trouve Mardochée, Esther et Josabeth.

#### IV

« Je vous salue, ô vous, confidants intimes de la divinité! L'avez-vous trouvé enfin dans vos bosquets de palmiers, ce repos que ni le Carmel, ni Horeb, ni la divine Sion n'ont pu vous donner?

« Que de dons précieux vous avez prodigués à vos temps antiques! Les lois et la prière, la consolation et les commandements, la prospérité de l'Etat et la sagesse des mœurs ont coulé de vos lèvres comme autant de ruisseaux intarissables.

« Car vous étiez des cœurs nobles et grands! Vous vous êtes élevés au-dessus de la paresse du présent et de l'esclavage du peuple; vous vous êtes élevés au-dessus des vains plaisirs et des folles illusions. Et devant vous et derrière vous, vous la voyiez toujours, la grande lumière du temps!

« Du fond des abîmes de l'avenir et du passé, la grande lumière du temps s'est levée dans vos âmes comme une flamme divine. Elle a brûlé longtemps dans de silencieuses ténèbres, cette flamme

divine; puis elle s'est montrée forte et puissante comme un phare de l'avenir!

« Dans vos cavernes sacrées, vous avez intimement prêté l'oreille aux doux murmures de la voix qui, avec l'heure de minuit et avec l'aube du matin, faisait vibrer les plus belles cordes de vos cœurs.

« Et les sons coulaient doucement comme la pluie du ciel et... ils réveillaient le monde assoupi. On eût dit que ce qui parlait ainsi, c'était le temps passé, c'était le temps à venir!

« Ames pures, harpes divines qui, sous la main puissante de l'Eternel, rendiez des sons si harmonieux, soyez bénies! Soyez bénis, vous qui fûtes les interprètes de sa volonté, les messagers des temps, la clef et l'esprit des lois!

« O toi qui, sur le Mont-Sinaï, t'élevas au-dessus des temps, au-dessus des peuples ! (1) toi qui, au milieu d'épaisses nuées, vis briller la sagesse parée de mille couleurs, et jaillir la lumière qui éclaire aujourd'hui le monde entier ;

« Et toi dont l'esprit de flamme ravit au ciel ses étoiles et à l'empire des morts le fils de la veuve! (2) et toi qui vis l'Eternel dans sa magnificence royale, et qui décrivis l'éclat des purs esprits par la pompe majestueuse des rois! (3)

« Et vous qui saviez pleurer, vous dont les cœurs aimants et tendres se fondaient en lamentations; (4) vous qui, au dernier rayon du dernier jour des prophètes, voyez encore l'avenir à travers les ombres du crépuscule de votre temps; (5)

« Vous tous qui, délivrés enfin de la douleur qui vous oppressait de toutes parts, marchez dans la lumière éternelle au milieu de vos bosquets de palmiers, jouissez en paix du repos que ni le Carmel, ni Horeb, ni la divine Sion n'ont pu vous donner !

« Que vois-je! vous accueillez avec une bonté bienveillante les sages des autres peuples? Oui, ils marchent intimement à vos côtés, les Pythagore, les Orphée, la troupe élue des Druides, et tous les confidents de la divinité sur la terre!

« Et lui aussi le divin Platon, et tous ceux qui, comme lui, furent les pères du peuple, des sages, des législateurs; tous ceux, enfin, qui ont prêté une oreille pure à la voix divine, qui ont fait de leurs cœurs un sanctuaire digne de la flamme céleste, ils marchent intimement à vos côtés! »

---

Notes de Herder :

(1) Moïse.

(2) Elle.

(3) Isaïe.

(4) Jérémie et plusieurs autres.

(5) Daniel et plusieurs autres.

C'est en ces termes enthousiastes qu'un des meilleurs connaisseurs de la littérature hébraïque, Herder, (1) s'adresse aux prophètes. Ces âmes de feu unissaient à une volonté inflexible un amour sans bornes pour leur peuple, pour toute la création. C'étaient des visionnaires dont les rêves, incompris des contemporains, fascineront encore le dernier des hommes.

S'il est vrai que tout apôtre souffre — cela est vrai —, alors les prophètes d'Israël devaient ressentir doublement le contraste entre l'idéal et la vie; car ils avaient une âme des plus tendres. A n'en point douter, le rude Joad lui-même est doué d'une sensibilité très fine. (cf. IV, 2; *Joas* : Mon père! *Joad* : Eh bien, mon fils ?) Sa dureté lui est imposée par sa mission.

Optimistes au plus haut degré quand ils envisageaient l'avenir du genre humain, les voyants étaient souvent d'une tristesse accablante. Elie appelait la mort. Jérémie s'écriait : « Ah! Qui me transportera dans le désert, dans un refuge de voyageurs ? Je voudrais laisser là mon peuple, m'en aller loin de lui; car ils sont tous dissolus, c'est une bande de traîtres. » (IX, 1.) (2)

Or, les nabis ne pouvaient se contenter de larmes et d'inutiles regrets. Au contraire, le mot de Goethe, « être homme, c'est être lutteur », s'applique dans toute la force du terme à Isaïe, à Ezéchiel, à Osée. Exposés à la risée de la foule-troupeau; poursuivis par la calomnie la plus infâme, menacés par la caste régnante, ces intrépides fils d'Israël bravèrent les préjugés, et continuèrent à proclamer leur idéal devant une masse qui ne demandait que de jouir.

Les prophètes, qui aimaient leurs frères jusqu'à l'abnégation, étaient considérés comme les ennemis de leur peuple. Pourquoi ? Parce qu'ils eurent le courage de prêcher, presque toujours, le contraire de ce que désiraient entendre les partisans d'une politique exclusivement matérialiste. Prédissant le châtiement dans les jours prospères et ranimant l'espoir dans les temps de malheur, ils s'opposaient aux idées courantes. Aussi le peuple traitait-il le nabi de fou et d'insensé (Osée IX, 7; II. Rois IX, 11). On l'emprisonne, on l'exile; il ne cède pas. Pénétré de la grandeur de sa mission, le prophète-poète se fait éducateur et tribun, ne négligeant rien pour arriver à son but. Il se sert tantôt de l'ironie et du sérieux, tantôt de la terreur et du tragique. S'intéressant aux affaires quotidiennes de ses compatriotes (n'est-il pas homme d'action?), cet artisan d'un avenir meilleur possède, au plus haut degré, le sens historique :

(1) *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, p. 311-12

(2) Selon d'autres éditions, c'est le verset 2.

s'inspirant du passé, il veut être le trait d'union entre ce qui fut et ce qui sera.

Nous n'avons aucunement l'ambition de présenter une étude d'ensemble sur ce phénomène unique qu'est le prophétisme. Après tant de beaux ouvrages écrits sur ce sujet, une entreprise pareille passerait pour téméraire et dépasserait le but de ces pages, puisque le prophétisme n'est qu'un côté de la physionomie si riche et si variée de Joad. Aussi, ne nous arrêterons-nous qu'aux caractères mis en valeur par Racine. Nous nous attacherons au côté psychologique... et physiologique de cette manifestation grandiose du génie juif. Voici l'admirable quatrain qui sert d'introduction à la prophétie de Joad :

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi ?  
Est-ce l'Esprit divin qui s'empare de moi ?  
C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux s'ouvrent,  
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

(v. 1129-32.)

Est-il possible de dire plus de choses en moins de mots ?

Racine s'excuse dans la préface d'avoir osé mettre sur la scène un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. « Mais j'ai eu la précaution, ajoute-t-il, de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. » On a loué ce trait de sagesse. Ce qu'on a moins souligné, c'est l'habileté avec laquelle le poète a rapporté, non seulement les paroles de Moïse, d'Isaïe et de Jérémie, mais encore leurs faits et gestes. La forme est aussi heureusement rendue que le fond, le côté psychologique, que les faits physiologiques.

On sait avec quelle ardeur la science moderne cherche à résoudre le problème de l'influence réciproque du corps et de l'âme. Sans affirmer, avec l'école de William James, que tout acte psychique est provoqué par une cause physiologique, on est unanime à reconnaître l'influence de l'un sur l'autre. Cette inspiration prophétique, le « saint effroi », dont parle Racine, fut déjà magistralement dépeinte par le génial auteur de *Job*. Celui-ci en a esquissé ce beau tableau : « Il m'est venu une révélation furtive : mon oreille en saisit un léger murmure. Ce fut dans le flot des pensées qu'apportent les visions nocturnes, alors qu'un lourd sommeil pèse sur les hommes. Je me sentis envahi par la terreur et le frisson ; tous mes os en frémirent de peur. Un souffle effleura ma face, et les poils se hérissèrent sur ma chair. Une figure, dont les traits m'étaient inconnus, se tint là sous mes yeux, et j'entendis le faible

son d'une voix. » (IV, 12-16.) Ailleurs, l'écrivain sacré, pour rendre ces mêmes impressions, dans le style concis qui le caractérise, emploie cette tournure : « la main de l'Eternel fut sur moi. » (1)

Joad se demande si c'est bien l'esprit divin qui s'empare de lui. Cette incertitude est le propre des visions prophétiques. En proie à une extase, le messager de Dieu entend, répète les paroles divines... sans s'en rendre compte pour ainsi dire. Ce n'est qu'après qu'il interprète et explique ce qui était, pour lui-même, à la limite du conscient et de l'inconscient. « Je vis, je tombai à terre, j'entendis une voix qui parlait. » C'est ainsi qu'Ezéchiel raconte sa première vision. Enfin, le prophète voit clair : « Et un esprit vint en moi lorsqu'elle (la voix) m'ent parla et me dressa debout sur mes pieds, et j'entendis celui qui s'entretenait avec moi. » (Ez. II, 2.) C'est ce que Joad traduira par ce vers :

C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle.

Qu'on ne prenne pas les mots « il m'échauffe » pour un vain ornement poétique. Il faut n'avoir jamais éprouvé un sentiment profond pour méconnaître la portée toute physiologique de cette expression. Qu'on lise attentivement les livres des prophètes, et l'on y trouvera des descriptions minutieuses de ces états d'âme et des phénomènes physiques qui les accompagnent. Voici quelques lignes extraites d'un nabi qui vivait intensément ses prophéties, Jérémie : « Chaque fois que je prends la parole, j'ai à protester hautement, j'ai à crier à la violence et à l'oppression ; car la parole de l'Eternel devient pour moi une perpétuelle cause d'opprobre et d'avanies. Je me disais bien : « Je ne veux plus penser à lui ni parler en son nom ! » Mais alors il y avait au-dedans de moi comme un *feu brûlant*, contenu dans mes os ; je me fatiguais à le dompter, je ne pouvais. » (XX, 8-9.) L'homme de Dieu souffre cruellement — des douleurs physiques ! — un feu le consume aussi longtemps qu'il n'a pas accompli les ordres de son maître, et transmis le message divin. C'est le même Jérémie qui s'écrie encore : « Je déborde de la colère de l'Eternel, je suis impuissant à la contenir. » (VI, 11.) Pour « colère » le texte hébreu porte « *'héma* » qui signifie « chaleur », « feu ».

Mais reprenons Racine :

... Mes yeux s'ouvrent,  
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

(1) Cf. I. Roï XVIII, 46; Ezéchiel I, 3; III, 14, 22; VIII, 1.

« Quel effet de contraste, s'écrie M. Jacquinet, entre les deux hémistiches de ce beau vers! Quelle profondeur d'ombre dans le premier (les siècles obscurs)! Quelle perspective de lumière dans le second! La magie du style poétique ne peut aller plus loin. »

A-t-on déjà signalé que nous avons dans ces vers une traduction des paroles de Balaam ? Voici, d'après les *Nombres*, l'introduction au dernier oracle du devin de Pethor :

Parole de Balaam, fils de Beor,  
Parole de l'homme au lucide regard,  
De celui qui entend le verbe divin  
Et connaît le secret du Très-Haut ;  
Qui perçoit la vision du Tout-Puissant,  
Qui fléchit, mais dont l'œil reste ouvert ;  
Je le vois, mais ce n'est pas encore l'heure ;  
Je le distingue, mais il n'est pas proche.

(XXIV, 15-17.)

Du point de vue purement esthétique, on pourrait se demander laquelle de ces deux citations est la plus belle : du vers si concis de Racine ou de l'harmonie du parallélisme enchanteur de la Bible?

Il est superflu de commenter les deux premiers alexandrins servant d'introduction à la prophétie même :

Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords,  
Et de ses mouvements seconde les transports.

(v. 1133-34.)

Racine s'en est chargé : « Cette scène, lit-on dans la préface, qui est une espèce d'épisode, amène très naturellement la musique, par la coutume qu'avaient plusieurs prophètes d'entrer dans leurs saints transports au son des instruments. Témoin cette troupe de prophètes qui vinrent au-devant de Saül avec des harpes et des lyres qu'on portait devant eux, et témoin Elisée lui-même, qui, étant consulté sur l'avenir par le roi de Juda et par le roi d'Israël, dit, comme fait ici Joad : *Adducite mihi psaltem.* »

Tous les critiques se sont arrêtés devant la prophétie de Joad, laquelle, comme le dit M. Vianey, est, à tous égards, le point culminant de l'œuvre. En effet, Racine, traducteur génial de l'art biblique, devait placer le prophétisme au centre de sa tragédie. Et il a fallu l'art et la connaissance de l'Écriture sainte d'un Racine, pour condenser en quarante vers les traits essentiels d'une littérature si riche et si variée. « Ce morceau, a-t-on justement fait remarquer, uniquement composé de traits empruntés risquait

d'être hybride. Or, il ne l'est point. Pas une idée qui ne soit ou de David, ou d'Isaïe, ou de Jérémie. Cependant cette prophétie est de Joad, du seul Joad, non d'un autre. Elle est de lui par les qualités les plus distinctives de son style, c'est-à-dire par ce qu'elle a d'impérieux dans le ton, de net dans les visions, de concentré dans le développement. » (1)

Prenant conscience de sa mission, comme avant lui Moïse, et comme après lui, Isaïe, Joad ose demander aux cieux d'écouter sa voix et à la terre de prêter l'oreille. L'incohérence, les élans inattendus font partie du style des nabis. Cependant, ici, Racine est plus hébreu que les Hébreux: Joad s'adresse aux cieux et à la terre, mais parle... à Jacob. Dans le *Deutéronome*, aussi bien que dans *Isaïe*, l'auteur prie les éléments d'être les témoins éternels des engagements ou des infidélités de son peuple. La transition se présente naturellement là où l'on parle aux cieux du peuple d'Israël, rien de pareil dans *Athalie*.

Les commentateurs se sont donnés beaucoup de peine pour rechercher les sources de Racine, travail aussi nécessaire qu'aride. L'indication précise des passages bibliques auxquels remonterait indubitablement chacune des expressions employées par l'auteur est presque impossible. Un examen, même superficiel, des différentes éditions d'*Athalie* suffira pour se faire une idée des difficultés qui se dressent devant le lecteur attentif. A titre d'exemple, prenons ces deux alexandrins :

Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille.  
Pécheurs, disparaissez : le Seigneur se réveille.

(v. 1140-41.)

Pour expliquer ce « ô Jacob », équivalant à « race de Jacob », M. Jacquinet cite *Jérémie XLVI, 28*, comme il renvoie au psaume LXXVIII, 65 pour expliquer le second hémistiche. Voici ce qu'on lit dans le psaume d'Asaph : « Alors le Seigneur se réveilla, tel un homme qui a dormi, tel un guerrier exalté par le vin. » M. Coquerel préférerait ce verset du deuxième des cantiques dits « graduels » (maaloth) : « Non certes, il ne s'endort ni ne sommeille, celui qui est le gardien d'Israël. » (Ps. CXXI, 4) On ne note pas moins de cinq endroits où Racine pourrait avoir puisé le deuxième vers cité, savoir *Psaumes XXXV, 23; XLIV, 24; LXVIII, 2-3; LXXVIII, 65 et CIV, 35*. Il semble évident que c'est le chapitre LXVIII qui, de tous ces passages, se rapproche le plus du vers de Racine, vers qui en est la traduction presque littérale.

(1) M. Vianey, loc. cit.

« Que Dieu se lève! Que ses ennemis se dispersent, que ceux qui le haïssent s'enfuient devant sa face! Comme s'évanouit, se dissipe la fumée, comme la cire se fond au feu, ainsi périssent les méchants en présence de Dieu ! »

Nous ajouterons à cette liste déjà respectable un verset des *Nombres* : « Lorsque l'arche partait, Moïse disait : Lève-toi, Éternel afin que tes ennemis soient dissipés et que tes adversaires fuient de devant ta face! » (Nombres X, 35.)

Il ne faut pourtant pas attacher trop d'importance à des questions de ce genre. Nous ne voulons point nous imaginer le poète penché sur des livres, fussent-ils les livres saints, lorsqu'il écrivait ces beaux vers. Racine était imbu de la Bible et les termes bibliques faisaient partie de son vocabulaire poétique. A ne voir que de l'érudition dans les vers d'*Athalie*, les appréciera-t-on à leur juste valeur? Le savant qui, à la lecture de la prophétie de Joad, continuerait à avoir dans l'oreille les accords caractérisant *Isaïe*, les *Lamentations* et les *Chroniques*, ne devrait-il pas s'effrayer de cette cacophonie? Or, les vrais amis des lettres affirment : « Rien ne ressemble moins à une mosaïque, rien n'est plus original, plus vivant, rien ne sent plus l'inspiration que le langage prêté dans cette admirable scène à Joad. »

Après avoir prédit les méfaits du fulur roi, de la cité perfide et de toute la nation juive, le prophète fait entrevoir le châtement qui frappera Israël : la captivité de Babylone.

Où menez-vous ces enfants et ces femmes ?

Le Seigneur a détruit la reine des cités.

Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés.

(v. 1148-50.)

Ici encore, le poète français est plus concis que la Bible. Après le réquisitoire, le style hébreu aurait exigé une transition. C'eût été le terrible *lakhèn*, « c'est pourquoi ! » Racine s'en passe.

« Comme les prophètes joignent d'ordinaire les consolations aux menaces », Joad, après s'être lamenté sur la ruine de Jérusalem, montre un autre tableau, inspiré de l'*Apocalypse* et du *Cantique des Cantiques*.

Quelle Jérusalem nouvelle

Sort du fond du désert brillante de clartés,

Et porte sur le front une marque immortelle ?

(v. 1159-61.)

Relevons un dernier point : la prophétie de Joad ralentit-elle l'action, comme l'a prétendu d'Alembert, dans sa fameuse lettre à

Voltaire? « A quoi sert toute cette prophétie de Joad, qu'à *faire languir l'action*, qui n'est pas déjà trop animée? » On connaît l'injustice du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'égard d'*Athalie*. On sait aussi que les deux philosophes mentionnés professaient sur cette tragédie des opinions opposées à celles de la critique moderne. D'Alembert accuse ce drame orageux de manquer d'action! Était-il lui-même persuadé de la justesse de ses idées? « Je suis, écrivait-il encore à Voltaire, depuis longtemps entièrement de votre avis sur *Athalie*. J'ai toujours regardé cette pièce comme un chef-d'œuvre de versification, et comme une très belle tragédie de collège. Je n'y trouve ni action ni intérêt. »

Nous, qui y trouvons de l'action et de l'intérêt, nous prétendons que, dans cet ouvrage si plein de l'esprit de Dieu, l'inspiration religieuse est d'une valeur dramatique inestimable. Aussi Geoffroy a-t-il dit de ce passage qu'il « sert à remplir les lévites d'un enthousiasme divin; il en fait des soldats invincibles, prêts à braver tous les dangers pour la défense de Joas et du Temple. » Sarcéy, ne jugeant *Athalie* qu'au point de vue politique et humain, renchérit : « On s'accorde à regarder cette prophétie comme un superbe hors-d'œuvre; mais point du tout, c'est le moment culminant de la pièce; c'est le moment critique. Dans cette scène, Racine a ramassé toutes les surexcitations légitimes ou factices à l'aide desquelles un chef de conspiration ne manque jamais de fanatiser, au dernier moment, ceux qu'il envoie se faire tuer pour la cause qu'il a prise en mains. » (1)

Beaucoup de littérateurs, avant et après Faguet, ont proclamé la supériorité du lyrisme d'*Esther* sur celui d'*Athalie*. Pour ce qui est des chœurs, nous sommes d'accord. Mais si l'on considère toutes les strophes lyriques que contiennent ces deux pièces, on ne peut négliger la prophétie de Joad, surtout le superbe chant final.

D'ailleurs, la comparaison de quelques passages d'*Esther* et d'*Athalie* contribuera à mettre en lumière la conception et l'inspiration si différentes, en même temps que la portée plus grande de la tragédie de 1691.

Le ton autoritaire des prophètes caractérise ce cri de Joad :

Lève, Jérusalem, lève ta tête altière.

(v. 1166.)

L'homme d'action, le chef, s'y révèle tout entier. Dans les chœurs d'*Esther*, on ne trouvera non plus rien qui corresponde à l'inspiration si mâle, si expressive de ce quatrain :

(1) *Le Temps*, 6 octobre 1873, cité par M. Bernardin.

Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés,  
Les rois des nations, devant toi prosternés,  
De tes pieds baisent la poussière ;  
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.

(A. 1167-70.)

La suite sert évidemment de clause à la prophétie.

Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur  
Sentira son âme embrasée.

(v.1171-72.)

On peut rapprocher cette conclusion de la célèbre élégie de Juda Halévy (1) : « Sion, si tu demandes » (*Tsion, halô tisch'ali*). Après avoir pleuré la chute de sa patrie et assuré la sainte cité de son attachement éternel, le poète termine son chant par ces mots : « O bienheureux celui qui verra à travers les ténèbres sombres, percer les lueurs de ton aube, qui verra les délices de tes élus, lorsque, à la joie de tous tes amis, tu reprendras ta force première ! »

Que Juda Halévy et Racine aient consacré leurs morceaux les plus beaux à Jérusalem et qu'ils les aient terminés sur le même ton, cela n'est pas l'effet du hasard : ils furent tous deux croyants et poètes.

## V

Dans un essai devenu célèbre, *Cohen ve-nabi*, (Prêtre et Prophète), l'écrivain hébreu A'had Haam (pseudonyme d'Ascher Ginzbourg) voit dans le prêtre le représentant de la vie, alors que le prophète serait l'incarnation de l'idée pure. L'un, dit-il, est l'ennemi déclaré de l'autre. Or, Jérémie et Ezéchiel furent prêtres et prophètes.

D'ailleurs, cela n'est qu'une observation de détail ; l'étude d'A'had Haam mérite d'être examinée de plus près par tous ceux qui désirent connaître le prêtre et le prophète Joad.

La mécanique céleste montre que l'attraction de deux corps en mouvement détermine une trajectoire, qui ne suit la direction première ni de l'un ni de l'autre. Il serait néanmoins faux de voir dans la résultante le produit d'une « convention pacifique » de ces deux corps. L'un ne pouvant imposer sa volonté à l'autre, chacun d'eux ne fait, en réalité, que poursuivre sa propre voie. C'est la nécessité et non la raison, qui fait naître cette prétendue paix.

---

(1) Célèbre poète juif de l'époque judéo-mauresque.

On fait les mêmes constatations, quand on examine le monde en miniature qu'est l'homme. Pour les anciens philosophes israélites, qui envisageaient l'univers du seul point de vue moral, l'âme n'avait que deux forces : le bien et le mal. L'une menait l'homme au paradis. L'autre le conduisait à l'enfer.

Les psychologues modernes, sans traiter la vie intérieure d'une manière aussi simpliste, admettent, eux aussi, que notre âme est déchirée par le combat incessant que se livrent nos désirs, nos penchants, nos sensations, nos idées, jusqu'à l'adoption d'un *modus vivendi*. Celui-ci ne satisfait aucune de ces forces adverses ; mais, contraintes par la violence, toutes s'en accommodent.

On peut donc affirmer que tout composé est le produit de multiples courants, lesquels, de disparates et d'opposés qu'ils étaient d'abord, sont parvenus à l'harmonie. La vie intellectuelle, morale et sociale ne fait pas exception à cette règle.

Tout mouvement est servi à ses débuts par des hommes qui lui consacrent leur âme, qui ne voient que leur idée et tâchent d'y convertir l'humanité entière. Leur pensée est une force première qui voudrait attirer toute la vie à elle. Or, ce rêve caressé ne se réalise pas pleinement : aucun des partis en présence ne remporte une victoire complète.

Nos conceptions ne conservent jamais leur pureté primitive ; elles ne restent pas non plus enfermées dans le cercle étroit qui les a vues naître. Elles se répandent, gagnent de nouveaux adhérents — et par là même s'affaiblissent. Entré dans le tumulte de la vie, l'idéal perd de sa netteté. D'actif qu'il était, il devient passif.

C'est toute la différence entre le prophète et le prêtre. Le premier est exclusif. L'idéal moral l'obsède et ne le quitte jamais. Il n'a qu'une manière de voir : la sienne. Toute sa personnalité se concentre sur un point : la *réalisation intégrale* de sa pensée. Partout et toujours, il combat pour elle — sans se soucier des conditions extérieures. Le prophète influe sur l'ordre établi et n'en subit pas l'ascendant. Il demeure extrême et jaloux. N'arrivant pas à réaliser entièrement son ardent désir, il s'aigrit, souffre, devient « l'éternel querelleur de tout le monde. » (1) Du haut de leur vanité satisfaite, les partisans de la politique réaliste le traitent d'utopiste et de rêveur.

Le prêtre, au contraire, est le serviteur de l'idée adaptée aux exigences de la vie. Il représente une ligne médiane, éloignée

---

(1) Jérémie XV, 10.

aussi bien de l'idéal primitif que de la médiocrité de tous les jours. Certes, il veut le bien; il lui manque cependant la grandeur des âmes ardentes. Ami de la paix, il se soumet facilement à la volonté du peuple. Au lieu de rester dans l'absolu, il cherche à concilier l'impératif catégorique des prophètes avec les nécessités du monde. Il ne poursuit pas ce qui *doit* être, mais ce qui *peut* être. L'idée sacerdotale n'est pas une force première et distincte, elle est secondaire et composite. Il n'y a aucun rapport entre elle et la pensée prophétique. C'est par hasard, et non par principe, qu'elles se rencontrent. La force vivante, originale, désireuse de plier la vie entière à son gré, a cessé d'être.

L'âme du prophétisme, c'est le règne universel de la Justice. Celle-ci, c'est la Beauté, le Bien, la Sagesse et la Vérité. Ce qui n'est pas Justice n'est rien. Lorsque le nabi constate que dans la vie quotidienne sévit l'iniquité, il ne doute pas de son idéal; mais, plein d'amertume, il jette ses foudres... et continue à combattre pour son rêve, à qui appartient l'avenir: « vers la fin des temps ». C'est une certitude pour lui: la Justice sera alors maîtresse du monde.

Jérémie et Osée attaquaient les prêtres bien plus que le peuple. Ils voyaient en eux le plus grand danger pour l'intégrité de l'idée prophétique, la barrière qui les séparait de la nation. Ce combat acharné n'a cessé qu'avec le prophétisme lui-même. Le sacerdoce l'a emporté: décidément, l'idéal n'est pas de ce monde.

Qu'y a-t-il dans Joad du prêtre et du prophète, tels que les a vus M. A'had Haam? Du prophète, tout: il est le partisan fanatique et résolu d'une idée qu'il aimerait voir réalisée dans sa plénitude; il déteste ce qui n'est pas conforme à sa pensée ou ce qui ne lui correspond qu'à moitié; il ne fait aucune concession.

#### NABAL

Hé bien ? pour un enfant qu'ils ne connaissent pas,  
Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,  
Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe...

#### MATHAN

Ah ! de tous les mortels connais le plus superbe.  
Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré  
Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré,  
Tu lui verras subir la mort la plus terrible.

Par un point, cependant, Joad se distingue du nabi d'A'had Haam : il n'a pas la haine des prêtres; il est prêtre lui-même. En effet, nous le disions plus haut, le *cohen* et le *nabi* ne sont pas nécessairement opposés l'un à l'autre, comme le prétend notre savant auteur. Nous avons déjà cité l'exemple de Jérémie et d'Ezéchiel, qui comptent parmi les hommes inspirés les plus éminents qu'Israël ait connus — et qui faisaient partie du sacerdoce. Qu'on ne dise pas : c'est comme prophètes qu'ils sont célèbres et ils n'étaient prêtres que grâce au hasard de la naissance. A la rigueur, ce point de vue pourrait se défendre en ce qui concerne Jérémie; il est insoutenable dans le cas d'Ezéchiel, lequel, pareil au Joad de Racine, fut prêtre autant que prophète.

Nous n'ignorons pas que les idées que nous venons de développer ne sont pas non plus celles de la critique biblique moderne, proclamant ce qu'on a appelé le « protestantisme » des prophètes. Or, sans engager une discussion et désireux de rester sur le terrain littéraire, nous tenons à rappeler que les vues de Racine furent, à n'en point douter, celles que nous soutenons : l'auteur d'*Athalie*, s'il avait découvert dans le sacerdoce et dans le prophétisme deux forces irréductibles, aurait dû prêter à Joad deux âmes opposées. Ce Joad ne serait évidemment que la caricature du Joad que nous admirons. Ne dressons pas de barrières là où la nature n'en a pas élevé. Ce n'est pas par des classifications arbitraires qu'on arriverait à comprendre la variété infinie des choses.

Il est vrai que les voyants d'Israël étaient les ennemis acharnés d'une certaine classe de prêtres, mais il serait ridicule de voir en eux des adversaires du sacerdoce lui-même. Ils avaient en horreur l'hypocrisie dont faisait preuve la masse venant offrir des sacrifices, et celle des sacrificateurs eux-mêmes. Les uns se croyaient, trop souvent quittes de tout engagement moral et religieux lorsque, pour apaiser la colère divine, ils avaient fait tuer un veau; quant aux autres, ils étaient fréquemment d'avis qu'il suffit d'appartenir à la tribu sainte pour n'être pas tenu de vivre saintement. A l'égard de ces gens, les nabis se montraient inexorables. Mais quel prophète aurait jamais flétri les actes cultuels d'un Aaron ou d'un Héli ?

Joad prophète ne s'est pas trouvé en contradiction avec Joad prêtre. Au contraire; pour bien comprendre Joad, il faut savoir qu'il portait la tiare, dont il rehaussait l'éclat. Etre prêtre, pour lui, n'est pas être contemplateur nonchalant :

Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?

(v. 70.)

Il y a dans ce vers et dans le suivant autant de sincérité prophétique que le désir sacerdotal de traduire en actes ses aspirations de prêtre. A ceux qui croient que c'est la foi seule qui sauve, Joad répond :

« Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche. >  
Voici comment ce Dieu vous répond par ma bouche :  
« Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?  
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?...  
Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.  
Du milieu de mon peuple exterminiez les crimes,  
Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. >

(83-93.)

Il y a du noble de l'ancien régime dans ce pontife si conscient de la valeur de sa race et des obligations qui lui incombent de par son ascendance. Dans son dégoût à l'égard du prêtre sacrilège, « de nos autels infâme déserteur », n'entre-t-il pas aussi quelque peu du mépris de grand seigneur pour un esclave, ou pour un parent qui s'est souillé par une mésalliance ? La colère que cause cet abandon honteux pour toute la tribu, fait que le fidèle s'écrie :

C'est peu que le front ceint d'une mitre étrangère,  
Ce lévite à Baal prête son ministère :  
Ce temple l'importune, et son impiété  
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

(v. 39-42.)

Joad respecte le pontificat avec tout le sérieux que comporte une dignité sacrée. Avant que « du temple l'aube blanchisse le faite », ce fonctionnaire zélé se trouve déjà à son poste. On sait par le récit de Zacharie avec quelle minutie le grand-prêtre accomplissait tous les actes qu'exigeait de lui son saint ministère.

Sainte-Beuve, jeune, dans toute l'ardeur de sa foi romantique, regrettait dans *Athalie* l'absence d'un décor plus riche. Par la suite, l'auteur de *l'Histoire de Port-Royal* changea d'opinion. Il reconnut que Racine avait mis dans sa tragédie tout ce qu'il était indispensable de savoir du Temple. En effet, le tableau que le poète a tracé du sacerdoce n'est pas chargé, mais assez riche, net et expressif pour qu'il soit possible de s'en faire une idée précise. Dans l'enceinte réservée aux hommes, on voit l'autel entouré

de prêtres en longs habits de lin. Athalie pénètre dans la demeure sacrée des ministres saints. C'est pour le même lieu redoutable que craignait Abner, lorsqu'il supplia Joad de livrer Joas à la reine sanguinaire, ce moyen étant le seul qui pût protéger l'autel, les chérubins, l'arche et le sanctuaire contre les attaques d'impurs assassins.

Ce n'est pas le souci de la couleur locale qui poussa Racine à faire ériger un trône dans le Temple, puisque ce n'était pas dans le sanctuaire qu'on couronnait les rois. Le trône sur lequel l'usurpatrice trouvera son petit-fils n'est donc là qu'incidemment. La couronne elle-même est encore de trop. L'acte qui consacrait un roi d'Israël et de Juda, c'était l'onction et non pas le couronnement. L'huile destinée à cet usage restait sous la garde du grand-prêtre. Par contre, la présence du livre de la Loi sur lequel le jeune prince prête serment est vraiment significative.

Les lévites étaient tenus de veiller à la pureté du Temple. Celui-ci avait deux parvis séparés : l'un pour les hommes, dit parvis des Israélites (*ezrath Israël*), et l'autre pour les femmes, (*ezrath machim*). Autour de l'autel et de la mer d'airain, se trouvait « l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites ». Le lieu saint *godochim* ou *hékhal* et le lieu très-saint, *godech-haggodochim*, formaient le Temple proprement dit. (1) Cette préparation était rigoureusement respectée par tous les Juifs. Or, Athalie ose nommer ces ordonnances « un vain amas de superstitions ». On comprend donc le frémissement de Joad, voyant l'étrangère approcher de l'endroit où reposaient l'arche sainte et les tables de la Loi.

Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable,  
D'où te bannit ton sexe et ton impiété.

(v. 404-05.)

C'est Zacharie qui pousse le cri de douleur ci-après, qui montre jusqu'à quel point cette visite impie avait blessé ses sentiments religieux : « Le temple est profané et du Seigneur l'autel abandonné. »

Le même frisson et la même colère l'animent, lorsque Matban témoigne de son intention de pénétrer dans le sanctuaire :

Téméraire, où voulez-vous passer ?  
Au-delà de ce lieu gardez-vous d'avancer.

---

(1) V. aussi Coquerel, Introduction à *Athalie*, paragraphe 5, « Du lieu de la scène ».

C'est des ministres saints la demeure sacrée;  
Les lois à tout profane en défendent l'entrée.

(v. 849-52.)

Au moment suprême, Dieu ayant livré Athalie entre ses mains,  
Joad ordonne :

Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée  
Et que la sainteté n'en soit point profanée.

(v. 1701-02.)

« L'histoire ne spécifie point, dit Racine, le jour où Joas fut proclamé. Quelques interprètes veulent que ce fût un jour de fête. J'ai choisi celle de la Pentecôte, qui était l'une des trois grandes fêtes des Juifs. On y célébrait la mémoire de la publication de la Loi sur le mont de Sinaï, et on y offrait aussi à Dieu les premiers pains de la nouvelle moisson, ce qui faisait qu'on la nommait encore la fête des prémices. J'ai songé que ces circonstances me fourniraient quelque variété pour les chants du chœur. »

Faut-il prendre ces lignes à la lettre? L'habile Racine, embarrassé pour la composition des chœurs? N'est-ce pas plutôt, quoi qu'il en dise, son sentiment poétique si sûr qui l'avait poussé à choisir ce jour, qui lui donna l'occasion de peindre les coutumes pittoresques de l'ancien Israël? Les dix premiers vers de la tragédie sont là pour nous affermir dans cette supposition; ceux-ci, ainsi que beaucoup d'autres passages cités par nous, ne se trouvent pas dans les chœurs, mais dans la pièce même. Le poète semble demander: voyez-vous le peuple saint qui en foule inondait les portiques du Temple ?

Et tous devant l'autel avec ordre introduits,  
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,  
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices.  
Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices.

(v. 9-12.)

Pour comprendre le caractère solennel, imposant dans sa simplicité, de la fête des Prémices, il faut se rappeler la sainte joie d'un peuple d'agriculteurs venant apporter les premiers fruits de sa terre au Dieu qui nourrit les humains. Le roi lui-même, raconte la Michna, arrivait au Temple portant le panier de *Bikkourim* (Prémices). Une nation reconnaissante se prosternait devant la majesté divine, en récitant la belle page du *Deutéronome* (chap. XXVI).

Voilà les sacrifices dont parle Abner. Les premiers pains de la moisson, que mentionne Zacharie, consistaient en une offrande collective instituée par *Lévitique* XXIII. Le jeune prêtre ne manque pas de rapporter aussi les détails qui ont trait aux victimes de paix; des mains sanglantes du sacrificateur, les entrailles fumantes et le sang de la chair immolée avec lequel les prêtres arrosaient l'autel et l'assemblée. (1) Joas complète ces données en y ajoutant le sel, indispensable à tout sacrifice (2), et l'encens, offert deux fois par jour. (3)

Malgré le sang versé à flots, les jours de fête surtout, les prêtres restaient les ministres de la paix : ce n'est pas l'acte qui fait l'homme, mais le sentiment qui l'inspire. Témoin Mathan qui, *cohen* comme Joad, s'entend reprocher que le guerrier Abner défend l'innocence, alors que lui, prêtre de Baal, l'attaque.

C'est, en effet, pour mieux montrer la grandeur du prêtre fidèle que Racine a introduit le prêtre apostat. La loi qui confère pleins pouvoirs aux pontifes divins, condamne les usurpateurs. Le Deutéronome, chapitre XIII, prononce contre eux la peine de mort : « Ce prophète ou ce visionnaire, il sera mis à mort, parce qu'il a prêché la révolte contre l'Eternel, votre Dieu, qui vous a tirés du pays d'Egypte et rachetés de la maison de servitude, — voulant ainsi t'écartier de la voie que l'Eternel, ton Dieu, t'a ordonné de suivre; et tu extirperas le mal du milieu de toi. » (v. 6)

Mathan est plus méchant qu'Athalie. Les plus bas sentiments animent l'ancien lévite. Le mensonge est le moyen dont il se sert d'ordinaire. Ce pontife est prêt à tout, même à brûler le Temple. Depuis un certain temps, il n'invoque que le nom de Baal; s'il prononce le nom de l'Eternel — c'est pour mieux tromper ses adversaires. Il vient attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.

Le sacerdoce, décrit par Racine en passant seulement, est d'une importance incontestable au point de vue dramatique. Abner vient au Temple sous prétexte de sacrifier. Il est renvoyé par le pontife (l'action est suspendue) qui lui dit :

Allez : pour ce grand jour il faut que je m'apprête.

(v. 159.)

C'est pour une cause semblable que Joad quitte son épouse :

L'heure me presse: adieu. Des plus saintes familles  
Votre fils et sa sœur vous amènent les filles.

(v. 295-96.)

---

(1) Pour l'inexactitude cultuelle renfermée dans ce détail, v. Coquerel.

(2) *Lév.* II, 13.

(3) *Ex.* XXX, 7-8.

## CHAPITRE V

### *Le style biblique de Racine.*

I. — La langue française, la langue de Racine — et l'hébreu. — Du style de Racine en général. — Style hébreu et style français. — La langue hébraïque considérée comme une source de poésie. — « Jusqu'à quel point faut-il regretter que Racine n'ait pas connu l'hébreu? » — L'idée de style manque-t-elle aux Hébreux, comme le prétend Renan?

II. — Racine imitant les formes du style biblique. — *Plagiats et réminiscences*, par M. Dreyfus-Brisac. — Du degré de fidélité dans l'imitation biblique de Racine. — Du parallélisme. — Formes bibliques dont Racine ne s'est pas servi.

III. — Racine rendant les idées bibliques. — La description de la nature dans Racine (*Tragédies, Hymnes du Bréviaire, Cantiques, Paraphrase du Psaume XVII*). Couleur locale et épithètes. — Images tirées de la vie politique et religieuse des Hébreux. — Des noms propres. — Impression finale que produit la poésie biblique de Racine.

### I

De même que certains critiques ont vu dans Racine le plus tendre des hommes, alors que d'autres l'ont tenu pour l'un des plus insensibles, de même le style poétique de Racine a été successivement exalté et critiqué sur les tons les plus divers. Or, on sert moins la cause des lettres en louant ou en blâmant les auteurs qu'en s'efforçant de les comprendre. C'est pourquoi nous tâcherons de relever d'abord les traits les plus significatifs du style de Racine, et nous examinerons ensuite les éléments bibliques qui le composent.

La langue du seizième siècle était quelque peu grossière ; elle avait, par contre, de la force et de la variété. La Pléiade, en les lui enlevant, lui donna de la souplesse et de l'élégance. C'est ainsi que de l'abondance un peu rude du moyen âge, on en est venu à

l'harmonie de l'école de Ronsard. La liberté, qui fit une timide réapparition avec Montaigne, fut oruellement réprimée par la dictature de Malherbe, qui restreignit le vocabulaire et établit une différence entre le style noble et le style vulgaire. Une faible résistance à cet absolutisme littéraire se fit encore sentir, mais il fallut attendre deux siècles pour que fussent brisées les chaînes forgées par le rigoureux réformateur : les classiques ne se mouvront que dans d'étroites limites et déploieront leur génie dans le cadre laissé par Malherbe et Boileau. Malgré tout, ils créeront; les uns donneront au style un ton mâle et héroïque, les autres un caractère familier et badin.

Quels sont les apports de notre poète à la langue du dix-septième siècle? On a fort bien dit que l'absence de tout procédé en était la qualité la plus saillante : Racine parle tous les langages. C'est ce naturel qui a conservé à son vocabulaire la fraîcheur qui le caractérise. De nos jours, c'est un lieu commun de dire qu'il faut écrire comme on parle et nous avons grand'peine à croire que la victoire de ce principe fut une véritable révolution. Racine, comme La Fontaine, s'est débarrassé de tout vain artifice ; il voulait peindre les hommes tels qu'ils sont. Aussi, est-ce à ces deux écrivains de génie que nous sommes redevables de la langue enchanteuse qui fait la gloire des lettres françaises. « Nous n'avons rien de supérieur à offrir à l'admiration des étrangers, dit Faguet, et nous sommes tellement sûrs de notre jugement à l'égard de ces deux grands hommes, que nous sommes ingénument fiers quand l'étranger les estime, et malicieusement fiers quand il les méprise. » (1)

Nous interprétons les mêmes objets différemment suivant nos goûts et nos inclinations. Un exemple : On a dit que « le paysage est un état d'âme ». Comment expliquer alors que le même coin de terre évoque en nous mille sentiments différents ? C'est que rien n'est plus instable que les phénomènes de la vie psychique ; en effet, le monde extérieur change moins que nos capricieux états d'âme ; les impressions que produisent sur nous les choses dépendent moins d'elles que de nos dispositions intérieures.

Il est bon de rappeler ces vérités pour comprendre certaines particularités du style de Racine. L'élégance et l'harmonie sont des qualités de son âme. « C'est la douceur, dit Nisard, ou, pour parler plus juste, la plénitude que nous éprouvons à la vue d'un de ces grands paysages où la nature a réuni tous les contrastes,

---

(1) Cité par M. Larroumet, *Racine*, p. 197.

depuis les âpres rochers qui portent encore l'empreinte primitive de la création, jusqu'aux paisibles campagnes dont le travail de l'homme renouvelle incessamment l'aspect. Cette qualité suprême n'appartient qu'aux génies de premier ordre. Ne faisons pas de comparaisons pour n'exciter pas de disputes ; mais n'hésitons pas à dire que ce mérite d'harmonie et de douceur n'est que l'effet de la réunion de tous les autres, et que ce qu'entendent par là ceux qui y regardent de près, c'est la perfection. » (1)

L'opposition Corneille-Racine qu'a voulu éviter Nisard, d'autres l'ont recherchée. En effet, c'est encore la meilleure manière d'établir clairement la part qui, dans l'histoire de la langue et des lettres françaises, revient à chacun de ces grands hommes. La force, tout le monde en convient, est le caractère qui domine dans les œuvres de Corneille. Et, même sur ce terrain, Racine n'a rien à craindre d'une comparaison avec son rival. Le « Songez-y bien ! » de Pyrrhus et le « Qui te l'a dit ? » d'Hermionne valent le « Qu'il mourût ! » du vieil Horace. Bien plus, Corneille n'a créé aucun héros de la grandeur de Joad, et, malgré V. Hugo, (2) affirmant que Racine fourmille de fautes de français et d'images fausses et qu'il faut donner à la roue de l'opinion publique un tour complet, mettre Racine en bas et Pradon en haut, le monde littéraire continue à voir dans l'auteur de *Phèdre* et d'*Esther* le poète le plus harmonieux qu'ait connu la France. Les plus fervents admirateurs de Corneille conviendront que, sous ce rapport, le dernier ne peut guère être comparé à Racine. Nous reconnaissons cependant que si l'auteur du *Cid* n'avait pas déhlayé le terrain, les vers d'*Athalie* n'auraient pu voir le jour. Mais cette constatation, qui fait honneur au génie de l'un, ne diminue en rien la supériorité des rythmes, des rimes et de la langue de l'autre.

En parlant des licences et de l'anarchie qui, aux environs de 1636, régnaient au théâtre français, M. Robert remarque justement que le grand Corneille n'a pas pu et ne pouvait pas triompher complètement de tous les fâcheux exemples et de toutes les détestables habitudes de ses prédécesseurs. « S'il avait bien raison, dit le critique, de prendre pour modèle « la conversation des honnêtes gens », il ne pouvait pas du premier coup trouver et fixer le ton

---

(1) Nisard, *Histoire de la littérature française*, chap. VIII, § 12, cité par M. Jacquinet.

(2) Cité par Paul Stapfer dans ses *Causeries parisiennes*, p. 47-54 (v. M. P. Robert, *La poésie de Racine*, p. 196).

de la comédie et de la tragédie. » (1) Molière a complété un côté de l'œuvre gigantesque commencée par l'auteur du *Menteur*; Racine a achevé l'autre partie de la magnifique entreprise, celle qui a pris naissance avec le *Cid*.

« Corneille, dit M. Larroumet, représente la génération qui précède celle de Racine. Or, de 1636 à 1667, la langue est devenue moins archaïque et plus aisée. Celle de Racine est plus pure et moins riche que celle de Corneille, Racine fait rendre au vers une musique harmonieuse que ne permettaient pas les éclats sonores de Corneille. Il procède en tout par gradation, il est beaucoup plus égal que son devancier... La grandeur est dans le génie de Racine comme dans celui de Corneille, mais plus fière chez Corneille, plus noble chez Racine. » (2)

Montrer que le style de Racine possède toutes les qualités de la langue cornélienne avec l'élégance et l'harmonie en plus, c'est évidemment établir la supériorité des vers d'*Athalie* sur ceux de *Polyeucte*. D'ailleurs, nos déductions se trouvent clairement exprimées dans les lignes suivantes, où Jules Lemaitre ne se sert que de superlatifs en parlant de l'art de Racine : « Ce théâtre, dit-il, est poétique par la langue, le style, les vers. Car c'est *la langue la plus pure* (3) qu'on ait parlée, où rien n'a vieilli, sauf une douzaine de mots du vocabulaire amoureux. C'est *la syntaxe la plus aisée*, très libre encore, où d'Olivet et les grammairiens puristes du dix-huitième siècle ont vu des fautes qui n'en sont pas. Et c'est *la versification la plus solide*, et du rythme *le plus varié*... Et c'est le style *le plus beau* de clarté, d'exactitude, de justesse, de propriété. Et ce style exprime tout par des moyens si simples. Souvent, nu et familier, il rase la prose, mais avec des ailes. Et ces vers toutes les diverses sortes de beautés, depuis les vers pittoresques et depuis les hardis, ceux qui signalent les ellipses ou « alliances de mots », jusqu'aux vers suprêmes. Et le grand mérite de ce style de Racine, c'est qu'il nous ménage, c'est que ses hardiesses ne s'étaient point, c'est qu'elles ne sont pas continues et accablantes par leur nombre, c'est qu'elles ne sont pas insolentes, c'est qu'on ne se demande jamais si par hasard elles ne nous prendraient pas pour dupes... Le goût, la perfection, la clarté suprême, la subordination de la sensibilité au jugement; ce qui fait que l'on comprend toujours, qu'on ne se demande point (comme pour *Hamlet*,

---

(1) *Ib.*, p. 197.

(2) *Racine*, p. 188.

(3) C'est nous qui soulignons.

par exemple) ni si tel personnage est fou, ni dans quel moment il l'est, ni ce qu'il a voulu dire, ni « pourquoi ces choses et non pas d'autres » ; ce don si français, ce don que les autres peuples n'ont évidemment pas reçu au même degré, ce qu'on a appelé « le goût de l'intelligible » ; cette faculté de réduire autant que possible, dans la peinture des caractères et des passions, la part de l'expliqué et le trop commode « je ne sais quoi »... ah ! qu'il fait bon les retrouver ici ! » (1)

Ce qui vient d'être affirmé du style de Racine vaut, plus ou moins, pour toutes les œuvres du poète ; les traits les plus caractéristiques de son génie restent les mêmes, d'*Andromaque* à *Phèdre*. Ils ont pourtant évolué de l'une à l'autre. L'année 1677 marque une étape décisive dans l'activité de Racine. Les œuvres antérieures à cette date se distinguent nettement de celles qui lui sont postérieures. Cette différence n'est pas uniquement dans le choix des sujets ; elle réside, avant tout, dans les liens intimes qui attachent Racine à ses tragédies. C'est l'artiste, l'ami de l'antiquité, le lettré qui créa les premières. Une admirable connaissance des anciens et du cœur humain, une facilité étonnante à faire valoir le tragique d'une situation, l'aidèrent. Cependant, toutes ces œuvres représentaient plus ou moins des fictions auxquelles ni le poète ni son public ne croyaient.

La Muse était en opposition avec Dieu ; le Parnasse, avec l'Église. Et, ô contre-sens ! la tranquillité classique était précisément absente des œuvres... classiques. Le docile élève de Lancelot avait beau évoquer les héros de la mythologie, son cœur le démentait. Les anciens poètes juifs, grecs et latins, eux, savaient établir une harmonie entre leurs créations artistiques et leurs croyances. Les humanistes et, plus tard, les classiques ressuscitèrent les anciens dieux, qui ne devaient nullement se sentir à leur aise dans la société chrétienne du seizième et du dix-septième siècles. Comme *Polyeucte*, *Esther* et *Athalie* brisèrent les idoles. La piété, la marque la plus caractéristique de l'art biblique, les inspire. Ces tragédies sont vraiment classiques. Leur beauté n'est pas basée sur un mensonge conventionnel, universellement admis, mais sur des convictions chères au poète. La vérité est rentrée dans la poésie.

Nous croyons avoir mis en évidence les traits généraux du style racinien ; il nous faut maintenant en montrer le « biblisme ». Cependant, pour projeter toute la clarté désirable sur une entreprise aussi délicate, avant d'aborder des questions de détail, nous

(1) *Racine*, p. 320-23.

soulignerons les différences fondamentales qui existent entre le style français et le style hébreu, et, bien plus encore, entre les deux langues elles-mêmes.

Dans l'histoire littéraire du dix-septième siècle, on distingue deux époques : celle des chefs-d'œuvre et celle qui les a préparés. La tâche de Malherbe consiste, avant tout, en un travail d'épuration ; c'est, en somme, une entreprise négative, que les grammairiens et l'Académie continueront. Théophile de Viau, Mathurin Régnier et Saint-Amand s'insurgeront ; ils resteront incompris dans un siècle dont la mentalité se résume en deux mots : ordre, raison. Par suite de l'application de ces idées, le vocabulaire sera réduit, en même temps que se dessineront les qualités essentielles du style français : clarté, sobriété, goût. Balzac y ajoutera l'harmonie, l'équilibre et le rythme. Grâce à Descartes, le latin cessera d'être la langue exclusive des philosophes. Pascal installera définitivement le français dans le domaine théologique. Et, bientôt, la France admirera, en la personne de Bossuet, son orateur sacré le plus brillant. Le style variera encore au cours du siècle : expressif et fougueux dans Corneille, il sera familier dans Mme de Sévigné, et badin dans La Fontaine. Le naturel réapparaîtra sur la scène avec Molière. En exigeant des écrivains de la clarté, Boileau ne fera que codifier une pratique déjà en usage chez les meilleurs auteurs.

Pour établir la seconde ligne du parallèle que nous voulons tracer, à savoir les caractères propres à la langue et au style hébreux, nous partirons de l'étude magistrale de Herder : *l'Histoire de la poésie des Hébreux*. L'auteur nous fait entendre un dialogue où il montre la valeur de l'hébreu en tant que langue poétique. Les personnages en présence s'appellent Alcyphron et Eutyphron. Le premier se fait l'interprète des préjugés courants à l'endroit de la langue et de la poésie juive. Il leur reproche d'être barbares, et prétend qu'on ferait œuvre pie en épargnant à la jeunesse le poids de tout le fatras du passé. « Que cet idiome, dit-il, est imparfait ! quelle pauvreté dans les noms et dans les rapports que les choses ont entre elles ! Quelle incertitude, quel vague dans les temps des verbes !... Les adjectifs manquent presque totalement, et sont remplacés par un misérable rapiéçage de mots qui semblent avoir été mendiés de tous côtés. La signification des racines est incertaine et forcée comme les dérivés. » (1)

---

(1) trad. Carlowitz, p. 12.

Par contre, Eutyphron, qui connaît mieux la langue hébraïque, la considère comme « la mère de notre civilisation primitive, de nos plus nobles connaissances ». Les qualités saillantes en sont l'action, la représentation, la passion, l'harmonie et le rythme. L'hébreu est pauvre en noms et en adjectifs, soit ! Mais la partie du discours qui, en premier lieu, intéresse le poète, c'est le verbe. « Il est incontestable que la langue riobe en verbes (qui peignent et représentent l'action) est une langue poétique, et elle l'est d'autant plus qu'elle possède plus de noms, propres à être convertis en verbes. Le nom ne représente jamais que l'objet mort et immobile; le verbe le met en action, et l'action éveille la sensation; car elle est toujours animée. Souvenez-vous des observations que Lessing fait sur Homère, dans son *Laocoon* : Chez lui, dit-il, tout marche, tout se meut, tout agit: c'est là le secret de la vie de ses œuvres et de l'effet qu'elles produisent; car c'est là l'essence de la poésie. Eh bien ! dans la langue hébraïque tout est verbe, c'est-à-dire tout se meut, tout agit; chaque nom peut devenir un verbe; il est presque déjà verbe par lui-même... L'hébreu est un gouffre de verbes, une mer agitée où l'action pousse l'action, comme la vague pousse la vague. » (1)

Comparant ensuite les langues du Nord à l'hébreu, Herder déclare : « Ce langage est énergique, mais il serait injuste de dire qu'il est grossier. Les mots les plus rudement exprimés sont des images, des sensations. la langue a été formée par des poitrines profondes et des organes neufs et robustes, mais sous un ciel pur et léger, et par une pensée vive et pénétrante qui, saisissant toujours la chose elle-même, la marque du sceau des passions. » (2)

Aleypbron affirme que l'hébreu a trop peu de formes pour exprimer le temps « Qu'est-ce qu'une action qui ne marque aucun temps? Car les deux temps des Hébreux ne sont que des aoristes, c'est-à-dire des temps indéterminés flottant entre le passé et l'avenir, et qui, par conséquent, ne forment qu'un seul mode. » (3)

Eutyphron répond : « En faut-il davantage pour la poésie? Est-ce que pour elle tout n'est pas présence, représentation, action, soit qu'elle parle du passé, de l'avenir ou du présent? Ce défaut que vous lui reprochez peut, en effet, en être un pour l'histoire; aussi voyons-nous toujours les langues qui aiment les temps déterminés se perfectionner dans le style historique. Chez les Hébreux.

---

(1) p. 13-14.

(2) p. 17.

(3) p. 20.

l'histoire n'est que de la poésie, c'est-à-dire la tradition d'un récit rendu présent comme si le fait se passait sous nos yeux. » (1)

Nous voici au centre de la question : alors que chez les Latins, c'est la raison qui domine, chez les Hébreux tout est poésie.

L'auteur du *Génie du Christianisme* a également cherché à mettre en lumière la poésie de la langue hébraïque. Celui qui a écrit le fameux parallèle entre la Bible et Homère, a comparé aussi les idiomes dans lesquels Moïse et Lycurgue avaient publié leurs lois, David et Pindare chanté leurs hymnes. « L'hébreu, dit Chateaubriand, concis, énergique, presque sans inflexion dans ses verbes, exprimant vingt nuances de la pensée par la seule apposition d'une lettre, annonce l'idiome d'un peuple qui, par une alliance remarquable, unit à la simplicité primitive une connaissance approfondie des hommes. Le grec montre une nation gracieuse et vaine, mélodieuse et prodigue de paroles. » (2)

Mais qu'est-ce qu'une langue poétique, qu'est-ce qu'une langue prosaïque? Tout le monde sait qu'étymologiquement, le mot « prose » signifie : manière ordinaire et courante de s'exprimer, tout langage qui se développe librement. « Nicole, apportez-moi mes pantouffles, et me donnez mon bonnet de nuit » : voilà de la prose. Le nom de poésie est réservé au langage « travaillé », assujéti à la mesure. Résultat d'une forte vie intérieure, la langue poétique est expressive, colorée.

Or, les images et les sensations qui sont à la base de toute poésie, constituent également le fond de la langue hébraïque : « La première poésie n'était qu'un recueil d'expressions et de noms pleins d'images et de sensations; et il n'existe point en ce monde de poésie où ce point de départ soit aussi visible que dans la poésie hébraïque. » (3)

Examinant rapidement les différentes parties du discours, nous commencerons par le verbe, le mot le plus important et qui comprend, à peu près, les trois quarts du vocabulaire hébreu. La conjugaison ne vise qu'un but : mettre en évidence l'action. Elle relègue à l'arrière-plan tout ce qui ne sert pas à ce but : personne, mode, voix et temps. Un exemple illustrera ce procédé : des quatre vocables qui servent à exprimer l'idée *j'ai été gardé*, un seul est important. L'hébreu n'en demande pas davantage. Il dit : *nichmarti*. Les idées accessoires sont rendues par des voyelles,

---

(1) p. 21.

(2) Seconde partie, livre V, chap. III.

(3) Herder, II<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup>, p. 265.

des préfixes ou des suffixes. Ceux-ci, faibles restes de pronoms, ont justement gardé de leur origine ce qui était indispensable pour faire distinguer la personne et le genre. Par le simple renforcement d'une consonne, le *dagech*, ou par l'addition d'une syllabe, l'hébreu arrive à exprimer tout ce que les langues européennes traduisent par un amas de mots sans valeur expressive.

Quant aux noms, eux aussi, vivent et agissent : ils sont encore des verbes, pour ainsi dire, la ligne de démarcation entre le substantif, l'adjectif et le verbe étant flottante. Ils n'ont souvent que deux consonnes : *zèr*, couronne; *qôl*, voix; *bèn*, fils; *bath*, fille; *dôr*, génération. Dans nombre de cas, les deux radicaux proviennent même de la répétition d'une seule consonne : ainsi : *gag*, toit; *dôd*, oncle; *sôûs*, cheval. On sait qu'à l'origine, les mots étaient de simples onomatopées. L'hébreu en possède un grand nombre : *tsiltsal*, instrument de musique; *chéaga*, cri; *cheriga*, sifflement. Les noms propres, inexpressifs dans les langues modernes, sont pleins de vie en hébreu. Ce sont de véritables symboles. *Adam* est l'Homme formé de la terre. *Eve* ('Hava), la Mère de « tout ce qui vit »; *Abel*, Néant; *Salomon*, Roi de paix. On connaît également la valeur que les anciens Israélites attachaient aux changements de noms. (1) Ce n'est pas *Abram* (Père puissant) qui devint le premier patriarche, mais *Abraham* (Père d'une multitude de peuples); comme ce n'est pas *Saraï* (ma Princesse), qui compte dans l'histoire, mais *Sarah* (la Princesse, par excellence). Jacob aurait mérité des enfants « jacobites »; or, *Israël* eut pour descendants les « Israélites », ayant pour mission de « combattre pour Dieu », de porter sa parole à l'humanité.

Les noms géographiques ne sont pas moins significatifs. *Eden*, c'est le Jardin des délices; le nom de *Babel* rappelle les désordres qui suivirent la construction de la fameuse tour. *Liban*, c'est le Mont Blanc palestinien; *Jourdain* (celui qui descend) fait allusion à la chute rapide du fleuve. Les villes de *Rama*, *Ramoth*, *Guéba*, *Guibéa*, *Guibéon* sont situées sur des collines; *Séphéla*, c'est la Plaine proprement dite.

Telle est la richesse de l'hébreu, cette langue aussi concise que forte et expressive — en un mot : cette langue poétique, par la

---

(1) Cette mentalité a laissé des traces dans la coutume qu'ont de nos jours encore les Juifs de certaines contrées, ceux de l'Europe orientale surtout, de changer le nom de quiconque est gravement malade, ou de lui ajouter cet autre : *Hayim*, Vie.

multitude de ses verbes qui peignent, de ses substantifs-images, de ses noms propres vivants. Il est juste d'ajouter que cette abondance n'a été possible que par le sacrifice d'autres parties du discours. L'article, qui est le même pour le singulier et le pluriel ne désigne pas non plus le genre; il sert seulement à indiquer que le mot est déterminé. (1) L'adjectif qualificatif, souvent semblable au substantif, manque de force. Par contre, l'adjectif numéral possède les deux genres.

Comme tout Oriental, l'Israélite avait une vie sentimentale intense, qui s'est traduite par quantité d'interjections. Les pronoms sont, de même, nombreux. Mais tout le reste — adverbes, prépositions, conjonctions — est presque nul. La syntaxe, elle aussi, est rudimentaire. Sans aucun lien, le mot s'ajoute au mot, et la proposition à la proposition. Mais chez les anciens, la vivacité de l'expression suppléait probablement à ce défaut grammatical.

La langue est, selon le mot de M. Fritz Mauthner, l'expression de la vie psychique inconsciente des peuples. Il est bon de rappeler cette définition à une époque où la psychanalyse soutient que « le mental en soi est *inconscient* et que la conscience n'est qu'une qualité qui peut venir s'ajouter à des actes psychiques isolés. » (2) « C'est dans l'âme de sa langue, dit de son côté M. Torczyner, que chacun retrouve son âme à lui; c'est dans les idées des différents idiomes qu'on étudiera le mieux les idées des peuples. » (3)

Après avoir montré la richesse poétique de l'hébreu et l'avantage qu'on tire de la lecture des œuvres classiques dans la langue où elles furent écrites, reprenons cette question posée par M. Delfour : jusqu'à quel point faut-il regretter que Racine n'ait pas connu l'hébreu? Il est pénible de voir le critique, qui a si bien énoncé le problème, confondre aussitôt deux domaines qu'il importait de séparer : la poésie biblique et la langue hébraïque. Racine connaissait admirablement l'une, tout en ignorant complètement l'autre.

---

(1) Pour distinguer le masculin du féminin, l'hébreu se sert de désinences.

(2) M. Freud, *Résistances à la psychanalyse*; dans la *Revue juive* du 15 mars 1925.

(3) « Vom Ideengehalt der hebräischen Sprache » dans « *Oesterreichische Monatschrift fuer den Orient* », 1916, tirage à part.

Il ne faut pas davantage rechercher jusqu'à quel point Racine est fidèle à la Vulgate, (1) mais au texte originale de l'Écriture. Rappelant que les Isaïe et les Jérémie n'ont pas parlé latin, nous posons cette question : la poésie de Racine a-t-elle gagné ou perdu du fait que l'auteur a puisé son inspiration dans des traductions ?

Poser ainsi ces questions, c'est les résoudre : on ne discute plus l'influence mutuelle de la parole et du concept. Cette constatation est capitale, là surtout où il ne s'agit pas seulement de l'ascendant du verbe sur la pensée, mais de ses rapports avec le sentiment ; et c'est bien ce dernier aspect qui compte, lorsqu'on examine le cas d'un poète aussi sensible que Racine. S'il est vrai que, pour pénétrer l'âme d'un peuple, il est indispensable de connaître sa langue, on regrettera vivement que l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* n'ait pas su l'hébreu. Une grande partie de la pensée du peuple dont il s'était proposé de chanter les joies et de peindre les angoisses lui a forcément échappé, la partie la plus intime, — et, par suite, la plus importante pour le psychologue — celle qu'on ne peut pas traduire, même en latin.

On n'osera donc plus douter du profit que le poète aurait tiré d'une connaissance profonde de la langue hébraïque. Cependant, demande M. Delfour, Racine se serait-il approprié les audaces, les superbes négligences et le pittoresque de la Bible ? Voici notre réponse : de l'alliance du génie de Racine avec la poésie scripturale sont sorties deux tragédies immortelles. Pourtant, on est unanime à reconnaître qu'il manque à ces œuvres quelque chose qui se trouve dans l'original. Eh bien ! si Racine avait su l'hébreu, les qualités que nous admirons dans *Esther* et *Athalie* se seraient accentuées ; il aurait enrichi les lettres françaises de pièces peut-être plus fortes et plus majestueuses encore. Nous n'affirmons pas de celui qui a tracé le portrait de Joad que « l'hébreu l'eût effrayé ». Nous ne croyons pas davantage que « Racine eût atténué, arrondi et plus souvent omis ». Racine a atténué, arrondi et omis — précisément parce qu'il ignorait l'âme de la langue hébraïque.

Une dernière réflexion : Racine hébraïsant serait-il encore poète français ? Visant le ciel biblique, n'aurait-il pas perdu

---

(1) Cf. ces affirmations de M. Delfour : « Les vers de Racine sont beaux, autrement que la Vulgate, moins beaux peut-être, mais enfin ils sont forts beaux » (p. 224). « J'avoue, en effet, qu'entre le latin rude, parfois obscur de la Vulgate, et le style si pur, si savamment harmonieux de Racine, il y a une immense différence. » (p. 229)

de vue la douce terre de France? Le poète, affirmons-nous, possédait une culture classique trop solide, il avait trop le goût de la poésie, son attachement à la cour de Louis XIV était trop fort pour que jamais il ait pu cesser d'être Français.

Mais enfin, acceptons la réalité : Racine ne savait pas l'hébreu. Cette constatation n'annule évidemment pas les reproches qu'on a faits à bien des passages d'*Esther* et d'*Athalie*, de manquer de fidélité aux textes originaux. Elle les éclaire pourtant d'un jour nouveau. Car même si le poète avait connu à fond la langue hébraïque, de nombreuses raisons l'auraient encore incité à s'éloigner du texte sacré : nous pensons notamment aux différences qui existent entre l'hébreu et le français. Est-il raisonnable d'attendre le même effet littéraire de deux idiomes aussi opposés. Alors que l'hébreu se distingue par sa liberté primitive, le français pousse le raffinement jusqu'à l'extrême.

## II

Nous venons de comparer les deux langues. Examinons maintenant les points de contact entre le style français et le style hébreu.

Renan a dit des Sémites en général : « Leur période est très courte ; la région du discours qu'ils embrassent à la fois ne dépasse pas une ou deux lignes. Uniquement préoccupés de la pensée actuelle, ils ne préparent pas d'avance le mécanisme de la phrase, et ne songent jamais à ce qui précède ni à ce qui doit venir. » (1) Quoi de plus opposé aux langues latines, à la logique tranchante, à l'harmonie oratoire d'un Guez de Balzac, au vers si clair et si limpide des classiques français que l'hébreu, langue subjective, pleine d'élan inattendus? Sa spontanéité déconcerte souvent l'Aryen. Il est vrai que la phrase de Racine n'a plus rien de cette emphase qui caractérisait le style du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant sa souplesse n'a rien non plus de comparable à la majesté de l'hébreu.

Si, dans une œuvre individuelle, le style, c'est l'homme, dans une œuvre collective, le style c'est la nation. Pour comprendre les traits généraux du style biblique, il faut donc connaître la vie des anciens Juifs. Ce qui caractérise avant tout l'époque patriar-

---

(1) *Histoire des langues sémitiques*, p. 20.

cale, c'est la simplicité des mœurs, le débordement de la vie, le manque de logique, la franchise, le naturel, la générosité, la terreur devant le grand Invisible. L'homme d'alors, facilement impressionnable, subit volontiers l'influence de son entourage ; de là cette forte couleur locale dans sa langue. Ses expressions savoureuses rappellent la fraîcheur des champs qui leur ont donné naissance. Ce n'est pas l'Hébreu qui craindra d'appeler les animaux par leurs noms. L'âne lui-même — pour parler le langage du XVII<sup>e</sup> siècle — est un animal noble. Jacob dit d'un de ses fils : « Issachar est un âne musculeux. » (1)

Le style des Hébreux est en général familier, à moins qu'il ne soit intentionnellement sublime ou pathétique. Comme la logique n'est pas le côté fort du Sémite, les liens qui rattachent les différentes parties du discours sont faibles ; les phrases, juxtaposées. On insiste, par la répétition, sur des choses qu'on aime et qui sont destinées à établir un fait ou à démontrer une vérité. C'est ainsi qu'il faut comprendre les paroles échangées entre le Seigneur et Abram priant pour Sodome, (2) ou le chapitre VII des *Nombres* énumérant, douze fois dans les mêmes termes, les offrandes des phylarques.

Ailleurs, quelques mots suffiront pour évoquer une situation. Qu'on pense à la page si belle et si concise du commencement du chapitre XV de la *Genèse*, qui rapporte la promesse assurant à Abram une nombreuse postérité. Après avoir parlé du désespoir du père des Juifs, le texte sacré relate l'entretien du Tout-Puissant avec le patriarche : « Dieu le fit sortir en plein air, et dit : « Regarde le ciel et compte les étoiles : peux-tu en supputer le nombre ? Ainsi, reprit-il, sera ta descendance. » Et il eut foi en l'Éternel, et l'Éternel lui en fit un mérite. » (v. 5-6)

Jusqu'à quel point Racine a-t-il été fidèle au style biblique ? Eh bien ! toutes les nuances de l'imitation littéraire se trouvent dans son style, depuis la traduction littérale, l'adaptation fidèle et l'imitation libre jusqu'à la réminiscence inconsciente.

Nous passons sous silence les allusions historiques et les tournures bibliques sans nombre qui font partie de la *langue courante*. On devrait y ranger des vers tels que :

---

(1) Gen. XLIX ; 14.

(2) *ib.* XVIII, 28-33.

Le sang de vos rois crie...

(A. I, 1; 89. (1)

et :

Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux,

(A. I, 1; 89.) (1)

Des expressions comme « les soupirs montent au ciel » (E. v. 126-27) (3), « les bouts de l'univers » (ib. 1250) (4), « quitter Dieu » (A. v. 42) (5), « lever les mains au Seigneur » (A. v. 222) (6) et d'autres encore ayant leur source dans les croyances religieuses des Juifs, peuvent être considérées comme appartenant à l'auteur.

Mais voici quelques citations destinées à montrer la *concordance* absolue de certains vers raciniens et des passages hébreux :

E. I, 5; 370.

Donne à ton nom la victoire.

Ps. CXV, 1.

Non pour nous, Eternel, non  
pour nous, mais pour donner  
honneur à ton nom, (donne cours)  
à ta honté et à ta bienveillance.

E. III, 9; 1204.

Comme l'eau sur la terre ils  
allaient le répandre. (Notre sang.)

Ps. LXXIX, 3.

Leur sang, ils l'ont répandu  
comme l'eau autour de Jérusalem.

ib. 1205.

Du haut du ciel sa voix s'est  
fait entendre.

Ps. XVIII, 14.

Il tonne dans les cieux, l'Eter-  
nel, le Dieu suprême fait enten-  
dre sa voix.

Jérémie avait écrit : « Maudit soit l'homme qui met sa confiance en un mortel, prend pour appui un être de chair, et dont le cœur s'éloigne de Dieu ! » (XVII, 5) — et Racine de traduire :

Malheureux l'homme qui fonde  
Sur les hommes son appui...

(Cant. IV, v. 3-4.)

(1) Cf. Gen. IV, 10.

(2) Esther V, 8; VII, 3.

(3) Exode III, 9.

(4) Dent. XXVIII, 64.

(5) Isaïe, I, 4.

(6) Ps. CXXXIV, 2; Lam. III, 41.

Et, dans la dernière phrase du même cantique :

Mais nous courons follement  
Chercher des sources bourbeuses  
Ou des citernes trompeuses  
D'où l'eau fuit à tout moment.

(Ib.)

Les images orientales contenues dans ces lignes indiquent déjà qu'elles n'appartiennent pas à l'écrivain français. Elles sont aussi de Jérémie : « Ils m'ont abandonné, moi, la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir les eaux. » (II,13)

A côté des imitations consoientes, il y a hon nombre de *réminiscences littéraires* qui méritent d'être relevées. M. Dreyfus-Brisac leur a consacré un volume de plus de quatre cents pages : *Plagiat et réminiscences ou le Jardin de Racine*. Il s'en faut pourtant de beaucoup que toutes ses observations soient justifiées. On verra, au contraire, que bien peu d'entre elles résistent à un examen sérieux. La grande faute de l'auteur consiste en ce qu'il était allé chercher les sources de Racine (même celles des tragédies sacrées) partout, excepté dans la Bible.

Qu'il y ait dans Racine des réminiscences d'autres poètes, personne n'en doute. Pour qu'il n'en fût pas ainsi, l'auteur aurait dû n'avoir rien lu et sa mémoire aurait dû être soumise à des lois psychologiques exceptionnelles. A Port-Royal, Racine a certainement appris par cœur des vers des grands poètes de son temps. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer dans ses œuvres des expressions pouvant être rapprochées de tel vers de Garnier, Hardy, Desportes, Corneille ou Scudéry, de Chapelin ou Brébeuf. Cependant il est facile de montrer que le zèle de M. Dreyfus-Brisac s'est appliqué fort mal à propos. Peut-on logiquement reprocher aux écrivains de se servir de termes courants ou déjà employés par d'autres poètes ? Parce que Desportes avait écrit « l'âme sauvage », doit-on condamner les vers d'*Athalie* qui parlent de la « vertu sauvage » et du « zèle sauvage » ? (p. 60). Et, parce que le premier avait parlé d'un « amas de tristesse », faut-il considérer comme du plagiat l'expression d'*Esther* « cet amas d'honneurs » ? (p. 69). Racine s'est permis les métaphores « un chagrin le ronge », « la source des pleurs », « dans tous les yeux quelle joie était peinte » — et son critique de crier au voleur : Desportes s'en était déjà servi.

Quels sont les autres crimes qu'on reproche à notre auteur ? Il a écrit :

On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau.

(*Athalie.*)

Or, on trouve dans les *Imitations d'Arioste* :

Eût de mille couteaux l'estomac entamé,

Et dans le *Cid* :

Je vais lui présenter mon estomac ouvert.

(p. 76.)

Ah bien, quels plagiaires furent ces deux maîtres des lettres françaises ! (*Le Jardin de Racine* en veut aussi à Corneille.) L'un a pris au pauvre Desportes le mot « estomac », l'autre — le mot « couteau ».

Nous n'oserions même pas ranger parmi les réminiscences, les fleurs que M. Dreyfus-Brisac a réunies dans les cent premières pages de son *Jardin de Racine* (Desportes, Corneille et Racine). Sachons tout de même gré à l'auteur : s'il remonte rarement à l'origine des strophes qu'il étudie, il fait par contre des rapprochements parfois ingénieux.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre intention ! Nous ne soutenons nullement que Racine ne doive rien à personne. Bien au contraire ! dans les pages qu'on va lire, tous nos efforts ne viseront qu'à mettre en lumière les sources les plus éloignées où Racine a puisé. Mais nous n'irons pas jusqu'à soutenir qu'il suffise d'un mot isolé, cueilli n'importe où, pour orier au plagiat.

Par exemple, au lieu de ce rapprochement franchement ridicule :

Desportes (*Imitation de l'Arioste*).

Et d'un pleur agréable il lui baigne la face.

*Esther* :

Monter comme l'odeur d'un agréable encens

(p. 95.)

il faut renvoyer à ce verset des *Psaumes* CXLI, 2. « Que ma prière soit considérée à tes yeux comme de l'encens, mes mains tendues — comme l'offrande du soir. »

Il serait trop fastidieux d'examiner de près toutes les affirmations de M. Dreyfus-Brisac. Voyons seulement si le critique est plus beureux quand il compare le Racine du dix-septième siècle à celui du seizième, quand il remonte à la *Troade* pour expliquer ces mots de Joas :

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

Dans Garnier, il est, en effet, question de fortune ; le verbe « couler » s'y trouve de même. Mais le terme important « méchant » n'y est pas. Il est, en outre, plus probable et en même temps plus conforme à l'inspiration poétique que, au lieu de penser à un auteur du seizième siècle, Racine traduise un des multiples passages bibliques où il est question du « bonheur des méchants ». Pour expliquer le vers en question, MM. Mesnard et Coquerel renvoient justement à *Psaumes* LVIII, 8.

Voici la dernière question que nous poserons à propos du *Jardin de Racine* : y aurait-il avantage à examiner, à la place de la *Troade*, de *Cornélie* et de *Bradamante*, *Les Juives*, tragédie respirant la même piété que les pièces bibliques de Saint-Cyr ?

*Les Juives* :

Je suis environné de mille bataillons.

*Athalie* :

D'armes et d'ennemis je suis environnée.

(V, 5; 1732.)

Le vers de Racine est inspiré, non pas de Garnier, mais du récit même duquel *Athalie* est tirée : II. *Rois* XI ou de II. *Chroniques* XXIII. Or, le sagace critique ne semble pas avoir pensé à ces pages-là.

Que dire, enfin de M. Dreyfus-Brisac qui se croit obligé de noter plusieurs vers des *Juives* pour expliquer ces passages, dont la source véritable ne fait pas l'objet du moindre doute pour qui connaît la Bible ?

*Athalie*

Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

(I, 1; 128.) (1).

---

(1) v. Exode III, 16 et Dent. XI, 12.

*Esther* :

Dieu, notre Dieu, sans doute a versé dans son cœur  
Cet esprit de douceur.

(II, 8; 725-26.) (1).

*Esther* :

Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui.

(I, 1; 22.) (2)

Tous ces passages que le poète aurait agrippés (le mot est de M. Dreyfus-Brisac), se trouvent presque littéralement dans la Bible (v. nos notes au bas de la page).

On connaît ce cri de douleur de Joad :

Le Seigneur a détruit la reine des cités.

(v. 1149.)

En effet, dans le premier verset des *Lamentations*, la capitale de Judée est appelée « reine des cités ». Mais l'on s'obstine à nous faire croire que l'image est tirée d'*Alexandre*, (p. 181) comme on évoque encore trois autres tragédies de Hardy pour expliquer ce vers d'*Athalie* :

Dans un gouffre profond Sion est descendue.

(v. 1222.)

Dans la préface de *Plagiats et réminiscences*, l'auteur affirme que, s'il faut des dieux, il les préfère au fond des cieus que sur la terre. Nous nous inspirons de cette même pensée pour affirmer ceci : s'il faut que, dans des tragédies bibliques, il y ait des imitations, nous préférons en montrer la source dans l'Écriture sainte plutôt que dans des œuvres que le caprice seul désigne.

Cela une fois posé, examinons les sources scripturales de Racine, scrupuleusement, minutieusement, sans parti pris. De nombreuses expressions raciniennes rappellent le langage biblique, grâce souvent à un *seul mot*. Tel le « Lève-toi, m'a-t-il dit » (v. 16) d'Elise et cette question d'Esther :

As-tu donc de Jacob abandonné les restes?

(v. 182.)

---

(1) Cf. *Additions* V, 8.

(2) *Exode* II, 23; III, 7 et 9.

Le premier des deux vers suivants traduit littéralement un verset du psaume CXXVIII; (1) le second renferme une image bien connue de tous les lecteurs de la Bible :

Et d'enfants à sa table une riante troupe  
Semble boire avec lui la joie à pleine coupe

(E. II, 8; 788-89.)

Un verset d'Isaïe suffit à expliquer ces tournures orientales : « Réveille-toi ! Réveille-toi ! Lève-toi, Jérusalem ! Tu as été abreuvée, par la main du Seigneur, du calice de sa colère ; la lie de la coupe du vertige, tu l'as bue, tu l'as épuisée. » (LI, 17.)

On trouve des images bibliques jusque dans la bouche de Zazès. En proposant à son époux de rejeter le bonheur dangereux d'un ministre d'Assuérus et de fuir avec elle et leurs enfants, la femme d'Aman se sert de cet hébraïsme :

Nos plus riches trésors marcheront devant nous.

(III, 1; 899.) (2).

On reconnaîtra de même sans difficulté l'origine des locutions que nous citerons dans les pages qui vont suivre. Esther raconte que le roi était « enflammé de dépit » contre Vasthi. (I, 1; 33) Elle parle de la « colère étincelante » d'Assuérus. Elise se sert de la même image :

Vous avez vu quelle ardente colère  
Allumait de ce roi le visage sévère.

(II, 8; 717-18.)

La Bible avait écrit : « Soudain la terre oscille et tremble, les fondements des montagnes sont ébranlés, secoués par la colère de Dieu. Des vapeurs s'exhalent, signe de son courroux ; de sa bouche sort un feu dévorant, jaillissent de brûlantes étincelles. » (Ps. XVIII, 8-9.)

Il ne serait aucunement nécessaire de rechercher la source d'oppositions aussi naturelles que celles-ci :

Le glaive au dehors le poursuit;  
Le remords au dedans le glace.

(E. II, 8; 816-17.)

---

(1) Il est fort possible que, pensant à Aman, Racine se soit en outre inspiré du *Livre d'Esther* V, 11.

(2) Cf. Gen. XXXII, 3, 21 (4, 22, selon d'autres éditions) et XXXIII, 14.

ou de cette autre :

On égorge à la fois les enfants, les vieillards,  
Et la sœur et le frère,  
Et la fille et la mère,  
Le fils dans les bras de son père.

(E. I, 5; 317-20.)

Cependant, lorsque le contexte l'exige et que l'imitation se dessine nettement, on a bien le droit, et le devoir, d'insister. A propos des quatres vers cités, les commentateurs ont justement renvoyé à *Jérémie* VI, 11-21, où le désastre se peint sous les mêmes couleurs. Rappelons aussi un verset du Cantique de Moïse, où le châtiment qui doit frapper les malfaiteurs est décrit en ces termes : « Au dehors, l'épée fera des victimes, au dedans, ce sera la terreur : adolescent et jeune vierge, nourrisson et vieillard. » (XXXII, 25.)

Le dernier chœur d'*Esther* : « Ton Dieu n'est plus irrité... » participe à la fois du groupe dont nous venons de parler et de l'imitation libre. D'autre part, depuis longtemps déjà, on a remarqué que les vers suivants sont tirés du psaume LXXIV :

On ne voit plus pour nous ses redoutables mains  
De merveilles sans nombre effrayer les humains;  
L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles.

(A. I, 1; 101-03.)

Voici, en effet, ce qu'on lit dans le verset 9 du chapitre mentionné : « Nous ne voyons plus nos emblèmes à nous ; plus de prophètes ! plus personne avec nous qui sache combien de temps (cela durera) ! » Il convient cependant d'ajouter aussitôt que Raïne était, pour ainsi dire, obligé d'introduire cette plainte d'Abner pour donner à Joad l'occasion de répondre par les admirables paroles qu'on connaît.

Autre remarque : en parlant du camp des ennemis du roi, le chœur d'*Esther* dit au souverain :

Et si par un chemin il entre en tes Etats,  
Qu'il en sorte par plus de mille.

(III, 3; 1014-15.)

Ces paroles rappellent évidemment la promesse faite par Moïse à Israël obéissant. Mais tandis que le législateur juif promet que les adversaires, venus d'un côté, fuiront par *sept* chemins diffé-

rents, Racine en souhaite *plus de mille*. Est-ce parce que, en français, le nombre *sept* n'évoque pas le même sentiment de grandeur qu'en hébreu, et que, pour rendre l'idée de multitude, il nous faut, à nous autres, des chiffres plus imposants ? Ou faut-il voir dans le vers de Racine une fusion du verset mentionné avec un autre verset du *Lévitique* ? Voici les deux passages : « L'Éternel fera succomber devant toi les ennemis qui te menaceraient : s'il marchent contre toi par un chemin, ils fuiront devant toi par *sept*. » (Deut. XXVIII, 7). « Cinq d'entre vous en poursuivront une centaine et cent d'entre vous une *myriade* ; et vos ennemis tomberont devant votre glaive. » (Lev. XXVI, 8).

Ce qui précède ne tend nullement à prouver que l'auteur qui emploie les expressions toutes faites soit particulièrement versé dans les choses de la Bible. Racine, s'il en était resté là, aurait fait œuvre de bon écolier seulement. Or, pénétré de l'esprit de la poésie hébraïque, il arriva à introduire dans ses pièces, non seulement des paroles tirées de l'Écriture, mais encore une figure de rhétorique inconnue des lettres occidentales : le *parallélisme* des membres.

Les exemples suivants expliqueront mieux que ne pourraient le faire des définitions le caractère du procédé dont nous parlons.

Chantez à l'Éternel un cantique nouveau,  
Chantez à l'Éternel, toute la terre.

(Ps. XCVI, 1.)

Le cœur du roi est comme un ruisseau dans la main de l'Éternel,  
Il le dirige partout où il veut.

(Prov. XXI, 1.)

L'homme est maître des résolutions de son cœur,  
Mais c'est l'Éternel qui prononce sur elles.

(ib. XVI, 1.)

Chantons l'Éternel, il est souverainement grand;  
Coursier et cavalier, il les a lancés dans la mer.  
Il est ma force et ma gloire, l'Éternel!

Je lui dois mon salut.

Voilà mon Dieu, je lui rends hommage;  
Le Dieu de mon père, et je le glorifie.

(Ex. XV, 1-2.)

Les versets cités représentent les quatre aspects que le parallé-

lisme peut revêtir, savoir : les formes *identique*, *synonymique*, *antithétique* et *synthétique*.

Peut-on considérer le parallélisme comme une figure poétique ? Ne faut-il pas plutôt se rallier aux idées exposées par Alcyphron (dans l'ouvrage de Herder déjà cité) ? « Que celui qui a quelque chose à dire l'énonce d'un seul trait, ou que du moins il achève régulièrement son image, mais qu'il ne se répète pas éternellement ! Lorsqu'on est forcé de se répéter, on prouve que l'on ne s'est exprimé, la première fois, qu'à demi et qu'imparfaitement. »

Nous renvoyons à la réponse judicieuse d'Eutyphron tous ceux qui seraient tentés de partager l'avis qu'on vient de lire. « Le rythme, la danse, l'euphonie, toutes les grâces, toutes les beautés de la forme et des sons ne découlent-elles pas de la symétrie, mais d'une symétrie facile à saisir, et de la simplicité de la mesure ? ... L'oreille la moins délicate sent la symétrie de la langue des Hébreux... La prosodie grecque, la plus artistique et la plus délicate que les langues humaines aient pu produire jusqu'ici, est entièrement basée sur la mesure et sur l'harmonie. L'hexamètre employé dans les poèmes les plus anciennement chantés n'est, dans ses sons, qu'un parallélisme continu et varié. C'est le parallélisme qui fait le principal mérite des plus belles odes ; on pourrait dire même qu'une strophe n'est réellement bonne que lorsqu'on y entend une variété perpétuelle de parallélisme léger et agréable à l'oreille. »

Herder donne encore ces raisons pour expliquer le charme du parallélisme : « Les deux parties se fortifient, s'élèvent, s'inspirent mutuellement, soit qu'elles enseignent, soit qu'elles expriment la joie, la tristesse ou l'amour. » Même si l'on concède que le parallélisme ralentit le cours des idées, il faut encore adopter ces vues d'Eutyphron : « La poésie ne s'adresse pas exclusivement à la raison, son premier soin est de parler au sentiment ; et comment le sentiment pourrait-il ne pas aimer le parallélisme ? Quand le cœur s'ouvre et s'épanche, la vague presse la vague : voilà le parallélisme. Le cœur n'a jamais tout dit, il a toujours quelque chose de neuf à dire ; à peine la première vague s'est-elle doucement écoulée, ou superbement brisée contre un rocher, qu'une nouvelle vague lui succède. Ce battement des artères de la nature, cette respiration du sentiment, vous les trouverez dans tous les discours que la passion inspire. » M. Kautzsch compare très heureusement la grâce du parallélisme à celle de la rime. En effet,

le même plaisir esthétique est à leur base: celui qui consiste dans un charmant va-et-vient, nouveau et attendu à la fois. (1)

Tel est le parallélisme qu'il est indispensable de connaître lorsqu'on étudie soit la poésie hébraïque même, soit les œuvres qu'elle a inspirées. Dans les tragédies de Racine, on en trouve l'imitation la plus fréquente et la plus fidèle là où le texte français se rapproche le plus de l'esprit et de la lettre biblique: dans les obscurs.

Des quatre formes du parallélisme, la première, — le parallélisme *identique* — est la plus rare: en prose, pas plus qu'en vers, le français n'aime la répétition pure et simple, si ce n'est pour donner de la gravité au discours. C'est le cas de multiples refrains contenus dans *Esther* :

O mortelles alarmes!...

(I, 5.)

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements  
Qui parent notre tête...

(ib.)

O douce paix!  
O lumière éternelle !  
Beauté toujours nouvelle !

(II, 8.)

Dans le quatrain suivant, on remarquera un double parallélisme identique :

Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,  
Frémissez, peuples de la terre,  
Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux  
Est le seul qui commande aux cieux.

(E. I, 5; 342-45.)

Si l'on traduisait ces vers en hébreu, on aboutirait à deux versets, dans lesquels les premiers hémistiches se répéteraient littéralement et dont les seconds seraient parallèles. Mais, à ne prendre que le premier vers seul, les mots « ce Dieu » représentent un parallélisme identique auquel vient s'ajouter une fois « jaloux » et une autre fois « victorieux ».

(1) Il nous est cependant impossible de partager l'opinion de l'éminent critique, lorsqu'il affirme que la poésie biblique a connue aussi la rime. Les quelques exemples cités à ce propos ne sont pas convaincants: peut-on sérieusement prétendre que les quatre *t* qui terminent les vers de la chanson de Lamec (Gen. IV, 23), ainsi que les trois *é* ou du chant de triomphe des Philistins (Juges XVI, 24) autorisent à proclamer l'existence de la rime dans la poésie hébraïque ? (Cf. Ed. Koenig, *Hebräische Rhythmik*. Halle 1914, § 4, « L'ancienne poésie hébraïque et la rime », qui aboutit de même à des déductions négatives.)

N'es-tu plus le Dieu jaloux ?  
N'es-tu plus le Dieu des vengeances ?  
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne ?

(A. IV, 6.)

Que son nom soit béni, que son nom soit chanté.  
(E. III, 9; 1283.)

Salomith demande :

S'arme-t-il pour nous défendre ?  
S'arme-t-il pour nous accabler ?

(A. III, 8; 1210-11.)

Il peut même y avoir parallélisme dans les discours de deux personnages :

#### LA PREMIERE VOIX

Je vois tout son éclat disparaître à mes yeux.

#### LA SECONDE

Je vois de toutes parts sa clarté répandue.

(ib. III, 8.)

Seul un esprit prosaïque bien sec demandera avec Alcyphron que celui qui a quelque chose à dire, le dit d'un seul trait. Ce n'est pas là une conception esthétique. Ne pourrait-on pas résumer en une page de bonne ou de mauvaise prose le *Cid*, le *Misanthrope*, telle fable de la Fontaine, tel morceau de Lamartine ou de V. Hugo ? Or, la poésie — la poésie lyrique surtout — s'y prend autrement : peignant ses sujets sous diverses couleurs, elle use du parallélisme.

*La forme synonymique* ne répète plus, elle développe les pensées, les sentiments et les actes, en en montrant les aspects différents. Les chœurs abondent en strophes de ce genre.

#### UNE ISRAELITE

Comment s'est calmé l'orage ?

#### UNE AUTRE

Quelle main salutaire a chassé le nuage ?

Les réponses, elles aussi, sont doubles.

#### TOUT LE CHŒUR

L'aimable Esther a fait ce grand ouvrage.

DEUX ISRAELITES

Esther a triomphé des filles des Persans.

(III, 9.)

Parlant des attraits de la reine, les mêmes jeunes filles proclament :

La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

L'UNE DES DEUX

Tout ressent de ses yeux les charmes innocents.

L'AUTRE

Les charmes de son cœur sont encor plus puissants.

TOUTES DEUX ENSEMBLE

Esther a triomphé des filles des Persans.

La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

(Ib.)

L'idée si simple de la course aux jouissances est exprimée de plusieurs manières différentes dans ce chœur d'*Athalie* :

Rions, chantons... etc.

(II, 9; 820-26.)

A la vue des armes dont se ceignent les lévites, Salomith se lamente :

Que de craintes, mes sœurs, que de troubles mortels!

(III, 8; 1187.)

Et l'une des jeunes filles de s'écrier à son tour :

Quel spectacle à nos yeux timides!

Qui l'eût cru, qu'on dût voir jamais

Les glaives meurtriers, les lances homicides

Briller dans la maison de paix ?

(Ib., 1191-94.)

Le Temple et Sion sont périphrasés dans ces exclamations :

O palais de David, et sa chère cité,

Mont fameux, que Dieu même a longtemps habité!

(A. II, 9; 795-96.)

Le *parallélisme antithétique* n'est pas autre chose que l'antithèse. Rappelons-en quelques exemples empruntés au livre des

*Proverbes.* « Plus enviable est un pauvre, marchant dans son intégrité, qu'un homme aux lèvres perverses, et qui est un sot. » (XIX, 1) « L'homme, par sa folie, gâte sa destinée, et c'est contre le Seigneur qu'il s'emporte. » (ib., 3) C'est la forme concise des maximes, aimée des tribuns et des poètes, de tous ceux qui s'adressent à l'imagination et qui prononcent des sentences à retenir.

ATHALIE.

J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre.  
Ce sont deux puissants Dieux.

JOAS

Il faut craindre le mien:  
Lui seul est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.

ATHALIE.

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule.

JOAS

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.  
(II, 7; 684-88.)

Les jeunes filles, opposant le douloureux état présent de Sion à sa splendeur passée et future, s'écrient à tour de rôle :

LA PREMIERE

Quel triste abaissement !

LA SECONDE

Quelle immortelle gloire.

LA PREMIERE

Que de cris de douleur !

LA SECONDE

Que de chants de victoire !

(A. III, 8; 1224-25.)

Enfin, le quatrième aspect du parallélisme, sa forme *synthétique*, n'a pu échapper à un artiste dramatique. Au lieu de peindre avec une largeur épique les crimes d'Aman, au lieu de se lamenter dans des strophes lyriques, si belles fussent-elles, le poète présente ces méfaits dans un passage plein de vie, où un vers complète l'autre.

UNE DES ISRAELITES

C'est Aman.

UNE AUTRE

C'est lui-même, et j'en frémis, ma sœur.

LA PREMIERE

Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre.

L'AUTRE

C'est d'Israël le superbe oppresseur.

LA PREMIERE

C'est celui qui trouble la terre.

ELISE

Peut-on, en le voyant, ne le connaître pas ?  
L'orgueil et le dédain sont peints sur son visage.

UNE ISRAELITE

On lit dans ses regards sa fureur et sa rage.

UNE AUTRE

Je croyais voir marcher la Mort devant ses pas.

(E. III, 3; 934-41.)

A peine Elise a-t-elle rappelé le nouvel honneur accordé à l'impie, que sa fantaisie et celle de ses compagnes imaginent ces questions et ces réponses :

Ministres du festin, de grâce dites-nous,  
Quels mets à ce cruel, quel vin préparez-vous ?

UNE AUTRE

Le sang de l'orphelin,

UNE TROISIEME

Les pleurs des misérables,

LA SECONDE

Sont ses mets les plus agréables.

LA TROISIEME

C'est son breuvage le plus doux.

(ib. 950-54.)

Jusqu'ici, notre terminologie s'est conformée à celle qui est usitée dans les études bibliques. Dorénavant nous resterons sur un terrain plus connu : la *répétition* et l'*apostrophe* sont des figures aussi familières à la poésie française qu'à la Bible. Esther raconte :

Déjà même, déjà par ses secrets avis  
J'ai découvert au Roi les sanglantes pratiques  
Que formaient contre lui deux ingrats domestiques.  
(I, 1; 98-100.)

Le vindicatif Aman veut qu'on dise un jour :

Il fut des Jutfs, il fut une insolente race...  
(II, 1; 477.)

Le psalmiste, lui aussi, pour donner plus de poids à son invocation, répète des mots sur lesquels il désire appeler une attention particulière : « Sois-moi propice, ô Dieu, sois-moi propice, car en toi s'abrite mon âme ! » (LVII, 2). La reprise confère aux passages en question de la gravité et de la solennité.

J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée.  
(A. I, 3; 307.)

Dans le style pathétique surtout, la répétition s'emploie avec bonheur.

Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore  
Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?  
(A. II, 9; 810-11.)

Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide...  
(ib. III, 7; 1144.)

Dans la rhétorique des prophètes on trouve des exemples frappants de ce procédé : « Donne-leur, ô Eternel... Que leur donneras-tu ? Donne-leur un sein stérile et des mamelles épuisées ! » (Osée IX, 14). On en trouve aussi dans la poésie lyrique, et de forts beaux : « Ma voix s'élève vers Dieu, et je crie; ma voix s'élève vers Dieu, et il me prête l'oreille » (Ps. LXXVII, 2). Le psaume XCIII renferme une triple répétition : « Les fleuves font retentir, ô Eternel, les fleuves font retentir leurs grondements, les fleuves élèvent leur fracas. »

Là où la construction régulière a été coupée, l'Écriture aime à intercaler une invocation. On a déjà pu voir par les citations précédentes que Racine n'a pas manqué de rendre cette finesse même :

Détourne, Roi puissant, détourne tes oreilles  
De tout conseil barbare et mensonger.

(E. III, 3; 990-1000.)

Il est de toute importance de comprendre les figures dont nous venons de parler. Les lecteurs qui ne tiendraient pas compte de ces hébraïsmes liront souvent exactement le contraire de ce que dit la Bible. Il arrive en effet que les livres sacrés n'emploient qu'une seule fois l'adverbe de négation *lo*, lequel, pareil au signe négatif devant une parenthèse algébrique se rapporte à tous les membres de la phrase. Inutile de le chercher dans des versions : celles-ci sont impuissantes à rendre cette nuance. On s'en apercevra en comparant le texte hébreu de ce verset des *Nombres* à celui de n'importe quelle traduction. Il s'agit de l'impertinente réponse que donnent à Moïse Dathan et Abiram : « Certes, ce n'est pas dans un pays abondant en lait et en miel que tu nous as conduits; ce ne sont champs ni vignes dont tu nous as procuré l'héritage ! Crèveras-tu les yeux à ces hommes ?... Nous n'irons point. » (XVI, 14) Ou encore ce verset des *Psaumes* : « Ne relevez pas si haut la tête, ne vous rengorgez pas pour parler avec insolence. » (LXXV, 6) Dans les deux cas, l'original n'a qu'une négation, placée en tête de la proposition.

Les considérations suivantes peuvent facilement être négligées par quiconque ne s'intéresse qu'au style racinien. Pourtant, les amis de la Bible, auxquels nous nous adressons particulièrement, ne nous en voudront point si nous complétons le tableau tracé jusqu'ici de la poésie juive par quelques considérations sur les strophes et les mètres hébraïques.

« Je lève les yeux vers les montagnes, pour voir d'où me viendra le secours. Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait le ciel et la terre. » (Psaumes, CXXI, 1-2) « Nos pieds s'arrêtent dans tes portiques, ô Jérusalem, Jérusalem qui est bâtie comme une ville d'une harmonieuse unité » (ib. CXXII, 2-3). Cet enchaînement strophique ne produit guère en français le même effet qu'en hébreu. Ce qui, dans l'original, est d'une réelle beauté, fatigue peut-être dans la version. Nous pensons au passage suivant, extrait du quatrième des psaumes, dits *maaloth*. « De même que les yeux des esclaves sont tournés vers la main de leur maître, de même que les yeux de la servante se dirigent vers la main de sa maîtresse, ainsi mes yeux sont tournés vers l'Eternel, notre Dieu, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous. Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous, car trop longtemps nous avons été rassasiés de

mépris. *Trop longtemps* notre âme a été rassasiée des moqueries de gens oonfiants dans leur prospérité. » Ces versets tiennent quelque peu de l'enjambement. Or, comme celui-ci fut condamné et par Malherbe et par Boileau, Racine ne s'en est évidemment pas servi. (1)

L'acrostiche est assez fréquent dans la Bible : le psaume CXIX contient chaque lettre huit fois ; au psaume XXXIV manque le *vav* ; au psaume CXLV, le *noun*. On retrouve ce procédé dans le dernier chapitre des *Proverbes* et dans les *Lamentations*, dont les chapitres I, II et IV sont composés dans l'ordre alphabétique simple, alors qu'au chapitre III l'alphabet est triplé. Quant aux autres combinaisons strophiques, nous ne mentionnerons que le refrain et les morceaux se terminant par le mot mystérieux : *Sélah*.

La métrique hébraïque a donné lieu à de nombreuses discussions. Comme les détails n'intéressent que le spécialiste et comme nous avons hâte de revenir au parallèle avec la poésie française, nous nous bornerons à ne parler que de quelques résultats acquis. Voici la strophe de l'élegie, de la *Qinna*, découverte, il y a environ un demi-siècle, par Karl Budde et mise en lumière par Edouard Sievers. Le premier hémistiche se compose ordinairement que trois pieds, tandis que le second n'en possède que deux. C'est ce qui avait amené J. Ley à le nommer le pentamètre élégiaque, terme inexact : le fait qu'une chose soit fréquente n'implique pas qu'il faille l'ériger en loi. La seule constatation qu'on puisse faire, la voici : le premier hémistiche est plus long que le second. K. Budde donne de ce fait une explication ingénieuse : le poète, dit-il, essaie d'exprimer toute sa souffrance. Or, à peine a-t-il commencé que la douleur étouffe sa voix. Il recommence, mais ce n'est que pour faire entendre quelques sanglots, qui s'évanouissent rapidement. (2)

Des exemples de cette strophe se trouvent dans les *Lamentations*, ainsi que dans différentes autres élégies (II. Samuel I, 19-

---

(1) Soit dit en passant, vie poétique qu'il était dans la Bible, ce procédé a dégénéré au moyen âge, entre les mains de certains rimeurs juifs, chez lesquels il est devenu un puéril jeu de mots. Ce fut aussi le sort de bien d'autres formes : d'accidentelles et d'ornementales qu'elles étaient dans la Bible, elles devinrent, trop souvent, de véritables jongleries poétiques. Ainsi l'acrostiche fut employé de toutes les manières imaginables : d'aleph à tav ; de tav à aleph, en faisant suivre l'aleph du tav, le beth du caph, etc. ou, enfin, en combinant l'aleph avec le lamed, le beth avec le mem... On aimait aussi à indiquer le nom de l'auteur au commencement ou à la fin des poèmes.

(2) cf. Budde, *Geschichte der alttestamentlicher Literatur*, p. 28.

27 ; Amos V, 2 ; V, 10 ; Ezéchiel XIX, XVI, 17-18). Mais voici de quoi déconcerter la critique littéraire : ce vers, qu'on considérait comme le vers élégiaque par excellence, est aussi employé dans le célèbre chapitre XL d'*Isaïe*, consacré à la consolation des exilés. L'emploi répété de cette strophe serait-il dû, comme le prétend M. Kautzsch, à sa popularité ? Or, la licence poétique la plus libéralement interprétée n'autorisera jamais le renversement des valeurs métriques.

### III

En opposant, au début de ce chapitre, les tragédies profanes de Racine à ses tragédies sacrées, nous avons dit que celles-ci étaient vraiment classiques à cause de la conformité absolue qu'il y a entre le fond et la forme. Jusqu'ici, nous avons parlé de cette dernière seulement. On verra dans les pages suivantes ce que le style de l'auteur doit aux *idées bibliques* ; car ce n'est pas seulement en savant que Racine a lu et annoté la Bible, mais surtout en poète et en croyant. Comme tel, il s'est désaltéré à ces deux sources intarissables d'inspiration poétique que sont la Bible et la Nature, qui ne tarderont pas à se confondre dans ses œuvres. Les descriptions qu'il donnera de cette dernière seront des invocations, des adorations et des prières. Ce sera surtout le cas quand il parlera de la terre d'élection de tout croyant : la Palestine. Il nous montrera les habitants de ce pays avec leur croyance et leurs coutumes, leurs joies et leurs douleurs, leurs espérances et leurs craintes, leur Loi et leur Dieu.

Le classique admire la nature, non en peintre, ni en naturaliste, mais en lecteur assidu des ancêtres. Il perçoit le monde, moins par ses sens que par l'intermédiaire de ses livres. Racine sera un excellent interprète des beautés de la création toutes les fois que ses modèles l'inviteront à contempler la majesté de l'univers. Cependant, il la verra seulement quand elle se présentera, pour ainsi dire, d'elle-même ; il ne la recherchera pas. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, les *Hymnes tirées du Bréviaire romain* et la *Paraphrase du Psaume XVII* (selon la Vulgate) chantent la nature à la manière du psalmiste. Racine, en s'efforçant de traduire la poésie biblique, y a peu mis du sien.

M. Delfour a, croyons-nous, fait tort à Racine en voulant à tout prix démontrer qu'aux dons de poète tragique notre auteur joignait le génie du délicieux rêveur La Fontaine. Sachons-lui

gré, au contraire, de n'avoir pas écrit ce que certains critiques croient lire dans *Esther* et *Athalie*. Où Racine aurait-il dû placer ses descriptions de la nature ? Lequel de ses personnages aurait-il pu charger de les introduire ? L'austère Joad ? Le sanguinaire Athalie ? Le malheureux Mardochée ? Le cruel Aman ? Respectent les chœurs. Or, ceux-ci ont un caractère dramatique plutôt que lyrique. Si les jeunes filles se souviennent des rives du Jourdain, ce n'est pas qu'elles regrettent un beau pays quelconque ; elles sont désolées d'avoir dû quitter le sol natal, la Terre sainte.

O rives du Jourdan ! ô champs aimés des cieux !  
Sacrés monts, fertiles vallées,  
Par cent miracles signalées !

(E. I, 2 ; 150-53.)

Pareille au psalmiste (1), la jeune Juive ne laisse pas errer ses regards pour se recréer ou pour jouir d'une vue superbe, mais pour méditer :

Levons les yeux vers les saintes montagnes  
D'où l'innocence attend tout son secours.

(I, 5 ; 295-96.)

Le chœur d'*Athalie* s'écrie avec *Isaïe* VI :

Tout l'univers est plein de sa magnificence,

pour continuer par les paroles du psaume CXXXVI :

Qu'on l'adore, ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais.  
Son empire a des temps précédé la naissance.  
Chantons, publions ses bienfaits.

(I, 4 ; 311-14.)

Qu'il pense à un jardin féerique, à l'Eden même, Racine ne sera capable d'écrire que des vers moralisants :

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

(I, 1 ; 61-62.)

Des vers comme ceux-là autorisent-ils à affirmer que « tout ce qui, dans le monde, peut entrer dans la poésie, a sa place dans les tragédies de Racine ? » (2). Certes, la magnificence de l'uni-

(1) Psaume CXXI.

(2) M. Deffour, loc. cit. p. 212.

vers, le ciel opposé à la terre, le soleil qui anime la nature, ainsi que beaucoup d'autres choses que chantent les poètes, se trouvent dans nos pièces. Mais les mots se rapportant à la création ne suffisent pas à faire de la poésie lyrique. La vérité est que la nature n'est pour l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* que matière à comparaisons.

D'un souffle l'aquilon écarte les nuages,  
Et chasse au loin la foudre et les orages.  
Un roi sage, ennemi du langage menteur,  
Ecarte d'un regard le perfide imposteur.

(E. III, 3; 985-88.)

Tel en un secret vallon,  
Sur le bord d'une onde pure,  
Croît à l'abri de l'aquilon,  
Un jeune lys, l'amour de la nature.  
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux  
Il est orné dès sa naissance;  
Et du méchant l'abord contagieux  
N'altère point son innocence.

Heureux, heureux mille fois  
L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois!

(A. II, 9; 778-87.)

Ce désir d'interpréter en moraliste les spectacles de la nature enlève aux mots leur sens propre et leur âme. En lisant les chœurs d'*Esther*, tremble-t-on devant ces tigres et ces léopards ? les loups furieux et les lions rugissants ?

Si ces expressions rappellent des lions et des léopards en chair et en os, il y a d'autres images encore plus incolores : la « lumière » que glorifie le chœur d'*Esther* (II, 8), c'est la douce paix, et non pas la clarté bienfaisante dont jouissent nos yeux ; les « monstres furieux » (v. 926) qui excitent la rage d'Aman, ce sont les citoyens qui n'ont pas eu l'heur de plaire à Son Excellence le premier ministre. Quant aux « fleurs semées sur le chemin de la fraude adroite et subtile » (III, 3), elles n'ont ni couleur ni odeur. Mettez à la place de « cèdres » — « hauteur », au lieu de « poussière » — « abaissement », écrivez pour « torrent » — « impétuosité », et rien ne sera changé.

Il arrive évidemment que les mots désignent non seulement des idées abstraites, mais encore des réalités, tel est le cas du jardin

d'Esther. Cependant, ce détail n'infirmé nullement la thèse soutenue jusqu'ici : si Racine parle d'un parc, c'est que la Bible l'a fait. Notons que celui-ci ne joue aucun rôle. On n'en parle qu'une seule fois — pour rappeler où se passe l'action et, peut-être, pour faire remarquer que l'unité de lieu est respectée. Qui donc soutiendrait qu'on pût comparer le jardin à côté du salon où se fait le festin d'Esther au jardin et au salon dans *Hernani* ?

Le fait que Joad appelle par leur nom les boucs et les génisses ne contredit pas davantage nos assertions : ces animaux revêtent une certaine noblesse quand le grand-prêtre daigne en parler. De plus, pour se défendre contre les critiques trop sévères du dix-septième siècle, l'auteur aurait pu alléguer qu'il n'a fait que citer *Isaïe*.

La situation du poète était tout autrement difficile lorsqu'on lui reprochait d'avoir introduit le mot « chiens » dans *Athalie*. Il y a cependant des circonstances atténuantes aussi en faveur de ces carnivores. Lorsque, chassant Mathan, Joad prédit à son adversaire que les chiens, qui avaient déchiré Jézabel, attendaient le prêtre de Baal, c'est là encore une réminiscence littéraire. D'autre part, les chiens du songe d'*Athalie* n'ont pu être admis par le public du dix-septième siècle qu'accompagnés de l'épithète « dévorants ».

« Les petits des oiseaux », auxquels le pieux Joas fait allusion, ne rentrent pas dans ces considérations : d'abord, ils ne sont point des « créatures basses » ; ensuite, et surtout, ils servent à introduire des comparaisons fort ingénieuses et des moralités auxquelles Racine tenait particulièrement.

Pour en finir avec l'énumération des animaux figurant dans nos tragédies, rappelons encore les loups qui menaçaient de dévorer Joas, les reptiles impurs qui ont transformé Sion en un repaire affreux et les faibles agneaux livrés à des loups furieux auxquels se comparent les jeunes filles du premier chœur d'*Esther*.

Un rapide coup d'œil sur les allusions à la nature inanimée que renferment nos pièces montrera qu'ici encore les mêmes vues ont guidé l'auteur. On a dit avec raison que Racine a cité bien des choses : l'herbe qui cache les murs de Jérusalem, les festons magnifiques apportés au temple avec les nouveaux fruits des champs, le ciel et la terre, les fleurs et les cèdres, le feu vengeur, la mer mugissante et le désert, le vallon et son ruisseau, le vent, les nuages et les éclairs. Il serait pourtant facile de montrer combien peu le véritable amour de la nature a inspiré ces

vers. Tous ces objets peuvent être comparés au tonnerre dont Dieu arma Cyrus (E. III, 4) et à l'ombre salutaire où Salomith et ses compagnes se retirent : ils permettent au versificateur de trouver de belles métaphores.

Racine parle d'odeur agréable. On croira peut-être que c'est dans la scène qui se passe au jardin d'Esther. Erreur ! C'est lorsqu'il compare les soupirs innocents à l'agréable encens (E. I, 2 ; 127). Quand les pauvres fleurs sans parfum réapparaîtront dans un chœur d'*Athalie* (II, 9), elles seront synonymes de plaisir.

En parlant des images contenues dans ces tragédies, on citera toujours — et avec beaucoup de raison — ce vers expressif :

Et du temple déjà l'aube blanchit le faite.

(A. I, 1; 160.)

Celui qui l'a écrit, demandera-t-on, était-il vraiment insensible à la beauté de la nature ?... Nous n'avons jamais prétendu chose pareille ; nous croyons même que la strophe suivante, ainsi que beaucoup d'autres, n'a rien à craindre d'une comparaison avec les meilleurs vers de ce genre :

Dieu descend et revient habiter parmi nous.

Terre, frémis d'allégresse et de crainte ;

Et vous, sous sa majesté sainte,

Cieux, abaissez-vous !

(E. III, 9; 1261-64.) (1)

Néanmoins, comment oublier que, la forme mise à part, la plupart de ces passages admirables ne sont pas de Racine ? C'est un point sur lequel on n'insistera jamais trop : le poète n'a fait que rendre les idées et les sentiments des livres saints, et plus particulièrement des *Psaumes* ; c'est sa faiblesse, mais c'est aussi sa grandeur, il a su mettre à la portée de son siècle ce qu'il y a de beau dans les œuvres qu'il vénérât.

On aboutirait aux mêmes conclusions si, au lieu des tragédies, on examinait les autres œuvres de notre auteur. En ce qui concerne les *Hymnes du Bréviaire romain*, Louis Racine a déjà fait remarquer que « le poète n'est que traducteur de pièces latines ».

(1) Dans ses *Notes sur les origines des chœurs d'Esther* (Revue d'histoire littéraire, XVI<sup>e</sup> année 1909, p. 115) M. Vieney, pour expliquer ce quatrain, renvoie à Godeau. Sans contester l'influence du lyrisme de l'évêque de Grasse et Vence sur celui de Racine, nous rappelons que le rapprochement de sentiments aussi opposés que l'allégresse et la crainte, ainsi que l'apostrophe contenue dans ces vers, ne se trouve pas, pour la première fois, dans Godeau, mais dans *Psaumes* II, 11.

Ce n'est pas une raison pour négliger des strophes animées d'un profond sentiment religieux :

Ta sagesse, grand Dieu, dans tes œuvres tracée,  
Débrouilla le chaos,  
Et, fixant sur son poids la terre balancée,  
La sépara des flots.

Par là, son sein fécond de fleurs et de feuillages  
L'embellit tous les ans,  
L'enrichit de doux fruits, couvre de pâturages  
Ses vallons et ses champs.

Seigneur, fais de ta grâce à notre âme abattue  
Goûter les fruits heureux;  
Et que puissent nos pleurs de la chair corrompue  
Eteindre en nous les feux.

(Mardi, à Vêpres.) (1)

En comparant les vers qu'on vient de lire à ceux des tragédies, on constate une légère différence dans le ton. Les descriptions tiennent une place plus large dans les *Hymnes* ; elles sont nécessairement plus discrètes dans *Esther* et *Athalie*.

Il faut, d'ores et déjà, renoncer à étendre nos recherches aux *Cantiques spirituels*,... quoiqu'on y trouve des termes se rapportant à la nature : ceux-ci sont exclusivement pris au figuré, tels les *abîmes* des mystères, le *feu* divin, *l'astre du jour* écartant les *ténèbres*, comparés à « Dieu chassant la troupe infernale des vices, enfants de l'orgueil ».

Par contre, on relèvera volontiers la *Paraphrase du Psaume XVII* (2). Le choix même de ce sujet est à souligner. Il montre combien le genre lyrico-moral attirait le poète.

Déjà, dans mon âme éperdue  
La mort répandant ses terreurs,  
Présentait partout à ma vue  
Et ses tourments et ses horreurs :  
Ma perte était inévitable;  
J'invoquai ton nom redoutable,  
Et tu fus sensible à mes cris :  
Tu vis leur trame sacrilège,  
Et ta pitié rompit le piège  
Où leurs complots m'avaient surpris.

(1) Mesnard, t. IV, p. 130

(2) cf. notre p. 73.

Une confrontation même superficielle des textes suffirait pour montrer combien l'original hébreu est plus expressif que la traduction française. Voici les paroles du psalmiste : « Déjà m'enveloppaient les liens de la mort, les torrents de la perdition me faisaient frémir; j'étais enlacé dans les réseaux de la tombe, surpris dans les filets de la mort. Dans ma détresse, j'invoque le Seigneur, je fais appel à mon Dieu; de son sanctuaire il entend ma voix, mon cri est monté à ses oreilles. » (v. 5-7.) Toutefois, il serait juste d'ajouter qu'il était impossible de rendre en français des hébraïsmes comme *les liens et les filets de la mort, les torrents de la perdition, les réseaux de la tombe*.

Poursuivons. Dieu vient en aide à son fidèle serviteur. « Soudain la terre oscille et tremble, les fondements des montagnes sont ébranlés, secoués par la colère de Dieu... Il incline les cieux et descend; sous ses pieds une brume épaisse. Porté sur les chérubins, il vole, il plane sur les ailes du vent. Des ténèbres il se fait une mystérieuse retraite, il s'enveloppe, comme d'un pavillon, des eaux obscures, d'opaques nuages. De l'éclat qui l'entoure s'élancent ses nuées, la grêle et des flammes ardentes. Il tonne dans les cieux, l'Éternel, le Dieu suprême fait entendre sa voix, la grêle et les flammes ardentes. Il décoche ses flèches — et il les disperse, il lance des éclairs — et les frappe de stupeur. » (8-15).

Ces versets sont paraphrasés en un dizain, dont les deux premiers vers, par leur généralisation, trahissent déjà le classique.

Tu dis, et ta voix déconcerte  
L'ordre éternel des éléments.  
Sous tes pas la terre entr'ouverte  
Voit chanceler ses fondements.  
Dans sa frayeur le ciel s'abaisse;  
Devant ton trône une ombre épaisse  
Te dérobe aux yeux des vivants;  
Des chérubin, dans le silence  
L'aile s'étend : ton char s'élançe  
A travers les feux et les vents.

Racine n'a pas su davantage tirer profit du reste de ce divin psaume. Mais ne soyons pas injustes ! Si certains détails de la paraphrase prêtent à la critique, le fond même du passage cité est magistralement rendu.

On vient de voir jusqu'à quel point Racine adopta la conception hébraïque de la nature. Et voici une seconde question : la

Terre sainte elle-même est-elle assez fidèlement peinte dans ses œuvres ? En d'autres termes : celles-ci accusent-elles une *couleur locale* assez nette ? Question embarrassante. Il est certain que dans un siècle où les poètes — La Fontaine excepté — ne s'intéressaient guère à la nature, sinon à celle de l'homme et à une nature de pure convention, Racine eût passé pour un révolutionnaire s'il avait fait entrer de larges tableaux dans ses tragiédies sacrées. Or, Racine n'a rien d'un révolutionnaire. Doué d'un goût très fin, il a élevé l'art du vers à une hauteur jusque-là inconnue ; mais, au fond, il continue la tradition. Ceux qui avaient contesté la vérité psychologique dans *Bajazet* auraient en le jeu trop facile de critiquer la couleur locale dans *Esther* et *Athalie*.

Racine — il n'est pas inutile de le répéter — avait besoin que la Bible lui rappelât que Jérusalem et la Palestine existaient, non seulement dans des livres et dans la mémoire des fidèles, mais dans la réalité, et que ces lieux débordaient, pour ainsi dire, de vie ; qu'il y avait là des journées splendides et des nuits incomparables, qu'un fleuve aux flots argentés traversait le pays, que ses champs et ses forêts, ses vallées et ses montagnes étaient peuplés d'animaux, domestiques et sauvages, nobles et bas. En fait de couleur locale, il s'est contenté de ce qu'une lecture attentive des *Psaumes* lui a fourni. Mais enfin, il a utilisé ses sources, et sa sensibilité a bien deviné des choses que d'autres n'ont découvertes que plus tard.

Ceux qui savent quelle est pour la terre palestinienne l'importance de *pluies* et de *rosées* régulières, apprécieront toute la valeur de ces deux vers :

Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,  
Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée.

(A. I, 1; 122-23.)

Moïse n'a pas trouvé pour son peuple de menace plus redoutable que celle-ci : « Je briserai votre arrogante audace, en faisant votre ciel de fer et votre terre d'airain. » (Lev. XXVI, 19). (1) Et, pour récompenser Israël, la Bible lui promet des eaux abondantes et des rosées bienfaisantes (Lev. XXVI, 4 ; Deut. XI, 13-14).

En hommes attachés à la glèbe, les Hébreux prêtent une *âme* au pays : il endure ses habitants fidèles (E. v. 928) ; il

---

(1) Cf. Deut. XXVIII, 23 et XI, 17.

crache ses enfants pervers (Lev. XVIII, 25, 28). Le Juif sait aussi que Dieu le nourrit, lui et ses animaux.

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,  
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

(A. II, 7; 647-48.) (1)

La comparaison de la colère royale au rugissement du *loup* et du calme qui la suit à l'*agneau paisible* (E. v. 724) est encore biblique. L'une remonte aux *Proverbes* XIX, 12, et XX, 2; l'autre rappelle la célèbre vision messianique d'Isaïe. Qu'on ne pense pas qu'il soit excessif de remonter à l'Écriture pour trouver des images qui se présentent si bien d'elles-mêmes! Il est permis d'affirmer, au contraire, que l'agneau reposant tranquillement à côté du loup, du tigre et du lion (2) était plus familier à Racine que les brebis de la Ferté. Veut-on un autre exemple? Esther, pour la défense de ses frères, rappelle à Assuérus en ces termes la fidélité des Juifs :

Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours,  
De rompre des méchants les trames criminelles,  
De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes.

(III, 4; 1111-13.)

Le dernier vers contient une double expression biblique, qui se trouve, entre autres, dans le Psaume XVII, 8. On nous objectera peut-être aussi que point n'est besoin de faire le voyage de Jérusalem pour goûter les bienfaits de l'*ombre*. Cependant, dans nos régions tempérées, celle-ci joue-t-elle le même rôle que sous le ciel brûlant de la Palestine? On ne connaît pas de Jonas français ayant appelé la mort parce qu'on lui a enlevé l'*ombre* d'un pauvre ricin. (3)

D'autre part, si le poète parle de l'*ombre* de Jézabel, c'est que ses lectures classiques lui ont fourni cette figure qui n'est pas biblique. Il est vrai que l'hébreu compare le Cheol, l'Hadès juif, à une vallée sombre; (4) celle-ci est cependant censée être noire par elle-même, et non point par les ombres de ceux qui l'habitent. Lorsque, à Endor, Saül vit Samuel quitter la tombe pour lui apporter le message funeste, le prophète avait l'aspect d'un

(1) Cf. Psaumes CXLV, 9; CXLVII, 9 et CIV.

(2) Cf. Isaïe, XI.

(3) Cf. Jonas IV.

(4) Cf. Psaumes XXIII, 4.

vieillard habillé d'un manteau, et nullement celui d'une ombre (I. Sam. XXVIII, 14). Il est cependant juste de reconnaître que, dans la bouche de la païenne Athalie, ces mots, loin de nuire à la vérité littéraire, ajoutent à l'intervention de la reine un cachet de vraisemblance et même d'authenticité.

Lorsque Aman demande : sur quel *roseau* fragile Mardochéa a mis son appui, il pose une question qui se trouve littéralement dans l'Écriture. La métaphore est fort heureusement développée dans II. Rois XVIII, 21. Plein de confiance en sa victoire, le général assyrien Rabchaké fait dire au roi Ezéchias : « Ah oui, tu espères prendre pour soutien ce *roseau* brisé, l'Égypte, qui, lorsque quelqu'un s'y appuie, pénètre dans la main et la transperce ! Car tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se fient à lui. » (cf. aussi Ez. XXIX, 6-7).

Il serait encore utile de peser la valeur de certaines *épithètes* employées par Racine lorsqu'il parle de la Terre sainte. Ce n'est pas par hasard qu'il parle des *saintes* montagnes d'où l'innocence attend tout son secours (E I, 5). Poursuivant, le psalmiste, (1), lui, n'avait parlé que de montagnes, sans les qualifier. Le chœur rappelle avec tristesse les « champs aimés des cieux » (*ib.* v. 141), alors que le Deutéronome avait écrit : « un pays sur lequel veille l'Éternel ». (2) L'auteur d'*Esther* est-il plus pieux que Moïse, qui ne regretta pas les « sacrés monts » (v. 142), mais la « bonne montagne » qu'il ne devait pas voir ? Certes, non. Nous avons affaire ici à un procédé caractéristique : le prophète, appelant la chose par son nom, en avait dit assez pour la désigner ; Racine, désireux de rappeler qu'il s'agit de contrées *palestiniennes*, devait ajouter au texte biblique et dépasser les auteurs sacrés.

Voici un autre exemple du même genre. Prédissant les temps messianiques, Isaïe, d'une manière assez vague, comme il sied à une espérance aussi hardie, s'exprime ainsi : « Il arrivera, à la fin des temps, que la montagne de la maison du Seigneur sera affermie sur la cime des montagnes et se dressera au-dessus des collines, et toutes les nations y afflueront. Et nombre de peuples iront en disant : « Or ça, gravissons la montagne de l'Éternel pour gagner la maison du Dieu de Jacob. » (II, 2-3.) Racine parle un langage plus concret. La jeune fille du chœur ne rêve pas

(1) CXXI, 1.

(2) XI, 12.

d'un idéal lointain qui se réaliserait « vers la fin des jours ». L'accomplissement de cette prophétie, elle le voudrait vivre :

Quand *verrai-je*, ô Sion! relever tes remparts,

Et de tes tours les magnifiques faites?

Quand *verrai-je* de toutes parts

Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes?

(E. I, 2; 146-49.)

Le chœur final d'*Esther*, lui aussi, pour produire l'effet voulu, était obligé de forcer les termes, en appliquant des promesses messianiques au retour des Israélites de la captivité de Babylone. Pour montrer la réalité, Racine doit tomber dans l'exagération ; pour être vrai dans le présent, il doit peindre l'avenir.

Une dernière remarque s'impose à propos des épithètes : Autant Racine les affectionne, autant la Bible pouvait s'en passer ; le classique les croit indispensables, l'hébreu les connaît à peine. Le chœur se plaint, par exemple, qu'Israël, pareil aux *faibles agneaux*, soit livré à des loups *furieux* (E. I, 5 ; 306). Que, pour expliquer cette image, on remonte avec certains critiques à *Jérémie* V, 6 et à *Ezéchiel* XXII, 27, ou que, selon nous, on la cherche dans *Psaumes* XLIV, 23, nulle part on ne trouvera les deux adjectifs. La Bible dit : « Nous sommes considérés comme des brebis destinées à la boucherie. » (Ps. XLIV), ou : « Le loup des steppes s'acharne sur eux. » (Jér.). Ezéchiel, enfin, donne, il est vrai, un attribut au mot « loup » ; or, ce n'est point un qualificatif, mais un autre nom qui lui est juxtaposé.

Un grand nombre d'expressions telles que : douce paix, lumière éternelle, sang humain ou monstre d'impiété, qui sont d'une sonorité harmonieuse en français, ne se disent point en hébreu. On n'aurait guère flatté un monarque juif en lui parlant de son « auguste majesté » ; on se serait, au contraire, rendu ridicule. En effet, ou bien le mot « majesté » implique déjà la sublimité, ou bien il ne dit rien. Dans l'un et l'autre cas, l'épithète est de trop.

Contrairement à ce que nous venons de constater, il arrive que Racine rende une expression composée par un seul nom. Mardochee peint en ces termes la misère qui attend les Juifs :

Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours.

(I, 3; 179.)

L'hébreu a écrit : « aux bêtes des champs et aux oiseaux du ciel. » (1)

(1) cf. Deut. XXVIII, 26.

La Thora, Israël et la Palestine ne font qu'un. Après avoir parlé du pays, nous voici amenés à montrer jusqu'à quel point *les mœurs de ses habitants* sont mis en relief dans les tragédies de Racine. La *vie politique* était peu développée en Judée : n'enviant point aux gentils leurs lauriers militaires, le peuple juif était persuadé que, non seulement la religion, mais encore l'instinct de conservation lui commandait de confier à la Providence toutes les affaires nationales. Reprenant les paroles des *Proverbes*, Racine traduit cette conviction par ce vers connu :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes.  
(E. I, 1; 87.)

Les chœurs d'*Esther* se font les interprètes du *patriotisme* israélite. La tristesse des exilés est d'autant plus profonde qu'ils furent arrachés à leur foyer en même temps qu'ils devaient laisser leur temple en ruines. Pendant les jours de joie et de festins en Perse, les regards d'*Esther* se tournent vers la Palestine :

Sion, repaire affreux de reptiles impurs,  
Voit de son temple saint les pierres dispersées,  
Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées.  
(I, 1; 86-88.)

Joad, dans sa prophétie, voit ce que chacun de nous verrait dans un état extatique : ce qu'il a de plus cher et ce qui occupe le plus sa pensée et son cœur. L'homme inspiré parle de la chute imminente de Jérusalem, objet de sa douleur. Il s'écrie avec *Jérémie VIII, 23* :

Qui changera mes yeux en deux sources de larmes  
Pour pleurer ton malheur?  
(III, 7; 1155-56.)

Il rêve aussi au relèvement futur de la ville sainte :

Lève, Jérusalem, lève ta tête altière.  
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés.  
Les rois des nations, devant toi prosternés,  
De tes pieds baisent la poussière;  
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.  
(v. 1166-70.)

Pourquoi M. Coquerel cherche-t-il ces images hardies dans les *Psaumes*, dans les *Lamentations* et même dans l'*Apocalypse*, alors

que, sans l'ombre d'un doute, Racine s'est inspiré d'Isaïe ? On lit chapitre XLIX, verset 23 : « Des rois seront tes nourriciers, et leurs princesses tes nourrices ; leur front jusqu'à terre se courbera devant toi, et ils baiseron la poussière de tes pieds. Et tu reconnaîtras que je suis l'Eternel, qui ne trompe jamais l'attente de ceux qui espèrent en moi. » Plus loin, le nabi dit encore : « Les peuples marcheront à ta lumière, les rois à l'éclat de ton aurore. » (LX, 3.)

Nous n'insisterons pas sur les nombreux autres passages qui témoignent de l'amour des Juifs pour leur pays. Relevons seulement cet admirable serment, tiré du psaume CXXXVII :

Puissé-je demeurer sans voix,  
Si dans mes chants ta douleur retracée  
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée!  
(E. I, 2; 138-40.)

Qu'il est réjouissant de voir l'attachement au roi allié à l'idée de justice ! De cette union dépend une harmonie stable, fondée sur le respect mutuel.

J'admire un roi victorieux,  
Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux;  
Mais un roi sage et qui hait l'injustice,  
Qui sous la loi du riche impérieux,  
Ne souffre point que le pauvre gémissé,  
Est le plus beau présent des cieux.  
(E. III, 3; 989-94.)

Nous n'avons relevé ces vers que pour montrer leur origine biblique. Dans le livre des *Proverbes*, on lit en effet : « Le roi, assis sur le trône de justice, disperse par ses regards tous les malfaiteurs. » (XX, 8.) « Que le roi juge les humbles avec équité. son trône en sera affermi à jamais. » (ib. XXIX, 14.)

Même remarque pour les stances contre la calomnie :

Rois, prenez soin de l'absent  
Contre sa langue homicide.  
(ib. 975-76.)

Aucun des commentateurs de Racine n'a noté que cette dernière image, elle aussi, est de l'Écriture : « Il en est dont la parole blesse comme des coups d'épée. » (Prov. XII, 18.)

Joas enseigne à son aïeule que Dieu est le défenseur de l'« orphelin timide » (v. 667). Dans son plaidoyer en faveur de son

peuple et de son Dieu, Esther affirme de l'Éternel qu'il juge tous les mortels avec d'égaies lois (III. 4 ; 1054). Pour rendre Aman odieux, Racine le peint sous les couleurs les plus noires dont disposaient sa foi et son art : Aman a fait gémir l'innocence. Les mets du cruel, son vin, c'est le sang de l'orphelin, les pleurs des misérables. Fidèle dans les détails même à l'esprit de l'Écriture, le poète assure que Dieu accorde à l'orphelin et à la veuve une protection particulière :

La veuve en sa défense espère,  
De l'orphelin il est le père.

(E. v. 995-98.)

Sûre de son droit, et pleine de confiance dans le protecteur des justes, Josabeth pousse ce cri douloureux :

Tout vous a réussi ? Que Dieu voie et nous juge.

(II, 7; 731.)

Ce cri, nous le connaissons. Quand Israël, après avoir entendu l'annonce de sa liberté, se crut trompé par Moïse et Aaron, le cœur gros d'amertume, il s'exclama : « Que l'Éternel vous regarde et vous juge, vous qui nous avez mis en mauvaise odeur auprès de Pharaon et de ses serviteurs ; vous qui avez mis le glaive dans leurs mains pour nous faire périr ! » (*Exode V, 21*). Il se peut que ces mots soient eux-mêmes l'écho des paroles de Sara à Abraham, dans *Genèse XVI, 5*.

Pour les Juifs, comme pour beaucoup d'autres peuples, la balance est le symbole de la justice. Esther, dans ces vers,

Misérable, le Dieu vengeur de l'innocence,  
Tout prêt à te juger, tient déjà sa balance.

(III, 5; 1156-57.)

pense certainement à *Job XXXI, 6*, ou à l'interprétation que Daniel donna des signes apparus à Balthazar (*Daniel V, 27*). Mais Racine a pu également trouver cette expression universellement connue dans la langue courante ou dans les auteurs classiques. Par contre, la couleur biblique des mots suivants est certaine :

Bientôt son juste arrêt te sera prononcé.

Tremble : son jour approche, et ton règne est passé.

(ib. 1158-59.)

« Le jour de Dieu », c'est précisément le jour du jugement. Prédit par Amos, Jérémie et Obadiah (Abdias), nul ne l'a décrit aussi nettement qu'Isaïe : « L'Éternel-Cebaot fixera un jour contre l'ongueilleux et le superbe, contre quiconque s'élève : ils seront

abaissés ; contre tous les cèdres élancés et majestueux du Liban et les chênes du Basan... L'orgueil des hommes sera humilié, leur arrogance sera abattue ; seul l'Éternel sera grand en ce jour. » (II, 12-17.)

Quant au second hémistiche cité : « et ton règne est passé », M. Coquerel fait remarquer que cette expression n'est point biblique. C'est exact, si l'on n'envisage que le mol. Mais comment un chrétien n'a-t-il pas songé que Racine a identifié ici le méchant avec l'esprit même du mal, avec Satan, dont il oppose le royaume à celui des cieux ?

L'apologiste de la Providence insistera, à maintes reprises, sur la prétendue « félicité des pécheurs ». (1)

Le bonheur de l'impie est toujours agité.

(E. II, 8; 798.)

L'auteur s'est souvenu d'Isaïe qui, en un langage plus coloré, avait écrit : « Les pervers sont comme une mer houleuse, qui ne peut s'apaiser, et dont les eaux bouillonnent de limon et de fange. Point de paix, dit mon Dieu, pour les méchants ! » (LVII, 20-21.) Ce dernier verset, le poète le traduira par le célèbre :

Nulle paix pour l'impie.

On a loué la concision vraiment biblique de ce vers. Le texte hébreu nous semble cependant plus expressif encore que celui de Racine. Le premier, par le discours direct prononcé au nom de Dieu, est d'une force qu'on ne rencontre que dans les prophètes.

Rappelons aussi l'introduction au dernier chœur d'*Esther* :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre.  
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux  
Son front audacieux.  
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,  
Foulaît aux pieds ses ennemis vaincus.  
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

(III, 9; 1208-13.)

On sait que, dans ce passage, Racine a heureusement rendu les versets 35 et 36 du psaume XXXVII : « J'ai vu le méchant triom-

(1) cf. p. 47 et 118.

pbant et majestueux comme un arbre verdoyant ; il (1) n'a fait que passer, et voici, il n'est plus ; je l'ai cherché, impossible de le trouver. »

Israël, l'héritage de Dieu (E. I, 3 ; 217) et sa race (E. III, 4 ; 1076) doit trembler à l'idée du péché.

Un mal frappe-t-il la Judée, la conscience nationale saura où en chercher la cause : si la génération actuelle est convaincue de son innocence, le peuple expliquera ses malheurs par la désobéissance des ancêtres. Et ce en vertu d'un sentiment enraciné dans tout cœur juif : l'*a'harayouth*, la responsabilité mutuelle, la solidarité de tous les membres de la communauté : contemporains, morts ou à naître.

Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,  
Et nous portons la peine de leurs crimes.

(E. I, 5 ; 334-35.)

Les *Lamentations* (V, 7), qui ont inspiré ces vers, se résignent-elles à la pensée que, malgré les durs coups qui frappent les arrière-petits-fils, le Ciel est juste, ou lui adressent-elles ce verset comme un reproche, constatant que cette conduite est en flagrante opposition avec un verset du *Deutéronome* (XXIV, 16) et tout un chapitre d'*Ezéchiel* (XVIII) ?

D'autres expressions caractéristiques font entrevoir des idées chères aux Juifs. Mardochée se lamente de ce que le nom des Hébreux doit périr sans retour. (I, 3 ; 188) C'est que, dans sa pensée, la mort n'est rien, à côté de la destruction du nom. (2) Outre les passages mentionnés à cette occasion dans les commentaires (Deut. VII, 24 ; Ps. XLI, 6), nous citerons Deut. XXV, 19, verset qui enjoint à Israël de se venger de la cruauté amalécite en effaçant le souvenir de l'ennemi héréditaire.

La même mentalité a inspiré ce vers, affirmant de Dieu :

Son nom ne périra jamais.

(A. I, 4 ; 317.)

Le chœur d'*Esther* invoquant la protection céleste, s'écrie :

Donne à ton nom la victoire.

(I, 5 ; 370.)

---

(1) Ainsi selon l'hébreu ; « Racine a suivi la leçon donnée par la Vulgate et qu'avait déjà préférée le texte grec des Septante. » (Coquerel.)

(2) cf. p. 158.

Cette prière est une traduction textuelle du premier verset du psaume CXV. L'expression « blasphémer le nom de Dieu » (A. v. 20 et 809) est empruntée au *Lévitique* XXIV, 16.

Entrant plus avant dans le domaine de la *religion* et du *culte*, parlons maintenant des *fêtes juives*. Les anciens Israélites ne les ont point enfermées dans le temple, comme nous le faisons, nous autres modernes. En Palestine, le peuple entier et la terre elle-même célébraient les fêtes nationales. Les grands jours de repos venus, tout Israël se rassemblait au « lieu que Dieu avait choisi ». Qu'on s'imagine la joyeuse animation des chemins qui conduisaient à Jérusalem, et l'on comprendra la souffrance contenue dans cette plainte des *Lamentations* : « Les routes de Sion sont en deuil, personne ne se rendant à ses solennités ; toutes ses portes sont en ruines, ses prêtres gémissent, ses vierges sont en proie à la douleur, et elle-même est abreuvée d'amertume. » (I, 4)

Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées.

(E. I. I; 88.)

dira Racine.

Quand, à la vue des jeunes compagnes d'Esther, Elise s'écrie :

Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents  
Monter comme l'odeur d'un agréable encens!  
Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques.

(I, 2; 126-28.)

elle ne fait que mettre au pluriel une invocation qui devait lui être familière : « Que ma prière soit considérée à tes yeux comme de l'encens, mes mains tendues, comme l'offrande du soir. » (Ps. CXXI, 2.) Elle a, en outre, répété la bénédiction que les prêtres adressaient à la sainte assemblée : « Que l'Éternel te bénisse et te protège ! Que l'Éternel fasse rayonner sa face sur toi et te soit bienveillant ! » (Nomb. VI, 24-25).

Faut-il rappeler, en parlant des rapports des Juifs avec leur Dieu, qu'ils représentent le peuple élu ? Dès que le Seigneur eut daigné reconnaître son serviteur Abraham comme le père d'une nation soumise à sa volonté, les enfants du patriarche devinrent ses *saints*, appellation dont ils seront honorés aussi longtemps qu'ils ne s'en montreront pas indignes. C'est là, pour ainsi dire, la position normale de la race juédque à l'égard de son Père céleste. « Désormais, si vous êtes dociles à ma voix, si vous gardez mon alliance, vous serez mon trésor entre tous les peuples !... Vous serez pour moi une dynastie de pontifes et une *nation sainte*. » (Ex. XIX, 5-6.) Abner regrette le *peuple saint*, qui en

foule inondait les portiques du Temple. Ce n'est pas pour flatter sa nièce que Mardoohée lui rappelle que Dieu ne l'a pas choisie

Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie,  
Ni pour charmer les yeux des profanes humains.  
Pour un plus noble usage il réserve ses *saints*.

(I, 3; 214-16.)

Mettez à la place de cette dernière expression un mot moins pompeux, par exemple « ses fidèles » ou simplement « les Israélites » ; le sens du discours restera le même.

Mardoohée poursuit :

S'immoler pour son nom et pour son héritage,  
D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage.

(ib. v. 217-18.)

L'hébraïsme contenu dans le premier vers, « *l'héritage de Dieu* », qui, pris à la lettre, n'aurait aucun sens en français, provient de ce que les mots hébreux *na'hala* et *yeroucha* signifient tantôt « part », tantôt « héritage ». (1)

Souvent le peuple juif identifie sa cause avec celle de son Maître. Imitant Moïse (Exode XXXII, 12), le psalmiste supplia Dieu de ne pas abandonner sa nation, en ces termes : « Pourquoi les peuples diraient-ils : Où donc est leur Dieu ? » (CXV, 2.) De son côté, le chœur d' *Esther* demande :

Hé quoi ? dirait l'impiété,  
Où donc est-il, ce Dieu si redouté  
Dont Israël nous vantait la puissance?

(I, 5; 339-41.)

Qu'on remarque en passant l'emploi fait par Racine d'un terme abstrait (l'impiété), alors que l'original se sert d'un mot concret (les peuples). Mais félicitons l'auteur de cette heureuse inexactitude : grâce à elle, l'opposition (impiété — Dieu) se fait plus nettement et le sens du passage biblique devient plus clair

Nous méconnaîtrions un point essentiel de la morale juive, si nous pensions que, dans le combat pour la plus grande gloire de Dieu, seule la victoire finale importe et que la qualité de nos alliés n'entre pas en ligne de compte. Joad, pas plus que n'importe quel prophète d'Israël, n'adoptera jamais le principe douteux :

(1) cf. Deut. XXXII, 9.

la fin justifie les moyens. Josabeth, pour sauver Joas, propose qu'on recoure à Jébu. Jéhu, répondra le pontife, n'a pour servir la cause de Dieu

Ni le cœur assez droit ni les mains assez pures,  
Non, non : c'est à Dieu seul qu'il nous faut attacher.

(III, 6; 1092-93.) (1)

Publier les bienfaits du Seigneur est une des obligations les plus chères au fidèle. Eliacin a été élevé dans cet idéal, de même que la jeune Israélite du chœur d'*Esther* :

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,  
Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie.

(II, 8; 771-72.) (2)

Conformément au pathétique propre à *Athalie*, le chœur, dès son entrée, entonne un hymne grandiose, traduction des *Psaumes* et de la symphonie angélique qu'avait entendue Isaïe (chap. VI) :

Tout l'univers est plein de sa magnificence.  
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais.  
Son empire a des temps précédé la naissance.  
Chantons, publions ses bienfaits.

(I, 4; 311-14).

Si telle est la mission d'Israël, on comprendra la sainte fureur des prophètes en voyant leurs frères tomber dans les erreurs « des autres nations ». On appréciera aussi à juste titre des passages de ce genre :

Peuple ingrat? Quoi? toujours les plus grandes merveilles  
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles?

(A. I, 1; 107-08.) (3)

Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage,  
Hardi contre Dieu seull...

(A. III, 7; 1107-08.)

Le vocabulaire désignant les *attributs de Dieu* contient, dans Racine, toute la richesse des louanges bibliques. C'est dans cette partie de son travail que la foi de l'auteur fut sa collaboratrice

(1) cf. Psaumes XXIV, 3-4.

(2) cf. Psaumes LXXI.

(3) cf. Isaïe XLII, 20.

la plus fidèle et la plus féconde. Les chœurs, que sont-ils sinon un répertoire d'expressions liturgiques des plus poétiques ? Qu'on se rappelle, en effet, ces strophes célèbres :

O Dieu, que la gloire couronne,  
Dieu, que la lumière environne,  
Qui voles sur l'aile des vents,  
Et dont le trône est porté par les anges!

Dieu, qui vœux bien que de simples enfants  
Avec eux chantent tes louanges.

(E. I, 5; 353-58.)

Six versets différents ont inspiré ces vers qui, par leur harmonie, forment un tout admirable. Des passages de ce genre montrent jusqu'à quel point le poète a vécu dans l'intimité des textes sacrés.

Et voici les paroles bibliques en question : « Bénis, mon âme, l'Eternel ! Eternel, mon Dieu, tu es infiniment grand ; tu es vêtu de splendeur et de majesté. Tu t'enveloppes de lumière comme d'un manteau, tu déploies les cieux comme une tenture. Sur les eaux tu as posé les voûtes de ta demeure sublime, les nuages te servent de char, tu t'avances sur les ailes du vent. Des vents tu fais tes messagers ; des flammes ardentes, tes ministres. » (Ps. CIV, 1-4.) L'expression « voler sur l'aile des vents » se trouve dans le psaume XVIII, 11 et dans II *Samuel* XXII, 11. « Les simples enfants chanteurs des louanges de Dieu » sont une autre réminiscence biblique. Mais, demande M. Vianey, comment Racine a-t-il eu l'idée de rapprocher ces textes ? Sans doute, répond aussitôt le critique, parce que Godeau, dans sa version du verset 3 du Psaume VIII, avait, de sa propre autorité, introduit un rapprochement entre les anges et les enfants :

Ce n'est pas le seul chœur des Anges  
Qui chante en ton bonheur des hymnes triomphans :  
Pour confondre l'impie, on voit que les enfans  
Chantent dans le berceau tes divines Ionanges. (1)

Un autre thème souvent traité dans la liturgie, c'est l'éternité de Dieu. Aussi les allusions s'y rapportant sont-elles nombreuses dans nos tragédies :

---

(1) « Notes sur les origines des chœurs d'*Esther* » dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, année 1909, p. 112.

Son empire a des temps précédé la naissance.

(A. I, 4; 813.)

La sublime symphonie finale d'*Esther*, inspirée de plusieurs pages bibliques, rappelle plus spécialement le premier cantique de Moïse.

Que son nom soit hêné; que son nom soit chanté.  
Que l'on célèbre ses ouvrages  
Au delà des temps et des âges,  
Au delà de l'éternité!

(III, 9; 1283-36.)

M. Coquerel a prétendu qu'il y aurait une différence notable entre le texte de Racine (le poète suit la Vulgate et les Septante) et celui de l'*Exode* XV, 18, qui dit : « L'Éternel régnera à tout jamais ». C'est une vaine querelle de mots. « Éternité » signifiant « infinité dans le temps », quelle différence peut-il bien y avoir entre « régner à tout jamais » et « au delà de l'éternité » ? (cf. aussi la remarque de M. Mesnard 1)

Comme en témoignent *Psaumes* XXIX, 3, *Isaïe* LI, 15 et beaucoup d'autres passages, les livres sacrés aiment à montrer la puissance divine dominant les eaux, ces éléments invincibles.

Celui qui met un frein à la fureur des flots...

(A. I, 1; 81.)

Ce vers que, depuis Boileau, on ne se lasse pas d'admirer, a sa source dans *Proverbes* VIII : « Quand il affermit les cieux, dit la Sagesse, j'étais là, et quand il traça un cercle autour de l'abîme ; quand il consolida les nuées dans les régions supérieures ; quand jaillirent avec force les sources souterraines ; quand il imposa à la mer ses limites, empêchant les eaux d'enfreindre son ordre, et qu'il fixa les fondements de la terre. » (v. 27-29)

On a critiqué, parce qu'ils seraient contraires à l'esprit de l'Ancienne Alliance, ces vers d'*Athalie* :

L'esclave craint le tyran qui l'outrage;  
Mais des *enfants* l'amour est le partage.

(I, 4; 367-68).

Au lieu des cantiques charmants  
Où David t'exprimait ses saints ravissements,  
Et bénissait son Dieu, son Seigneur et son père,  
Sion, chère Sion, que dis-tu...

(II, 9; 804-07.)

De sévères censeurs ont affirmé que le sentiment de confiance filiale n'existait point entre les Juifs et leur Dieu. M. Mesnard ajoute cette note à la première citation : « Ici encore l'inspiration de la Loi Nouvelle est manifeste. » Or, le consciencieux critique se rétracte aussitôt, puisqu'il achève sa phrase en ces termes : « Et cependant Racine n'a rien dit qui ne fût conforme à l'Ancienne Loi. » Suit le renvoi à *Deutéronome* VI, 5. On est en droit de demander : pourquoi faire des remarques dont la seconde moitié infirme la première ?

Et, puisqu'on a soulevé cette question, faisons parler les textes et nous verrons clair ! Dieu enjoint à Moïse de définir en ces termes son attachement à Israël : « Tu diras à Pharaon : Ainsi parle l'Éternel : Israël est le premier-né de mes fils ; or, je t'avais dit : Laisse partir mon fils, pour qu'il me serve ; et tu as refusé de le laisser partir. Eh bien ! moi, je ferai mourir ton fils premier-né. » (Exode IV, 22-23) *Deutéronome* XIV, 1 dit aux Israélites : « Vous êtes les enfants de l'Éternel, votre Dieu. » Moïse leur reproche d'être des « enfants sans loyauté » (ib. XXXII, 20)... Enfants pervers, soit ! mais enfants tout de même.

Si l'on tient à voir exprimés ces mêmes liens en parlant, non plus du fils, mais du père, on les trouve dans *Jérémie* XXXI, 8 et dans le même cantique d'où le verset précédent est tiré :

Est-ce ainsi que vous payez Dieu de retour,

Peuple insensé et peu sage ?

N'est-il donc pas ton père, ton créateur ?

N'est-ce pas lui qui t'a fait et qui t'a organisé ?

(v. 6.)

Pourquoi enfin toute cette controverse, puisque Racine lui-même s'est chargé de répondre à ces critiques ? « Les Juifs, lit-on dans les *Remarques sur Athalie* (1), appelaient aussi Dieu leur père. Moïse dit : Vous avez abandonné le Dieu qui vous a engendrés (Deut. XXXII, 18) et Malachie : « Il n'y a qu'un Dieu et un Père de nous tous. » (II, 10)

Pendant, en faisant aveuglément sien le commentaire de saint Chrysostome sur *Abba pater*, l'auteur s'est trompé en écrivant aussitôt : « Mais en priant ils ne disaient point « Père ». Si quelques-uns l'ont fait, ç'a été par un instinct particulier. » C'est là une erreur qu'un auteur, même de second ordre, ne commettrait plus de nos jours. C'est en outre une imprudence : Ra-

(1) v. Mesnard, t. V, p. 210. cf. aussi t. III, p. 645, note 2:

cine, qui connaissait bien la Bible, n'a certainement jamais vu un livre de prières juif. Cependant, n'accusons pas le poète de légèreté ; de son temps, les bébraisants étaient rares et la liturgie israélite totalement ignorée. Mais à l'heure qu'il est, tout homme qui s'intéresse à l'office synagogaal ou qui feuillette simplement une des nombreuses traductions du rituel hébreu s'aperçoit que peu d'invocations y sont aussi fréquentes que celle qui commence par les mots : *Abinou ! Malkénou !* « Notre Père! Notre Roi ! » Bien plus : nous osons affirmer que la prière chrétienne par excellence est d'inspiration nettement juive. Pour s'en apercevoir, il suffit de citer, avec leur traduction hébraïque, les paroles initiales de l'*Oraison dominicale* : « Notre Père qui est aux cieux ! » (en hébreu: *abinou chébachamayim*; cf. l'araméen: *abouhon dt bichmaya*), qui se trouvent dans la Michna, (1) dans le Talmud (2) et dans les prières journalières juives. (3)

On est donc mal fondé à contester l'existence de liens filiaux entre Israël et son Dieu. Mais il serait intéressant de savoir comment ces préjugés ont pu naître. Tout le monde connaît les passages bibliques qui parlent du « Dieu jaloux » et du « Dieu vengeur ». Rien de plus naturel que la question : un tel Dieu, est-il capable d'éprouver des sentiments paternels ?

Ceux qui raisonnent de la sorte se montrent-ils aussi judicieux pédagogues qu'ils s'efforcent d'être fins psychologues ? Nous nous opposerions moins à ces appréciations hasardées si l'on était tombé d'accord pour refuser au justicier éternel les saintes faiblesses nées de l'amour *maternel*. Mais n'est-il pas absurde de dénier à l'éducateur divin l'attachement le plus complet à ses enfants parce qu'il punit les pécheurs ? Le *père* qui ne serait qu'amour a-t-il déjà vu le jour ? Le verra-t-il jamais ? Les types abstraits avec lesquels opère la psychologie sont-ils des êtres vivants ? Existrent-ils ailleurs que dans la généralisation philosophique ? Est-il permis de présenter de semblable manière Dieu, synthèse de *toutes* les perfections ?

Dieu étant Justice, ne peut pas seulement récompenser. Son amour ne s'égare pas dans un sentimentalisme dangereux, mais demeure une force agissante, capable de se surmonter, c'est-à-

(1) Roch-hachana III, 8.

(2) Sota, 49 b.

(3) entre autres, dans le *Quaddsch*, prière pour les Morts. cf. l'étude de M. Armand Lipman, *Les Origines juives de l'Oraison dominicale* (Fischbacher 1921.)

dire de punir, quand l'intérêt de ses enfants l'exige. Hanna avait reconnu cette vérité (I. Samuel II, 6), Joad l'a répétée :

Tu frappes et guéris; tu perds et ressuscites.

(III, 7; 1123.)

Le bon sens et la vérité historique veulent, en outre, qu'on n'oppose point la Justice juive à l'Amour chrétien. Bien que l'Evangile insiste sur la douceur divine, personne n'aura l'idée étrange de lui contester la notion de justice. Au fait, les perspectives que l'Eglise présente à ses fidèles ne font pas seulement entrevoir des récompenses : outre le paradis, elle connaît l'enfer. Dès lors, pourquoi dénier au judaïsme l'idéal d'un Dieu-Amour ? Il faut cependant convenir qu'une face du problème a été davantage mise en lumière par l'Ancien et l'autre, par le Nouveau Testament. Ainsi, tout le débat se réduit à une affaire d'accent.

Nous en avons assez dit pour être certain qu'on ne confondra plus la justice avec la vengeance. Le « bras vengeur », (A. I, 2; 233) qui abat Athalie, foudroie une race impie. Le Dieu jaloux, le Dieu victorieux, le Dieu des combats, c'est le Dieu qui ne souffre pas qu'on égorge l'innocence, c'est le Dieu qui répand sur Mathan l'esprit d'impudence et d'erreur. (1)

Nous affirmons encore — et cette constatation étonnera peut-être bien des lecteurs — que ces deux alexandrins du début d'*Athalie* contiennent une expression qui n'a pas son équivalent dans la langue hébraïque :

Dès longtemps votre amour pour la religion

Est traité de révolte et de sédition.

(I, 1; 29-30.)

Les anciens Juifs, ces croyants par excellence, ignoraient le vocable « religion ». (2) On conçoit facilement que les hommes ne possèdent pas des mots dont ils ignorent les concepts. Mais il n'est pas moins vrai que nous n'éprouvons pas le besoin de dénommer ce qui nous est trop familier.

---

(1) Cette sorte d'intervention divine joue un grand rôle dans l'histoire sainte. C'est la perturbation qui perd les Egyptiens (*Exode XIV, 24*), qui fait triompher Josué de la population indigène de la Palestine (*Josué X, 10* et *Exode XXIII, 27*) et qui, au temps de Nabuchodonosor, s'est tournée contre Israëli (*Jérémie LI, 34*.)

(2) Les modernes disent *da'h*, Loï.

On ne peut terminer ces pages consacrées aux relations entre Israël et son Dieu sans signaler aussi l'idée qui est à la base de ce vers d'*Esther* :

Elle a répudié son époux et son père.

(I, 4; 257.)

Les lecteurs d'*Osée* et d'*Isaïe* connaissent bien cette image. Les nabis ont, en effet, maintes fois comparé les liens qui unissent Dieu et son peuple à ceux qui existent entre époux. Le Seigneur dit à Israël : « Alors, je te fiancerai à moi pour l'éternité ; tu seras ma fiancée par la droiture et la justice, par la tendresse et la bienveillance ; ma fiancée en toute loyauté, et alors tu connaîtras l'Éternel » (*Osée* II, 21-22). Il semble même que, pour les anciens, tout signe d'attachement à une divinité était considéré comme une union conjugale (1). Voici comment *Osée* dépeint le retour de la nation juive à son Dieu : « Elle courra après ses amants, elle ne pourra les atteindre, elle les cherchera, elle ne les trouvera point. Alors elle dira : « Allons, revenons à mon premier époux : j'étais jadis plus heureuse qu'aujourd'hui. » (II, 9) Après la réconciliation d'Israël avec son Maître, les fidèles demanderont que, pour désigner Dieu, on ne se serve plus du mot *Baal*, mais de *Ich* (ib. v. 18) : les deux termes signifient époux ; pourtant le premier rappelle par trop le Dieu *Baal*, l'époux illégitime.

De tout temps, les prophètes se sont appliqués à combattre l'idolâtrie. Dans cette lutte, la Bible n'omet rien qui soit de nature à guérir les hommes de leur folie. Elle a recours aux considérations logiques, objectives, froides, aussi bien qu'à l'ironie amère et mordante. Les nombreux passages d'*Isaïe* et des *Psaumes* sont trop connus pour être cités. *Mathan* lui-même s'en souvient lorsqu'il répond à *Nabal*, qui le prend pour un sincère serviteur de *Baal* :

Ami, peut-tu penser que d'un zèle frivole  
Je me laisse aveugler pour une vaine idole,  
Pour un fragile bois, que malgré mon secours  
Les vers sur son autel consomment tous les jours?

(III, 8; 919-22.)

L'ancien lévite s'est évidemment rappelé *Isaïe* XL, 19-20 et XLI, 6-7.

(1) cf. *Lév.* XVII, 7.

La fine raillerie du prophète (chap. XLIV) inspire la jeune Israélite repoussant avec indignation le soupçon qu'elle pourrait fléchir le genou devant une idole muette.

Moi! je pourrais trahir le Dieu que j'aime?  
J'adorerais un dieu sans force et sans vertu,  
Reste d'un tronc par les vents abattu,  
Qui ne peut se sauver lui-même?

(E. II, 8; 763-66.)

Le chœur se fait l'écho de plusieurs passages des *Psaumes*, quand il chante :

Dieux impuissants, dieux sourds, tous ceux qui vous implorent  
Ne seront jamais entendus.  
Que les démons, et ceux qui les adorent,  
Soient à jamais détruits et confondus.

(ib. 767-70.)

Ce quatrain, est-il une réminiscence de la tragi-comédie sur le Carmel, où Elie conseillait aux prêtres d'invoquer Baal d'une voix plus forte ? Ce dieu peut-être dormait-il ou n'entendait-il pas des prières dites à voix basse. Les termes mêmes du psalmiste et les rapports établis entre les dieux et ceux qui les implorent indiquent cependant clairement que la source des deux premiers vers se trouve dans *Psaumes* CXV, 4-8, tandis que la suite, il faut la chercher dans le chap. XCVII : « Ils sont déçus tous les adorateurs d'idoles, qui se glorifient de leurs vaines divinités. » L'expression *démons*, qui ne figure pas dans le texte cité, semble être emprunté au Cantique de Moïse. (Deut. XXXII, 17).

L'antiquité a connu l'idolâtrie sous les aspects les plus absurdes. Il est cependant difficile de préciser à quelle forme particulière du paganisme les prophètes s'attaquaient. Eh bien ! en cela encore, le poète demeure fidèle à l'Écriture, car la Bible ne distingue pas entre les différentes formes de l'erreur ; elle ne connaît que le Dieu légitime et les « autres dieux », qu'elle appelle aussi les « dieux des peuples » ou encore les « dieux étrangers ». (1 Si, de temps en temps, les livres sacrés nomment plus spécialement telle ou telle divinité, ce sont celles qui, à un moment donné, furent particulièrement dangereuses pour le génie israélite : Moloch, Astarté, Baal. Seul ce dernier, ainsi qu :

---

(1) γ. Ex. XX, 3; XXXIV, 14; Deut. XIII, 3; XXIX, 25; XXX, 17.

le sabéisme, nous intéresse ici. On sait quel est le rôle de l'idole qu'Athalie vénère, et dont elle veut introduire le culte en Judée. L'adoration des astres était pratiquée surtout dans l'empire d'Assuérus. Le roi lui-même s'y adonnait :

Aux feux inanimés dont se parent les cieux  
Il rend de profanes hommages.

(E. II, 3; 739-40.)

Fidèle à sa foi, c'est en ces termes que le monarque rassure son épouse :

...sur ce trône assis près de vous,  
Des astres ennemis j'en crains moins le courroux.

(E. II, 7; 875-78.)

Après une nuit troublée,

Il a fait assembler ceux qui savent le mieux  
Lire en un songe obscur les volontés des cieux.

(E. II, 1; 407-08.)

Les termes employés dans *Esther* et *Athalie* pour désigner le Dieu d'Israël compléteront heureusement les considérations précédentes et nous serviront de transition à l'étude des noms propres que nous aborderons dans un instant. Ces appellations s'adaptent toujours merveilleusement aux situations diverses. Le sublime

Grand Dieu, voici ton heure, on t'amène ta proie.

(v. 1688.)

de Joad et le

Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse.

(v. 1378.)

d'Azarias rendent mieux le sérieux du moment que ne pourraient le faire de longues harangues. Pendant le redoutable interrogatoire de Joas, Josabeth prie le « grand Dieu » de mettre sa sagesse en la bouche du jeune prince.

Nulle autre expression n'aurait pu mieux traduire le sens profond des offrandes des prémices que celle dont se sert Zacharie parlant du « Dieu qui nourrit les humains ». Il a suffi au poète un seul alexandrin pour rendre l'idée dominante de tout le chapitre XXVI du *Deutéronome*.

Dans le moment angoissant où il voit ses lévites prêts à la rencontre décisive, et comme pour s'exouser de son audace, Joad s'adresse à l'éternelle Sagesse, la suppliant de soutenir ses guerriers. Une autre scène : la petite troupe secondée par l'invisible Protecteur est victorieuse des forces d'Athalie :

La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.

(V, 6; 1748.)

A propos de l'exclamation « ciel ! » qui, à maintes reprises, revient dans nos pièces, le consciencieux annotateur biblique d'*Esther* et d'*Athalie*, M. Coquerel, a fait la remarque suivante : « Racine s'est servi de ce mot : ciel ! sans se rappeler qu'il faisait parler des Juifs, qui évitaient soigneusement de matérialiser l'idée de Dieu. C'est à peine si, comme figure exprimant la puissance divine, le terme convenait, dans un chant du chœur (A. II, 772, 782), dans la bouche de Joad et de Josabeth (I, 244; IV, 1263; IV, 1371) ou même dans celle d'Athalie (II, 470) et de Matban (II, 557)... Le mot est tout à fait contraire à l'esprit juif et ne se trouve pas dans l'Écriture. » (1) A l'appui de ce qu'on vient de lire, rappelons un verset de la prière que Salomon récita lors de l'inauguration du Temple. Le roi y oppose l'immensité des cieux à l'infinité de Dieu : *I. Rois VIII*, 27. La piété juive n'aurait jamais permis d'identifier le Créateur avec une de ses créations, si grande fût-elle. Mais n'est-on pas trop sévère, lorsqu'on compare cette inexactitude à une inadvertance impardonnable, celle que l'abbé de Villars avait censurée dans *Bérénice* ? Mettre dans la bouche d'une Juive l'exclamation païenne « dieux ! dieux ! » n'équivaut nullement à employer le mot « Ciel » dans les passages cités.

On verra tout à l'heure que Racine distingue entre le nom de *Juif* et le nom d'*Israël*, celui-ci désigne le peuple élu, celui-là les juiveries du ghetto. Cela est encore vrai pour des expressions renfermant le mot « Dieu ». Athalie s'avoue vaincue par le *Dieu des Juifs*. Le cri de rage : « Dieu des *Juifs*, tu l'emportes ! » cadre avec la malédiction de l'aïeule dénaturée contre son petit-fils. (On ne manquera pas de noter le sens péjoratif attaché dans tous ces passages au mot « Juif ».) Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple qui soit en désaccord avec notre affirmation. Nabal parle du Dieu d'*Israël* ! (III, 3 ; 918). Qu'on veuille pourtant re-

(1) P. 44; les renvois de M. Coquerel ne sont pas très exacts dans ce passage.

marquer que le confident de Matban est, moins que la reine et le prêtre de Baal, l'adversaire du Dieu de Joad. L'anomalie signalée s'explique encore par les nécessités de la rime.

D'autre part, nous n'avons relevé aucune exception à la seconde partie de notre assertion : tous les personnages pieux de nos pièces s'adressent soit au *Dieu de Sion*, soit au *Dieu d'Israël*, ou encore au *Dieu de Jacob* ; jamais au *Dieu des Juifs*.

Athalie s'est plu à nommer son adversaire le *cruel Dieu* des Juifs. Le chœur (A. IV, 6) invoque le *Dieu jaloux*, le *Dieu des vengeances*. Qui sait si ce n'est pas un seul et même acte de la justice divine qui leur a inspiré, à l'un et à l'autre, des jugements aussi opposés : dans le domaine religieux, tout dépend de l'interprétation. Celui que Joad appelle le *juge sévère*, le *vengeur de l'innocence* et le *père de l'orphelin*, est qualifié par Athalie d'impitoyable.

Les *noms propres* parsemés dans les deux tragédies en complètent la couleur biblique. Quoique Racine ignorât l'art de forger des noms, pour remplacer des vocables authentiques mais pas assez harmonieux et évocateurs (cf. le fameux « Jérimadeth » dans *Booz endormi*), nous en avons relevé plus de trente dans *Esther* et soixante dans *Athalie*.

Le procédé consistant à compter les noms propres est moins puéril qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Il montre par le langage muet et persuasif des chiffres que la tragédie de 1691 est, pour ainsi dire, mieux enracinée dans le sol et dans l'histoire bibliques que sa sœur aînée. Cette proportion s'accroît davantage en faveur d'*Athalie* si l'on considère que dans *Esther* la moitié des noms propres n'ont qu'un lien très faible avec le sujet : telle l'allusion aux filles qui, de *l'Inde* à *l'Hellespont*, de *l'Égypte*, du pays des *Parthes* et des *Scythes*, comparurent à Suse ; ou encore le nom propre insignifiant contenu dans ces mots de Mardochée :

Ce Dieu ne vous a pas choisis

Pour être un vain spectacle aux peuples de *l'Asie*.

(I, 3; 213-14.)

Si l'on excepte les noms qui, par le fait qu'ils désignent les lieux où se passe l'action (*Suse*, *Perse*, *Chaldée*, *Euphrate*) se présentent de soi, ce qui reste est assez mince : il n'y a guère

à rappeler que la déplorable *Sion* et les rives du *Jourdain*. Les indications géographiques, qui forment à peu près la moitié de tous les noms propres contenus dans *Esther*, se réduisent ainsi à deux mots... qu'il aurait été bien difficile de ne pas écrire.

Par contre, les six noms géographiques que nous avons relevés dans *Athalie* ont une valeur évocatrice tout autrement importante. A propos de la promulgation de la Loi, le chœur célèbre le *mont Sinaï* et son sommet enflammé où

Dans un nuage épais le Seigneur enfermé  
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.

(I, 4; 335-36.)

Ailleurs, les deux capitales (celle de Juda et celle d'Israël) sont opposées avec art : Racine montre le contraste entre *Jérusalem*, ville choisie par Dieu, où l'on va oindre le dernier rejeton de David, et l'idolâtre *Samarie*, siège du mal. Dans un autre ordre d'idées, mais avec une intention analogue, *Athalie* parle du calme que goûte sa Jérusalem, alors que Jéhu, le fier Jéhu, tremble dans *Samarie*. La prophétie de Joad compare aussi la  *cité perfide* , la ville détruite, objet de sa douleur, à la *Jérusalem* nouvelle, charmante et éternelle.

*Sion* devient synonyme tantôt de « temple » (A. III, 8), tantôt d'« Israël » (A. II, 9.) Le *Jourdain* dont parle *Athalie* n'est nullement le fleuve cher à la mémoire du chœur d'*Esther*. C'est le « Rhin palestinien », qui ne voit plus l'Arabe vagabond ni l'altier Philistin.

Les allusions au *vil Dieu de l'Égypte*, dont Jéhu tolère les temples, au  *dieu du Nil* , auquel le volage Israël rendit au désert un culte criminel, et celles qui rappellent le fleuve où Moïse fut abandonné, relèvent déjà des *noms historiques*, que nous allons examiner maintenant.

Certes, il serait faux de prêter à Racine l'intention de faire un cours d'histoire, depuis la création :

L'Éternel est son nom. Le monde est son ouvrage,

(E. III, 4; 1052.)

jusqu'à l'époque désignée par les derniers vers d'*Esther* :

Au delà des temps et des âges,  
Au delà de l'éternité.

C'est comme poète que Racine a introduit dans ses œuvres des allusions à l'histoire sainte. Voilà pourquoi nous en rendons encore une fois compte ici, dans les pages traitant du style de Racine, après l'avoir déjà brièvement fait dans le chapitre consacré au problème de la Providence (p. 48 et suivantes).

L'histoire du peuple juif commence avec *Abraham*, surnommé *Ha-Ibri*. Le mot est différemment interprété : soit qu'il remonte à un nom propre, à *Eber*, arrière-petit-fils de Sem, soit qu'il provienne du verbe *abar*, passer. D'après cette dernière hypothèse, l'*Hébreu* serait celui qui a passé le fleuve, celui qui venait de l'autre rive de l'Euphrate. (1) Si Racine a donné la préférence à cette appellation, c'est que ce mot semblait au poète plus noble que ses synonymes (*Israélites* et surtout *Juifs* rappelaient par trop le ghetto !). Cette supposition, si singulière qu'elle puisse paraître, est fort probable quand il s'agit d'un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle (cf. notre chap. II, notamment p. 54 et suiv.). Du point de vue historique, il faut regretter que l'usage n'ait pas suivi l'exemple du poète : le mot « Hébreu » évoque le souvenir du père de la nation, alors qu'« Israélite » dérive d'Israël-Jacob ; « Juif » vient de Juda. Nous donnons encore raison à Racine contre l'hébreu lui-même, qui ne connaît guère le terme « fille d'Abraham » employé par Elise. Pour désigner la femme juive, Deut. XV, 12 se sert d'*Ibria*. On dira plus tard « fille d'Israël » et « Juive » (*Judith*, *Yehoudith* en hébreu). Pourtant, puisqu'on dit couramment « fils d'Israël, fils d'Abraham », pourquoi ne pas dire aussi « fille d'Abraham » ?

La Bible appelle *Agar* « servante égyptienne ». (2) Racine a fait d'elle une femme de la suite d'Athalie et lui a assigné un rôle qui tient en cinq vers.

*Ismaël*, qui fait le récit de la mort de Mathan et de la victoire remportée sur les Tyriens (V. 6), ne doit pas son nom au fils d'Agar, mais au lévite dont parlent II. Chr. XXIII, 1. D'autre part, c'est bien du premier Ismaël, « père de peuplades sauvages », (3) que descend Nabal, celui qui, conformément à l'histoire, ne sert ni Baal, ni le Dieu d'Israël.

Josabeth craignant pour la vie d'Eliacin, Joad la rassure en lui rappelant le sacrifice d'*Isaac*, « le fils innocent, tout l'es-

(1) Quelques-uns rendent encore le vocable « hébreu » par « nomade » (v. Gen. XII, 6).

(2) Genèse XVI.

(3) Genèse XXV, 12-18.

poir de sa race », qui, lui aussi, fut sauvé d'une mort certaine. Le développement que l'auteur fait de cet événement mémorable en souligne l'importance.

*Amalec*, aïeul du premier ministre d'Assuérus, est petit-fils d'*Esau*. (1) Quoique le *Livre d'Esther* ne mentionne pas expressément cette ascendance d'*Aman*, « fils de Hamdata, l'*Agaghite* », elle est attestée par *I. Samuel* XV : Agag, lui aussi adversaire acharné d'*Israël*, fut roi d'*Amalec*. (2)

Joad, fidèle en cela au langage de l'Écriture, désigne la nation entière par le nom de *Jacob* (v. 1140). Le dernier chœur d'*Athalie* s'adresse au Dieu de Jacob. Les compagnes d'*Esther* sont appelées « de l'antique Jacob jeune postérité ».

Des douze fils de Jacob trois seulement sont nommés, dans nos tragédies. D'abord *Lévi*, père de la sainte tribu, ancêtre de Moïse et d'Aaron, aïeul de Joad. Les lévites, ces zélés serviteurs de Dieu, sont l'incarnation de la fidélité à la Loi. Le grand pontife, pour ranimer la foi de ses prêtres, leur rappelle en ces vers pleins de feu l'exemple à suivre :

Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites  
 Qui lorsqu'au Dieu du Nil le volage Israël  
 Rendit dans le désert un culte criminel,  
 De leurs plus chers parents saintement homicides,  
 Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides,  
 Et par ce noble exploit vous acquirent l'honneur  
 D'être seuls employés aux autels du Seigneur?

(IV, 3; 1362-68.)

Les textes sacrés (celui des *Rois* et celui des *Chroniques*) laissent en suspens la question de savoir si les lévites seuls renversèrent *Athalie* ou s'ils y furent aidés par les chefs militaires. Quoi qu'il en soit, l'honneur de cette victoire revient à la tribu dont Joad faisait partie. Rappelons que le chœur d'*Esther* se compose de jeunes Israélites sans distinction de tribu (« filles de Sion, jeunes et tendres fleurs »), alors que, dans *Athalie*, où l'action est autrement grande, les « filles des plus saintes familles » chantent les louanges de Dieu : les membres de la tribu de *Lévi* mènent l'action ; les autres personnages (*Eliacin* et *Athalie* même) sont plus ou moins passifs.

(1) *ib.*, XXXVI, 12.

(2) Contre Racine, *Esther*, III, 894-897; cf. aussi la note de M. Memard.

David, Joas et le Messie descendent de *Juda*. C'en est assez pour marquer l'intérêt qui se concentre sur ce nom. « *Juda* » désigne encore le royaume où se passe l'action d'*Athalie*. Quant aux héros d'*Esther* : la reine, Mardochée et sa confidente, ils sont issus de la tribu de *Benjamin*.

Le nom de *Thamar* — qui signifie « *Palme* » — fut porté pour la première fois par la bru de *Juda*. Quoiqu'elle soit l'aïeule de *David*, Racine lui assigne un rôle inférieur à cause, semble-t-il, d'une affaire peu glorieuse qui, selon *Genèse XXXVIII*, se rattache à ce nom. Peut-être aussi notre auteur ne faisait-il que suivre *Du Ryer* qui avait déjà introduit une *Tbamar*.

Après la sortie d'*Egypte*, en voyant devant lui la mer et derrière lui l'armée ennemie, Israël, pusillanime, adresse à *Moïse* ces reproches amers : « Est-ce faute de trouver des sépulcres en *Egypte* que tu nous as conduits mourir dans le désert ? Quel bien nous as-tu fait, en nous tirant de l'*Egypte* ? N'est-ce pas ainsi que nous te parlions en *Egypte*, disant : « Laisse-nous servir les *Egyptiens* ? » De fait, mieux valait pour nous être esclaves des *Egyptiens*, que de périr dans le désert. » (*Exode XIV*, 11-12.)

C'est à ce sentiment de lâcheté que fait allusion *Azarias*, quand, après l'inspection des parvis sacrés, il décrit en ces termes la fuite des partisans d'*Athalie* :

Depuis qu'à *Pharaon* ce peuple est échappé,  
Une égale terreur ne l'avait point frappé.

(III, 7; 1105-06.)

Par contre, nous ne pouvons pas admirer le parallèle de *Zacharie* entre la frayeur que *Moïse* inspira à *Pharaon* et l'impression que produisit sur *Athalie* le foudroyant « Reine, sors de ce lieu redoutable ! » de *Joad* (II, 2; 404). La crainte, croyons-nous, provient de l'ascendant exercé par une âme étrangère sur la nôtre. Pour cela, il faut qu'il y ait un lien psychique entre l'une et l'autre. Il semble cependant qu'il n'y eût aucun point de contact entre *Pharaon* et *Moïse*. Celui-ci exigeant, au nom de Dieu, la libération de son peuple, le monarque lui répond : « Quel est cet Eternel dont je dois écouter la parole en laissant partir Israël ? Je ne connais point l'Eternel, et certes je ne renverrai point Israël. » (*Exode*, V, 2.) Lorsque, sous l'influence des plaies continuelles qui le frappent, le roi chancelant autorise

enfin le départ de ses esclaves, c'est, pour ainsi dire, sous l'effet d'une douleur physique. Peut-on comparer cette épouvante à celle que devait provoquer le ministre de Dieu chez la vieille pécheresse ? Ici, l'âme de Joad, de toute sa grandeur majestueuse, domine Athalie ; Dieu apparaît pour réduire en poudre Baal, Astarté et Moloch.

Tout le lyrisme de Racine s'est concentré sur la scène du *Sinaï*. C'est elle qui lui a inspiré ces belles strophes :

O divine, ô charmante loi !  
O justice, ô bonté suprême !  
Que de raisons, quelle douceur extrême  
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

(A. I, 4; 347-50.)

Contrairement à ce que prétend M. Delfour, les allusions à la vie de *Moïse* sont fort minces. Il n'y a guère lieu de rappeler que ces vers de la harangue d'Abner :

Moïse, par sa mère au Nil abandonné,  
Se vit presque en naissant à périr condamné ;  
Mais Dieu le conservant contre toute espérance,  
Fit par le tyran même élever son enfance.  
Qui sait ce qu'il réserve à votre Ellacin?...

(V. 2; 1609-13.)

Joad, continuateur d'Aaron, conscient de ses droits et de ses devoirs, tout pénétré de la grandeur de son ministère, adresse à sa suite cette question hautaine :

Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil,  
Nous voyant avancer dans ce saint appareil  
Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple ?  
Un roi que Dieu lui-même a nourri dans son temple,  
Le successeur d'Aaron de ses prêtres suivi,  
Conduisant au combat les enfants de Lévi...

(IV, 3; 1351-56.)

Mathan, ce monstre d'impiété, est aussi appelé *Abiron* et *Dathan* (1) : ce sont les noms des deux fils d'Eliah qui, avec Coré et deux cent cinquante chefs juifs, disputèrent la tiare à Aaron. Les autres injures jetées en même temps à la tête du prêtre de Baal rappellent des traîtres qu'on connaît par l'histoire

---

(1) C'est pour éviter Philatus que Racine a interverti l'ordre dans lequel *Nombres XVI* indiquent ces deux noms.

de David : *Doëg* provoqua le meurtre que Saül commit à Nob. (1) D'après le psaume LII, ce vil Edomite est la personification du mal. *Achitophel*, un ancien ami de David, après avoir passé du côté d'Absalon, s'est suicidé pour n'avoir pas réussi à perdre son premier maître. (2)

Le nom de *Josué* ne se trouve pas dans nos tragédies. Racine a de même fait peu d'emprunts à l'époque des *Juges*. Ismaël rappelle la victoire de *Gédéon* sur le fier Madianite. (V, 6.) (3) Joas, à la vue des préparatifs mystérieux dont il ignore le sens, demande si l'on s'apprête à le présenter en holocauste, comme autrefois la *fillette de Jephté*. Le chœur du deuxième acte compare Joas élevé au temple à l'aimable *Samuel* qu'on vit orôître à l'ombre du tabernacle.

Seul le nom d'*Abner* fait allusion à l'époque de Saül. Racine avait à sa disposition les noms authentiques des chefs qui avaient pris part à la révolution contre Athalie, tels *Maasséia* et *Elisaphat*. Il a préféré donner au général un nom évocateur.

La figure centrale de l'époque des rois, c'est *David*. Comme nous avons déjà fait plus haut (4) des réserves au nom de la vérité historique, nous considérons ici seulement le roi tel qu'il a vécu dans la mémoire nationale et tel que Racine l'a vu. Fidèles à leur méthode de partager le monde en deux groupes opposés, l'un souverainement bon et l'autre foncièrement mauvais, les Juifs ont réparti de même leurs monarques en deux classes : d'un côté, ceux qui, comme le « saint roi » *Josaphat*, ont suivi l'exemple de David, l'élu de Dieu. — et de l'autre côté, les abominables disciples du plus méchant des hommes, *Jéroboam*, premier roi d'Israël, *Joram* et *Okosias* (l'aïeul et le père de Joas), *Achab*, sa maudite femme *Jézabel* et leur exécrable fille *Athalie*.

Autant que de David la race est respectée,  
Autant de Jézabel la fille est détestée.

(I, 2; 271-72.)

Cette opposition est plus forte encore dans la scène du couronnement :

(1) I. Samuel XXI-XXII.  
(2) II. Samuel XVI-XVII.  
(3) Juges VII.  
(4) p. 109.

JOAD

Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler,  
A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler?

JOAS

David, pour le Seigneur plein d'un amour fidèle,  
Me paraît des grands rois le plus parfait modèle.

JOAD

Ainsi dans leurs excès vous n'imiteriez pas  
L'infidèle Joram, l'impie Okosias?

JOAS

O mon père!

JOAD

Achievez, dites, que vous en semble?

JOAS

Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble!

(IV, 2; 1283-90.)

Qu'on trouve dans le texte sacré une fois Okosias et Joram, une autre fois Achab et Jézabel, ou encore Jéhu et Athalie, cela importe peu : les circonstances ont changé, les détails, le degré de la méobanceté, le fond est resté le même.

Le règne de l'impie Achab a permis au poète d'introduire un personnage qui lui était cher à plus d'un titre, le prophète *Elie*. Joad a été formé à l'image du voyant de Tisé. L'on sait, en outre, que le temps « si fertile en miracles », c'est l'époque où vécut ce redoutable adversaire d'Achab et de Jézabel.

Les critiques qui voient en Racine un homme cruel citeront volontiers les événements auxquels nous venons de faire allusion. Le tableau est, en effet, d'une férocité grandiose :

Sous les pieds des chevaux cette reine foulée,  
Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,  
Et de son corps hideux les membres déchirés.

(I, 1; 118-18.)

L'auteur insiste sur les détails mêmes de la scène d'épouvante, qu'il reprendra dans le songe d'Athalie :

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange  
D'os et de chair meurtris, et traînés dans la fange,  
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux  
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

(II, 5; 503-06.)

Avant d'accuser notre poète de cruauté, nous pensons qu'il serait plus juste de se reporter à la parole et à l'esprit de

l'Écriture. En somme, Racine n'a fait que reprendre le récit du chroniqueur biblique. Dans la pensée des deux hommes, chaque détail témoigne en faveur de la Providence et des avertissements prophétiques. D'ailleurs, aurait-on montré la même sévérité à l'égard d'un auteur romantique décrivant la scène terrible de la mort de Jézabel ? On eût certainement souligné combien il était curieux de pittoresque. Pourquoi blâmer chez l'un ce qu'on aurait loué chez d'autres ?

*Jéhu*, choisi pour exécuter les menaces divines sur la maison d'Achab, méritait le mépris de Joad, refusant de lui confier le trésor de David.

L'on sait que le nom donné par Joad au prince soustrait à la rage d'Athalie n'est point inventé : un des derniers rois de Juda, s'appelait *Eliacin*. Sans le savoir peut-être, Racine a donné à son héros un nom significatif. Eliacin (en hébreu : Elyakim) veut dire : « Dieu relèvera ».

Ni le récit des *Rois* ni celui des *Chroniques*, ne parlent de *Salomith*, dont le nom a aussi une portée symbolique : « Amie de la Paix ». Quel nom convenait mieux à la fille de Josabeth ?

*Nabal* est de même un personnage fictif. On dira volontiers du détestable confident de Mathan ce qu'Abigail avait dit du premier Nabal : « Nabal il se nomme, et *nabal* (insensé) est son caractère. » (I. Samuel XXV, 25.)

Nous ne nous arrêterons pas sur les noms des personnages d'*Esther* déjà connus par le récit biblique ; nous rappellerons seulement ceux qui ne figurent pas dans le texte hagiographique. *Asaph* est célèbre comme auteur de différents psaumes. Toutefois, il est fort probable qu'en faisant de lui un officier royal, Racine ait pensé à un autre personnage de ce nom, à un Asaph dont le fils, Yoach, était employé à la cour d'Ezéchias, en compagnie d'Eliacin et de Chebna. (1) D'ailleurs on se demande pourquoi Racine n'a pas donné à Asaph le nom de celui dont il remplit les fonctions, savoir *Harbona* ?

Pour être complet, rappelons les noms d'*Elise*, tirant son origine d'*Elisée*, disciple d'Élie, d'*Hydaspe*, étranger à la Bible, et du libérateur des Juifs, *Cyrus*, connu des lecteurs d'*Isaïe*, de *Daniel*, d'*Esra* et des *Chroniques*. De même, uniquement pour mémoire, indiquons encore ces noms de peuples : *Philistins*, *Arabes* et *Tyriens*. Dans la tragédie de 1691, ces der-

(1) v. II. Rois XVIII, 18.

niers (« mes Tyriens », les appelle Athalie) personnifient la terreur et la domination étrangère.

Nous devrions examiner encore le degré de fidélité à l'Écriture des notes de Racine sur des sujets religieux (1) et de ses annotations aux différents livres bibliques, notamment à celui de *Job*. (2) Mais comme nous n'avons point à juger des connaissances du poète, et puisque nous nous sommes proposé, avant tout, de retrouver les sources de son inspiration artistique, nous nous contentons de les signaler à l'attention de nos lecteurs, sans nous y arrêter.

En continuant ces recherches, on n'ajouterait d'ailleurs que quelques détails à ceux qui précèdent. L'aspect général du tableau que nous avons voulu tracer est, d'ores et déjà, fixé, la question de la fidélité de Racine au texte sacré, résolue : l'auteur a admirablement rendu le fond et la forme, la lettre et l'esprit de la Muse hébraïque. S'il s'en est éloigné parfois, c'est, pour ainsi dire, malgré lui : la convention et le milieu l'y avaient poussé.

On peut critiquer certains détails ; l'ensemble de l'édifice est d'une grandeur majestueuse. L'impression finale que produit la poésie biblique de Racine est d'une beauté sereine, sacrée, pourrait-on ajouter.

---

(1) Mesnard, t. V, pp. 201-204.

(2) t. VI, pp. 177-179.

## CHAPITRE VI.

- I. Une interprétation protestante d'*Esther* : l'édition neuchâteloise de 1869 et une imitation hébraïque d'*Athalie* : *Guemoul Athalia*, par Franco Mendès. — *Ceuvres inconnues de J. Racine* publiées par l'abbé Bonnet.
- II. L'influence de la poésie biblique de Racine. — *Judith* de Boyer. — Le XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Le Génie du Christianisme*: citation du parallèle entre Racine et Virgile. — *Saül* de Lamartine : sa place dans l'histoire littéraire; emprunts faits à Racine.

### I.

La première représentation d'*Esther* eut lieu le 26 janvier 1689. La même année déjà vit une seconde édition de la célèbre tragédie, publiée par les soins des protestants de Neuchâtel. Ce précieux livre, que M. Mesnard avait vainement cherché, nous avons pu le consulter à la Bibliothèque publique de Neuchâtel même. Le volume que nous avons sous les yeux porte le numéro 11366.

Le savant avait parfaitement raison contre Edouard Fournier qui prétendait qu'« *Esther* avait été une protestation pour les victimes de la révocation de l'édit de Nantes, et que Mme de Maintenon avait inspiré à Racine l'idée de cette sublime supplique, la seule qu'elle pût faire entendre au roi en leur faveur. Les protestants de Neuchâtel, riposte justement le critique, étaient dans leur droit en tirant à eux la tragédie de Racine ; mais eux-mêmes, sans doute, n'imaginaient pas que la leçon qu'ils voulaient y trouver et la condamnation de leurs persécuteurs eussent été dans les intentions de Mme de Maintenon et de Racine. » (1)

L'Avertissement au lecteur, que nous allons reproduire intégralement, montre qu'en effet les éditeurs étaient conscients de la différence de vues qui les séparait de l'illustre poète catholique.

Le frontispice de l'ouvrage symbolise l'oppression de l'Eglise

---

(1) Mesnard, t. III, pp. 422-23.

protestante et son espoir inébranlable en la victoire de la cause réformée. On y voit des fleurs et un soleil éclairant des ruines :

« Esther /tragédie/ tirée de l'Écriture Sainte  
par  
Monsr. Racine  
seconde édition  
à Neuchâtel.  
Imprimée par Jean Pistorius  
MDCLXXXIX »

Tel est le titre du livre, et en voici l'Avertissement :

« Le sujet de cette Pièce a tant de rapport à l'état présent de l'Eglise Réformée, qu'on a crû servir à l'édification de ceux qui sont touchés de la désolation de Sion, & qui soupirent après sa delivrance, d'en procurer une seconde Edition. On y voit fort clairement un triste récit de la dernière persecution, les desseins sanguinaires des cruels ennemis des Reformés, & les calomnies dont on se sert pour les rendre odieux aux peuples & aux Souverains, malgré les services qu'ils leur ont rendus. On y découvre l'état déplorable des fidelles dans leur exil, la soumission avec laquelle ils endurent leurs maux, et les vœux qu'ils font pour leur rétablissement. On y apprend quelle est l'assurance d'un fidelle qui se confie aux promesses de Dieu, quelle est la paix dont il jouit au milieu même de sa misère, & la généreuse resolution qu'il doit prendre pour n'adorer jamais que luy. Le Lecteur pourra aisement faire une application naturelle des personnages d'Assûerus & d'Aman. Puissions-nous aussi bien tôt appliquer ces paroles à l'Eglise ! & luy dire :

Ton Dieu n'est plus irrité  
Réjoui toy Sion & sors de la poussiere,  
Quitte les vêtements de ta captivité,  
Et reprens ta Splendeur première.  
Les chemins de Sion à la fin sont ouverts,  
Rompés vos fers  
Tributs captives  
Troupes fugitives  
Repassés les monts & les mers  
Rassemblés-vous des bouts de l'Univers.

Au reste, l'on espere que l'illustre Autheur de cette Tragédie ne trouvera pas mauvais, qu'on en ait fait une *application si éloignée de sa pensée* (1) : On a cru avoir le même droit sur l'His-

(1) C'est nous qui soulignons.

toire d'Esther, que sur les autres choses de l'Écriture Sainte, qui ont toutes été écrites pour nôtre enseignement, afin que par la patience, & par la consolation des Écritures nous ayons espérance. »

Les Juifs, eux aussi, se sont emparés des œuvres de Racine. Les disciples de Moïse Mendelssohn, dits les *méassephim*, de l'époque des Lumières (*Haskala*), s'étaient proposé de faire connaître la culture occidentale à leurs frères du ghetto. Une poésie néo-juive naquit. On chanta en vers hébreux Frédéric le Grand et Joseph II. (Un peu plus tard, on exalta Napoléon.) Pourquoi, s'est-on enfin demandé, n'adapterait-on pas ou ne traduirait-on pas de même des écrits de littérateurs chrétiens dont le sujet est emprunté à la Bible ? En effet, S. J. Rapoport et Méir Letteris publièrent des pièces hébraïques sur *Esther*, intitulées *Cheérith Yehouda* et *Chelôm Esther*. Le dernier auteur donna aussi une *Athalie* : *Guéza Yichai* (Vienne 1835 et Prague 1842). D'autres adaptations des œuvres bibliques de Racine sont dues à Philippson, Joseph Haltern et Mardochee Trévès.

Après avoir montré l'influence biblique dans Racine, rien ne serait plus séduisant que d'indiquer l'influence française dans les œuvres néo-hébraïques. Malheureusement, nous n'avons pas pu trouver tous les ouvrages cités plus haut pour vérifier les assertions des éditeurs du *Mistère du Viel Testament* affirmant que ce sont des traductions des tragédies de Saint-Cyr. Notre méfiance à l'égard de ces critiques a été éveillée par la constatation d'une double erreur dans la transcription du nom même du premier auteur cité : il ne s'appelle point J. J. Rapport, mais S. J. (Salomon Juda) Rapoport. En outre, une troisième indication concernant les soi-disant traductions hébraïques de Racine est nettement fautive : *Guemoul Athalia* de David Franco Mendès, dont nous allons donner une rapide analyse, loin d'être une version de la pièce française, se présente, au contraire, comme une œuvre de polémique. (1)

L'ambition du poète était moins d'écrire une tragédie sur tel ou tel sujet que de composer une pièce en hébreu, pour montrer qu'on peut se divertir aux choses écrites en langue sainte aussi bien qu'aux spectacles en langue profane (cf. la préface d'*Esther*). A l'époque où Lessing débarrassa la scène allemande de la domination étrangère, les *méassephim*, eux aussi, veulent mon-

(1) La première édition, publiée à Amsterdam, est de 1770. Nous nous servons de la seconde édition, Vienne. Anton Schenked, 1800.

trer que leur idiome national mérite une place dans la littérature moderne.

Il est piquant de voir quels sont les griefs que Mendès formule contre Racine. L'auteur juif commence par attaquer la thèse selon laquelle Athalie fut renversée pendant la Pentecôte. Il rappelle qu'à l'époque des pèlerinages, tous les Juifs venaient à Jérusalem : Joad n'avait donc nul besoin de retenir les gardes qui étaient de service la veille.

Certes, les admirateurs de Racine ne sont pas tenus de répondre à des remarques aussi mesquines. Cependant, la chose est trop aisée à faire pour qu'on néglige cette mise au point : il suffit de renvoyer Franco à la préface d'*Athalie*, où il est explicitement dit que seules des raisons esthétiques guidèrent l'auteur français lorsqu'il se décida pour cette fête.

Le second reproche que Mendès fait à Racine est franchement ridicule : l'introduction d'une femme dans les parvis réservés aux hommes. On se demande si vraiment le poète juif a compris le récit de Zacharie montrant clairement que ce n'est pas à l'auteur, mais à l'usurpatrice qu'il faudrait adresser cette réprimande :

Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable,  
D'où te bannit ton sere et ton impiété.

(II, 2; 404-05.)

Malgré sa préface belliqueuse, la tragédie hébraïque n'est pas aussi éloignée de sa sœur française qu'on serait tenté de le croire. La première scène met en présence Joad et son confident, Ebiatar. L'ami, apprenant l'existence d'un rejeton de la race davidique, exprime sa joie de ce que l'heure providentielle ait sonné et qu'une grande journée sorte de l'aube.

La deuxième scène amène Athalie et les siens : Noémi et Penina, deux dames de sa suite, Mathan et Obed. Ce dernier est un Nabal moins la méchanceté, comme Ehiatar représente un Abner moins le courage. La reine, inquiète, salue la mort qu'elle sent proche. Or, en elle non plus, il n'y a rien de la férocité du personnage racinien. Elle est, pour le moment du moins, une âme mélancolique, pour ne pas dire repentante. La faiblesse, plutôt que le crime, la caractérise. C'est Mathan qui la tire de la léthargie dans laquelle elle semblait plongée. Elle croit en toute sincérité que la cause de Baal doit être la sienne, que le Temple et les prêtres juifs sont les ennemis déclarés du pouvoir royal. L'action est gauchement interrompue, pour être reprise au deu-

xième acte. On ne peut donner à ce changement, nullement motivé, d'autre raison que celle-ci : il fallait trois actes à l'auteur.

Joas paraît sur la scène. Il est accompagné de Zacharie qui lui fait passer un examen sur ce qu'il a appris précédemment : les places assignés dans le Temple au peuple, aux lévites et aux ministres de Dieu.

Le songe d'Athalie ne pouvait être absent d'un drame manifestement inspiré de Racine (« Je me suis servi du suc, dit l'auteur, j'ai rejeté l'écorce. ») Mais, quelle différence entre les deux conceptions ! Dans Racine, le songe a une importance capitale ; il hâte l'explosion des forces en présence. Enlevez-le de la pièce de Franco, elle n'en souffrira pas le moins du monde. Mais, bien qu'elle ne soit exemple ni de préciosité, ni d'idées étranges, avouons qu'elle renferme maintes belles strophes.

L'auteur de *Guemoul Athalia* voit dans ce songe le châtimement des crimes de la reine. Le mot d'Erinnyes ne peut se trouver dans un poème juif ; l'idée y est. « A peine avais-je fermé les yeux, y lit-on, que mes cheveux se dressèrent. Je vis des vipères et des aspics s'attacher à moi, des loups, des chacals et des hyènes me suivre. »

La scène montrant le grand prêtre entouré des anciens du peuple, dans la salle du Sanhédrin, forme un tableau vraiment émouvant. Comme dans Racine (et dans la Bible), Joad s'y révèle à la fois chef politique et militaire. L'assemblée apprend avec enthousiasme que le moment est venu de renverser le régime détestable. On décide de sacrer le roi légitime. (Il s'agit bien là d'une réunion démocratique, et nullement d'un acte autoritaire émanant du seul Joad.) Sans doute, ce serait encore un beau spectacle que de voir au théâtre le jeune prince étonné recevoir, humblement, avec le diadème, la bénédiction de son père et sauveur : avec le reste de la sainte communauté, celui-ci s'agenouille devant le monarque ; tous sentent la gravité de cette heure historique. Mais, la pièce ne fut certainement jamais représentée.

Le choc depuis longtemps attendu se produit ; il est sans force. Une seule scène rappelle que l'auteur a voulu faire une tragédie : celle où Athalie se trouve face à face avec Joad. Elle n'est pas « leurrée » (1) ; elle ne va pas chercher un trésor promis à son avidité. Mais, pressentant la révolte, elle veut voir personnellement ce qui en est. Prête à étouffer dans le sang toute tentative

(1) Voltaire.

de sédition, et plus que jamais adoratrice de Baal, elle brave orgueilleusement la foule qui vient de se donner un roi. Or, comme jadis les Madianites prirent la fuite à la vue des flambeaux et en entendant les cris de guerre de la petite troupe de Gédéon, ainsi la vieille pécheresse est désarmée par les sons des trompettes. Terrassée par une horreur surnaturelle, et furieuse de se voir abandonnée par son Mathan (le lâche a pris la fuite), comme dans Racine, elle lance l'anathème qui fait de l'innocent Joas le bourreau de Zacharie. Elle meurt en reine.

Mendès a scrupuleusement respecté les données de la Bible, du Talmud et de Maïmonide même. Il aurait peut-être été facile au savant hébraïsant de prendre plus souvent Racine en faute (ce qui n'aurait du reste rien de déshonorant pour ce dernier). Cependant, la vérité nous oblige à constater que l'auteur juif, désireux de doter ses coreligionnaires d'un drame, se décida — c'est bien naturel — pour un sujet scriptural. C'est un signe de bon goût d'avoir choisi, pour l'imiter, la plus belle des tragédies inspirées par la Bible. Que, parlant à un public critique plutôt qu'artiste, il ait tenu à être exact jusque dans les moindres détails, c'était son devoir, et ce n'est pas là un mérite négligeable de sa pièce. Mais, opposer son *Athalie* à celle de Racine constitue un sacrilège littéraire.

Alors qu'on a pu appeler la tragédie de 1691 le chef-d'œuvre de l'esprit humain, *Guemoul Athalia* n'a guère d'autre mérite que celui d'être le travail d'un habile versificateur. L'honneur lui revient aussi d'être une des premières créations (en date) de la littérature néo-hébraïque, détruisant l'assertion suivant laquelle la langue de la Bible serait morte depuis deux mille ans et enterrée dans de vieux manuscrits. Or, à l'heure actuelle, où les Israélites possèdent des génies lyriques qui n'ont rien à craindre d'une comparaison avec les plus grands poètes de n'importe quelle autre nation, les lettres juives n'ont aucun drame qui rappelle *Athalie*, ne fût-ce que de loin.

Après avoir assigné à chacune des œuvres dont nous parlons la place qui lui revient légitimement, il est juste d'ajouter que *Guemoul Athalia* n'est pas dénuée de tout mérite. Les personnages de cette pièce sont des êtres vivants. Fait à noter, ce n'est pas à la volonté inflexible, à la violence, à je ne sais quelle impétuosité qu'on reconnaît le Joad de Franco Mendès. Est-ce que le Juif écrivant en 1771 pour des Juifs craignait de leur présenter un caractère contrastant par trop avec ceux qu'ils rencon-

traient dans le ghetto ? Aurait-il redouté que son grand-prêtre ne correspondît pas entièrement au Joad de *II Rois XI* ? Toujours est-il que ce Joad est un homme doux qu'on aborde avec ces mots : « mon frère et mon camarade », ou, avec plus de distinction : « Monseigneur ». C'est seulement dans la scène qui le montre en présence d'Athalie qu'il se rapproche heureusement du héros racinien : il appelle alors l'aïeule d'Eliacin « maudite fille de Jézabel », « méchante reine », « servante de Baal », « vile étrangère » et « fléau du pays ».

Impie, sacrilège, meurtrière, Athalie se croit née pour commander. Elle s'étonne que Joad ait osé se révolter et ordonne à ses officiers de la venger de cet attentat. L'usurpatrice expire, les fières paroles d'Agag sur les lèvres : « L'amertume de la mort a disparu » (*I. Sam. XV, 32*). Et voici quelques autres traits par lesquels l'Athalie du XVIII<sup>e</sup> siècle se distingue de sa sœur aînée : la première, sensible à l'amitié, non seulement respecte les conseils de Mathan, mais se fie encore à sa fidélité, qu'elle croit sincère. Elle s'imagine récompenser les prétendus services du prêtre, lorsque, satisfaisant ses propres penchants, elle construit un temple en l'honneur de Baal et s'apprête à détruire le sanctuaire du vrai Dieu. Attribuer de la vertu à Athalie et atténuer le tempérament fougueux de Joad, c'est évidemment affaiblir le choc et diminuer le tragique de l'action. Racine seul a su montrer « la reine sans cœur, la fille sans amitié » se heurtant au zèle sacré et rigide de Joad.

Mathan est la cause de tous les maux qui accablent la pauvre Judée. Il n'a ni égal ni confident : Joad, avec lequel il vivait chez Athalie, n'était soumis à la reine et lié au prêtre que par contrainte. Aussi se déclare-t-il bientôt pour Joas et devient-il, pareil en cela à l'Abner de Racine, un fervent défenseur du nouveau régime.

La peinture du caractère du jeune prince est entièrement manquée. Docile écolier au commencement de la pièce, Joas, à peine couronné, se conduit en monarque. Comme il sied à un véritable roi, il parle de ses ennemis. Ailleurs, il répartit les différentes fonctions entre ses fidèles. Ah ! que nous regrettons de ne plus voir le charmant Joas français, l'innocent enfant qui attendrit l'âme dénaturée de la criminelle reine.

« *Athalie*, qui n'a pas eu d'ancêtres, n'a pas eu non plus de postérité. » C'est en ces termes qu'à propos du *Joas* de Méta-

(1) Franco Mendès s'est aussi inspiré de cette tragédie.

tase (1), M. Mesnard termine sa *Notice sur Athalie*. Or, le critique ignorait l'existence de *Guemoul Athalia*. S'il avait connu cette pièce, aurait-il échangé d'avis ? Non ! l'appréciation du savant éditeur, nous la faisons entièrement nôtre. Et si nous nous sommes étendu sur la tragédie de Franco Mendés, c'est qu'elle est si bien ignorée que les brèves mentions qu'on en a faites sont encore inexactes. Nous voulons espérer que les amis de la littérature comparée ne seront pas non plus fâchés d'avoir fait la connaissance de cette *Athalie* néo-juive.

Par les deux œuvres que nous venons d'analyser, on a vu que les revers de la célébrité n'ont pas été épargnés à Racine. On s'est emparé de ses écrits, soit pour les interpréter d'une manière nettement opposée à ses intentions : c'est ce qu'ont fait les protestants de Neuchâtel ; soit pour rapetisser ses sujets par des imitations indignes : c'est ce dont s'est rendu coupable Franco-Mendés. Une troisième surprise attend les grands hommes : on leur attribue volontiers des ouvrages qui ne sont point à eux. Cette mésaventure, elle aussi, est arrivée à l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie*.

L'abbé Joseph Bonnet a prétendu avoir trouvé à la Bibliothèque de Saint-Petersbourg des *Poèmes sacrés* dus à notre poète. Le zélé chercheur les fit paraître sous ce titre : *Œuvres inconnues de J. Racine* (1), en s'efforçant de prouver qu'on a eu tort d'attribuer ces pièces à un nommé Le Noble, qui les avait publiées. Cet ancien procureur général de Metz, à qui ses contemporains reprochaient bien des crimes, serait, selon M. Bonnet, aussi un faussaire notoire, puisque le critique affirme qu'il a reconnu dans les feuillets ainsi sauvés de l'oubli l'écriture même de Racine.

On comprend à quel point les assertions du savant abbé nous ont intéressé. Si nous n'analysons pas les poèmes en question, c'est que M. Albert Cherel a montré d'une manière péremptoire que cette fois-ci M. Bonnet fut moins heureux que lorsqu'il découvrit l'*Amour de Madeleine*, (2) pages qui présentent vraiment un fragment inédit d'un grand homme (de Bossuet), tandis que les *Poèmes sacrés* sont bel et bien de ce Le Noble qui les avait fait imprimer. Ils ne sauraient donc rentrer dans une étude consacrée à Racine.

(1) Bureaux de l'Archevêché d'Auch, 1911.

(2) Compte rendu dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, XX<sup>e</sup> année, 1913, pp. 201-02.

## II

L'influence d'*Esther* et d'*Athalie* se manifeste encore par les nombreuses pièces qui en sont issues. Duché écrivit un *Jonathas* (1700), un *Absalom* (1702), une *Débora* (1706) et des *Macchabées* (1722). Le *Joseph* de l'Abbé Genest était hautement apprécié, des Condé surtout. « Il suffisait, dit M. Vianey, de constater, par le grand succès de cette tragédie, que chaque génération demandant à la Bible ce qui est conforme à ses aspirations, notre poésie dramatique, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, lui demanda de préférence des histoires fécondes en larmes et en surprises. » (1)

Une année déjà après l'apparition d'*Athalie*, Boyer publia un *Jephthé*, lequel, en 1695, fut suivi d'une *Judith*. Il est intéressant de connaître les appréciations de Racine lui-même sur ce dernier ouvrage. Voici d'abord une épigramme :

A sa *Judith*, Boyer, par aventure,  
Était assis près d'un riche caissier;  
Bien aise était; car le bon financier  
S'attendrissait et pleurait sans mesure.  
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur :  
Le beau vous touche, et n'êtes pas d'humeur  
A vous saisir pour une baliverne. »  
Lors le richard, en larmoyant lui dit :  
« Je pleure, hélas! de ce pauvre Holopherne,  
Si méchamment mis à mort par Judith. » (2)

Une lettre que Racine écrivit, le 4 mai 1695, à Boileau, n'est pas plus flatteuse que les lignes précédentes : « Quelque horreur que vous ayez pour les méchants vers, je vous exhorte à lire *Judith*, et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai rien vu de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci, et toutes vos prédictions sont accomplies. »

Les passages qu'on vient de lire nous dispenseraient de parler plus longtemps de cette pièce, si nous n'avions affaire à une œuvre qui eut plus de succès que l'immortelle *Athalie*.

Béthulie, assiégée par Holopherne, croit que son heure dernière est proche : le manque d'eau va réduire la ville à une capitulation honteuse et livrer les habitants à la rage assyrienne. Ozias, gouverneur de la forteresse, exhorte ses compatriotes à résister cinq jours encore. Achior, chef des Ammonites, raconte

(1) Revue des cours et conférences, XXIII<sup>e</sup> année, p. 697.

(2) Œuvres, t. IV, p. 189.

ensuite ses aventures. Après avoir abandonné Holopherne et abjuré le paganisme, il fut fait prisonnier par les assiégeants. Cependant, le fier général lui rendit la liberté, non point par un acte de clémence, mais, comme le rapporte Achior lui-même,

.....plein de l'espoir cruel  
De me faire périr, en perdant Israël.

(I, 4.)

Ozias nous fait connaître Judith. Elle est

.....modeste, humble dans l'abondance,  
Et ne comptant pour bien que sa seule innocence;  
Belle, mais sans orgueil, et cachant sa beauté  
Dans le sein d'une austère et sainte obscurité;  
Pauvre pour elle-même, et riche pour les autres;  
Insensible à ses maux, et tendre pour les nôtres.

(ib.)

L'héroïne vient annoncer qu'elle est prête à « tenter le coup contre l'ennemi ». Mais c'est seulement dans l'acte suivant qu'elle semble vraiment décidée à agir. On ne peut donc pas dire que l'action se déroule avec une rapidité exceptionnelle. Le seul fait nouveau, c'est l'introduction de Misaël, épris de l'adorable veuve de Manassés. On n'éprouve aucune sympathie pour cet homme si peu capable d'apprécier les vertus de Judith qu'il va jusqu'à douter de la pureté des intentions de la libératrice. Se refusant à dévoiler ses plans, celle-ci entendra cette réponse offensante :

Cet important secret  
Craint, à ce que je vois, un témoin indiscret...  
Vous espérez au camp une indigne victoire,  
J'y serai devant vous pour sauver votre gloire.

(II, 4.)

Comme il fallait s'y attendre, les grâces de l'invincible Juive désarment le roi païen, qui lui adresse cette déclaration :

Quel surprenant éclat vient de frapper mes yeux;  
Et porte dans mon cœur un charme impérieux!  
Je vois dans tous ses traits tout l'air d'une immortelle,  
Et toute ma grandeur disparaît devant elle.

(III, 6.)

Cette scène, inspirée évidemment de Racine, contraste néanmoins cruellement avec la scène correspondante dans *Esther*. Au lieu du tragique :

Mes filles, soutenez votre reine éperdue.  
Je me meurs.....

(II,7; 634-35.)

de l'héroïne de 1689, on entend cet aparté d'une gaucherie incroyable :

Pour flatter son orgueil *affectons* tant d'effroi.

(III, 6.)

Il faut remonter jusqu'à *Montchrestien* pour trouver des vers qui, au même degré que celui-là, dissipent, au lieu d'éveiller dans l'âme du lecteur la terreur et la pitié. Son Assuérus s'écrie :

Elle vient sans mander et permis il ne l'est;

*Je veux faire semblant* que cela me déplaist.

(Aman, IV.)

Dans Boyer, on lira encore maintes fois : « Judith à part » ou « Judith bas ».

Le général amoureux s'écriera enfin :

Pour vous faire un destin plus grand, plus honorable,

Je veux vous épouser, et demain est le jour

Qui doit par ce beau nœud couronner mon amour.

(IV, 2.)

(L'auteur nous rappelle que les événements se déroulent dans les vingt-quatre heures !)

La suite n'est pas moins banale. On débite des vers ; Judith tranche enfin la tête d'Holopherne et retourne aussitôt à Béthulie raconter ses exploits. Elle termine son récit par cette invocation :

Grand Dieu! quand je laissai la cendre et la retraite,

Pour vous je les quittai; je les repris, pour vous,

Et me rends toute entière à mon divin Epoux.

(V. 7.)

L'héroïne se retire du monde, entre dans un couvent; le rideau tombe.

Il est indubitable qu'en écrivant sa pièce Boyer s'est souvenu de Racine, son confrère à l'Académie. En créant Judith, Abra et Holopherne, il a imité Esther, Elise et Assuérus. Ozias est fait à l'image de Joad. Achior, qui, à l'heure du danger, vient au secours des Juifs, est un autre Abner. Et les chœurs ne sont dans *Judith* que parce qu'ils étaient dans les tragédies de 1689 et de 1691.

On constatera toutefois avec effroi ce que peut être une imitation d'où le génie est absent. Quel cas doit-on faire enfin du goût d'un public qui, du 4 mars 1695 jusqu'à Pâques, par dix-sept fois, applaudit une œuvre aussi insignifiante ?

La poésie lyrique due à l'influence d'*Esther* et d'*Athalie* est plus heureuse. J. B. Rousseau et Le Franc de Pompignan continuent la paraphrase et dotent les lettres françaises de belles

strophes. Le fils de Jean Racine, avec moins de bonheur que les deux autres poètes, écrit des vers qui témoignent d'une inspiration religieuse vraie. Mais, en somme, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'art biblique est en décadence. C'est, d'ailleurs, aussi le cas de la poésie profane. Les idées philosophiques n'étaient favorables ni à l'une ni à l'autre. Les romanciers, même parmi les ecclésiastiques — tel l'abbé Prévost — cherchaient leurs sujets ailleurs que dans l'Écriture.

Au théâtre, c'est Voltaire qui, dans *Zaïre*, traite un sujet chrétien. Cependant, bien que cette pièce présente la vie de plusieurs fidèles en danger, la foi n'y joue qu'un rôle secondaire. On est tenté de s'écrier : « heureusement ! » Voltaire n'était vraiment pas fait pour donner un drame religieux. Son anticléricalisme ne l'a-t-il pas égaré jusqu'à prononcer des jugements fort étranges sur *Athalie* même ? (1)

Pour l'historien des lettres, « mouvement romantique » équivaut, en grande partie, à « retour à la Bible ». Ici encore, comme dans bien d'autres domaines, le grand novateur fut l'auteur du *Génie du Christianisme*, des *Martyrs* et de *l'Itinéraire*. Si nous ne nous arrêtons pas à ces faits aussi connus des admirateurs de la littérature sacrée que des amis du romantisme, nous ne résistons, par contre, pas à la tentation de transcrire ici une page qui nous intéresse de plus près. Il s'agit de la comparaison qu'établit Chateaubriand entre Racine et Virgile : « Tous deux polissent leurs ouvrages avec le même soin, tous deux sont pleins de goût, tous deux hardis, et pourtant naturels dans l'expression, tous deux sublimes dans la peinture de l'amour ; et, comme s'ils s'étaient suivis pas à pas, Racine fait entendre dans *Esther* je ne sais quelle suave mélodie dont Virgile a pareillement rempli sa seconde églogue..... Voilà peut-être en quoi Virgile et Racine se ressemblent ; voici peut-être en quoi ils diffèrent. Le second est, en général, supérieur au premier dans l'invention des caractères... Cependant, dans les peintures douces et tendres, Virgile retrouve son génie..... Dans les caractères de femmes, Racine reprend la supériorité : Agrippine est plus ambitieuse qu'Amate, Phèdre plus passionnée que Didon.

Nous ne parlons point d'*Athalie*, parce que Racine dans cette pièce ne peut être comparé à personne : c'est *l'œuvre la plus parfaite du génie inspiré par la Religion.* » (2)

(1) cf. p. 122 et suiv.

(2) Deuxième partie, livre II, chap. X.

Comparant le songe d'Enée à celui d'Athalie, le critique affirme qu'il est malaisé de décider entre les deux poètes. « Virgile est plus triste, Racine plus terrible : le dernier eût manqué son but et aurait mal connu le génie sombre des dogmes hébreux, si, à l'exemple du premier, il eût amené le rêve d'Athalie dans une heure pacifique : comme il va tenir beaucoup, il promet beaucoup par ce vers :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.

Dans Racine il y a concordance, et dans Virgile contraste d'images.

La même perfection se remarque dans les vers des deux poètes : toutefois, la poésie de Racine nous semble plus belle. Tel Hector apparaît au premier moment devant Enée, tel il se montre à la fin : mais la pompe, *mais l'éclat emprunté* de Jézabel,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage,  
suivi tout à coup, non d'une forme entière, mais  
...de lambeaux affreux

Que des chiens dévorants se disputaient entre eux,

est une sorte de changement d'état, de péripétie, qui donne au songe de Racine une beauté qui manque à celui de Virgile. Enfin, cette ombre d'une mère qui se baisse vers le lit de sa fille, comme pour s'y cacher, et qui se transforme tout à coup *en os et en chair meurtris*, est une de ces beautés vagues, de ces circonstances effrayantes de la vraie nature du fantôme. » (1)

Le père du romantisme, curieux de pittoresque et d'exotisme, aime à introduire les noms bibliques et la couleur locale dans ses œuvres. Trop chrétien pour fêter (comme le feront ses disciples) Caïn, Satan et les autres révoltés, l'auteur de *René* adore *Job* et les pages tristes de la Bible.

*Job* et *Saül*, tels sont, en effet, les deux points de repère de la poésie biblique, passant de la piété exprimée dans *Esther* au satanisme des romantiques et des parnassiens. Est-ce pur hasard qu'entre 1818 et 1822 la France ait vu deux tragédies intitulées *Saül* ? (2) N'est-ce pas plutôt le signe d'une époque de transi-

---

(1) Deuxième partie. Livre IV. chap. XI. Le texte exact est : « Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux. »

(2) On n'oubliera pourtant pas que, la trilogie de Jean de la Taille mise à part, la France possédait déjà une pièce intitulée *Saül*, celle de du Ryer. Comme l'a noté M. Carrington Lancaster, c'est même la première tragédie classique qui ait présenté une histoire biblique. Elle fut jouée en 1639 ou 1640, et imprimée en 1642 (cf. l'article « Du Ryer écrivain dramatique » dans la « Revue d'histoire littéraire » XX<sup>e</sup> année 1918, pp. 306-31). Pour mémoire, citons encore ces deux pièces portant de même le nom de *Saül* : l'une d'André Gide, l'autre de M. Poizat.

tion ? En classique, on s'attache au caractère de David ; en romantique, on chérit Saül. Quand il faudra absolument se décider et donner un titre, à n'en point douter, c'est ce dernier que les jeunes choisiront.

Le public de 1822 a préféré le *Saül* d'Alexandre Soumet à celui de Lamartine. Si nous analysons néanmoins la tragédie de ce dernier, ce n'est pas qu'elle nous paraisse supérieure à celle du premier, et encore moins qu'elle nous semble être un chef-d'œuvre ; mais nous avons ici le triple avantage d'étudier un drame marquant une certaine étape dans l'évolution de la tragédie française, de faire connaître, en même temps, une pièce qui n'est point négligeable dans la vie d'un poète nous intéressant bien plus que l'auteur de *Clytemnestre* et de *Jeanne d'Arc*, enfin de montrer l'influence de Racine sur le jeune Lamartine.

Le poète avait mis en tête de son *Saül* cette phrase de Mme de Staël : « On aime à voir comment la créature semblable à nous se débat avec la souffrance, y succombe, en triomphe, s'abat ou se relève sous la puissance du sort. » (1) Il aurait aussi bien pu mettre ce verset de I. Sam. XVI, 14 : « L'esprit divin avait abandonné Saül, et il était en proie à un mauvais esprit suscité par le Seigneur » ; ou encore ces paroles du premier roi d'Israël : « Elles donnent les myriades à David et à moi, les mille : il ne lui manque plus que la royauté ! » (I. XVII, 8)

*Saül* relate, en effet, l'histoire d'une jalousie. Les multiples péripéties du drame mouvementé que rapporte le premier livre de *Samuel* y sont accumulées et se passent — ainsi le veut le classicisme — dans l'espace de vingt-quatre heures.

David fait irruption dans le camp de Saül, décidé à vaincre l'injustice du roi et les cabales des courtisans, ou à mourir auprès de la bien-aimée Micol, conquise par tant d'exploits glorieux. Cette scène nocturne est déjà bien romantique. Devant l'arche sainte, sans apercevoir Jonathas ni David, la princesse s'écrie :

O David ! que fais-tu ? Dans quel climat barbare  
Gémis-tu, loin de moi, du sort qui nous sépare ?

(I, 3; 125-26.)

David est à ses côtés et, hientôt, se jette dans les bras de l'amante.

Le roi s'éveille. Il voit les eaux, le ciel, les rochers et la ver-

(1) « De l'Allemagne ». Deuxième partie, chap. XV. Le texte exact est : « s'abat et se relève » (Note de l'éd. critique de *Saül* publiée par M. Jean des Cognets, Hachette. 1918.)

dure revêtus des plus sombres couleurs. Il frémit à la vue du soleil même.

Le monarque, si fier autrefois, est abandonné de Dieu, des amis, de la gloire.

SAUL

Quel appui, Dieu puissant, reste-t-il à ma cause?  
Sur quel héros faut-il que mon bras se repose?  
Un vieillard, un enfant, une femme et des pleurs,  
Voilà donc mon espoir, voilà donc tes vengeurs!

MICOL

Il en était un autre....

SAUL

Et qui donc?

SAUL

O mon père,  
N'aviez-vous pas deux fils? N'avais-je pas un frère?

Saül

Que dites-vous? oh! ciel! oh! regrets superflus!  
Oui, David fut mon fils; hélas! il ne l'est plus!

(ib. 297-304.)

Quelle n'est pas la joie du souverain lorsqu'il apprend que le valeureux berger de Bethléem, loin de lui garder rancune, serait heureux de mettre encore sa vaillance au service de la patrie!

La tragédie du XVI<sup>e</sup> siècle, quand elle voulait montrer le mal s'attaquant à un homme de bien, introduisait Satan en personne. Le Satan de notre pièce s'appelle Abner. (1) Jaloux des lauriers de David, le général ne peut souffrir le retour de son rival. Il réussit à démontrer au roi que vaincre avec le concours de David serait un affront pire que la défaite.

SAUL

Et qui peut t'inspirer....

ABNER

Le soin de votre gloire.

SAUL

Mais enfin, pour ton Roi, que crains-tu?

ABNER

La victoire.

(II, 1; 437-38.)

Plus généreux, Saül répond qu'il n'est plus temps de ménager ses propres petits intérêts. Cependant, la résistance du faible roi

(1) Dans Soumet, c'est la pythonisse qui joue ce rôle :

Après de toi, Saül, ma tâche est terminée.

Je vais rendre aux enfers compte de ma journée. (V. 8.)

ne sera pas de longue durée. Il fléchira à la prochaine occasion : quand la pythonisse prédira le triomphe de David. Voici, en effet, une scène qui ne pouvait manquer de séduire un jeune romantique : un prince se réfugiant dans un antre, une tête couronnée craignant un berger, un monarque foudroyé par un fantôme. Lamartine y ajoutera encore du sien : Saül est censé avoir assassiné le voyant de Rama.

Jonathas annonce que le retour de David a ranimé l'espoir dans le cœur abattu des guerriers. Ceux-ci, pour attaquer l'ennemi, n'attendent que les ordres. Saül, comme s'éveillant d'un rêve, demande : « Qui parle de combats ? », révoque aussitôt les ordres donnés et exile celui qu'avec tant d'empressement il venait de rappeler. La lance à la main, il se précipite même sur David :

**Meurs! assassin du fils! meurs, de la main du père!**

(II, 4; 750.)

Le héros échappe à la mort grâce à la protection de Micol et de Jonathas, qui lui font un rempart de leurs corps. De nouveau proscrit, David est au troisième acte plus malheureux encore qu'il ne l'était au premier. Il n'a plus l'espoir de revoir les siens, ni la ferme volonté de faire le sacrifice de sa vie pour reconquérir son amante ; il fuit sans Micol, qui doit rester auprès de Saül. Or, c'est précisément le même Abner qui, après avoir tout fait pour éloigner son adversaire, supplie David de rester. On entend les cris de joie d'un peuple vainqueur :

**SAUL**

O perfidie! ô crime! ô monstres exécrables!

Ai-je bien entendu ces voix, ces cris coupables?

(III, 5; 1132-33)

Pour la dernière fois, David paraît devant Saül :

Soumis sans murmurer aux ordres de mon Roi,

Je retourne au désert; Seigneur, bénissez-moi!

Ramené dans ce camp par une main divine,

J'ai du peuple de Dieu prévenu la ruine :

Le péril est passé, je m'éloigne, Seigneur,

Et j'attends que le ciel ait changé votre cœur!

**SAUL**

Quoi! le héros du peuple aujourd'hui l'abandonne!

Quoi! tu pars, ô mon fils; et qui donc te pardonne?

(IV, 3; 1266-73.)

Ces mots sont sincères. En ce moment, Saül a oublié l'arrêt rendu contre David. Ah ! qu'il a raison de se demander :

Sais-je ce que je veux? Sais-je ce que j'ordonne?

(ib. 1276.)

Tout semble arrangé ; mais voici que Satan, je veux dire Abner, s'en mêle de nouveau. (1) Un mot soufflé à Saül suffit pour détruire l'heureuse harmonie. Le mal triomphe : Achimélech, qui a donné l'épée de Goliath au héros de Bethléem, est mis à mort. (2) David, définitivement exilé.

Décidé à se mettre lui-même à la tête de ses troupes, Saül se fait apporter ses armes. Mais il n'y a plus de doute sur l'issue fatale du combat. Blessé, Jonathas expire sous les yeux de son père. (3) Pendant son agonie, le généreux jeune homme intervient encore en faveur de son ami, dont il proclame solennellement l'innocence. A peine le prince a-t-il fermé les yeux que des cris de victoire se font entendre. Saül, persuadé que ce sont les ennemis qui approchent, se perce de son épée sur le corps de son fils. Pourtant, ce n'étaient point les Amalécites, mais les soldats de David qui arrivaient : le fils de Jessé, pressentant le danger national, est revenu... assez tôt pour sauver sa patrie, trop tard pour secourir son monarque et son ami.

*Saül* est classique. L'unité de temps y est observée, et cela en dépit de la vérité historique et de la vraisemblance. « Lamartine, fidèle aux enseignements classiques, a d'abord tenté d'exprimer son âme par l'art impersonnel de la tragédie. Au lieu d'être lui-même et en son nom l'homme qui croit et qui doute, le philosophe romantique qui fait écho à lord Byron et le chrétien Menaisien qui le réfute, le poète qui écrit *le Désespoir* et le poète qui répond par *La Providence à l'Homme*, Lamartine a tenté d'être tour à tour Saül et David, le roi révolté et le roi soumis, l'impie que le sort accable sans l'agenouiller, le croyant qui s'abandonne à la volonté de Dieu. » (4)

La langue de Lamartine, si personnelle qu'elle soit déjà, est, elle aussi, imprégnée de tournures classiques. Saül parle de « l'astre des nuits ». Il invoque celui

.....dont la main puissante

A semé de ses feux la voûte étincelante.

(I, 3; 101-02.)

(1) cf. Soumet III, 6.

(2) cf. Soumet IV, 3.

(3) Soumet, en cela plus romantique que Lamartine, suppose que Saül lui-même tue son fils : connaissant le danger qui menaçait David, Jonathas avait échangé son armure contre celle de l'ami.

(4) M. Des Cognets, *ib.* p. IX.

La pythonisse prédit :

...Avant que des cieux le flambeau se retire,  
Un Dieu justifiera tout ce qu'un Dieu m'inspire.

(II, 3; 601-02.)

Lamartine qualifia plus tard sa pièce de « froid pastiche de Racine et d'Alfieri ». Admettons qu'il s'est montré trop sévère envers lui-même, mais retenons cependant l'aveu que *Saül* doit beaucoup aux tragédies de Saint-Cyr. Non seulement « l'influence de Racine est sensible d'un bout à l'autre dans le style » (M. Des Cognets), mais l'intrigue elle-même est, en grande partie, aussi empruntée à l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* : tels le songe de Saül, la prophétie d'Abimélech et l'allusion à Celui qui doit venir. Imitant la scène du couronnement de Joas, l'inspiré de Nob s'écrie :

Voici l'élu de Dieu, voici le Roi de gloire!  
Tombez à ses genoux!

(IV, 3; 1394-95.)

Contrairement au récit biblique, c'est la pythonisse qui vient chez Saül. Ce changement n'est pas dû au souci de maintenir l'unité de lieu, — celle-ci n'existe pas dans notre pièce — mais provient, ce nous semble, du désir de faire foudroyer le pécheur devant le tabernacle : Athalie aussi fut terrassée dans l'enceinte du Temple.

Des expressions prises dans Racine se retrouvent, comme on l'a dit, à chaque page. Quelques exemples suffiront pour s'en convaincre.

*Athalie*

Benjamin est sans force et Juda sans vertu.

(I, 1; 94.)

*Saül*

Le Philistin triomphe, et Juda, sans courage,  
Tend ses mains sans défense aux fers de l'esclavage.

(I, 2; 57-58.)

C'est en ces termes qu'Asaph peint la misère de Mardochée :

Assis le plus souvent aux portes du palais,  
Sans se plaindre de vous, ni de sa destinée,  
Il y traîne, Seigneur, sa vie infortunée.

(II, 3; 560-62.)

David, le Mardochée de notre pièce, lui aussi, « traîne partout son sort infortuné » (I, 3; 172). Et voici le tableau de la pauvre pythonisse :

Seule, assise en silence aux portes de ces lieux,  
Elle attend que Saül....

(II, 1; 519-20.)

Dans l'introduction à sa propbétie, elle déclare :

Où, l'ombre se dissipe et le voile se lève!  
C'est lui!

Elle se souvient évidemment de ces paroles de Joad :

C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux s'ouvrent,  
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

(III, 7; 1131-32.)

Après avoir entendu le terrible anathème que son aïeule avait appelé sur sa tête, Joas supplie le Seigneur :

Détournez loin de moi sa malédiction !

(V, 7; 1798.)

La prophétesse, prévoyant la perte de toute la maison de Saül, prie de même pour la vie du jeune prince :

Epargne-le, grand Dieu, détourne tes fureurs !

(II, 3; 575.)

Ailleurs, Lamartine imite le style biblique de Racine :

Vingt fois déjà, vingt fois, à travers la mêlée

(II, 4; 665.)

C'est le procédé que nous avons signalé à propos de ce vers de Josabeth :

J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée.

(I, 3; 307.)

Ces mots reviennent littéralement dans la bouche de Saül :

Allons, déjà j'entends la trompette sacrée.

(I, 6; 409.)

Le roi d'Israël, semblable à l'infortunée reine de Juda, reconnaît la victoire de son adversaire par un douloureux : « Tu l'emportes ! » (IV, 3 ; 1398) (1)

(1) L'expression est aussi dans Soumet : « Tu l'emportes, David ! »  
(II, 8.)

Le long exposé que nous venons de donner de *Saül* contraste singulièrement avec le silence que nous nous imposons au sujet des autres œuvres du même auteur et de celles d'un Vigny ou d'un Leconte de Lisle, pour ne citer que deux noms illustres. Eh bien ! si nous ne parlons point des *Harmonies poétiques et religieuses*, si nous négligeons des morceaux tels que *Moïse*, *La Fille de Jephté*, *La Colère de Samson*, *Quain*, et *La Vigne de Naboth*, ayant tout autrement des droits à notre attention que l'œuvre de jeunesse analysée jusqu'ici, c'est que, ici, nous nous sommes seulement proposé de montrer *l'aboutissement du courant dramatique issu d'Esther et d'Atthalie*.

Dans ces conditions, peu de pièces invitent au même degré que *Saül* à une critique du genre de celle qu'on vient de lire : dans cette tragédie, l'éducation classique du poète est encore nettement accusée, l'école romantique s'y annonce déjà indubitablement et l'influence de Racine y est spécialement manifeste.

## CONCLUSION

« Biblisme » classique et « biblisme » romantique : Racine et V. Hugo.

Pour bien comprendre l'originalité des pièces profanes de Racine, on les oppose communément à celles de Corneille. Pour saisir le charme unique d'*Esther* et d'*Athalie*, il est bon de les comparer aux œuvres bibliques de l'auteur de la *Légende des Siècles*. Désireux de faire nettement ressortir les points essentiels qui pourraient encore intéresser nos lecteurs, — ce sera là notre conclusion — nous ne craignons pas de répéter des choses connues, en confrontant les conceptions esthétiques mêmes de ceux qui, incontestablement, furent les deux représentants les plus brillants de l'art biblique en France. D'une manière générale, un classique s'intéresse aux grands problèmes moraux, dont il fait ressortir le côté universel. Il décrit ce qui est noble et beau, par essence ou par convention. La nature elle-même n'est peinte dans ses œuvres que dans la mesure où le langage poli des salons daigne l'admettre. Le vocabulaire de l'écrivain est restreint : tout mot considéré comme vulgaire en est banni. La versification respecte rigoureusement les règles établies par Malherbe et Boileau. L'harmonie du vers est le résultat d'un labeur sans fin.

Un romantique prend le contre-pied de ce qui a été considéré jusqu'alors comme sacro-saint. Plus d'universel, mais du particulier ! L'homme n'est pas seulement un être raisonnable, il est aussi doué d'une sensibilité que l'art ne doit point négliger. Quant aux héros de ses tragédies, l'auteur ne les cherche plus exclusivement dans l'antiquité gréco-latine : le moyen âge et les temps modernes, eux aussi, ont vu des hommes combattre et vaincre, souffrir et succomber. Le poète exprime ses propres joies et ses propres douleurs. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on s'est intéressé en premier lieu à l'esprit, dorénavant on ne dédaigne plus la matière. Les classiques n'ont reconnu l'existence d'une âme que dans l'homme ; ils ont méprisé les animaux jusqu'à ne voir en eux que des machines. Indignés, les romantiques répondent : nos frères quadrupèdes raisonnent et sentent autrement que nous, soit ! ils raisonnent et sentent cependant. Bien plus, à certains moments, ils ont la vue plus pénétrante que nous (*Dieu invisible au philosophe*). Parfois, ils nous sont aussi moralement supé-

rieurs. (Dans *Les Lions*, les fauves respectent l'innocence de Daniel, alors que le roi et ses esclaves l'ont voué à la mort.)

Si d'une part, les romantiques ont rabattu l'orgueil de l'homme, d'autre part, ils ont enseigné aux mortels à s'affranchir des idoles du passé : les rois et les autres grands de la terre. Ne courbez pas le front, ont-ils dit, devant la Divinité elle-même ! O suprême Révolte, viens embraser le cœur de la jeune génération ! Réprouvés d'hier, Saül, Caïn et Satan, nous vous devons une réparation ; pareils à vous, saints damnés, nous ne reconnaissons aucun maître. Plus de lois, sinon celles qui nous viennent de nous-mêmes !

Avec les perruques, jetons bien loin de nous la langue apprêtée, l'épithète harmonieuse, ainsi que toute la vieille versification ! Que l'attribut ne s'accorde plus avec l'idée exprimée par le nom, mais s'y oppose ! C'est là, pour ainsi dire, le soulèvement de l'adjectif contre la tyrannie du substantif. On ne négligera plus les noms propres comme un bagage inutile ; on les recherchera avec avidité.

Racine et V. Hugo lisant le même livre n'y verront pas les mêmes choses. En parcourant une œuvre de longue haleine ou un recueil de plusieurs ouvrages, les deux poètes ne s'arrêteront pas aux mêmes chapitres. J'imagine même que certaines pages, qui avaient fait les délices de l'un, l'autre les considérerait comme dépourvues d'intérêt. Les parties morales plairont à Racine. Les *Psaumes* seront son livre de chevet. Les préférences de V. Hugo iront à l'histoire : à Adam et à Eve, à Caïn, à l'âge où la terre

Était encor mouillée et molle du déluge.

L'on objectera peut-être que les deux tragédies de Racine traitent précisément des sujets historiques. Cependant, cette assertion ne résiste pas à un examen sérieux. Que sont, en dernière analyse, *Esther* et *Athalie*? Ce sont des pièces à thèse : montrer l'action de la Providence est leur but avoué. Qui oserait leur comparer *Hernani* ou tel poème de la *Légende*? Quelle serait, d'autre part, la morale à tirer du *Sacre* ou de *Booz endormi*?

Toute œuvre historique doit ressusciter le temps qu'elle décrit. Il faut au moins que le lecteur sache à quelle époque on le transporte. Or, Assuérus est-il un monarque de l'antiquité ou un monarque moderne? A-t-il régné en Perse ou en France? Racine affirme que son héros était un despote oriental. Les critiques prétendent pourtant reconnaître nettement Louis XIV dans ce

prince asiatique. La vérité est que le poète n'y a pas regardé de si près. Il a peint un roi.

Par contre, nul ne se méprendra sur l'époque où a vécu Caïn. Celui-ci n'est pas un damné quelconque, mais bel et bien le personnage que la *Conscience* a voulu représenter. Vous ne confondrez pas avec un courtisan disgrâcié de Versailles ce fugitif « échevelé », « livide », ce malheureux accompagné de ses enfants vêtus de peaux de bêtes. Les dimensions incomparables des choses, les mœurs et les occupations des hommes, tout rappelle que nous sommes dans les temps les plus reculés. On nous présente Jabel,

père de ceux qui vont  
Sous des tentes de poil, dans le désert profond.

Tubalcaïn, « père des forgerons », Enos, Seth et Tsilla. Ces noms sont connus : impossible de se tromper sur l'époque, sur le pays, sur les mœurs.

Si l'auteur de la *Légende* avait eu l'idée d'écrire une *Esther*, il n'aurait certainement négligé aucun des noms des dix fils d'Aman : Parchandatha, Dalphon, Aspatha, Poratha, Adalia, Aridatha, Parmachta, Ariçaï, Aridaï et Vaïsatha. Quelle sonorité! Quelle poésie! Cela serait aussi vrai pour les sept eunuques d'Assuérus : Mehouman, Biselba, Harbôna, Bigtha, Abhagiba, Zélbar et Kharkas. Et quelle beauté exotique dans les noms des sept conseillers du roi : Carchena, Chêtar, Admatha, Tarchieh, Mérés, Mersena, Mé moukhan! On a festoyé cent quatre-vingt jours. N'est-ce pas une occasion unique pour décrire le faste oriental? La Bible rapporte qu'Assuérus étala alors une pompe inouïe. Elle précise : « Ce n'étaient que tentures blanches, vertes et bleu de ciel, fixées par des cordons de byssus et de pourpre, sur des cylindres d'argent et des colonnes de marbre; des divans d'or et d'argent sur des mosaïques de porphyre, de marbre blanc, de nacre et de marbre noir. Les boissons étaient offertes dans des vases d'or, qui présentaient une grande variété et le vin royal était abondant, digne de la magnificence du roi » (I, 6-7). Comment Racine a-t-il pu négliger tant de données précieuses? V. Hugo aurait encore mis en lumière tous les détails; il aurait certainement aussi décrit les contrées d'où venaient les différents vins (cf. *Les Lions*). La tradition rabbinique affirme que beaucoup des vases dont on s'est servi à Suse provenaient du Temple de Jérusalem. Quelle bonne fortune, d'accorder aussi un rôle en vue à ces ustensiles qui, pareils aux tableaux du salon

de don Ruy Gomez, interviendraient à l'heure décisive, par exemple dans la scène du festin ohez Esther! Hugo ne se serait pas non plus contenté de faire, dans la préface seulement, une discrète allusion à la fête de Pourim. Il s'y serait intéressé de près, pour en faire entrevoir la charmante folie.

Dans *Athalie*, il aurait dépeint avec minutie le Temple et les vêtements des prêtres. Les rubis du rational eussent peut-être joué le rôle des chœurs. Leur éclat, changeant avec les péripéties de l'action, aurait successivement indiqué s'il y a lieu d'espérer ou de craindre, de se réjouir ou de se lamenter.

Comment Racine aurait-il écrit les morceaux bibliques de la *Légende*? Il y a lieu de supposer qu'il n'eût jamais donné le *Sacre*. Et, s'il avait choisi ce sujet, il aurait certainement négligé la partie qui fait le charme du poème hugolien : le décor. Il aurait montré Adam et Eve après la chute. Cette scène lui aurait inspiré des moralités fort utiles. Le poème se serait terminé par des cris de joie sur le bonheur de l'homme soumis à la volonté divine et par des clameurs sur les peines du pécheur rongé par le remords. Il y aurait peut-être aussi eu des allusions à la Vierge intervenant auprès du Père céleste en faveur des damnés. La *Conscience* serait superflue, puisque la leçon à en tirer est la même que celle de la pièce précédente. Dans les *Lions*, la piété de Daniel aurait été au centre de l'intérêt, et, dans le *Temple*, le savant connaisseur de la Bible n'aurait pas confondu le tabernacle avec le Temple de Salomon. Il n'eût pas non plus estropié le nom de Betsalel. *Booz endormi* aurait dû être refait du tout au tout. Que nous importent l'âge et la barbe de Booz?... Si quelqu'un tient à ce qu'on mentionne la nuit enchantée de la Palestine, le poète accédera à ce désir. Toutefois, le lecteur devra se contenter de deux ou trois vers. Ce que l'auteur aurait développé davantage, c'est le songe de Booz. Quant à Ruth, on l'aurait montrée, avant tous obéissante. C'est ainsi qu'elle aurait mérité d'être l'aïeule du saint roi David. *Dieu invisible au philosophe* n'eût jamais vu le jour. Fi donc! l'âne... Je me rétracte! L'histoire de Balaam — mais sans le baudet, bien entendu — écrite par Racine aurait été magnifique : c'eût été un cantique grandiose ou un chœur sublime, puisque les prophéties du devin de Petho. comptent parmi les passages les plus poétiques du Pentateuque.

La Bible fut la compagne assidue de V. Hugo. Enfant, il en a admiré les images et les récités merveilleux. Adolescent, il la li-

sait en croyant. Plus tard, la perte de sa foi religieuse ne lui fit pas abandonner la poésie biblique. Il y découvrit, au contraire, un art si conforme à sa propre poésie qu'il s'écria un jour : « La Bible n'est elle pas romantique ? ».

Quant à Racine, on sait déjà avec quelle ardeur il a étudié l'Écriture à Port-Royal. A Uzès, il a élargi et approfondi ses connaissances scripturales. Après 1677, il lisait les livres sacrés chaque soir en famille. Avec autant de raison que l'auteur de la *Légende*, il aurait pu affirmer : « La Bible, c'est mon livre ». Or un classique n'affichant pas ses sentiments, Racine n'éprouve point son biblisme. Il se contente d'être sans paraître. D'ailleurs un homme vraiment pieux ne se sent pas obligé de proclamer que la bible est son livre.

On a dit de La Fontaine qu'il n'a jamais menti, si ce n'est en vers. Nous ignorons quelle fut la sincérité de Racine. Ce qui est certain, c'est que, à l'opposé du fabuliste, son art n'a jamais menti : il ne se servait de l'Écriture qu'après s'en être pénétré, non pas en artiste, mais en classique aspirant à l'harmonie.

Parlant de cette constatation, nous avançons ce paradoxe : en se plaçant à un point de vue élevé, on pourra voir dans le Racine biblique le véritable poète romantique, désireux de traduire en vers ses joies et ses douleurs, ses espérances et ses craintes, bref : son être le plus intime. Vérité littéraire, conformité entre le fond et la forme, entre le moi religieux de l'écrivain et son œuvre, on les trouve dans le poète du XVII<sup>e</sup> siècle plutôt que dans celui du XIX<sup>e</sup> siècle. La Muse du premier manque d'audace. Soit ! Mais comment oublier que les beaux blasphèmes — s'il en est — n'éblouissent qu'un moment, alors que les créations artistiques parfaites sont l'expression durable du Vrai, du Beau et du Bien ?

De toutes les œuvres bibliques qu'a produites la France, celles de Racine s'approchent le plus de cet idéal. La supériorité des vers que l'Écriture lui a inspirés sur ceux qu'elle a inspirés aux V. Hugo, aux Vigny ou aux Leconte de Lisle vient essentiellement de ce qu'*Esther*, *Athalie* et les *Carthiques* traduisent toute l'âme de leur auteur et non point ses seules aspirations esthétiques. Ce n'est pas seulement le croyant qui notera cette différence, mais encore, et avant tout, le critique uniquement guidé par des raisons artistiques. Les vers de Racine sont, pour ainsi dire, d'inspiration à la fois divine et humaine (dans le sens le plus élevé du mot). L'immortalité leur est assurée.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Les grands Ecrivains de la France. *Œuvres de J. Racine*,  
nouvelle édition par M. Paul MESNARD. Hachette, 1865. (1)

### *Principales éditions d'Esther et d'Athalie*

*ESTHER*, tragédie tirée de l'Écriture Sainte par Monsr. Racine.

Seconde édition à Neufchâtel, imprimée par J. Pistorius, MDCLXXXIX.

COQUEREL (Athanase), *Athalie et Esther de Racine avec un commentaire biblique*. Cherbuliez, 1863.

BERNARDIN (N.-M.), Delagrave.

DESGRANGES, Hatier.

GIDEL (M.), Belin frères.

HUMBERT (L.), Garnier frères.

JACQUINET (P.), Belin frères.

LANSON (Gustave), Hachette.

VIANEY (Joseph), Lecoffre.

### *Citations bibliques.*

D'une manière générale, nous nous en sommes tenu à la version du rabbinat français :

BIBLE (La), traduite du texte original par les membres du rabbinat français, sous la direction de M. Zadoc Kahn, deux volumes. Durlacher, 1897 et 1906.

Nous avons aussi consulté ces deux autres traductions (l'une protestante, l'autre catholique) :

BIBLE (La Sainte), avec les arguments et les réflexions sur les chapitres, par I. F. Ostervald, 3<sup>e</sup> édition Heilmann, Bienne 1771.

BIBLE (La Sainte), traduite sur la Vulgate par Le Maître de Sacy, Marc Ducloux, 1851.

Quelquefois, nous avons dû cependant traduire nous-même sur le texte hébreu. Nos références s'y rapportent toujours.

### *Autres ouvrages consultés.*

A'HAD-HAAM. *Œuvres*. Jtzkowski, Berlin 1913.

BAUDISSIN (Wolf Wilhem, Graf), *Die Geschichte des alttestamentlichen Priestertums*. S. Hirzel, Leipzig 1889.

BENAMOZEGH (E.), *Morale juive et morale chrétienne*, II<sup>e</sup> éd. «Israël» Florence, 1925.

BERNARDIN, v. éditions.

---

(1) Faute d'indication contraire, le lieu d'édition est Paris.

- BERNUS (A.), *Richard Simon et son Histoire critique du Vieux Testament*. Thèse. Bridel, Lausanne 1867.
- BLONDHEIM (D. S.), *Contribution à l'étude de la poésie judéo-française*, dans *Mélanges offerts à M. Israël Lévy*, Durlacher, 1928.
- BONNET (Joseph, l'abbé), *Œuvres inconnues de Jean Racine*. Bureaux de l'Archevêché d'Auch, 1911.
- BOSSUET, *Discours sur l'Histoire universelle*. Arketée et Merkens, 1755.
- BOYER, *Judith, tragédie tirée de l'Écriture Sainte*, Baour, Toulouse, 1779.
- BRUNETIERE, *Études critiques*, Hachette, 1903.
- BUDDE (Karl), *Geschichte der althebräischen Litteratur*. C. P. Amelang, Leipzig, 1908.
- CARLOWITZ, v. Herder.
- CASSEL (David), v. Juda ha-Lévi.
- CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*. Ladvoat, 1827.
- COMPAYRE, *Histoire de la pédagogie*. Delaplane.
- COQUEREL (Athanase), v. éditions.
- DELFOUR (l'abbé L.-Cl.), *La Bible dans Racine*. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de Paris. 1891.
- DELMONT, *La magnifique épopée d'ATHALIE*. Vitte, Lyon.
- DES GRANGES, v. éditions.
- DES-MASURES (Louis), *Tragédies saintes*, éd. Comte. Hachette, 1907.
- DEUTSCHLAENDER (Léo), *Goethe und das alte Testament*. Amunoth-Verlag, Frankfurt-a.M, 1923.
- DIEULAFOY, v. Jampel.
- DREYFUS-BRISAC (Edmond), *Plagiats et réminiscences ou le Jardin de Racine*, chez l'auteur : 6, rue Tocqueville, Paris.
- DUBECH (Lucien), *Jean Racine politique*. Grasset, 1926.
- DUMAS (André) et LECOMTE (Sébastien-Charles), *Esther princesse d'Israël*, drame en quatre actes. L'Illustration théâtrale de Paris.
- PAGUET (Emile), *Drame ancien, drame moderne*, 2<sup>e</sup> édition. Colin, 1903.
- FAGUET (Emile), *La tragédie française au XVII<sup>e</sup> siècle*. Hachette, 1883.
- FAGUET (Emile), *Seizième siècle, études littéraires*. Lucène, Oudin et Cie, 1894.
- FRANCO-MENDES (David), *Guemoul Athalia*, 2<sup>e</sup> éd. Anton Schmied, Vienne, 1800.
- FREUD (Sigmund), *Résistance à la psychanalyse*, art. dans la *Revue Juive*.
- GARNIER (Robert), *Œuvres complètes*, éd. Pinvert, 2 vol. Garnier frères, 1923.
- GIDEL (M.), v. éditions.
- GODEAU, *Paraphrase des Psaumes*, chez la veuve Jean Camusat et Pierre le Petit, 2<sup>e</sup> éd., 1649.
- GRILLET (Clandius), *La Bible dans Victor Hugo*. Hachette, 1910.
- HARABI (Haïm), *La tradition littéraire hébraïque*, thèse de Genève. Imprimerie du Commerce, 1918.
- HERDER, *Histoire de la poésie des Hébreux*, traduite par la baronne A. de Carlowitz. Didier, 1845.
- HIRSCH (S. R.), *Grundbegriffe des Judentums*. Hermon-Velag, Frankfurt-a.M.
- HOELSCHER (G.), *Die Profeten*. Leipzig. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung 1914.

- HUGO (V.), *Œuvres*. Hetzel.  
HUMBERT, v. éditions.  
JACQUINET (P.), v. éditions.  
JAMPEL (Sigmund), *Das Buch Esther auf seine Geschichtlichkeit kritisch untersucht, nebst einem Anhang : Die topographische Beschreibung des Ahaschverosch-Palastes im Buche Esther u. die Burg von Susa von Marcel Dieulafoy*. Kauffmann, Frankfurt-a-M., 1907.  
JESCHURUN, *Monatsschrift für Lehre und Leben im Judentum*. Berlin.  
JUDA HA-LEVI, *Kouzari*, éd. David Cassel. Leipzig. Voigt's Buchhandlung, 1869.  
KADMI-COHEN, *Nomades*. Essai sur l'âme juive. P. Alcan, 1929.  
KAUTZSCH (E.), *Die Poesie und die poetischen Bücher des Alten Testaments*. Mohr, Tübingen und Leipzig, 1902.  
EOENIG (Eduard), *Hebräische Rythmik*. Halle. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1914.  
KNOLLER, *ESTHER bei Calderon, Racine und Grillparzer*. Jahrbuch für Philologie I.  
LAMARTINE, *Saül*, tragédie, éd. critique par Jean des Cognets. Hachette. 1918.  
LAMARTINE. *Cours familier de littérature*.  
LANSON (Gustave), *Bossuet*, 4<sup>e</sup> éd. Société française d'imprimerie et de librairie, 1901.  
LANSON (Gustave), *Histoire de la littérature française*.  
LANSON (Gustave), v. éditions.  
LA ROQUE (l'abbé Adrien de), *Lettres inédites de Jean et Louis Racine*. Hachette, 1862.  
LARROUMET (Gustave), *Racine*, 2<sup>e</sup> édition. Hachette, 1903.  
LAVALLEE (Théophile), *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr (1686-1793)*. Furne, 1853.  
LECONTE, v. Dumas.  
LEMAITRE (Jules), *Jean Racine*. Calmann-Lévy.  
LYONNET (Henry), *Les Premières de Jean Racine*. Delagrave, 1924.  
MASSON-FORESTIER, *Autour d'un Racine ignoré*. Mercure de France. 1910.  
MAURIAC (François), *La vie de Jean Racine*. Pion, 1928  
MEGUILLA, *Traité du Talmud*.  
MIDRACH, éd. Aiapin. Varsovie, 1890.  
MELANGES offerts à M. Israëli Lévi. Durlacher, 1926.  
MESNARD, v. éditions.  
MISTERE DU VIEL TESTAMENT (Le), publié par le baron James de Rothschild, 6 vol., Firmin-Didot, 1878-91.  
MONTCHRESTIEN (Antoine de), *Tragédies*, chez Pierre de la Motte. Rouen, 1627.  
OSTERVALD, v. Bible.  
PARAP (Pierre), *Victor Hugo et Israël*. « L'Univers israélite », 1928.  
PETAVEL (Emmanuel), *La Bible en France*. Librairie française et étrangère, 1864.  
POMMIER (J.), v. Renan.  
RACINE (Louis), *Œuvres*. Le Normant, 1808.

- RAMBERT (Eugène), *Cornette, Ractne et Mollère*. A. Delafontaine, Lausanne, 1861.
- REINACH (Théodore), *Histoire des Israélites*. Hachette.
- RENAN (Ernest), *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, 4<sup>e</sup> édition. Michel Lévy frères, 1863.
- RENAN (Ernest), *De l'imitation de la Bible dans ATHALIE*. Publié par M. Pommier dans la *Revue de Paris*, 1922.
- REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES, Boivin.
- REVUE DES ÉTUDES JUIVES. Durlacher.
- REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Colin.
- REVUE JUIVE, éd. de la Nouvelle Revue Française.
- REVUE LITTÉRAIRE JUIVE.
- ROBERT (Pierre), *La Poétique de Racine*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, 1890.
- ROMANIA. Bouillon.
- ROTSCHILD, v. *Mistère du Vieil Testament*.
- ROTHSTEIN (J. W.), *Hebrätsche Poesie*. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung. Leipzig, 1914.
- SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*. Garnier frères, 1851.
- SAINTE-BEUVE. *Port-Royal*. Hachette, 1878.
- SAKHEIM (Arthur), *Das jüdische Element in der Weltliteratur*. Hamburg, Goldschmidt, 1924.
- SCHMIDT (Hans), *Die religiöse Lyrik im Alten Testament*. Religionsgeschichtliche Volksbücher. II. Reihe, 13. Heft.
- SOMET (Alexandre), *Saül*. Ponthieu, 1822.
- TARGUM-CHENI, éd. Horeb, Berlin-New-York, 1928.
- TORCZYNER (R.), *Vom Ideengehalt der hebräischen Sprache*. Verlag für Kulturforschung. Wien, 1917.
- TRUC (Gonzague), *Jean Racine. L'œuvre, l'artiste, l'homme et le temps*. Garnier, 1926.
- UNIVERS ISRAËLITE (L').
- VIANEY (Joseph), *Notes sur les origines des chœurs d'ESTHER*, dans la *Revue d'histoire littéraire*, XVI<sup>e</sup> année, 1909.
- VIANEY (Joseph), *La Bible dans la poésie française depuis Marot*, dans la *Revue des Cours et Conférences*. 1922-23.
- VIANEY (Joseph), v. aussi éditions.

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

La poésie de la Bible fut longtemps méconnue — Causes de cette méconnaissance. — La poésie biblique est pourtant la plus belle de toutes. — C'est dans Racine qu'elle a trouvé son interprète le plus illustre ..... 1

## CHAPITRE I

### Le Vie religieuse et morale de Racine

Racine et Port-Royal. — A Paris et à Uzès. — Boileau. — La rupture avec Port-Royal. — Au théâtre. — *Phédre*. — La retraite. — La réconciliation avec Port-Royal. — Ecrits de Racine après 1677. — *Le mari, le père et l'ammi*. — *Le courtisan, le janséniste et l'historiographe*. . . . . 11

## CHAPITRE II

### Le problème de la Providence dans la tragédie française.

#### I. Avant Racine :

*Théodore de Bèze et les Mauvres*. — *Suül furieux et La Famine* par Jean de la Taille. — *Les Juives* par Robert Garnier. — *Polyoucte*.

#### II. Dans Racine :

De même que Bossuet fut le théologien du dogme de la Providence, Racine en fut le poète. — « La gloire de Pimpie. » — Le dogme de la Révélation. — L'action de la Providence prouvée par l'histoire universelle. — « Les choses fortuites ». — Le rapport entre les deux Testaments. — La suite de la religion. — Les attaques de Bossuet contre le judaïsme et le protestantisme. — La thèse d'*Athalie*. . . . . 39

## CHAPITRE III

### Le sujet d'*Esther* avant Racine.

#### I. Dans la littérature juive.

La place du livre d'*Esther* dans le canon biblique. — Son autorité chez les Juifs. — *Esther* dans la Bible, dans le Talmud, dans le *Midrach*, dans le *Targum Chéni*, dans l'exégèse médiévale et dans l'exégèse moderne. — La fête de *Pourim*. — Pièces judéo-françaises sur *Esther* : le roman provençal par Crescas et la *Tragediou de la Reine Esther*, par Jacob de Lunel.

#### II. Dans les livres apocryphes et dans la littérature chrétienne.

*Les Septante, la Vulgate, le Mystère du Viel Testament*.

#### III. Au théâtre.

A l'étranger. — En France : les pièces de Pierre Matthieu, de Montchrestien, de Ville-Toustain (Marfrière) et de du Ryer. 58

## CHAPITRE IV

### De quelques idées bibliques dans *Esther* et *Athalie*.

1. — *Esther* et *Athalie*, drames politiques. — La théocratie et la royauté en Israël. — L'idée monarchique dans les tragédies de Racine. — Bons et mauvais rois. — Roi et peuple. — *Jean Racine politique*, par M. Duhech.

- II. — *Esther* et *Athalie* considérées comme épopées juives.
- III. — Idées religieuses et morales dans *Esther* et *Athalie*. — « Poème moral ou historique, d'où l'amour fût entièrement banni. » — Les attaques contre les impies. Caractère d'Aman. — La foi, source de bonheur et de grandeur. Joad : le chef spirituel et militaire, l'homme d'action et le père. — Joas, Zacharie et Esther : produits de l'éducation juive. — Josabeth : l'épouse, la mère, la Juive.
- IV. — Le prophétisme. — Aspects poétiques et psychologiques de la prophétie de Joad. — Ses sources et sa valeur dramatique. — Le lyrisme d'*Athalie* comparé à celui d'*Esther*.
- V. — Le sacerdoce. — *Cohenve-nabi*, par M. A'had Haam : le prophète, représentant de l'idéal ; le prêtre, serviteur de la vie. — Joad, nabi et pontife. — Le prêtre apostat. — Le rôle dramatique du Temple . . . . . 104

## CHAPITRE V

### Le style biblique de Racine.

- I. — La langue française, la langue de Racine — et l'hébreu. — Du style de Racine en général. — Style hébreu et style français. — La langue hébraïque considérée comme une source de poésie. — « Jusqu'à quel point faut-il regretter que Racine n'ait pas connu l'hébreu ? » — L'idée de style manque-t-elle aux Hébreux, comme le prétend Renan ?
- II. — Racine imitant les formes du style biblique. — *Plagials et réminiscences*, par M. Dreyfus-Brisac. — Du degré de fidélité dans l'imitation biblique de Racine. — Du parallélisme. — Formes bibliques dont Racine ne s'est pas servi.
- III. — Racine rendant les idées bibliques. — La description de la nature dans Racine (*Tragédies, Hymnes du Brévotaire, Cantiques, Paraphrase du Psaume XVII*). Couleur locale et épithètes. — Images tirées de la vie politique et religieuse des Hébreux. — Des noms propres. — Impression finale que produit la poésie biblique de Racine. . . . . 150

## CHAPITRE VI

### La poésie biblique après Racine.

- I. — Une interprétation protestante d'*Esther* : l'édition neuchâtoise de 1689 et une imitation hébraïque d'*Athalie* : *Guemoul Athalia*, par Franco Mendès. — *Œuvres inconnues de J. Racine* publiées par l'abbé Bonnet.
- II. — L'influence de la poésie biblique de Racine. — *Judith* de Boyer. — Le XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Le Génie du Christianisme* : citation du parallèle entre Racine et Virgile. — *Saül* de Lamartine : sa place dans l'histoire littéraire ; emprunts faits à Racine. 218

## CONCLUSION

« Biblisme » classique et « biblisme » romantique : Racine et Victor Hugo. . . . .	238
Notice bibliographique . . . . .	243
Table des matières . . . . .	247

## ERRATA

Avant-propos, avant dernière ligne, lire <i>paraphrasant</i> , au lieu de <i>parthrasant</i> ;		
Page 40, ligne 24,	lire <i>Louis Des-Masus</i> ,	— Louise ;
— 48, — 11,	— <i>Tesament</i> ,	— <i>Tesament</i> ;
— 50, — 26,	— <i>ne sera pas effacé</i> ,	— <i>n'on sera pas</i> ;
— 51, note 4,	— <i>II, 18</i> ,	— <i>II, 18</i> ;
— 65, lignes 5 et 6 (d'en bas),	lire <i>hammélekh, malkouth</i>	— <i>hammélekh mal'h</i> ;
— 66, acte 1,	lire <i>kithé</i> ,	— <i>kitévé</i> ;
— 68, ligne 3,	— <i>accompli</i> ,	— <i>accompli</i> ;
— 71, — 18,	— <i>humour</i> ,	— <i>humour</i> ;
— 76, — 2,	— <i>a fait sa part</i> ,	— <i>a sa part</i> ;
— 77, — 16,	— <i>ceux de divinités étrangères</i> ,	— <i>des divinités</i> ;
— 78, — 4 (d'en bas),	lire <i>vingt surapies</i> ,	— <i>sai aple</i> ;
— 83, — 4,	lire <i>C'est</i> ,	— <i>Cest</i> ;
— 83, — 23,	— <i>lettres hébraïques</i> ,	— <i>hébraïque</i> ;
— 85, au milieu,	le renvoi (1) a été oublié ;	
— 85, note, y met re le même renvoi ;		
— 86, note (1),	lire et <i>Neuchâtel</i> ,	— <i>de Neuchâtel</i> ;
— 88, lignes 22 et 31,	lire <i>Mélio</i> ,	— <i>Mélio</i> ;
— 92, ligne 20,	lire <i>aussi</i> ,	— <i>aussi</i> ;
— 95, — 18,	— <i>Mardochée</i> ,	— <i>Poncle</i> ;
— 97, — 22,	— <i>sont encore dramatiques</i> ,	— <i>sont dramatiques</i> ;
— 99, — 0,	— <i>qu'il ne faudra de mots</i> ,	— <i>n'en faudra des mots</i> ;
— 101, — 10,	— <i>où</i> ,	— <i>ou</i> ;
— 102, — 18,	— <i>mesurer</i> ,	— <i>assurer</i> ;
— 107, — 20,	— <i>II, 7</i> ,	— <i>II, 7</i> ;
— 100, — 4,	— <i>Doctrine</i> ,	— <i>Doctrine</i> ;
— 114, — 24,	— <i>les problèmes protestant et janséniste</i> ,	— <i>protestants et jansénistes</i> ;
— 119, — 2,	— <i>recommandés</i> ,	— <i>recommandé</i> ;
— 120, — 32,	— <i>aussi</i> ,	— <i>aussi</i> ;
— 123, — 5,	— <i>La foi qui n'agit point</i> ,	— <i>La foi n'agit point</i> ;
— 123, — 6,	— <i>formalisme</i> ,	— <i>formalisme</i> ;
— 125, — 33,	— <i>celles</i> ,	— <i>celle</i> ;
— 128, note, ligne 2,	lire <i>le vers suivant</i> ,	— <i>de vers</i> ;
— 120, ligne 28,	— <i>affirmé</i> ,	— <i>affirmer</i> ;
— 131, — 17,	— <i>Moïse</i> ,	— <i>Moïse</i> ;
— 131, — 31,	— <i>reconnaissance</i> ,	— <i>reconnaissance</i> ;
— 137, note,	— <i>Roi</i> ,	— <i>Roi</i> ;
— 141, ligne 2 (d'en bas),	lire <i>l'inspiration</i> ,	— <i>l'inspiration</i> ;
— 145, — 24,	lire <i>arrivera</i> ,	— <i>arriverait</i> ;
— 147, — 19,	— <i>nachim</i> ,	— <i>machim</i> ;
— 152, — 16,	— <i>Hermione</i> ,	— <i>Hermionné</i> ;
— 153, — 26,	— <i>le plus beau</i> ,	— <i>le pus beau</i> ;
— 153, — 28,	— <i>ces vers ou</i> ,	— <i>ces vers</i> ;
— 155, — 20,	— <i>La Fontaine</i> ,	— <i>La Fontaine</i> ;
— 155, — 31,	— <i>juives</i> ,	— <i>juive</i> ;
— 156, — 24,	— <i>La</i> ,	— <i>la</i> ;
— 160, — 2,	— <i>texte original</i> ,	— <i>originale</i> ;
— 161, — 13,	— <i>opposés ?</i>	— <i>opposés</i> ;
— 162, — 32,	— <i>traduction</i> ,	— <i>traducion</i> ;
— 163, — 5,	— (2),	— (1) ;
— 164, — 28,	— <i>Chapelain</i> ,	— <i>Chapelin</i> ;
— 170, — 18,	— <i>rhétorique</i> ,	— <i>réthorique</i> ;
— 172, — 7,	— <i>bibliques</i> ,	— <i>biblique</i> ;

Page 176,	ligne 5. (d'en bas), lire <i>poète dramatique</i> ,	---	<i>artiste ;</i>
— 178,	— 81, — <i>es,</i>	---	<i>est ;</i>
— 179,	— 22, — <i>de trois pieds,</i>	---	<i>que trois ;</i>
— 179,	note 2, — <i>der allie.amentlichen,</i>	---	<i>der allteamenti.che</i>
— 181,	ligne 10, — <i>Jourdain,</i>	---	<i>Jourdan ;</i>
— 185,	note 2, — <i>p. 23,</i>	---	<i>p. 73 ;</i>
— 186,	ligne 2, — <i>expressif,</i>	---	<i>expressif ;</i>
— 186,	— 38, — <i>des chérubins,</i>	---	<i>des chérubin ;</i>
— 194,	note — <i>p. 119,</i>	---	<i>p. 118 ;</i>
— 202,	ligne 12, — <i>qui es aux côtés,</i>	---	<i>est ;</i>
— 208,	— 4 — <i>facilement,</i>	---	<i>facilement ;</i>
— 204,	— 21, — <i>les</i>	---	<i>la ;</i>
— 204,	— 81, — <i>peut-tu,</i>	---	<i>peut-tu ;</i>
— 205,	— 28, — <i>emprunté,</i>	---	<i>emprunté ;</i>
— 208,	— 28, — <i>la malice des noms propres n'a,</i>	---	<i>n'ont ;</i>
— 210,	— 11, — <i>donné,</i>	---	<i>dönn ;</i>
— 216,	— 22, — <i>délectable,</i>	---	<i>délectable ;</i>
— 218,	— 8, — <i>1880,</i>	---	<i>1860 ;</i>
— 225,	— 1, — <i>devrait se trouver au bas de la p. 221,</i>	---	
— 235,	— 6, — <i>lire Admettons qu'il se soit montré,</i>	---	<i>s'est ;</i>
— 230,	— 15, — <i>C'est,</i>	---	<i>C'est ;</i>
— 240,	— 6, — <i>diagracté,</i>	---	<i>diagracté ;</i>
— 240,	— 25, — <i>Marsena,</i>	---	<i>Me'sena ;</i>
— 241,	— 32, — <i>avant tout,</i>	---	<i>tous ;</i>
— 241,	dern. ligne, — <i>écrits,</i>	---	<i>écrites ;</i>
— 242,	ligne 18, — <i>Bible,</i>	---	<i>bible ;</i>
— 244,	— 4 (d'en bas), lire <i>Verlag,</i>	---	<i>Velag ;</i>
— 244,	— 36, —	---	
et — 245,	— 4, — <i>lire Stenmund,</i>	---	<i>Stgmund ;</i>
— 246,	— 16, — <i>Reichschild,</i>	---	<i>Reichschild.</i>

An moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Kosta LOUKO-VITCH vient de soutenir brillamment, à Caen, une thèse que nous aurions étudié si nous l'avions connue à temps : *L'Évolution de la tragédie religieuse classique en France.* (Librairie Droz, 25, rue Tournon, 1933.)